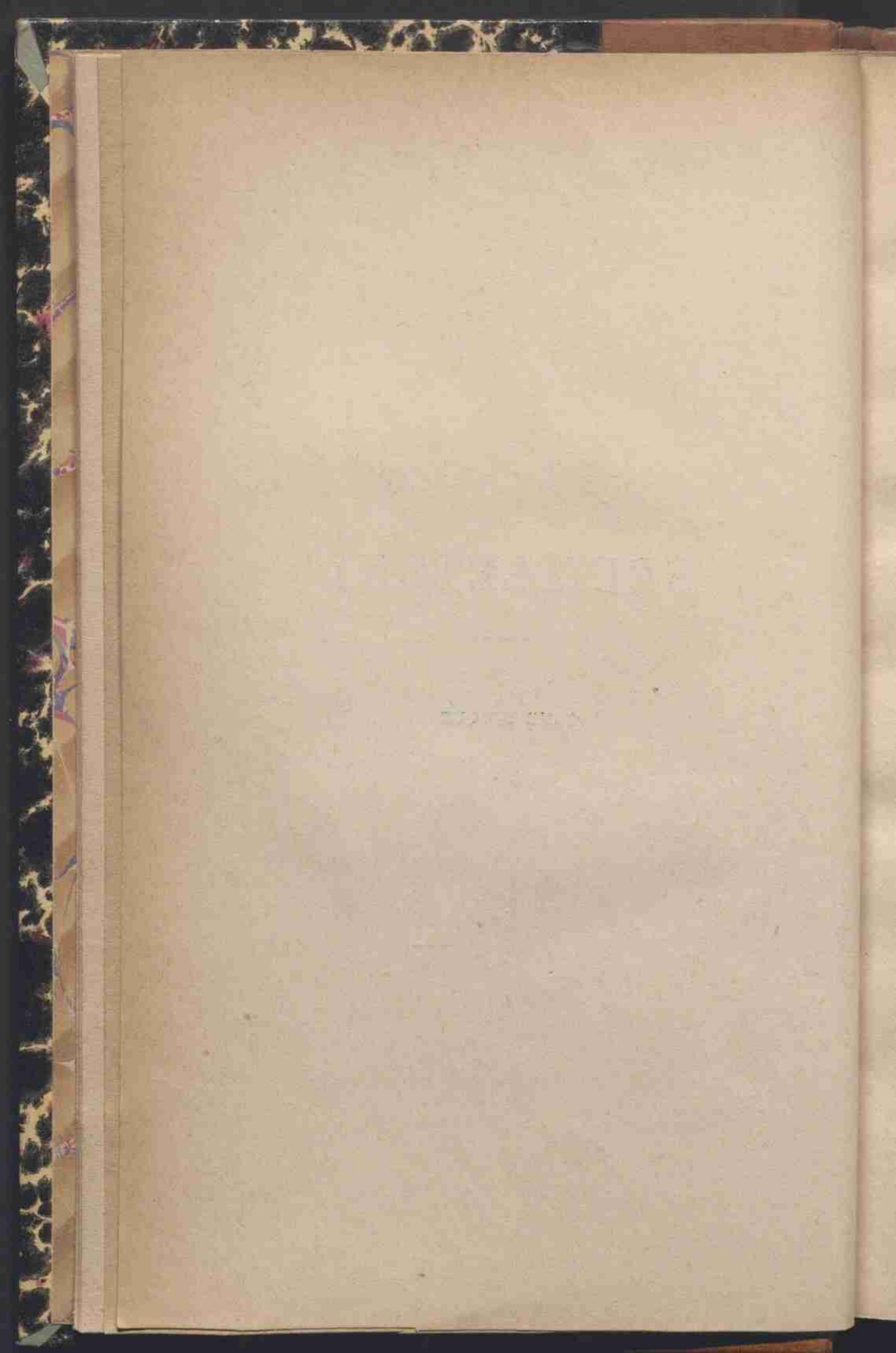


FEUILLETONS



TOME UNIQUE



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

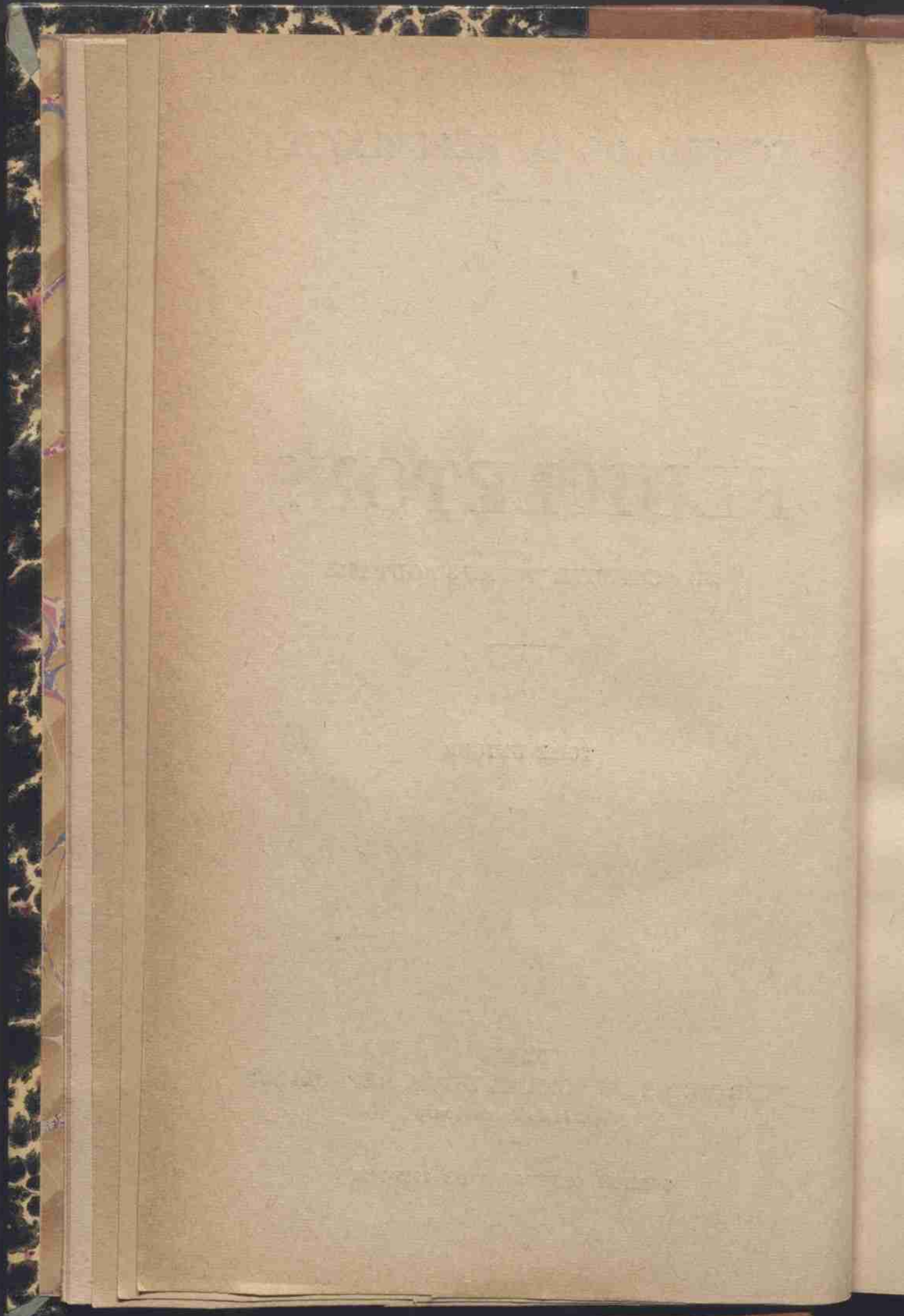
FEUILLETONS

DU 4 OCTOBRE 1955 AU 3 AOUT 1956

TOME UNIQUE

PARIS
IMPRIMERIE DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE
Palais du Luxembourg

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 1

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 4 Octobre 1955.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Installation du Bureau d'âge.
2. — Scrutin à la tribune pour l'élection du Président du Conseil de la République.

(Le scrutin sera ouvert pendant une heure.)

Documents mis en distribution le Mardi 4 Octobre 1955.

- N° 475. — Proposition de résolution de M. Mérie relative à la situation critique de l'économie de la région toulousaine.
- N° 506. — Proposition de loi de M. André Boutemy tendant à fixer à seize mois la durée du service militaire actif.
- N° 515. — Proposition de résolution de M. André Cornu relative à l'utilisation du granit de Bretagne.
- N° 521. — Proposition de résolution de M. Armengaud sur la production, le transport et la distribution du gaz naturel.
- N° 524. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, portant organisation générale de la défense nationale.
- N° 525. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier la loi sur les dommages de guerre.
- N° 535. — Proposition de résolution de M. Restat relative aux conditions d'assurance et de réassurance des récoltes de tabac.
- N° 541. — Proposition de résolution de M. Courrière demandant une aide pour les agriculteurs et viticulteurs de l'Aude victimes des orages de grêle.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 2

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 6 Octobre 1955.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Scrutins à la tribune pour :
 - 1° l'élection des quatre Vice-Présidents du Conseil de la République ;
 - 2° l'élection des trois Questeurs du Conseil de la République.
(Les scrutins seront ouverts pendant une heure.)
2. — Nomination des huit Secrétaires du Conseil de la République.
3. — Installation du Bureau définitif.
4. — Nomination des membres des Commissions générales et de la Commission de comptabilité.

Séance du Mardi 4 Octobre 1955.

BUREAU D'AGE

Président d'âge :

M. Marius MOUTET.

Secrétaires d'âge :

MM. Edgard PISANI.

Pierre GOURA.

SAHOULBA Gontchomé.

Louis COURROY.

Jean NAYROU.

Pierre de CHEVIGNY.

Séance du Mardi 4 Octobre 1955.

SCRUTIN pour la nomination du Président du Conseil de la République.

Nombre des votants	295
Bulletins blancs ou nuls	43
Suffrages exprimés	252
Majorité absolue	127

Ont obtenu :

MM. Gaston Monnerville	212 voix
Georges Marrane	18 —
Divers	22 —

M. Gaston Monnerville, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé Président du Conseil de la République.

Ben
Nes
Léc
Mm
MM
Geo
Nar
Prin
Ran

M. le

LISTES ÉLECTORALES DES MEMBRES DES GROUPES POLITIQUES

*remises au Président du Conseil de la République,
le 4 Octobre 1955, en exécution de l'article 9 du Règlement.*

Groupe Communiste. (13 membres).

MM.

Berlioz.

Nestor Calonne, Chaintron.

Léon David, Mme Yvonne Dumont, MM. Dupic, Dutoit.

Mme Girault.

MM. Waldeck L'Huillier.

Georges Marrane.

Namy.

Primet.

Ramette.

*Apparenté aux termes de l'article 16 du Règlement.
(1 membre).*

M. le Général Petit.

*Le Président du groupe,
Signé : Georges MARRANE.*

**Groupe de la Gauche Démocratique
et du Rassemblement des Gauches Républicains.**
(73 membres).

MM.

Baratgin, Benchiha Abdelkader, Chérif Benhabyles, Georges Bernard,
Jean Berthoin, Auguste-François Billiemaz, Bordeneuve, Borgeaud,
Boudinot, Charles Brune.

René Caillaud, Frédéric Cayrou, Paul Chevallier, Claparède, Colonna,
André Cornu.

Mme Marcelle Delabie, MM. Yvon Delbos, Vincent Delpuech, Dufeu,
Dulin, Durand-Réville.

Ferhat Mahroun, Filippi.

Jacques Gadoin, Gaspard, Gilbert-Jules, Jacques Grimaldi.

Alexis Jaubert, Jézéquel, Edmond Jollit.

Jean Lacaze, Georges Laffargue, de La Gontrie, Laurent-Thouverey,
Litaise, Lodéon, Longchambon, Longuet.

Mahdi Abdallah, Gaston Manent, Marignan, Maroselli, Jacques Masteau,
Mathey, Henri Maupoil, Georges Maurice, Gaston Monnerville,
Monsarrat.

Ohlen.

Pascaud, Paumelle, Pellenc, Perrot-Migeon, Jules Pinsard, Pinton,
Edgard Pisani, Marcel Plaisant.

Ramampy, Joseph Raybaud, Restat, Reynouard, de Rocca Serra,
Rotinat, Marc Rucart.

Satineau, Sauvetre, Seguin.

Tamzali Abdennour, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre.

MM. Amédée Valeau, Henri Varlot, Verneuil.

Apparenté aux termes de l'article 16 du Règlement.

(1 membre).

M. Cerneau.

*Le Président du groupe,
Signé : Henri BORGEAUD.*

Groupe des Indépendants d'Outre-Mer
et du Rassemblement Démocratique Africain.

(15 membres).

MM.

Ajavon.
Coulibaly Ouezzin.
Mamadou Dia, Djéssou.
Fousson.
Gondjout, Goura.
Haïdara Mahamane.
Kalenzaga, Kotouo.
Le Gros.
Diongolo Traoré.
Zafimahova, Zéle, Zinsou.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 16 du Règlement.

(2 membres).

MM.

Gaston Charlet.
Léo Hamon.

*Le Président du groupe,
Signé : Jacques ZÉLE.*

Groupe des Républicains Indépendants.

(59 membres).

MM.

Abel-Durand, Alric, Louis André.
Bataille, Beaujannot, Benmiloud Khelladi, Boisrond, Raymond Bonne-
fous, Bonnet, Brizard, Julien Brunhes, Bruyas.
Chamaulte, Maurice Charpentier, Henri Cordier, Henri Cornat, Cuif.
Delalande, Delrieu, Descours-Desacres, René Dubois, Roger Duchet.
Enjalbert.
Fléchet, Bénigne Fournier.
Etienne Gay, Louis Gros.
Hartmann, Houdet.
Josse, Jozeau-Marigné.
Lachèvre, Lebreton, Lelant, Le Léanec, Le Sassier-Boisauné.
Jean Maroger, de Maupeou, Metton, de Montullé.
Hubert Pajot, Parisot, François Patenôtre, Georges Pernot, Raymond
Pinchard, Plait, Gabriel Puaux.
Quenum-Possy-Berry.
de Raincourt, Riviérez, Paul Robert, Rochereau, Rogier, Marcel
Rupied.
François Schleiter, Schwartz.
Vandaele, de Villoutreys.
Michel Yver.

Apparentés aux termes de l'article 16 du Règlement.

(3 membres).

MM.

Marcilhacy.
Georges Portmann.
Schiaffino.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 16 du Règlement.

(3 membres).

MM.

Armengaud.
Driant.
Jean-Louis Tinaud.

*Le Président du groupe,
Signé : Marcel ROGIER.*

Groupe des Républicains sociaux.

(32 membres).

MM.

Philippe d'Argenlieu.

Jean Bertaud, Bouquerel, Bousch, Boutonnat.

Chapalain, Robert Chevalier.

Michel Debré, Jacques Debû-Bridel, Deutschmann, Mme Marcelle Devaud, MM. Jean Doussot.

Yves Estève.

de Geoffre.

Hoeffel, Houcke.

Kalb.

Le Basser, Le Bot, Liot.

Edmond Michelet, de Montalembert.

Pidoux de La Maduère, Plazanet, de Pontbriand.

Rabouin, Radius, Repiquet.

Teisseire, Tharradin, Henry Torrès.

Zussy.

*Rattaché administrativement aux termes de l'article 16
du Règlement.*

(1 membre).

M. Séné.

*Le Président du groupe,
Signé : Michel DEBRÉ.*

Groupe du Centre Républicain.

*Rattaché administrativement au groupe du Mouvement Républicain
Populaire aux termes de l'article 16 du Règlement.*

(3 membres).

MM.

Augarde.
Coudé du Foresto.
Joseph Yvon.

Le Secrétaire du groupe,
Signé : Yvon COUDÉ DU FORESTO.

Groupe du Centre Républicain d'Action Rurale et Sociale.
(20 membres).

MM.

Biatarana, André Bontemy, Martial Brousse.
Capelle, Chambriard, de Chevigny, Courroy.
Claudius Delorme, Charles Durand.
Robert Gravier.
de Lachomette, Le Digabel, Marcel Lemaire.
Marcel Molle, Monichon.
Perdereau, Peschaud, Piales.
Gabriel Tellier, Thibon.

Rattachés administrativement aux termes de l'article 16 du Règlement.
(3 membres).

MM.

Blondelle.
Florisson.
Marc Pauzet.

Le Président du groupe,
Signé : Hector PESCHAUD.

Groupe du Mouvement Républicain Populaire.

(21 membres).

MM.

Aguesse.

Général Béthouart, Georges Boulanger.

Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Claireaux, Clerc.

Deguisse.

Yves Jaouen.

Koessler.

de Menditte, Menu, Claude Mont, Motais de Narbonne.

Ernest Pezet, Alain Poher

Razac, François Ruin.

Trellu.

Voyant.

Wach, Maurice Walker.

*Le Président du groupe,
Signé : Alain POHER.*

Groupe du Rassemblement d'Outre-Mer.

*Rattaché administrativement au groupe des Républicains sociaux
aux termes de l'article 16 du Règlement.*

(10 membres).

MM.

Robert Aubé.
Jules Castellani, Coupigny.
Fillon, Gaston Fourrier.
Hassan Gouled.
Ralijaona Laingo.
Sahoulba Gontchomé, Raymond Susset.
Tardrew.

*Le Président du groupe,
Signé: Robert AUBÉ.*

Groupe Socialiste.

(53 membres).

MM.

Auberger, Aubert.

de Bardonnèche, Henri Barré, Baudru, Jean Bène, Marcel Boulangé,
Brégégère, Brettes, Mme Gilberte Pierre-Brossolette.

MM. Canivez, Carcassonne, Champeix, Chazette, Chochoy, Pierre
Commin, Courrière.

Dassaud, Denvers, Paul-Emile Descomps, Amadou Doucouré, Drou-
sent.

Jean Fournier.

Jean Geoffroy, Grégory.

Albert Lamarque, Lamousse, Léonetti.

Pierre Marty, Mamadou M'Bodje, Méric, Minvielle, Mistral, Montpied,
Marius Moutet.

Naveau, Nayrou, Arouna N'Joya.

Pauly, Péridier, Pic.

Mlle Rapuzzi, MM. Jean-Louis Rolland, Alex Roubert, Emile Roux.

Sempé, Soldani, Southon, Suran, Symphor.

Edgar Tailhades.

Vanrullen, Verdeille.

Apparentés aux termes de l'article 16 du Règlement.

(2 membres).

MM.

Durieux.

Mostefai El-Hadi.

Rattaché administrativement aux termes de l'article 16 du Règlement.

(1 membre).

M. Fodé Mamadou Touré.

Le Président du groupe,
Signé : Alex ROUBERT.

ERRATUM

A la proposition de résolution (n° 535) de M. RESTAT et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi réorganisant les conditions d'assurance et de réassurance des récoltes de tabacs.

Dans la liste des signataires de la proposition,

Ajouter le nom de M. MONSARRAT après celui de M. Monichon.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 3

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 11 Octobre 1955.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Fixation de la date de discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Augarde demande à M. le Président du Conseil quelles mesures il entend prendre en Algérie pour protéger les personnes et les biens, assurer le rétablissement de l'ordre et maintenir la permanence de la présence française sans laquelle aucun progrès social et économique ne serait possible.

2. — Fixation de la date de discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Michel Debré a l'honneur de demander à M. le Président du Conseil quelles mesures il compte prendre pour éviter que se prolonge la tragique situation de l'Afrique du Nord française.

3. — Fixation de la date de discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Michel Debré a l'honneur de demander à M. le Président du Conseil quelle attitude il compte adopter en face de la décision prise par l'État associé du Cambodge de quitter l'Union française et des projets prêtés au Gouvernement du Sud Viet-Nam de rattacher sa monnaie à la monnaie américaine.

4. — Fixation de l'ordre du jour.

Séance du Jeudi 6 Octobre 1955.

SCRUTIN pour l'élection des quatre Vice-Présidents du Conseil de la République.

Nombre des votants	275
Bulletins blancs ou nuls	1
Majorité absolue des votants.....	138

Ont obtenu :

MM. Marcel Champeix	235 voix
Yves Estève	234 —
Ernest Pezet	226 —
Abel-Durand	218 —
Jean Chaintron	18 —
Divers.....	36 —

MM. Marcel Champeix, Yves Estève, Ernest Pezet et Abel-Durand, ayant obtenu la majorité absolue des votants, sont proclamés Vice-Présidents du Conseil de la République.

Séance du Jeudi 6 Octobre 1955.

SCRUTIN pour l'élection des trois Questeurs du Conseil de la République.

Nombre des votants	275
Bulletins blancs ou nuls	3
Majorité absolue des votants	138

Ont obtenu :

MM. Robert Gravier	239 voix
Gérard Minvielle	238 —
Paul Baratgin	234 —
Jean Primet	20 —
Divers	16 —

MM. Robert Gravier, Gérard Minvielle et Paul Baratgin, ayant obtenu la majorité absolue des votants, sont proclamés Questeurs du Conseil de la République.

Séance du Jeudi 6 Octobre 1955.

de la
Le Conseil de la République a nommé :

Secrétaires :

MM. Benchiha Abdelkader.

Amédée Bouquerel.

Louis Gros.

Le Gros.

François Monsarrat.

Louis Namy.

Arouna N'Joya.

Michel Yver.

a, ayant
questeur

BUREAU DÉFINITIF
DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

4-6 Octobre 1955.

Président :

M. Gaston MONNERVILLE.

Vice-Présidents :

MM. Marcel CHAMPEIX.

Yves ESTÈVE.

Ernest PEZET.

ABEL-DURAND.

Secrétaires :

MM. BENCHIHA Abdelkader.

Amédée BOUQUEREL.

Louis GROS.

LE GROS.

François MONSARRAT.

Louis NAMY.

Arouna N'JOYA.

Michel YVER.

Questeurs :

MM. Robert GRAVIER.

Gérard MINVIELLE.

Paul BARATGIN.

COMMISSIONS GÉNÉRALES

ET

COMMISSION DE COMPTABILITÉ

NOMMÉES LE 6 OCTOBRE 1955

A
L
P
B
B
B
B
C
C
E
F
F
F
A
M

B
H
D
L
G

**Commission des affaires économiques,
des douanes et des conventions commerciales.**

Président :

M. Rochereau.

Vice-Présidents :

MM. Méric, Jacques Gadoin.

Secrétaires :

MM. Marcel Lemaire, Clerc.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Aguesse.	Naveau.
Louis André.	François Patenôtre.
Philippe d'Argenlieu.	de Raincourt.
Baudru.	Ramette.
Blondelle.	Repiquet.
Bouquerel.	Schiaffino.
Brégégère.	Seguin.
Charles Durand.	Sempé.
Enjalbert.	Tamzali Abdenmour.
Fillon.	Amédée Valeau.
Fousson.	Verneuil.
Alexis Jaubert.	de Villoutreys.
Marignan.	

Membres suppléants :

MM. de Bardonnèche, Benmiloud Khelladi, Georges Boulanger, Boutonnat, Martial Brousse, René Caillaud, Canivez, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Henri Cordier, Coulibaly Ouezzin, Cuif, Dutoit, Gaston Fourrier, Haïdara Mahamane, Edmond Jollit, Le Léanec, Mistral, Ohlen, Pascaud, le Général Petit, Tardrew, Gabriel Tellier.

Commission des affaires étrangères.

Président :

M. Marcel Plaisant.

Vice-Présidents :

MM. Ernest Pezet, Léo Hamon.

Secrétaires :

MM. Colonna, Lelant.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Ajavon.	Yvon Delbos.
Philippe d'Argenlieu.	Louis Gros.
Augarde.	Léonetti.
Chérif Benhabyles.	Marius Moutet.
Berlioz.	Georges Pernot.
Biatarana.	Pinton.
Brizard.	Gabriel Puaux.
Martial Brousse.	Radius.
Carcassonne.	Tamzali Abdennour.
Chaintron.	Mme Jacqueline Thome-Pate-
Chazette.	nôtre.
Pierre Commin.	Henry Torrès.
Michel Debré.	Michel Yver.

Membres suppléants :

M. le Général Béthouart, Mme Gilberte Pierre-Brossolette
MM. Charles Brune, Champeix, Maurice Charpentier, de Chevi-
gny, Descours-Desacres, Mme Marcelle Devaud, M. Dulin,
Mme Yvonne Dumont, MM. Filippi, Kalenzaga, Georges Laf-
fargue, Le Gros, Marcel Lemaire, Marcilhacy, le Général Petit,
Pidoux de La Maduère, Georges Portmann, Southon, Raymond
Susset, Wach.

Commission de l'agriculture.

Président :

M. Dulin.

Vice-Présidents :

MM. Brettes, Capelle.

Secrétaires :

MM. Le Léanec, de Pontbriand.

Membres titulaires :

MM.	MM.
de Bardonnèche.	Edmond Jollit.
Bataille.	Koessler.
Georges Boulanger.	Le Bot.
Brégégère.	Monsarrat.
Frédéric Cayrou.	Naveau.
Claudius Delorme.	Pascaud.
Jean Doussot.	Jules Pinsard.
Driant.	Primet.
Durieux.	de Raincourt.
Bénigne Fournier.	Restat.
Goura.	Suran.
Hoeffel.	Diongolo Traoré.
Houdet.	

Membres suppléants :

MM. Aguesse, Philippe d'Argenlieu, Baudru, Benchiha Abdellader, Blondelle, Marcel Boulangé, de Chevigny, Henri Cordier, Yves Jaouen, Alexis Jaubert, Kalenzaga, Le Sassier-Boisauné, Pierre Marty, Mathéy, Namy, Nayrou, François Patenôtre, Ramette, Repiquet, Amédée Valeau, Vandaele, Zèle, Zussy.

Commission des boissons.

Président :

M. Georges Bernard.

Vice-Présidents :

MM. Jean Bène, Hoeffel.

Secrétaires :

MM. Henri Maupoil, Etienne Gay.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Aguesse.	Metton.
Brettes.	Monsarrat.
Bruyas.	Hubert Pajot.
Claparède.	Marc Pauzet.
Henri Cordier.	Péridier.
Djessou.	Jules Pinsard.
Jean Doussot.	Sauvetre.
Dupic.	François Schleiter.
Charles Durand.	Sempé.
de Geoffre.	Thibon.
Grégory.	Verneuil.
Hartmann.	Voyant.
Le Basser.	

Membres suppléants :

MM. Ajavon, Benchiha Abdelkader, Courrière, Léon David, Enjalbert, Yves Estève, Bénigne Fournier, Fousson, Jean Geoffroy, Edmond Jollit, Koessler, Marcilhacy, Jacques Masteau, Monichon, Pascaud, Perdereau, de Pontbriand, Primet, Rabouin, Emile Roux, Wach, Michel Yver.

Commission de la défense nationale.

Président :

M. Rotinat

Vice-Présidents :

MM. de Maupeou, Marcel Boulangé.

Secrétaires :

MM. Pic, Piales.

Membres titulaires :

MM.
Robert Aubé.
Augarde.
Henri Barré.
le Général Béthouart.
Borgeaud.
Julien Brunhes.
Chochoy.
Claparède.
Fousson.
Yves Jaouen.
Kalb.
de Lachomette.
Le Gros.

MM.
Longchambon.
Edmond Michelet.
de Montullé.
Mostefai El-Hadi.
Parisot.
le Général Petit.
Pidoux de La Maduère.
Raymond Pinchard.
Edgard Pisani.
Ramampy.
Marcel Rupied.
Sauvetre.

Membres suppléants :

MM. Alric, Berlioz, Clerc, Colonna, Coupigny, Courrière, Delrieu, Charles Durand, Jézéquel, Jozeau-Marigné, de La Gontrie, Le Digabel, Le Sassier-Boisauné, Liot, Primet, Radius, Joseph Raybaud, Jean-Louis Rolland, Suran, Voyant, Zèle, Zinson.

Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports
de la jeunesse et des loisirs.

Président :

M. Bordeneuve.

Vice-Présidents :

MM. Canivez, Lelant.

Secrétaires :

Mme Marie-Hélène Cardot, M. Chapalain.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Jean Bertaud.	Gaston Manent.
Georges Boulanger.	Mathey.
Frédéric Cayrou.	de Maupeou.
Paul Chevallier.	Georges Maurice.
Coulibaly Ouezzin.	Monichon.
Delalande.	Georges Portmann.
Delrieu.	Primet.
Paul-Emile Descomps.	Paul Robert.
Mme Yvonne Dumont.	Sonthon.
Yves Estève.	Symphor.
Jean Lacaze.	Thibon.
Ralijaona Laingo.	Zafimahova.
Lamousse	

Membres suppléants :

MM. Auburger, de Chevigny, Claireaux, Denvers, Mamadou
Dia, Dufeu, Mme Girault, MM. Jozeau-Marigné, Le Gros,
Mahdi Abdallah, Mamadou M'Bodje, Claude Mont, Namy, Mar
Pauzet, Pinton, Quenum-Possy-Berry, de Raincourt, Séné, Thar
radin, Henri Varlot, Michel Yver, Zussy.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Président :

M. René Dubois.

Vice-Présidents :

MM. Emile Roux, Henri Varlot.

Secrétaires :

MM. Plait, Menu.

Membres titulaires :

MM	MM
Benchiha Abdelkader.	Mme Girault.
Raymond Bonnefous.	Jean Lacaze.
Mme Gilberte Pierre-Brossolette.	Lebreton.
Maurice Charpentier.	Le Digabel.
Coupigny.	Marignan.
Deguisse.	Marcel Molle.
Mme Marcelle Delabie.	Arouna N'Joya.
Descours-Desacres.	Marcel Plaisant.
Deutschmann.	Georges Portmann.
Djessou.	Sahoulba Gontchomé.
Droussent.	Southon.
Jean Fournier.	Amédéo Valeau.
Gaston Fourrier.	

Membres suppléants :

MM. Ajavon, Boudinot, Brégégère, Mme Marie-Hélène Cardot, M. Courroy, Mme Marcelle Devaud, M. Driant, Mme Yvonne Dumont, MM. Durieux, Ferhat Marhoun, de Geoffre, Hartmann, Hoeffel, Kotouo, Gaston Manent, Montpied, Namy, Parisot, Pic, de Raincourt, Ramampy, Thibon, Wach.

Commission des finances.

Président :

M. Alex Roubert.

Vice-Présidents :

MM. Jacques Masteau, Jean Maroger.

Secrétaires :

MM. Jacques Debû-Bridel, Litaïse.

Rapporteur général :

M. Pellenc.

Membres titulaires :

MM.
Alric.
Armengaud.
Auberger.
Bousch.
André Boutemy.
Chapalain.
Coudé du Foresto.
Courrière.
Mamadou Dia.
Filippi.
Fléchet.
Kalenzaga.

MM.
Georges Laffargue.
Albert Lamarque.
Waldeck L'Huillier.
Longuet.
Maroselli.
Georges Marrane.
de Montalembert.
Pauly.
Peschaud.
Rogier.
Jean-Louis Tinaud.
Maurice Walker.

Membres suppléants :

MM. Aubert, Martial Brousse, Paul Chevallier, Claireaux, Delrieu, Fillon, Fousson, Gaspard, Liot, Longchambon, Edmond Michelet, Monichon, Pic, Edgard Pisani, Plait, Alain Poher, Primet, Quenum-Possy-Berry, Ramette, Mlle Rapuzzi, MM. Rochereau, Zinsou.

LISTE
DES
RAPPORTEURS SPÉCIAUX
DE LA
COMMISSION DES FINANCES

aux,
mond
met,
reau.

Liste des rapporteurs spéciaux de la Commission des finances.

Dépenses civiles. — Budget général.

Présidence du Conseil :	MM.
Services généraux. — Journaux officiels	Rogier
Services de la Défense nationale....	Georges Laffargue
Relations avec les Etats associés	Mamadou Dia
Affaires marocaines et tunisiennes....	Kalenzaga
Affaires étrangères :	
I. — Services des Affaires étrangères.....	} Jean Maroger
II. — Services français en Sarre....	
III. — Affaires allemandes et autrichiennes.....	
Agriculture	de Montalembert
Anciens Combattants et Victimes de la guerre.....	Chapalain
Education nationale.....	Auberger
Education nationale (Jeunesse et Sports, Arts et Lettres).....	Jacques Debû-Bridel
Finances :	
I. — Charges communes	} Pauly
II. — Services financiers	
III. — Affaires économiques et Plan.	Fléchet
France d'Outre-Mer	Longuet
Industrie et Commerce	Alric
Intérieur	Jacques Masteau
Justice	Jean-Louis Tinaud
Presse	Rogier
Reconstruction et Logement	Bousch

MM.

Santé publique et Population	Peschaud
Travail et Sécurité sociale	Maurice Walker
Travaux publics, transports et tourisme :	
I. — Travaux publics, transports et tourisme.....	Albert Lamarque
II. — Marine marchande	Courrière
III. — Aviation civile et commer- ciale	Filippi
<i>Dépenses civiles. — Budgets annexes.</i>	
Caisse nationale d'épargne	Georges Marrane
Postes, télégraphes et téléphones.....	Coudé du Foresto
Imprimerie nationale	Waldeck Lhuillier
Légion d'Honneur	} Litaise
Ordre de la Libération	
Monnaies et Médailles	
Radiodiffusion française	Jacques Debû-Bridel
Prestations familiales agricoles	Coudé du Foresto

Dépenses militaires.

a) Ministère de la Défense nationale et des Forces armées :

I. — Section commune	André Boutemy
II. — Air	Maroselli
III. — Guerre	André Boutemy
IV. — Marine	Courrière
V. — Forces terrestres d'Extrême- Orient	Alric
VI. — Fabrications d'armement...	Armengaud

b) France d'Outre-Mer

Bousch

Dépenses militaires. — Budgets annexes.

Service des essences.....	} Alric
Service des poudres	

Commission de la France d'Outre-Mer.

Président :

M. François Schleiter.

Vice-Présidents :

MM. Durand-Réville, Jules Castellani, Amadou Doucouré.

Secrétaires :

MM. Claireaux, Gondjout, Arouna N'Joya.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Robert Aubé.	Mamadou M'Bodje.
Boisrond.	Motais de Narbonne.
Charles Brune.	Plait.
Cerneau.	Quenum-Possy-Berry.
Chazette.	Ramampy.
Courroy.	Razac.
Léon David.	Riviérez.
Hassan Gouled.	Marc Rucart.
Jacques Grimaldi.	Satineau.
Haïdara Mahamane.	Raymond Susset.
Josse.	Fodé Mamadou Touré.
de Lachomette.	

Membres suppléants :

MM. Chérif Benhabyles, Berlioz, Chaintron, Chamaulte, Coupigny, Courrière, Vincent Delpuech, Paul-Émile Descomps, Florisson, Louis Gros, Houdet, Kotouo, Lachèvre, Marcel Lemaire, Longuet, Claude Mont, Ohlen, Sahoulba Gontchomé, Symphor, Tardrew, Trelu, Zafimahova.

Commission de l'intérieur (Administration générale,
départementale et communale, Algérie).

Président :

M. Raymond Bonnefous.

Vice-Présidents :

MM. Verdeille, Restat.

Secrétaires :

MM. Jacques Gadoin, Claude Mont.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Champeix.	Georges Marrane.
André Cornu.	Montpied.
Delrieu.	Nayrou.
Deutschmann.	Pic.
Mme Marcelle Devaud.	de Rocca Serra.
Enjalbert.	Marcel Rupied.
Robert Gravier.	Schwartz.
Lachèvre.	Soldani.
de La Gontrie.	Gabriel Tellier.
Le Basser.	Wach.
Waldeck L'Huillier.	Zèle.
Lodéon.	Zussy.
Mahdi Abdallah.	

Membres suppléants :

MM. Benmiloud Khelladi, Jean Bertaud, Auguste-François Billiemaz, Chapalain, Gaston Charlet, Claudius Delorme, Descours-Desacres, Dupic, Etienne Gay, Léo Hamon, Léonetti, Mathey, de Menditte, Marcel Molle, Mostefaï El-Hadi, Pidoux de la Maduère, Pinton, Alain Poher, Primet, Mlle Rapuzzi, MM. Rogier, Sempé, Tamzali Abdenmour.

Commission de la justice et de législation civile,
criminelle et commerciale.

Président :

M. Georges Pernot.

Vice-Présidents :

MM. de La Gontrie, Gaston Charlet.

Secrétaires :

MM. Rabouin, Joseph Yvon.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Baratgin.	Kalb.
Chérif Benhabyles.	Mahdi Abdallah.
Berlioz.	Marcilhacy.
Biatarana.	Marcel Molle.
Carcassonne.	Motais de Narbonne.
Robert Chevalier.	Namy.
Delalande.	Péridier.
Mamadou Dia.	Reynouard.
Gaspard.	Schwartz.
Jean Geoffroy.	Edgar Tailhades.
Jacques Grimaldi.	Teisseire.
Louis Gros.	Fodé Mamadou Touré.
Jozeau-Marigné.	

Membres suppléants :

MM. Jean Bène, Bordeneuve, Georges Boulanger, Capelle, Chaintron, Courrière, Michel Debré, Fousson, Mme Girault, MM. Grégory, Léo Hamon, Josse, Jean Lacaze, Lodéon, Georges Maurice, de Montalembert, Piales, Alain Poher, Marcel Rupied, Sahoulba Gontchomé, François Schleiter, Jean-Louis Tinaud.

Commission de la marine et des pêches.

Président :

M. Lachèvre.

Vice-Présidents :

MM. Denvers, Razac.

Secrétaires :

MM. Jézéquel, Symphor.

Membres titulaires :

MM.
Abel-Durand.
Boudinot.
Jules Castellani.
Cerneau.
Henri Cornat.
Léon David.
Vincent Delpuech.
Dulin.
Yves Estève.
Etienne Gay.
Houdet.
Allert Lamarque.
Le Bot.

MM.
Le Digabel.
Léonetti.
Paumelle.
Marc Puzet.
Mlle Rapuzzi.
Repiquet.
de Rocca Serra.
Jean-Louis Rolland.
Schiaffino.
Trellu.
Joseph Yvon.
Zafimahova.

Membres suppléants :

MM. Louis André, Brettes, Nestor Calonne, Carcassonne, Claireaux, André Cornu, Mme Marcelle Delabie, MM. Paul-Emile Descomps, Florisson, Gondjout, Hassan Gouled, Goura, Yves Jaouen, Josse, Ralijaona Laingo, Lebreton, Edmond Michelet, Ramette, Paul Robert, Sauvetre, Soldani, Gabriel Tellier, Verneuil.

**Commission des moyens de communication, des transports
et du tourisme.**

Président :

M. Pinton.

Vice-Présidents :

MM. Jean Bertaud, de Menditte.

Secrétaires :

MM. Bouquerel, Kalenzaga.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Aubert.	Hartmann.
Henri Barré.	Ralijaona Laingo.
Beaujannot.	Lodéon.
Auguste-François Billiemaz.	Mistral.
Bonnet.	Perdereau.
Bordeneuve.	Perrot-Migeon.
Julien Brunhes.	Joseph Raybaud.
Chambriard.	Paul Robert.
Paul Chevallier.	François Ruin.
René Dubois.	Soldani.
Dutoit.	Vanrullen.
de Geoffre.	Verdeille.
Goura.	

Membres suppléants :

MM. Brégégère, Bruyas, Nestor Calonne, Jules Castellani, Cerneau, Robert Chevalier, Henri Cordier, Courroy, Delalande, Denvers, Dupic, Jacques Grimaldi, Le Digabel, Plazanet, de Rocca Serra, Marcel Rupied, Sauvetre, Suran, Symphor, Diongolo Traoré, Voyant, Maurice Walker, Zafimahova.

Commission des pensions
(Pensions civiles et militaires et victimes de la guerre
et de l'oppression).

Président :

Mme Marie-Hélène Cardot.

Vice-Présidents :

MM. Radius, Jézéquel.

Secrétaires :

MM. de Bardonnèche, de Montullé.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Auberger.	Gaston Manent.
Benchiha Abdelkader.	Mathey.
Martial Brousse.	Henri Maupoil.
Robert Chevalier.	Metton.
Clerc.	Claude Mont.
Dassaud.	Namy.
Ferhat Marhoun.	Parisot.
Florisson.	François Patenôtre.
Jean Fournier.	de Pontbriand.
Haïdara Mahamane.	Emile Roux.
Houcke.	Vandaele.
Edmond Jollit.	Michel Yver.
Le Gros.	

Membres suppléants :

MM. Nestor Calonne, Capelle, Chambriard, Maurice Charpen-
tier, Coulibaly Ouezzin, Amadou Doucouré, Droussent, Dupie,
Gaston Fourrier, Jacques Grimaldi, Alexis Jaubert, Pierre Marty,
de Menditte, Plait, Plazanet, Rabouin, de Raincourt, Ramampy,
Paul Robert, Seguin, Diongolo Traoré, Joseph Yvon.

Commission de la presse, de la radio et du cinéma.

Président :

M. Brizard.

Vice-Présidents :

MM. Gaspard, Jean Bène.

Secrétaires :

MM. Séné, Plazanet.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Georges Bernard.	Laurent-Thouverey.
Boisrond.	Marcel Lemaire.
M ^{me} Gilberte Pierre-Brossolette.	Le Sassier-Boisanné.
Bruyas.	Georges Maurice.
Capelle.	Edmond Michelet.
Pierre Commin.	Hubert Pajot.
Cuif.	Ernest Pezet.
Jacques Debû-Bridel.	Alain Poher.
Vincent Delpuech.	Ramette.
Ferhat Marhoun.	Marc Rucart.
Léo Hamon.	Suran.
Houcke.	Zinsou.
Lamousse.	

Membres suppléants :

MM. Aguesse, Chérif Benhabyles, Benmiloud Khelladi, Jean Bertaud, Biatarana, Marcel Boulangé, Chaintron, Gaston Charlet, Robert Chevalier, de Chevigny, Dufeu, Louis Gros, Lelant, Henri Maupoil, Paumelle, Raymond Pinehard, Primet, François Ruin, Sempé, Tharradin, Verdeille, Zafimahova.

Commission de la production industrielle.

Président :

M. Bousch.

Vice-Présidents :

MM. Laurent-Thouverey, Henri Cornat.

Secrétaires :

MM. Vanrullen, Coudé du Foresto.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Bataille.	Liot.
Baudru.	Longchambon.
Auguste-François Billiemaz.	Pierre Marty.
René Caillaud.	Ohlen.
Nestor Calonne.	Pascaud.
Chambriard.	Piales.
Deguisse.	Raymond Pinchard.
Descours-Desacres.	Alain Poher.
Droussent.	Tardrew.
Grégory.	Teisseire.
Alexis Jaubert.	Tharradin.
Kotouo.	de Villoutreys.
Lebreton.	

Membres suppléants :

MM. Armengaud, Robert Aubé, Georges Bernard, Biatarana, Bonnet, Bruyas, Claireaux, Clerc, Dassaud, Léon David, Jacques-Debû-Bridel, Delrieu, Dutoit, Gondjout, Goura, Houeke, de Lachomette, Henri Maupoil, Jules Pinsard, Emile Roux, Symphor, Tamzali Abdennour.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

Président :

M. Chochoy.

Vice-Présidents :

MM. Paumelle, Jozeau-Marigné.

Secrétaires :

MM. Séné, Voyant.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Louis André.	Perdereau.
Boutonnat.	Perrot-Migeon.
René Caillaud.	Edgard Pisani.
Canivez.	Plazanet.
Courroy.	Mlle Rapuzzi.
Cuif.	Jean-Louis Rolland.
Denvers.	Gabriel Tellier.
Driant.	Mme Jacqueline Thome-Patenôtre.
Dufeu.	Diongolo Traoré.
Dupic.	Vandaele.
Yves Jaouen.	Henri Varlot.
Le Léannec.	Zussy.
Mistral.	

Membres suppléants :

MM. Beanjannot, Boisrond, Borgeaud, Bousch, Brégégère, Capelle, Deguise, Mamadou Dia, Djessou, Durieux, Houcke, Marcel Lemaire, Waldeck L'Huillier, Lodéon, Maroselli, Georges Marrane, Montpied, François Patenôtre, Satineau, Symphor, Tharradin, Michel Yver, Joseph Yvon.

Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel,
du règlement et des pétitions.

Président :

M. de Montalembert.

Vice-Présidents :

MM. Charles Brune, Paul-Emile Descamps.

Secrétaires :

MM. de Menditte, Colonna.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Baratgin.	Monichon.
Blondelle.	Nayrou.
Borgeaud.	Quenum-Possy-Berry.
Chaintron.	Rabouin.
Chamaulte.	Joseph Raybaud.
Champeix.	Riviérez.
de Chevigny.	Rochereau.
Henri Cordier.	Alex Roubert.
André Cornu.	Henry Torrès.
Courrière.	Maurice Walker.
Michel Debré.	Zèle.
Yvon Delbos.	Zinsou.
Marcilhacy.	

Membres suppléants :

MM. Aubert, Biatarana, Mme Gilberte Pierre-Brossolette,
MM. Jules Castellani, Chochoy, Coulibaly Ouezzin, Coupigny,
Jacques Debû-Bridel, Delalande, Mme Yvonne Dumont, MM. Léo
Hamon, Josse, Georges Laffargue, Waldeck L'Huillier, Marc
Pauzet, Pellenc, Georges Pernot, Alain Poher, Razac, de Rocca
Serra, Rotinat, Schwartz.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Président :

M. Dassaud.

Vice-Présidents :

MM. Tharradin, Reynouard.

Secrétaires :

MM. Menu, Beaujannot.

Membres titulaires :

MM.	MM.
Abel-Durand.	Gaston Fourier.
Bonnet.	Mme Girault.
Boudinot.	Gondjout.
Marcel Boulangé.	Hassan Gouled.
Chamaulte.	Kotouo.
Maurice Charpentier.	Méric.
de Chevigny.	Minvielle.
Mme Marcelle Delabie.	Montpied.
Mme Marcelle Devaud.	Ohlen.
Dufeu.	François Ruin.
Dutoit.	Satineau.
Florisson.	Seguin.
Bénigne Fournier.	

Membres suppléants :

M. Bouquerel, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Claparède, Courroy, Léon David, Djesson, Haïdara Mahamane, Hartmann, Houdet, Ralijaona Laingo, Marignan, Monsarrat, Parisot, Péri-dier, Plait, Ramette, Sahoulba Gontchomé, Symphor, Thibon, Amédée Valeau, Vanrullen, Maurice Walker.

Commission de comptabilité.

Président :

M. Jacques Gadoin.

Secrétaire rapporteur :

M. Brizard.

Membres titulaires :

MM.
Paul Chevallier.
Chochoy.
Claudius Delorme.
Le Sassièr-Boisauné.

MM.
Liot.
Pauly.
François Ruin.

Membres suppléants :

MM. Georges Boulanger, André Boutemy, Courrière, Deutschmann, Méric, de Montullé, Pellenc, Peschaud, Reynouard.

COMMISSIONS DE COORDINATION

Commission de coordination et de contrôle chargée de suivre l'exécution et l'application du Traité de Communauté européenne du charbon et de l'acier.

(Résolution du 10 juillet 1952 en application de l'article 14, § 3, du Règlement du Conseil de la République.)

Ont été désignés pour faire partie de cette Commission :

1. — Par la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales : MM. Jacques Gadoin, Naveau ;
 2. — Par la Commission des affaires étrangères : Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, MM. Biatarana, Pierre Commin, Pinton ;
 3. — Par la Commission de la défense nationale : M. de Maupeou ;
 4. — Par la Commission des finances : MM. Alric, Armengaud, Jacques Masteau ;
 5. — Par la Commission de la production industrielle : MM. Coudé du Foresto, Vanrullen.
-

Commission de coordination chargée de suivre l'élaboration et la mise en œuvre du deuxième plan de modernisation et d'équipement prévu par le décret n° 51-1417 du 11 décembre 1951.

(Résolution du 19 février 1953 en application de l'article 14, § 3, du Règlement du Conseil de la République.)

Ont été désignés pour faire partie de cette Commission :

1. — Par la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales : MM. Philippe d'Argenlieu, Charles Durand, Tamzali Abdennour ;

2. — Par la Commission de l'agriculture : MM. Capelle, Naveau, Restat ;

3. — Par la Commission des finances : MM. Coudé du Foresto, Longuet, Pellene ;

4. — Par la Commission de la France d'Outre-Mer : MM. Durand-Réville, Gondjout, Razac ;

5. — Par la Commission de la marine et des pêches : MM. Claireaux, Symphor ;

6. — Par la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme : MM. René Dubois, Bouquerel ;

7. — Par la Commission de la production industrielle : MM. Descours-Desacres, Alexis Jaubert, Kotouo ;

8. — Par la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre : MM. Courroy, Edgard Pisani ;

9. — Par la Commission du travail et de la sécurité sociale : MM. Hassan Gouled, Montpied.

**Commission de coordination pour l'examen des problèmes
intéressant les affaires d'Indochine.**

(Résolution du 20 mai 1954 en application de l'article 14, § 3,
du Règlement du Conseil de la République.)

Ont été désignés pour faire partie de cette Commission :

1. — Par la Commission des affaires économiques, des douanes
et des conventions commerciales :

Membres titulaires : MM. Clerc, Fousson, Méric, Rochereau.

Membres suppléants : MM. Martial Brousse, Enjalbert,
Schiaffino, de Villoutreys.

2. — Par la Commission des affaires étrangères :

Membres titulaires : MM. Brizard, Léo Hamon, Marius Moutet,
Michel Yver.

Membres suppléants : Mmes Marcelle Devaud, Jacqueline Thome-
Patenôtre, M. Filippi.

3. — Par la Commission de la défense nationale :

Membres titulaires : MM. Henri Barré, Chochoy, Yves Jaouen,
Edmond Michelet.

Membres suppléants : MM. Robert Aubé, Le Gros, de Montullé,
Ramampy.

4. — Par la Commission des finances :

Membres titulaires : MM. Bousch, André Boutemy, Jean
Maroger, Pellenc.

Membres suppléants : MM. Litaise, Alex Roubert.

5. — Par la Commission de la France d'Outre-Mer :

Membres titulaires : MM. Durand-Réville, Charles Brune,
Riviérez, Motais de Narbonne.

Membres suppléants : MM. Boisrond, Chamaulte, Hassan Gouled,
Raymond Susset.

**Commission de coordination permanente
de la recherche scientifique et du progrès technique.**

(Résolution du 3 mai 1955 en application de l'article 14, § 3,
du Règlement du Conseil de la République.)

Ont été désignés pour faire partie de cette Commission :

1. — Par la Commission des affaires économiques, des douanes
et des conventions commerciales :

Membres titulaires : MM. Marcel Lemaire, Rochereau.

Membres suppléants : MM. Fousson, Marignan.

2. — Par la Commission des affaires étrangères :

Membres titulaires : MM. Philippe d'Argenlieu, Chazette.

Membre suppléant : M. Léo Hamon.

3. — Par la Commission de l'agriculture :

Membres titulaires : MM. Durieux, Primet.

Membres suppléants : MM. Edmond Jollit, Le Bot.

4. — Par la Commission de la défense nationale :

Membres titulaires : MM. le Général Béthouart, Piales, Raymond
Pinchard.

5. — Par la Commission de l'éducation nationale, des beaux-
arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs :

Membres titulaires : MM. Jean Bertaud, de Maupeou, Symphor.

Membres suppléants : MM. Paul-Emile Descomps, Yves Estève,
Paul Robert.

6. — Par la Commission de la famille, de la population et de la santé publique :

Membres titulaires : MM. Descours-Desacres, Georges Portmann.

Membres suppléants : MM. Jean Fournier, Jean Lacaze.

7. — Par la Commission des finances :

Membres titulaires : MM. Alric, Armengaud, Coudé du Foresto.

Membres suppléants : MM. Auberger, Rogier.

8. — Par la Commission de la France d'Outre-Mer :

Membres titulaires : MM. Charles Brune, Quenum-Possy-Berry.

Membres suppléants : MM. Robert Aubé, Trellu.

9. — Par la Commission de la marine et des pêches :

Membre titulaire : M. Henri Cornat.

10. — Par la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme :

Membre titulaire : M. Mistral.

Membre suppléant : M. Suran.

11. — Par la Commission de la production industrielle :

Membres titulaires : MM. Auguste-François Billiemaz, Longchambon, Vanrullen.

Membres suppléants : MM. Nestor Calonne, Deguise, de Viltoutreys.

SOUS-COMMISSIONS LÉGALES

Sous-Commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles nationalisées et des sociétés d'économie mixte (article 70 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947, modifié par la loi n° 47-1213 du 3 juillet 1947).

Ont été désignés pour faire partie de cette Sous-Commission :

1. — Par la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales :

MM. Jacques Gadoin.
Alexis Jaubert.
Méric.
François Patenôtre.

2. — Par la Commission des finances :

MM. Alric.
Chapalain.
Coudé du Foresto.
Courrière.
Filippi.
Albert Lamarque.
Litaise.
Georges Marrane.
Pellenc.
Rogier.
Jean-Louis Tinaud.
Maurice Walker.

3. — Par la Commission de la marine et des pêches :

M. Jules Castellani.

4. — Par la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme :

MM. Cerneau.
Kalenzaga.
Soldani.

5. — Par la Commission de la production industrielle :

MM. Henri Cornat.
Longchambon.
Piales.
Vanrullen.

Sous-Commission chargée d'émettre un avis sur les taxes parafiscales et de péréquation (article 24 de la loi de finances pour l'exercice 1954, n° 53-1308 du 31 décembre 1953).

Ont été désignés par la Commission des finances pour faire partie de cette Sous-Commission :

MM. Alric.
Armengaud.
Auberger.
Courrière.
Jacques Debû-Bridel.
Litaise.
Longuet.
Georges Marrane.
Pellene.
Maurice Walker.

Sous-Commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits affectés à la défense nationale (article 71 de la loi n° 47-520 du 21 mars 1947 et article 11 de la loi n° 53-72 du 6 février 1953).

Ont été désignés pour faire partie de cette Sous-Commission :

1. — Par la Commission de la défense nationale : MM. Augarde, Julien Brunhes, de Maupeou, Pic, Edgard Pisani ;

2. — Par la Commission des finances : MM. Alric, Bousch, André Boutemy, Courrière, Maroselli ;

3. — Par la Commission de la France d'Outre-Mer : M. Mamadou M'Bodje.

Documents mis en distribution le Mardi 11 Octobre 1955.

- N° 476 (année 1955). — Proposition de résolution de M. Chochoy tendant à inviter le Gouvernement à compléter le décret relatif aux subventions en matière de travaux civils.
- N° 3. — Projet de loi portant autorisation des travaux de construction d'un pont à travée levante au Martrou, sur la Charente.
- N° 4. — Demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République.
- N° 5. — Demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République.
-
-

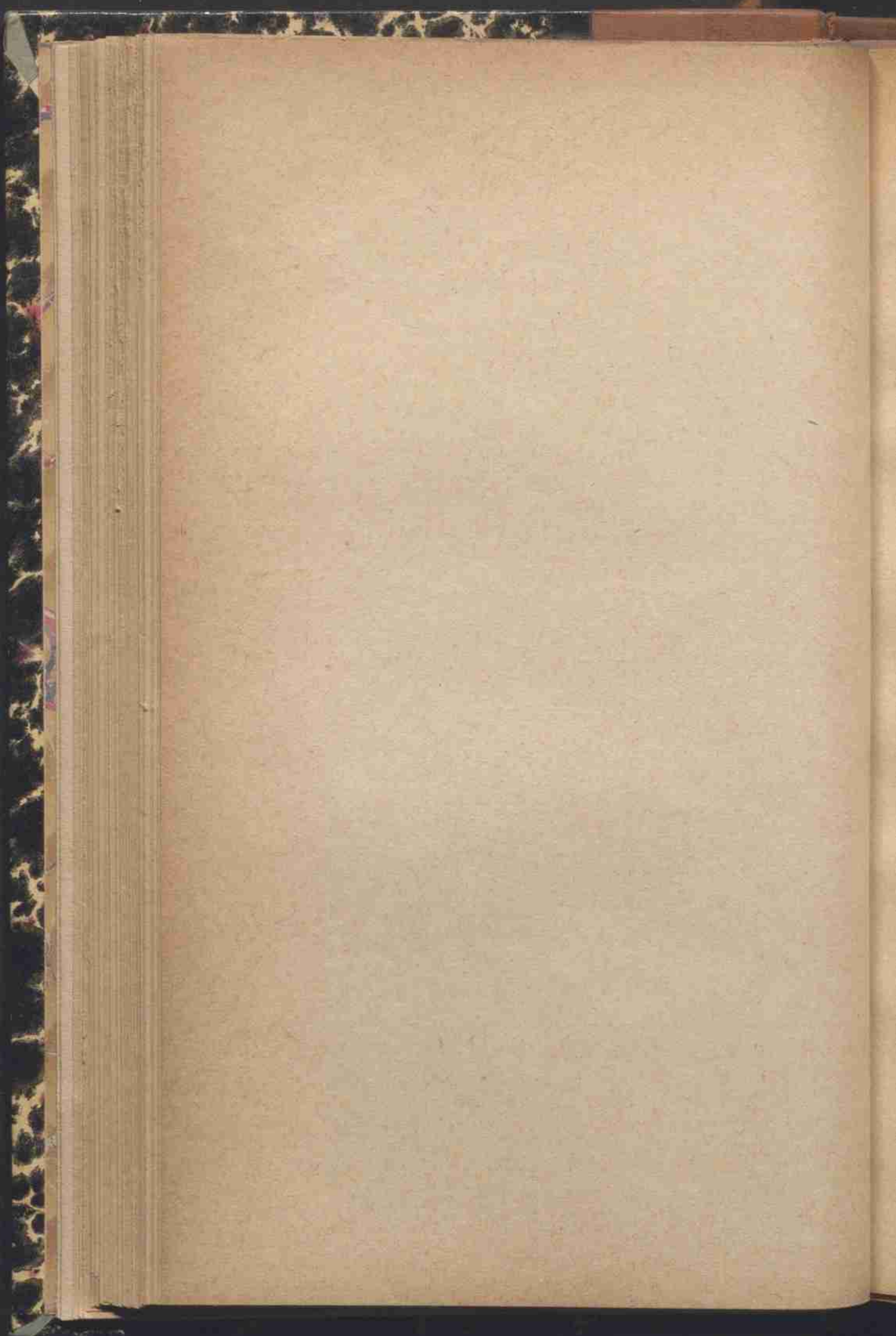
CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le mardi 11 octobre 1955, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 11 Octobre 1955.

COMMISSION des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à 14 h. 45, local n° 274.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 4

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 18 Octobre 1955.

A QUATORZE HEURES TRENTE

RÉUNION DANS LES BUREAUX

1. — Nomination d'une Commission de six membres chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République (n° 4, session de 1955-1956).
2. — Nomination d'une Commission de six membres chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République (n° 5, session de 1955-1956).

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination d'un membre du Conseil d'administration du Fonds commun de la Recherche scientifique et technique Outre-Mer.

2. — Nomination, par suite de vacance, d'un membre de l'Assemblée de l'Union Française.

(Application de l'article 10 de la loi du 27 octobre 1946, modifiée par les lois du 3 juillet 1952 et du 11 juin 1954 et de la résolution du 8 juillet 1952.)

3. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Primet demande à M. le Ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme s'il ne serait pas possible à la Société nationale des chemins de fer français d'organiser dans les principales gares de province un service de consigne-auto, en construisant des garages sur ses terrains ;

une telle réalisation est devenue nécessaire à la suite de la suppression d'un certain nombre de lignes secondaires ;

en effet, des usagers du rail de plus en plus nombreux viennent en voiture de divers points d'un même département à la gare principale et sont obligés de laisser leur véhicule, souvent plusieurs jours, en stationnement dans la cour de la gare (n° 615).

II. — M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il n'estime pas que la visite de personnalités étrangères, ignorant tout des problèmes du Maroc et des intérêts de la France, venant au nom d'une confédération internationale de syndicats, pourvues d'un mandat qui ne paraît nullement prévu par les statuts de cette confédération et cherchant à agir en chefs

politiques, fait plus de mal que de bien à l'avenir du Maroc et aux relations entre la France et certaine grande puissance occidentale dont chacun sait le soutien qu'elle apporte aux dirigeants de cette confédération (n° 617).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires marocaines et tunisiennes.)

III. — M. Philippe d'Argenlieu demande à M. le Ministre de l'Agriculture de préciser ses vues au sujet du chanvre, afin d'informer les producteurs de l'opportunité de continuer ou de cesser la culture de ce textile qui semble ne pas intéresser les pouvoirs publics ;

une position nette et motivée mettrait fin à une incertitude préjudiciable à l'économie générale comme à l'intérêt particulier des chanvriers, et qui ne peut raisonnablement se prolonger sans inconvénients graves (n° 627).

IV. — M. Fousson rappelle à M. le Ministre de la France d'Outre-Mer que l'arrêté n° 617 pris, sur instruction ministérielle précise, le 24 janvier 1955, par le Haut-Commissaire de l'Afrique Occidentale Française, pour fixer au stade usine le prix de l'arachide, est intervenu, alors que plus de la moitié de la récolte avait déjà été achetée aux producteurs, à des prix sensiblement équivalents ;

qu'une telle mesure prive en fait les intermédiaires acheteurs de leur commission normale inscrite au barème, aussi légitimement que les autres postes dudit barème intéressant les huiliers ;

qu'une telle mesure, qui met les intermédiaires acheteurs dans l'impossibilité de rembourser en totalité les avances consenties par leurs bailleurs traditionnels de fonds-huiliers et exportateurs, incite lesdits bailleurs de fonds à ne point accorder de nouveaux crédits de vivres et d'hivernage pour la prochaine campagne ;

et lui demande en conséquence :

1° quelles mesures il compte prendre pour limiter au maximum la perte subie par les intermédiaires acheteurs — Sénégalais, métropolitains, Lybano-Syriens — qui peut être évaluée à 300 millions de francs métropolitains ;

2° quelles mesures il compte prendre pour mettre à la disposition du Territoire du Sénégal, à titre de prêt, les sommes nécessaires et suffisantes pour nourrir — traditionnellement — les paysans sénégalais pendant l'hivernage, les budgets local et général étant manifestement dans l'impossibilité de faire l'effort correspondant, et les bailleurs de fonds normaux (maisons de commerce et intermédiaires) — à l'exception des huiliers locaux seuls bénéficiaires de l'opération — voyant leur trésorerie réduite, pour ne pas dire ruinée, par les conséquences de l'arrêté, inconsidéré, du 24 janvier 1955 (n° 634).

V. — M. Coudé du Foresto demande à M. le Ministre de l'Éducation nationale la raison pour laquelle un arrêté paru au B.O.S.P. du 9 avril 1955 et relatif à la normalisation des cahiers d'écolier semble avoir été préparé avec une telle discrétion qu'il place les industriels et commerçants dans une situation extrêmement difficile ;

il lui demande s'il n'est pas possible de retarder la date d'application et de modifier la teneur de l'arrêté (n° 635).

(Question transmise à M. le Secrétaire d'État aux Affaires économiques.)

4. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiée par le Conseil de la République, adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale dans sa 2^e lecture, relative aux appellations d'origine des fromages. (N^{os} 424, 625, année 1954 ; 93 et 375, année 1955. — M. Primet, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à créer un comité interprofessionnel des vins des Côtes-du-Rhône. (N^{os} 335, année 1955 et 32, session de 1955-1956. — M. Voyant, rapporteur de la Commission des boissons.)

6. — Discussion du projet de loi complétant les articles 110, 121 et 123 du décret du 29 juillet 1939 relatif à la famille et à la natalité françaises. (N^{os} 256, année 1955 et 31, session de 1955-1956. — M. Schwartz, rapporteur de la Commission de la justice et de la législation civile, criminelle et commerciale.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, complétant la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse par un article 39 *bis*. (N^{os} 332, année 1955 et 17, session de 1955-1956. — M. Mareilhac, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale ; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma. — M. Georges Maurice, rapporteur.)

8. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter les articles 815 et 832 du Code civil. (N^{os} 333, année 1955 et 33, session de 1955-1956. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

9. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, concernant la procédure des suppléments d'information. (N^{os} 349, année 1955 et 18, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

10. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, rendant applicable aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, la législation en vigueur dans la métropole en matière d'adoption et de légitimation adoptive. (N^{os} 367, année 1955 et 19, session de 1955-1956. — M. Kalb, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

11. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 483 du Code pénal. (N^{os} 402, année 1955 et 20, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

12. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, complétant le Code pénal par un article 454 *bis* en vue de réprimer la destruction de certains animaux par des épizooties provoquées. (N^{os} 407, année 1955 et 21, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

13. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser l'adjonction de prénoms ou la modification des prénoms figurant dans l'acte de naissance. (N^{os} 433, année 1955 et 34, session de 1955-1956. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

14. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à la création d'académies dans les Territoires d'Outre-Mer. (N^{os} 370, année 1955 et 29, session de 1955-1956. — M. Durand Réville, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

15. — Discussion des questions orales avec débat suivantes :

I. — M. Michel Debré a l'honneur de demander à M. le Président du Conseil quelle attitude il compte adopter en face de la décision prise par l'État associé du Cambodge de quitter l'Union française et des projets prêtés au Gouvernement du Sud Viet-Nam de rattacher sa monnaie à la monnaie américaine.

II. — M. Edmond Michelet a l'honneur de demander à M. le Secrétaire d'Etat chargé des Relations avec les Etats Associés s'il lui apparaît conforme à la lettre et à l'esprit des Accords de Genève que deux officiers de l'Armée française soient déférés à la justice du gouvernement du Sud Viet-Nam.

Commission générale.

Dans la liste des rapporteurs spéciaux de la Commission des finances,

Au lieu de :

MM.

Travaux publics, transports et tourisme :

III. — Aviation civile et commerciale..... Filippi

Dépenses civiles. — Budgets annexes.

Postes, télégraphes et téléphones..... Coudé du Foresto

Lire :

Aviation civile et commerciale..... Coudé du Foresto

Postes, télégraphes et téléphones..... Filippi

Commissions de coordination.

La Commission de coordination et de contrôle chargée de suivre l'exécution et l'application du Traité de Communauté européenne du charbon et de l'acier

a nommé :

Président : M. COUDÉ DU FORESTO.

Vice-Président : M. ARMENGAUD.

Secrétaire : M. VANRULLEN.

La Commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine

a nommé :

Président : M. Edmond MICHELET.

Vice-Présidents : MM. MOTAIS de NARBONNE,
BRIZARD.

Secrétaires : MM. MÉRIC,
Raymond SUSSET.

La Commission de coordination permanente de la Recherche scientifique et du Progrès technique

a nommé :

Président : M. LONGCHAMBON.

Vice-Présidents : MM. COUDÉ DU FORESTO,
ARMENGAUD.

Secrétaires : MM. Jean BERTAUD,
CHAZETTE.

Sous-Commissions légalées.

La Sous-Commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles nationalisées et des sociétés d'économie mixte

a nommé :

Président : M. LITAISE.

Vice-Présidents : MM. Albert LAMARQUE,
ALRIC.

Secrétaires : MM. François PATENOTRE,
MÉRIC.

La Sous-Commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits affectés à la défense nationale

a nommé :

Président : M. MAROSELLI.

Vice-Président : M. PIC.

Secrétaire : M. ALRIC.

La Sous-Commission chargée d'émettre un avis sur les taxes parafiscales et de péréquation

a nommé :

Président : M. Jacques DEBU-BRIDEL.

Vice-Président : M. LITAISE.

Rapporteur : M. ARMENGAUD.

Documents mis en distribution le Mardi 18 Octobre 1955.

N° 536 (année 1955). — Proposition de résolution de M. François Schleiter tendant à inviter le Gouvernement à procéder à la mise à jour des promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur pour faits de guerre.

N° 552 (année 1955). — Proposition de loi de Mme Marcelle Devaud tendant à modifier les articles 1421, 1422 et 1443 du Code civil.

N° 6. — Proposition de résolution de M. Maurice Walker relative à l'aromatization artificielle de la margarine.

- N° 7. — Proposition de résolution de M. Symphor tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux sinistrés de la Martinique.
- N° 8. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale en 3^e lecture, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de la Présidence du Conseil (Secrétariat général permanent de la Défense nationale) pour l'exercice 1955.
- N° 9. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux conditions de restitution aux agriculteurs expropriés des terrains militaires désaffectés.
- N° 10. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre obligatoire l'assurance des chasseurs.
- N° 11. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre obligatoire la compétence des conseils de prud'hommes pour connaître des différends intéressant les employés du commerce et de l'industrie.
- N° 12. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à préciser la situation juridique des sous-agents d'assurances.
- N° 13. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à étendre le bénéfice des pensions d'invalidité aux veuves de la guerre 1914-1918 ayant acquis la nationalité française par voie de mariage avec des Alsaciens ou des Lorrains.
- N° 15. — Proposition de résolution de M. Alex Roubert tendant à modifier l'article 18 du Règlement.
- N° 16. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à préciser les organisations habilitées à discuter les conventions collectives de travail.

*N^o 17. — Rapport de M. Marcihaey sur le projet de loi complétant la loi sur la liberté de la presse par un article 39 *bis*.

*N^o 18. — Rapport de M. Gaston Charlet sur la proposition de loi concernant la procédure des suppléments d'information.

N^o 19. — Rapport de M. Kalb sur le projet de loi rendant applicable aux départements d'Outre-Mer la législation en matière d'adoption et de légitimation adoptive.

N^o 20. — Rapport de M. Gaston Charlet sur le projet de loi tendant à compléter l'article 483 du Code pénal.

N^o 21. — Rapport de M. Gaston Charlet sur le projet de loi complétant le Code pénal par un article 454 *bis*.

N^o 22. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'introduction dans les départements d'Outre-Mer des dispositions de l'ordonnance relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien des mineurs délinquants.

N^o 23. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, complétant l'article 7 de l'ordonnance portant Code de la nationalité française.

N^o 24. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser l'engagement de dépenses en vue de l'organisation de la Section française à l'Exposition universelle de Bruxelles.

N^o 25. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant à l'Algérie certaines dispositions des lois relatives au développement des dépenses d'investissement (réparation des dommages de guerre).

N^o 26. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant extension à l'Algérie de diverses dispositions législatives.

N° 27. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser la ratification de la Convention relative à l'exploitation de navires météorologiques dans l'Atlantique-Nord.

N° 28. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 9 de la loi portant statut de la coopération.

N° 29. — Rapport de M. Durand-Réville, sur la proposition de loi tendant à la création d'académies dans les Territoires d'Outre-Mer.

N° 31. — Rapport de M. Schwartz sur le projet de loi complétant les articles 119, 121 et 123 du décret relatif à la famille et à la natalité françaises.

*N° 32. — Rapport de M. Voyant sur la proposition de loi tendant à créer un comité interprofessionnel des vins des Côtes-du-Rhône.

*N° 33. — Rapport de M. Jozeau-Marigné sur la proposition de loi tendant à compléter les articles 815 et 832 du Code civil.

*N° 34. — Rapport de M. Jozeau-Marigné sur la proposition de loi tendant à autoriser la modification des prénoms figurant dans l'acte de naissance.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 17 octobre 1955.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 20 octobre 1955, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 18 Octobre 1955.

1^{er} BUREAU, à 14 h. 30, local n° 215.

2^e BUREAU, à 14 h. 30, local n° 201.

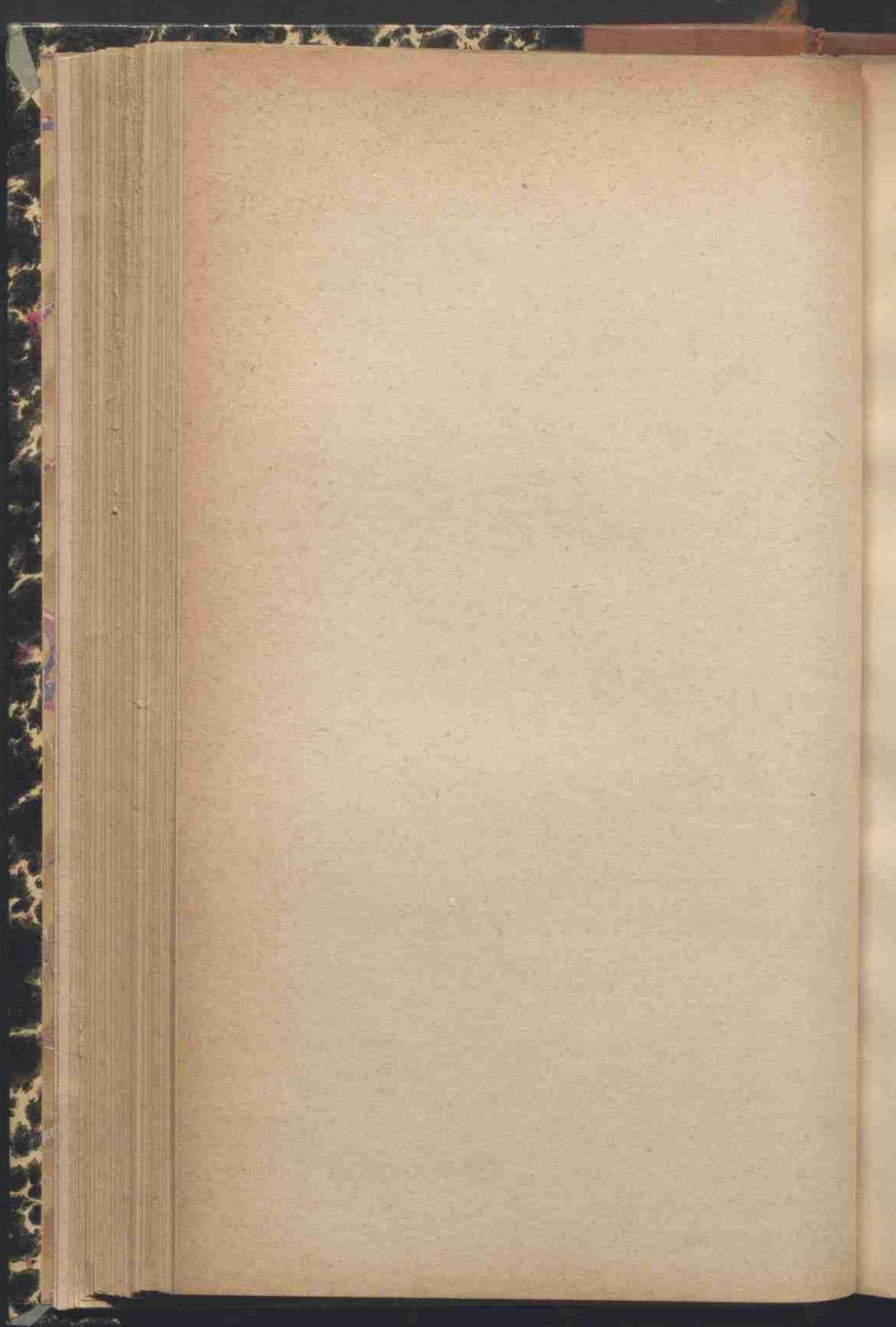
3^e BUREAU, à 14 h. 30, local n° 207.

4^e BUREAU, à 14 h. 30, local n° 202.

5^e BUREAU, à 14 h. 30, local n° 217.

6^e BUREAU, à 14 h. 30, local n° 221.

COMMISSION de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine, à 10 h. 45, local n° 201.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 5

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 20 Octobre 1955.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande formulée par la Commission des finances tendant à obtenir les pouvoirs d'enquête prévus par l'article 9 de la loi n° 50-10 du 6 janvier 1950 pour effectuer une enquête sur les conditions de gestion financière de la Compagnie française du Gabon et de la Compagnie française du Cameroun.

2. — Discussion des questions orales avec débat suivantes :

1. — M. Michel Debré a l'honneur de demander à M. le Président du Conseil quelle attitude il compte adopter en face de la décision prise par l'État associé du Cambodge de quitter l'Union française et des projets prêtés au Gouvernement du Sud Viet-Nam de rattacher sa monnaie à la monnaie américaine.

II. — M. Edmond Michelet a l'honneur de demander à M. le Secrétaire d'Etat chargé des Relations avec les Etats Associés, s'il lui apparaît conforme à la lettre et à l'esprit des accords de Genève que deux officiers de l'armée française soient déférés à la justice du gouvernement du Sud Viet-Nam.

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale portant ratification de la « Convention pour l'adoption d'un système uniforme de jaugeage des navires », conclue à Oslo le 10 juin 1947. (N^{os} 452, année 1955 et 37, session de 1955-1956. — M. Schiaffino, rapporteur de la Commission de la marine et des pêches.)

4. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiée par le Conseil de la République, adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale dans sa 2^e lecture, tendant à assurer le fonctionnement de la Caisse nationale des Lettres. (N^{os} 410, 534, 621, année 1954 ; 385, année 1955, et 35, session de 1955-1956. — M. Lamousse, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

Commission de six membres chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République (n^o 4, session de 1955-1956).

(Nommée le 18 octobre 1955.)

1^{er} Bureau : Mme Marcelle DEVAUD.

2^e Bureau : M. PRIMET.

3^e Bureau : M. HOUDET.

4^e Bureau : M. SCHWARTZ.

5^e Bureau : M. MONICHON.

6^e Bureau : M. JOZEAU-MARIGNÉ.

Commission de six membres chargés d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République (n° 5, session de 1955-1956).

(Nommée le 18 octobre 1955.)

1^{er} Bureau : M. Yves ESTÈVE.

2^e Bureau : M. PRIMET.

3^e Bureau : M. NAMY.

4^e Bureau : M. Michel DEBRÉ.

5^e Bureau : M. Georges MAURICE.

6^e Bureau : M. CHAPALAIN.

Nomination d'un membre de l'Assemblée de l'Union Française.

Dans sa séance du 18 octobre 1955, le Conseil de la République, en application de l'article 10 de la loi du 27 octobre 1946, modifié par les lois du 3 juillet 1952 et du 11 juin 1954, a nommé :

Mme Suzanne SCHREIBER-CRÉMIEUX, membre de l'Assemblée de l'Union Française, au titre du groupe de la Gauche Démocratique et du Rassemblement des Gauches Républicaines, en remplacement de M. Vincent DELPUECH, élu Sénateur.

Commissions générales.

Dans sa séance du mardi 18 octobre 1955, le Conseil de la République a nommé :

M. de BARDONNÈCHE, membre suppléant de la Commission de la production industrielle, en remplacement de M. Émile Roux, démissionnaire ;

M. Émile ROUX, membre suppléant de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, en remplacement de M. de Bardonnèche, démissionnaire.

Organismes extraparlimentaires.

Dans sa séance du mardi 18 octobre 1955, le Conseil de la République a nommé :

1^o M. Marcel LEMAIRE, membre du Comité de contrôle du Fonds d'encouragement à la production textile ;

2^o M. Mamadou DIA, membre du Conseil d'administration du Fonds commun de la recherche scientifique et technique outre-mer.

ERRATUM

Au rapport (n° 35, session de 1955-1956), de M. LAMOUSSE, sur la proposition de loi ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, MODIFIÉE PAR LE CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE ADOPTÉE AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE DANS SA 2^e LECTURE, tendant à assurer le fonctionnement de la Caisse nationale des Lettres.

1^o Page 8, rétablir ainsi le début de l'art. 5 bis :

« I. — L'article 5 de la loi... »

2^o Page 9, ajouter à la fin de l'art. 5 bis le paragraphe suivant :

« II. — La loi n° 46-2196 du 11 octobre 1946 est complétée par un article 8 bis ainsi rédigé :

« Les écrivains seront affiliés au régime général de la Sécurité sociale dans des conditions qui seront déterminées par un règlement d'administration publique.

« Les obligations de l'employeur à l'égard de la Sécurité sociale, en ce qui concerne les écrivains, sont assumées par la Caisse nationale des Lettres. Cette dernière perçoit des écrivains une cotisation forfaitaire dont le montant sera fixé par le Ministre du Travail. »

3^o Page 9, supprimer l'art. 5 quater (nouveau).

Documents mis en distribution le Jeudi 20 Octobre 1955.

- N° 14. — Proposition de résolution de M. Ernest Pezet demandant l'institution de « télégrammes de luxe ».
- N° 30. — Avis de M. Schwartz sur le projet de loi sur la responsabilité du transporteur au cas de transport aérien.
- N° 35. — Rapport de M. Lamousse sur la proposition de loi adoptée en 2^e lecture par l'Assemblée Nationale, tendant à assurer le fonctionnement de la Caisse nationale des Lettres.
- N° 36. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ratification de décrets modifiant certains tarifs douaniers.
- *N° 37. — Rapport de M. Schiaffino sur le projet de loi portant ratification de la « Convention pour l'adoption d'un système uniforme de jaugeage des navires ».

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 19 octobre 1955.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 20 octobre 1955 à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 20 Octobre 1955.

COMMISSION de comptabilité, à 9 heures, local n° 269.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 201.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à 9 h. 30, local n° 202.

COMMISSION de la reconstruction et des dommages de guerre, à 16 heures, local n° 213.

COMMISSION « 2^e plan de modernisation et d'équipement », à 11 h. 30, local n° 274.

COMMISSION d'examen d'une demande en autorisation de poursuites (n° 5), à 16 heures, local n° 207.

COMMISSION de la recherche scientifique, à 15 heures, local n° 217.

THE HISTORY OF THE

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 6

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 25 Octobre 1955.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par la Commission de la marine et des pêches, sur l'activité actuelle de certains ports de pêche du littoral atlantique et de la Manche.

2. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

1. — M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il n'estime pas que la visite de personnalités étrangères, ignorant tout des problèmes du Maroc et des intérêts de la France, venant au nom d'une confédération internationale de syndicats, pourvues d'un mandat qui ne paraît nullement prévu

par les statuts de cette confédération et cherchant à agir en chefs politiques, fait plus de mal que de bien à l'avenir du Maroc et aux relations entre la France et certaine grande puissance occidentale dont chacun sait le soutien qu'elle apporte aux dirigeants de cette confédération (n° 617).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires marocaines et tunisiennes.)

II. — M. Edmond Michelet attire l'attention de M. le Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre sur la situation particulièrement digne d'intérêt dans laquelle se trouvent de nombreux déportés résistants qui ont déposé une demande de pension, ont été visités par le médecin de la commission de réforme et souvent par les surexperts, savent pertinemment que la pension leur est accordée, et en attendent depuis deux et trois ans la notification ;

il voudrait savoir quelle est la raison des lenteurs administratives qui retardent cette notification et désirerait connaître également le nombre de dossiers ainsi en souffrance (n° 636).

III. — M. Henri Barré demande à M. le Ministre de l'Education nationale quelle est la conception de son Département ministériel relative à l'organisation de l'enseignement de l'archéologie pré-historique et s'il ne pense pas que s'impose la création d'un poste de cet enseignement supérieur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris pour la rentrée d'octobre 1955 (n° 643).

IV. — M. Chochoy rappelle à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques la situation particulièrement injuste qui est faite, au sein du personnel des administrations financières et notamment de l'enregistrement, des domaines et des hypothèques, aux anciens commis titulaires issus de concours nationaux et compris dans le cadre actuel des agents de constatation ;

lui signale que cette injustice est d'autant plus grave qu'elle lèse depuis plusieurs années des agents dont les mérites ont été reconnus lors des concours subis et consacrés dans l'exercice de leurs fonctions ;

et lui demande, en conséquence, de lui faire connaître quelles sont ses intentions à l'égard de ces agents (n° 644).

V. — M. Léo Hamon demande à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population, quelles mesures il compte prendre au moment où le décret du 20 mai 1955 supprime le financement définitif de l'allocation logement par le prélèvement sur le fonds national d'amélioration de l'habitat, qu'avait institué la loi du 1^{er} septembre 1948 — pour réserver au financement et à l'amélioration des prestations prévues par la loi du 22 août 1946, l'ensemble des ressources actuelles des caisses d'allocations familiales (n^o 648).

3. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiée par le Conseil de la République, adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale dans sa 2^e lecture, tendant à assurer le fonctionnement de la Caisse nationale des Lettres. (N^{os} 410, 534, 621, année 1954 ; 385, année 1955, et 35, session de 1955-1956. — M. Lamousse, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs ; et n^o session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Jacques Debû-Bridel, rapporteur).

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier l'ordonnance n^o 45-1484 du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique. (N^{os} 397, année 1955, et 50, session de 1955-1956. — M. Louis Gros, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à l'institution de réserves communales de chasse. (N^{os} 348, année 1955, et 43, session de 1955-1956. — M. de Pontbriand, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, interdisant la fabrication de vins mousseux autres que la « Clairette de Die » à l'intérieur de l'aire délimitée ayant droit à cette appellation d'origine contrôlée. (N^{os} 347, année 1955, et 51, session de 1955-1956. — M. Péridier, rapporteur de la Commission des boissons.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant l'industrie des assurances. (N^{os} 396, année 1955, et 49, session de 1955-1956. — M. Louis Gros, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

ERRATA

Au rapport (n^o 50), de M. Louis GROS, sur la proposition de loi, ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, tendant à modifier l'ordonnance n^o 45-1484 du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique.

1^o Page 11, texte proposé par la Commission pour l'article 10 (nouveau), 2^e ligne, et page 17, article 10 (nouveau), première ligne :

Au lieu de :

« ... art. 24-11 ... »,

Lire :

« ... art. 24-II ... ».

2^o Page 12, texte proposé par la Commission pour l'article 11 (nouveau), et page 18, article 12 (nouveau) :

Rétablir ainsi le 2^e alinéa :

« Les conditions dans lesquelles le bénéfice de la transaction prévue aux articles 4 et 4 bis ci dessus peut être accordée sont fixées par arrêté gubernatorial. »

La Commission de six membres chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République (N^o 5, session de 1955-1956)

a nommé :

Président : M. Georges MAURICE.

Secrétaire-Rapporteur : M. CHAPALAIN.

Documents mis en distribution le Mardi 25 Octobre 1955.

- N^o 39. — Rapport de M. Augarde sur le projet de loi tendant à autoriser la ratification de la Convention d'établissement entre la France et la République de Saint-Marin.
- N^o 40. — Rapport de M. Chazette sur le projet de loi tendant à autoriser la ratification de la Convention d'établissement entre la France et le Panama.
- N^o 41. — Proposition de résolution de M. Rabouin tendant au dépôt d'un projet de loi modifiant l'article 1368 du Code général des impôts.
- *N^o 43. — Rapport de M. de Pontbriand sur la proposition de loi tendant à l'institution de réserves communales de chasse.
- N^o 46. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant la ratification de l'Accord sur l'établissement d'une Union européenne de paiements.
- N^o 47. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, complétant l'ordonnance instituant une Haute-Cour de justice.
- *N^o 49. — Rapport de M. Louis Gros sur le projet de loi relatif à la procédure de codification des textes concernant l'industrie des assurances.

*N° 50. — Rapport de M. Louis Gros sur la proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance relative à la répression des infractions à la législation économique.

*N° 51. — Rapport de M. Périquier sur la proposition de loi interdisant la fabrication de vins mousseux autres que la « Clairette de Die » à l'intérieur de l'aire délimitée ayant droit à cette appellation d'origine contrôlée.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 24 octobre 1955.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 27 octobre 1955, 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 25 Octobre 1955.

COMMISSION chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites (n° 4), à 16 heures, local n° 207.

COMMISSION de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine, à 10 h. 30, local n° 201.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 17 heures, local n° 221.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
1900

1000

1000

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 7

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 27 Octobre 1955.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention d'établissement entre la France et le Panama, signée le 10 juillet 1953 à Panama. (N^{os} 462, année 1955, et 40, session de 1955-1956. — M. Chazette, rapporteur de la Commission des affaires étrangères.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention d'établissement entre la France et la République de Saint-Marin, signée à Paris le 15 janvier 1954. (N^{os} 463, année 1955, et 39, session de 1955-1956. — M. Augarde, rapporteur de la Commission des affaires étrangères.)

3. — Discussion du projet de loi sur la responsabilité du transporteur au cas de transport aérien. (N^{os} 163 et 406, année 1955. — M. Julien Brunhes, rapporteur de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme ; et n^o 30, session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Schwartz, rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi modifiant l'article 54 de la loi du 23 juillet 1947 relative à l'organisation et à la procédure de la Cour de Cassation. (N^{os} 46, année 1955, et 56, session de 1955-1956. — M. Marilhaey, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

5. — Discussion du projet de loi modifiant les articles 25, 30 et 35 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. (N^{os} 427, année 1955, et 55, session de 1955-1956. — M. Marilhaey, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier les articles 3 et 27 du décret n^o 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. (N^{os} 307, année 1955, et 65, session de 1955-1956. — M. Motais de Narbonne, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

7. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à insérer dans le décret n° 53 1186 du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance, un article 40 *bis* relatif aux taux de la majoration spéciale ou de l'allocation de compensation accordée aux grands infirmes. (Nos 398, année 1955, et 45, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Delabie, rapporteur de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique.)

8. — Discussion de la proposition de résolution de M. Durand-Réville tendant à inviter le Gouvernement à envisager le remplacement, pour les Administrateurs de la France d'Outre-Mer chefs de circonscription administrative, du régime actuel des congés de longue durée par un régime de congés annuels. (Nos 481, année 1955, et 48, session de 1955-1956. — M. Durand-Réville, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

La Commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République (n° 4, session de 1955-1956), (nommée le 18 octobre 1955),

a nommé :

Président : M. HOUDET.

Secrétaire-Rapporteur : M. SCHWARTZ.

ERRATA

Au rapport (n° 406, année 1955), de M. Julien BRUNHES, sur le projet de loi sur la responsabilité du transporteur au cas de transport aérien.

1° Page 9, rédiger comme suit l'article 10 :

« Art. 10.

« A quelque titre qu'elle soit intentée et quelle que soit la personne qui l'exerce, aucune action en réparation des dommages visés à l'article 3 autre que celle prévue par les dispositions qui précèdent n'est recevable à l'égard du transporteur. »

2° Page 10, rédiger comme suit le 3^e alinéa de l'article 13 :

« — les articles 41, 42, 43 et 48 du décret du 19 janvier 1956 réglementant la navigation aérienne en Algérie ; ».

Documents mis en distribution le Jeudi 27 Octobre 1955.

N° 42. — Rapport de M. Abel-Durand sur la proposition de loi tendant à assurer la liberté syndicale.

*N° 45. — Rapport de Mme Marcelle Delabie sur la proposition de loi tendant à insérer dans le décret portant réforme des lois d'assistance un article 40 bis relatif aux taux de la majoration spéciale ou de l'allocation accordée aux grands infirmes.

*N° 48. — Rapport de M. Durand-Réville sur la proposition de résolution relative au régime des congés des Administrateurs de la France d'Outre-Mer chefs de circonscription administrative.

N° 55. — Rapport de M. Marilhac sur le projet de loi modifiant les articles 25, 30 et 35 de la loi sur la liberté de la presse.

N° 56. — Rapport de M. Marilhac sur le projet de loi modifiant l'article 54 de la loi relative à l'organisation et à la procédure de la Cour de Cassation.

N° 65. — Rapport de M. Motais de Narbonne sur la proposition de loi tendant à modifier les articles 3 et 27 du décret réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 26 octobre 1955.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 27 octobre 1955, 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 27 Octobre 1955.

COMMISSION des boissons, à 11 heures, local n° 214.

COMMISSION de comptabilité, à 9 heures, local n° 269.

COMMISSION de la défense nationale, à 11 heures, local n° 221.

COMMISSION d'enquête « Paquebot *Flandres* », à 15 h. 30, local n° 215.

COMMISSION des finances, à 10 heures, local de la Commission.

COMMISSION des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression) à 11 heures, local n° 217.

COMMISSION de la presse, de la radio et du cinéma, à 10 h. 30, local n° 201.

local

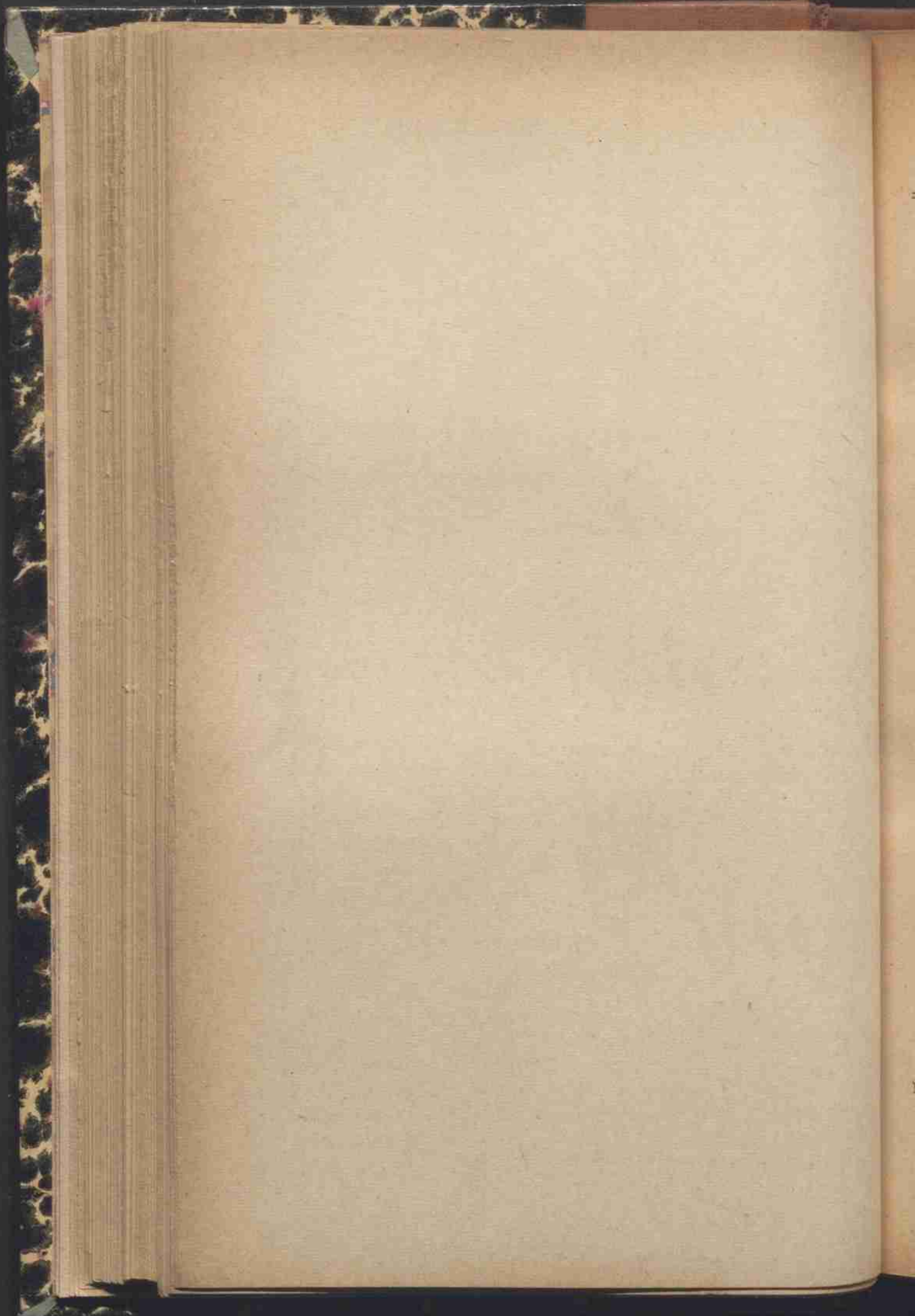
30,

ais-

et

17.

à



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 8

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 8 Novembre 1955.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — Question de M. Denvers à M. le Ministre de la Marine marchande (n° 637).

(La Présidence a été informée du retrait de cette question par son auteur.)

II. — M. Jacques Debû-Bridel rappelle à M. le Ministre des Affaires étrangères que l'article III de l'Accord de coopération économique signé par la France et les Etats-Unis le 28 juin 1948 prévoit une procédure de consultation entre les deux Gouvernements au sujet des projets d'investissements en France de bailleurs de fonds américains auxquels la garantie du Gouvernement américain serait accordée en vertu de la section III de la loi américaine de coopération économique de 1948 ;

que, par la suite, les dispositions générales de l'article III ont été précisées dans deux lettres échangées par les deux Gouvernements les 9 et 22 juillet 1952 ;

et demande comment il se fait que cet échange de lettres n'ait jamais été publié (n° 642).

III. — M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il entend orienter la politique européenne de la France dans le sens de la supranationalité, c'est-à-dire dans le cadre de la petite Europe, ou au contraire dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale (n° 646).

IV. — M. Léo Hamon demande à M. le Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui faire connaître :

1° les dispositions qui ont été prises par la représentation française auprès du Gouvernement vietnamien :

a) pour protester contre les attaques injustes et injurieuses dont divers agents des services français ont été récemment l'objet de la part de la presse vietnamienne ;

b) pour exiger la libération des citoyens français récemment arrêtés de façon arbitraire ;

c) pour exiger une protection efficace des citoyens français contre les attentats dont ils sont l'objet ;

2° quelles dispositions ont, en fait, été prises sur l'initiative du Gouvernement vietnamien et de la représentation française pour garantir et protéger, sur le territoire du Sud-Viet-Nam et dans le cadre de la législation intérieure de ce pays, la vie, les droits et les biens des citoyens français contre les attentats et les atteintes de tous ordres aux libertés essentielles (n° 645).

V. — M. Léo Hamon demande à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population, quelles mesures il compte prendre au moment où le décret du 20 mai 1955 supprime le financement définitif de l'allocation logement par le prélèvement sur le fonds national d'amélioration de l'habitat, qu'avait institué la loi du 1^{er} septembre 1948 — pour réserver au financement et à l'amélioration des prestations prévues par la loi du 22 août 1946, l'ensemble des ressources actuelles des caisses d'allocations familiales (n° 648).

2. — Nomination de trois membres du Comité constitutionnel, en application de l'article 91 de la Constitution.

3. — Discussion des conclusions du rapport de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République. (N^{os} 4 et 71, session de 1955-1956. — M. Schwartz, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à empêcher certains abus dans le régime des retraites du personnel des entreprises. (N^{os} 239, année 1955, et 88, session de 1955-1956. — M. de Chevigny, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à assurer la liberté syndicale et la protection du droit syndical. (N^{os} 334, année 1955, et 42, session de 1955-1956. — M. Abel-Durand, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale; et n^o 86, session de 1955-1956, avis de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma. — M. Jacques Debû-Bridel, rapporteur; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

6. — Discussion du projet de loi portant autorisation et déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'un pont à travée levante, en remplacement du pont à transbordeur du Mar-

trou qui donne passage à la route nationale n° 733 sur la Charente et d'aménagement des accès au nouvel ouvrage. (Nos 3 et 72, session de 1955-1956. — M. Sauvêtre, rapporteur de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.)

7. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Bordeneuve demande à M. le Ministre de l'Education nationale :

1° quelles mesures ont été prises pour assurer la rentrée scolaire d'octobre 1955 dans les différents ordres d'enseignement : primaire, secondaire, technique, supérieur ;

2° quelle est l'étendue exacte du retard apporté dans la réalisation du plan quinquennal prévu par la loi-programme du 7 février 1953 (n° 53-80) et quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour porter remède dans les plus courts délais à cette regrettable situation ;

3° appelant son attention sur le nombre considérable d'élèves qui, dès 1957 et 1958, vont se présenter aux portes de nos établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement technique, quelles dispositions ont été prises pour recevoir ces élèves et leur assurer les maîtres indispensables.

Commission générale.

Dans sa séance du jeudi 27 octobre 1955, le Conseil de la République a nommé :

M. RIVIÉREZ, membre suppléant de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, en remplacement de M. François Schleiter, démissionnaire.

Modifications aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

I. — *Groupe socialiste.*

Supprimer la rubrique :

(Rattaché administrativement aux termes de l'article 16
du Règlement)
(1 membre)

M. Fodé Mamadou Touré.

II. — *Groupe de la Gauche Démocratique et du Rassemblement
des Gauches Républicaines.*

(74 membres au lieu de 73)

Ajouter le nom de M. Fodé Mamadou TOURÉ.

Documents mis en distribution le Mardi 8 Novembre 1955.

N° 52. — Proposition de résolution de M. Rabouin demandant
une promotion exceptionnelle dans l'Ordre de la Légion
d'honneur pour les anciens combattants à l'occasion du
40^e anniversaire de la bataille de Verdun.

N° 53. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale
en 3^e lecture, relative à la réorganisation municipale en
A. O. F., en A. E. F., au Togo, au Cameroun et à Mada-
gascar.

- N° 59. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, relative à la location-gérance des fonds de commerce et des établissements artisanaux.
- *N° 60. — Rapport de M. de Montalembert en vue de présenter les candidatures pour les 3 sièges du Comité constitutionnel à la ratification du Conseil de la République.
- N° 61. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, tendant à modifier le titre de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 (travailleurs déportés).
- N° 62. — Proposition de résolution de M. de Montullé demandant la modification de l'article 770 du Code général des Impôts, relatif aux droits de mutation.
- N° 63. — Rapport de M. Mahdi Abdallah sur le projet de loi créant un poste de juge et un poste de greffier au tribunal de 1^{re} instance de Bône.
- N° 64. — Rapport de M. Gaston Charlet sur le projet de loi relatif à l'enfance délinquante en Tunisie.
- N° 66. — Proposition de loi de M. Longuet tendant à assurer la protection de l'appellation « tapioca ».
- N° 69. — Proposition de résolution de M. Naveau demandant l'abrogation du décret relatif à la répartition des dépenses d'assistance.
- N° 70. — Rapport de M. Michel Debré sur la proposition de résolution tendant à modifier l'article 18 du Règlement.
- *N° 71. — Rapport de M. Schwartz sur une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République.
- *N° 72. — Rapport de M. Sauvêtre sur le projet de loi portant autorisation des travaux de construction d'un pont à travée levante en remplacement du pont à transbordeur du Martrou.

- N° 74. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au transfert des corps de certaines victimes civiles de la guerre décédées en Indochine.
- N° 75. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant certaines dispositions relatives aux maladies professionnelles.
- N° 76. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 35 de la loi du 3 avril 1955 relatif au droit à pension des veuves remariées.
- N° 77. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, en 2^e lecture, tendant à compléter les articles 162, 194 et 367 du Code d'instruction criminelle et 55 du Code pénal.
- N° 79. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 840 du Code rural relatif aux motifs de non-renouvellement des baux ruraux.
- N° 80. — Proposition de loi de M. Jean-Louis Tinaud, tendant à diminuer le nombre des membres des Assemblées.
- N° 81. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au renouvellement de l'Assemblée Nationale.
- N° 82. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à faciliter l'établissement des jeunes des professions libérales.
- N° 83. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux personnes soumises au versement de la double cotisation d'allocation de vieillesse.

N° 85. — Proposition de loi de M. Bordeneuve portant réforme électorale et rétablissement du scrutin majoritaire d'arrondissement.

N° 86. — Avis de M. Jacques Debû-Bridel sur la proposition de loi tendant à assurer la liberté syndicale.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 7 novembre 1955.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 10 novembre 1955, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 8 Novembre 1955.

COMMISSION de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine, à 10 heures, local n° 201.

COMMISSION chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites (n° 5), à 17 heures, local n° 207.

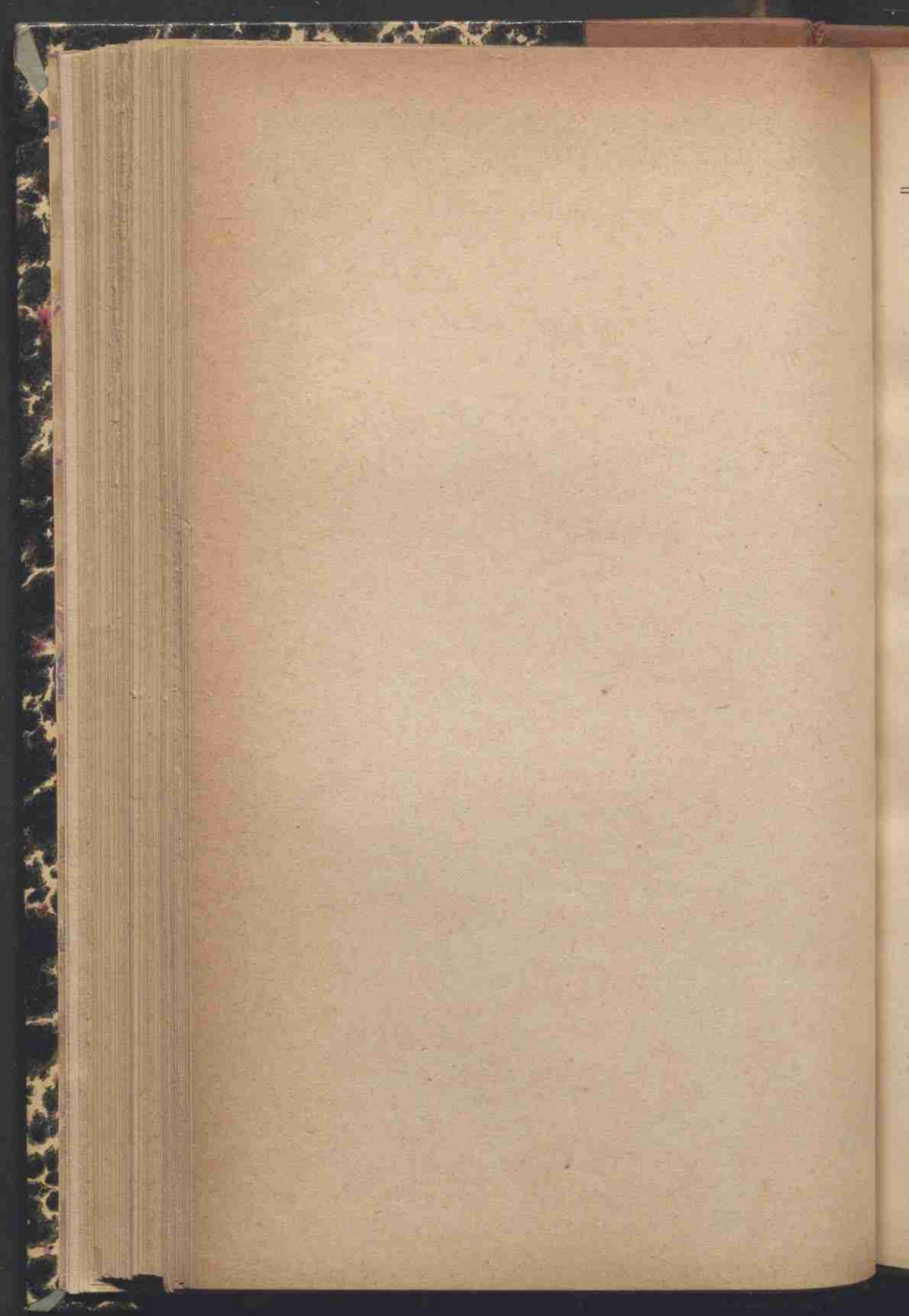
COMMISSION de la défense nationale, à 14 h. 30, local n° 217.

COMMISSION de la famille, de la population et de la santé publique, à 10 h. 30, local n° 207.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 14 h. 15, local n° 202.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 10 heures et 15 h. 30, local n° 221.

COMMISSION du travail et de la sécurité sociale, à 14 h. 15, local n° 213.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 9

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 10 Novembre 1955.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi créant un poste de juge et un poste de greffier au Tribunal de 1^{re} instance de Bône. (Nos 327, année 1955, et 63, session de 1955-1956. — M. Mahdi Abdallah, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'enfance délinquante en Tunisie. (Nos 415, année 1955, et 64, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, complétant l'ordonnance du 18 novembre 1944 instituant une Haute Cour de Justice. (Nos 47 et 99, session de 1955-1956. — M. Marcel Molle, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

4. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, modifié par le Conseil de la République, adopté avec modifications par l'Assemblée Nationale dans sa 2^e lecture, portant organisation générale de la défense nationale. (Nos 350, 417, 431 ; 524, année 1955 et 98, session de 1955-1956. — M. Edgard Pisani, rapporteur de la Commission de la défense nationale ; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission de la France d'Outre-Mer. — M. , rapporteur.)

Comité constitutionnel.

Dans sa séance du 8 novembre 1955, le Conseil de la République a nommé :

MM. Jacques DONNEDIEU de VABRES, Maurice DELÉPINE et Léon JULLIOT de la MORANDIÈRE, membres du Comité constitutionnel.

Commission générale.

Dans sa séance du 8 novembre 1955, le Conseil de la République a nommé :

M. CUIF, membre suppléant de la Commission de l'agriculture, en remplacement de M. Henri Cordier, démissionnaire.

Commission extraparlamentaire.

Dans sa séance du 8 novembre 1955, le Conseil de la République a nommé :

MM. HOEFFEL et MATHEY, membres de la Commission plénière de la Caisse nationale de crédit agricole.

ERRATUM

A la proposition de loi (n° 66) de M. Paul LONGUET, tendant à assurer la protection de l'appellation « tapioca ».

Après le nom de M. Paul LONGUET, premier signataire, ajouter les noms de : MM. AJAVON, Jules CASTELLANI, Ralijaona LAINGO, RAMAMPY, ZAFIMAHOVA et ZÉLE.

Documents mis en distribution le Jeudi 10 Novembre 1955.

N° 67. — Proposition de résolution de M. Yves Estève relative aux indemnités accordées à certains élus locaux.

N° 68. — Proposition de résolution de M. Rabouin demandant le dépôt d'un projet de loi portant création d'une Caisse nationale des calamités agricoles.

N° 84. — Proposition de résolution de M. Edgar Tailhades demandant une aide pour les sinistrés de Nîmes et de Castelsargues, victimes d'un ouragan.

N° 87. — Proposition de loi de M. Gaston Charlet tendant à la réparation des préjudices de carrière subis par certains magistrats.

N° 99. — Rapport de M. Marcel Molle sur le projet de loi complétant l'ordonnance instituant une Haute Cour de Justice.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 10 novembre 1955, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 10 Novembre 1955.

COMMISSION des boissons, à 11 heures, local n° 214.

COMMISSION d'enquête « Société industrielle du Cotentin »
à 9 h. 30, local 215.

COMMISSION des finances, à 10 heures, local de la Commission.

COMMISSION de la France d'Outre-Mer, à 16 heures, local
n° 215.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression), à 10 h. 30, local n° 217.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local
n° 274.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 10

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 15 Novembre 1955.

A NEUF HEURES TRENTE

PREMIÈRE SÉANCE PUBLIQUE

Discussion éventuelle, en deuxième lecture, du projet de loi
relatif au renouvellement de l'Assemblée Nationale.

A QUINZE HEURES

DEUXIÈME SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Jacques Debû-Bridel rappelle à M. le Ministre des Affaires étrangères que l'article III de l'Accord de coopération économique signé par la France et les Etats-Unis le 28 juin 1948 prévoit une procédure de consultation entre les deux Gouvernements au sujet des projets d'investissements en France de bailleurs de fonds américains auxquels la garantie du Gouvernement américain serait accordée en vertu de la section III de la loi américaine de coopération économique de 1948 ;]

que, par la suite, les dispositions générales de l'article III ont été précisées dans deux lettres échangées par les deux Gouvernements les 9 et 22 juillet 1952 ;

et demande comment il se fait que cet échange de lettres n'ait jamais été publié (n° 642).

II. — M. Léo Hamon demande à M. le Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui faire connaître :

1° les dispositions qui ont été prises par la représentation française auprès du Gouvernement vietnamien :

a) pour protester contre les attaques injustes et injurieuses dont divers agents des services français ont été récemment l'objet de la part de la presse vietnamienne ;

b) pour exiger la libération des citoyens français récemment arrêtés de façon arbitraire ;

c) pour exiger une protection efficace des citoyens français contre les attentats dont ils sont l'objet ;

2° quelles dispositions ont, en fait, été prises sur l'initiative du Gouvernement vietnamien et de la représentation française pour garantir et protéger, sur le territoire du Sud-Viet-Nam et dans le cadre de la législation intérieure de ce pays, la vie, les droits et les biens des citoyens français contre les attentats et les atteintes de tous ordres aux libertés essentielles (n° 645).

III. — M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il entend orienter la politique européenne de la France dans le sens de la supranationalité, c'est-à-dire dans le cadre de la petite Europe, ou au contraire dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale (n° 646).

IV. — M. Léo Hamon demande à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population, quelles mesures il compte prendre au moment où le décret du 20 mai 1955 supprime le financement définitif de l'allocation logement par le prélèvement sur le fonds national d'amélioration de l'habitat, qu'avait institué la loi du 1^{er} septembre 1948 — pour réserver au financement et à l'amélioration des prestations prévues par la loi du 22 août 1946, l'ensemble des ressources actuelles des caisses d'allocations familiales (n° 648).

V. — M. Houcke expose à M. le Ministre de l'Agriculture que, faisant suite à une demande du maire de la ville de Bailleul (Nord), relative à l'extension du rayon de vaccination antiaphteuse obligatoire avec livraison gratuite du vaccin, la Direction des services vétérinaires du département du Nord adressait immédiatement par téléphone, à la date du 4 juillet 1955, aux services du Ministère de l'Agriculture, une première demande de 20 litres de vaccin 02 A5 et de 10 litres de vaccin C, demande qui fut, du reste, confirmée par lettre en date du 5 juillet 1955 ;

que, par suite de l'extension de l'épidémie, une deuxième demande lui était effectuée à la date du 7 juillet, par téléphone et par lettre, pour obtenir une quantité double du vaccin ;

qu'une troisième commande lui fut adressée à la date du 11 juillet, de 40 litres de vaccin 02 A5 et de 20 litres de vaccin C ;

que, malgré les interventions répétées aussi bien de la part du maire de Bailleul, que de celle de la préfecture du Nord et de moi-même, ce vaccin n'a pas encore été livré à ce jour, 15 juillet 1955 ;

que, d'après les explications fournies, il apparaîtrait que ce retard de livraison serait dû au fait que l'I. F. F. A., à court de vaccin, se serait vue dans l'obligation d'en effectuer la commande en Suisse.

Il attire l'attention de M. le Ministre sur les conséquences véritablement dramatiques qu'entraînent de tels retards de livraison et sur l'impatience si légitime des cultivateurs et des services vétérinaires responsables dans une région qui subit, en 1951, des ravages énormes par suite de l'extension rapide de l'épidémie ;

s'étonne que l'I. F. F. A. ne puisse faire face plus rapidement aux commandes qui lui sont faites d'urgence, et demande à M. le Ministre de bien vouloir prendre toutes mesures pour que les livraisons de vaccin antiaphteux puissent être effectuées désormais dans les délais les plus rapides, première condition pour combattre efficacement la fièvre aphteuse et en empêcher l'extension à d'autres régions (n° 649).

2. — Suite éventuelle de la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif au renouvellement de l'Assemblée Nationale.

3. — Discussion, en troisième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiée par le Conseil de la République, adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale dans sa 2^e lecture, modifiée par le Conseil de la République dans sa 2^e lecture, adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale dans sa 3^e lecture, relative à la réorganisation municipale en Afrique Occidentale Française, en Afrique Equatoriale Française, au Togo, au Cameroun et à Madagascar. (N^{os} 549, année 1954, 12, 152, 156 ; 371, 493, année 1955 ; 53, session de 1955-1956. — M. Longuet, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

4. — Suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à insérer dans le décret n° 53-1186

du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance, un article 40 bis relatif aux taux de la majoration spéciale ou de l'allocation de compensation accordée aux grands infirmes. (Nos 398, année 1955, 45 et 101, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Delabie, rapporteur de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique.)

5. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiée par le Conseil de la République, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa 2^e lecture, tendant à compléter les articles 162, 194 et 367 du Code d'instruction criminelle et l'article 55 du Code pénal. (Nos 180, 342, année 1955 ; 77 et 107, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant les articles 172 et 173 du Code des Postes, Télégraphes et Téléphones, et la loi n° 49-1093 du 2 août 1949 relative à la publicité des protêts. (Nos 401, année 1955, et 109, session de 1955-1956. — M. Jean Geoffroy, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, complétant l'article 640 du Code d'instruction criminelle. (Nos 441, année 1955, et 108, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

8. — Discussion du projet de loi relatif aux jugements par défaut rendus par les tribunaux de commerce. (Nos 199, année 1955 et 111, session de 1955-1956. — M. Delalande, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

9. — Discussion du projet de loi tendant à reconnaître la personnalité juridique des sociétés civiles. (N^{os} 504, année 1955 et 106, session de 1955-1956. — M. Carcassonne, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

10. — Discussion de la proposition de loi de M. Le Sassi-Boisauné tendant à modifier l'article 25 de la loi de finances du 14 avril 1952 relatif aux infractions aux dispositions législatives et réglementaires en matière de coordination et d'harmonisation des transports ferroviaires et routiers. (N^{os} 378, année 1955 et 110, session de 1955-1956. — M. Edgar Tailhades, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

11. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier l'article 2 de la loi n^o 51-1088 du 12 septembre 1951 attribuant au Ministre de la Défense nationale un contingent exceptionnel de distinctions dans l'Ordre de la Légion d'honneur en faveur des aveugles de la Résistance. (N^{os} 460, année 1955 et 120, session de 1955-1956. — M. Auberge, rapporteur de la Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression.)

12. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant extension à l'Algérie de diverses dispositions législatives en vigueur dans la Métropole. (N^{os} 453, année 1955 et 102, session de 1955-1956. — M. Enjalbert, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

13. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter la loi du 3 mai 1844 et à rendre obligatoire l'assurance des chasseurs. (N^{os} 283, année 1952, 10 et 104, session de 1955-1956. — M. de Pontbriand, rapporteur de la Commission de l'agriculture ; et n^o 105, session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Kalb, rapporteur.)

14. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux conditions de restitution aux agriculteurs expropriés des terrains militaires désaffectés. (Nos 9 et 114, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

15. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 840 du Code rural relatif aux motifs de non-renouvellement des baux ruraux. (Nos 79 et 116, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture ; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. , rapporteur.)

16. — Discussion de la proposition de résolution de M. Maurice Walker tendant à inviter le Gouvernement à assurer l'application de la loi du 2 juillet 1935 qui interdit l'aromatisation artificielle de la margarine. (Nos 6 et 115, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

**Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.**

*Groupe de la Gauche Démocratique et du Rassemblement
des Gauches Républicaines.*

(75 membres au lieu de 74)

Ajouter le nom de M. Yacouba SIDO.

Documents mis en distribution le Mardi 15 Novembre 1955.

- N° 544 (année 1955). — Projet de loi portant institution d'un Code de procédure pénale.
- N° 78. — Proposition de résolution de M. Michel Debré demandant le maintien d'un département ministériel des États associés.
- N° 89. — Rapport de M. Menu sur la proposition de loi complétant l'article 103 du titre I du Livre IV du Code du travail.
- N° 96. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à reporter au 1^{er} septembre 1956 l'application du décret relatif à la qualification des bouilleurs de cru.
- N° 97. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiant l'article 812 du Code rural relatif au mode de paiement des fermages.
- N° 101. — Rapport supplémentaire de Mme Marcelle Delabie sur la proposition de loi relative aux taux de la majoration spéciale ou de l'allocation de compensation accordée aux grands infirmes.
- *N° 102. — Rapport de M. Enjalbert sur le projet de loi portant extension à l'Algérie de diverses dispositions législatives.
- *N° 104. — Rapport de M. de Pontbriand sur la proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'assurance des chasseurs.
- N° 105. — Avis de M. Kalb sur la proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'assurance des chasseurs.

*N° 106. — Rapport de M. Carcassonne sur le projet de loi tendant à reconnaître la personnalité juridique des sociétés civiles.

*N° 107. — Rapport de M. Gaston Charlet sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, en 2^e lecture, tendant à compléter les articles 162, 194 et 367 du Code d'instruction criminelle et l'article 55 du Code pénal.

*N° 108. — Rapport de M. Gaston Charlet sur le projet de loi complétant l'article 640 du Code d'instruction criminelle.

*N° 109. — Rapport de M. Jean Geoffroy sur le projet de loi modifiant les articles 172 et 173 du Code des P. T. T. et la loi relative à la publicité des protêts.

*N° 110. — Rapport de M. Edgar Tailhades sur la proposition de loi relative aux infractions aux dispositions législatives en matière de coordination des transports ferroviaires et routiers.

*N° 111. — Rapport de M. Delalande sur le projet de loi relatif aux jugements par défaut rendus par les tribunaux de commerce.

*N° 114. — Rapport de M. Naveau sur la proposition de loi relative aux conditions de restitution aux agriculteurs expropriés des terrains militaires désaffectés.

*N° 115. — Rapport de M. Naveau sur la proposition de résolution demandant l'application de la loi interdisant l'aromatization artificielle de la margarine.

*N° 116. — Rapport de M. Naveau sur la proposition de loi tendant à compléter l'article 840 du Code rural relatif aux motifs de non-renouvellement des baux ruraux.

N° 119. — Rapport de M. Courrière sur la proposition de résolution demandant la modification de l'article 1368 du Code général des impôts.

*N° 120. — Rapport de M. Auburger sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 2 de la loi attribuant un contingent exceptionnel de distinctions dans l'ordre de la Légion d'honneur en faveur des aveugles de la Résistance.

N° 121. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, relatif au renouvellement de l'Assemblée Nationale.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 14 novembre 1955.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 17 novembre 1955, à 15 heures, local n° 213.

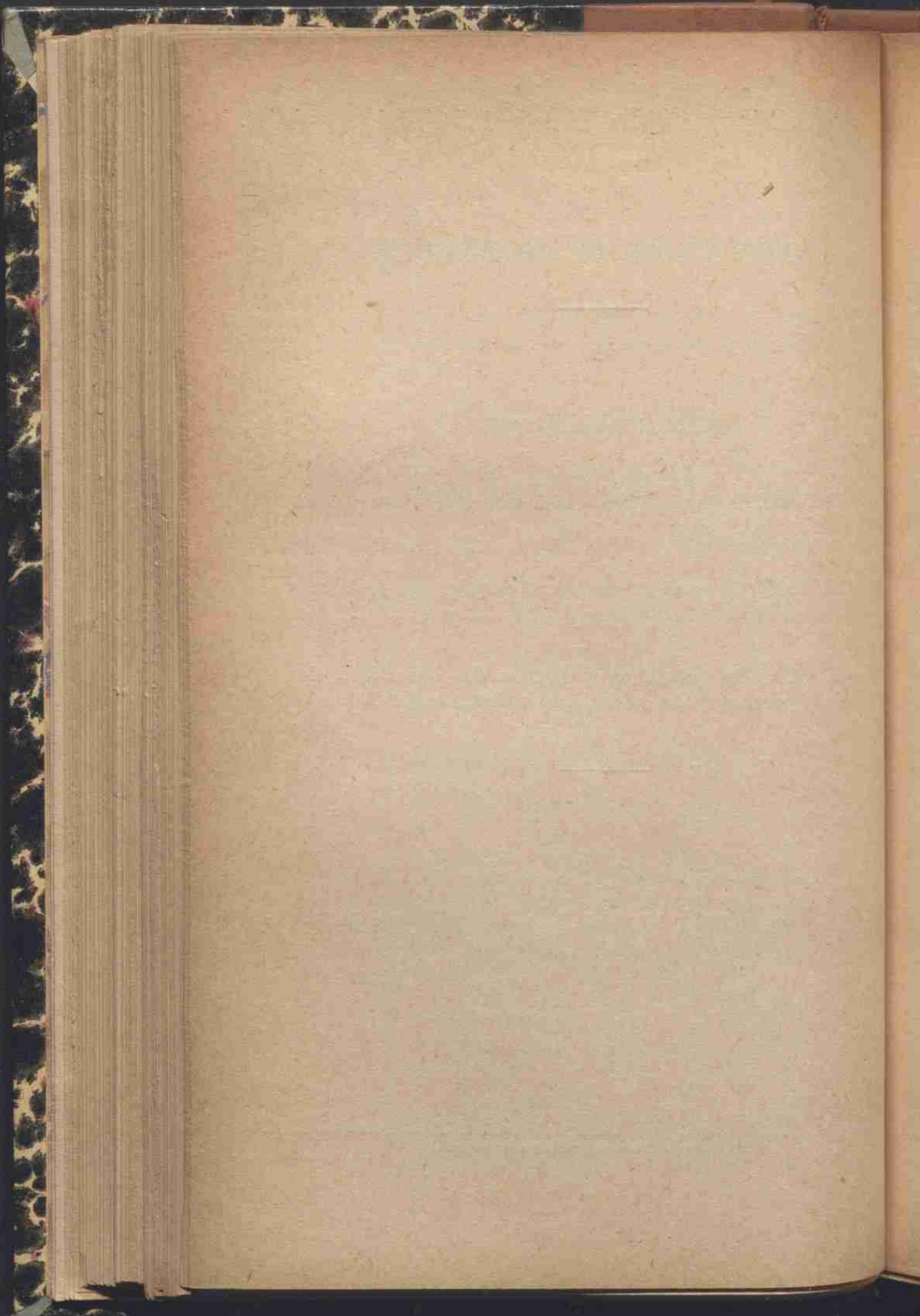
CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 15 Novembre 1955.

COMMISSION de l'agriculture, à 10 heures et à 15 heures, local n° 214.

COMMISSION de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine, à 10 h. 15, local n° 201.

COMMISSION de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, à 10 heures, local n° 207.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 11

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 17 Novembre 1955.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de résolution de M. Alex Roubert et des membres de la Commission des finances, tendant à modifier l'article 18 du Règlement. (N°s 15 et 70, session de 1955-1956. — M. Michel Debré, rapporteur de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.)

(Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à insérer dans le décret n° 53-1186 du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance, un article 40 bis relatif aux taux de la majoration spéciale ou de l'allocation de compensation accordée aux grands infirmes. (N°s 398, année 1955, 45 et 101, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Delabie, rapporteur de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique.)

3. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiée par le Conseil de la République, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa 2^e lecture, tendant à compléter les articles 162, 194 et 367 du Code d'instruction criminelle et l'article 55 du Code pénal. (N°s 180, 342, année 1955 ; 77 et 107, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant les articles 172 et 173 du Code des Postes, Télégraphes et Téléphones, et la loi n° 49-1093 du 2 août 1949 relative à la publicité des protêts. (N°s 401, année 1955, et 109, session de 1955-1956. — M. Jean Geoffroy, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, complétant l'article 640 du Code d'instruction criminelle. (N°s 441, année 1955, et 108, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion du projet de loi relatif aux jugements par défaut rendus par les tribunaux de commerce. (N°s 199, année 1955, et 111, session de 1955-1956. — M. Delalande, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

7. — Discussion du projet de loi tendant à reconnaître la personnalité juridique des sociétés civiles. (N^{os} 504, année 1955, et 106, session de 1955-1956. — M. Carcassonne, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

8. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier l'article 2 de la loi n^o 51-1088 du 12 septembre 1951 attribuant au Ministre de la Défense nationale un contingent exceptionnel de distinctions dans l'Ordre de la Légion d'honneur en faveur des aveugles de la Résistance. (N^{os} 460, année 1955, et 120, session de 1955-1956. — M. Auberger, rapporteur de la Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression.)

9. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant extension à l'Algérie de diverses dispositions législatives en vigueur dans la Métropole. (N^{os} 453, année 1955, et 102, session de 1955-1956. — M. Enjalbert, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

10. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter la loi du 3 mai 1844 et à rendre obligatoire l'assurance des chasseurs. (N^{os} 283, année 1952, 10 et 104, session de 1955-1956. — M. de Pontbriand, rapporteur de la Commission de l'agriculture ; et n^o 105, session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Kalb, rapporteur.)

11. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux conditions de restitution aux agriculteurs expropriés des terrains militaires désaffectés. (N^{os} 9 et 114, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

12. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 840 du Code rural

relatif aux motifs de non-renouvellement des baux ruraux. (N^{os} 79 et 116, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

13. — Discussion de la proposition de résolution de M. Maurice Walker tendant à inviter le Gouvernement à assurer l'application de la loi du 2 juillet 1935 qui interdit l'aromatisation artificielle de la margarine. (N^{os} 6 et 115, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture ; et n^o 128, session de 1955-1956, avis de la Commission de la France d'Outre-Mer. — M. Robert Aubé, rapporteur.)

14. — Discussion des conclusions du rapport de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République. (N^{os} 5 et 100, session de 1955-1956. — M. Chapalain, rapporteur.)

15. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, complétant l'article 103 du Titre I du Livre IV du Code du travail. (N^{os} 399, année 1955, et 89, session de 1955-1956. — M. Menu, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale ; et n^o 129, session de 1955-1956, avis de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie]. — M. Deutschmann, rapporteur.)

16. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, complétant l'article 80 du Livre IV du Code du travail. (N^{os} 617, année 1954, 457, année 1955, et 125, session de 1955-1956. — M. Menu, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

17. — Décision sur la demande de discussion immédiate du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant certaines dispositions relatives aux maladies professionnelles de la loi n^o 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles. (N^{os} 75 et 135, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

18. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à faciliter l'établissement des jeunes des professions libérales et l'accès de ces professions au crédit à moyen terme. (N^{os} 82 et 136, session de 1955-1956. — M. Armen-gaud, rapporteur de la Commission des finances.)

19. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord sur l'établissement d'une Union européenne de paye-ments, signé à Paris le 19 septembre 1950 et modifié par deux protocoles additionnels en date des 8 août 1951 et 11 juillet 1952. (N^{os} 46 et 138, session de 1955-1956. — M. Jean Maroger, rappor-teur de la Commission des finances.)

20. — Discussion de la proposition de résolution de M. Rabouin tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi modifiant l'article 1368 du Code général des impôts. (N^{os} 41 et 119, session de 1955-1956. — M. Courrière, rapporteur de la Commission des finances.)

21. — Discussion de la proposition de loi de MM. Longuet, Ajavon, Jules Castellani, Ralijaona Laingo, Ramampy, Zafima-hova et Zéle tendant à assurer la protection de l'appellation « tapioca ». (N^{os} 66 et 118, session de 1955-1956. — M. Longuet, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

Documents mis en distribution le Jeudi 17 Novembre 1955.

N^o 93. — Proposition de résolution de M. Le Sassier-Boisauné relative à l'extension du bénéfice de la carte du combat-tant aux membres du Corps expéditionnaire d'Orient de la guerre 1914-1918.

*N° 100. — Rapport de M. Chapalain sur une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République.

N° 118. — Rapport de M. Longuet sur la proposition de loi tendant à assurer la protection de l'appellation « tapioca ».

*N° 125. — Rapport de M. Menu sur la proposition de loi complétant l'article 80 du Livre IV du Code du travail.

N° 129. — Avis de M. Deutschmann sur la proposition de loi complétant l'article 103 du Titre premier du Livre IV du Code du travail.

N° 130. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à la ratification du protocole prolongeant la durée de l'accord sur l'exploitation des navires météorologiques de l'Atlantique-Nord.

N° 132. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, tendant à instituer le référé administratif.

N° 139. — Rapport de M. Marilhacy sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, tendant à instituer le référé administratif.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 16 novembre 1955.

CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 17 novembre 1955, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

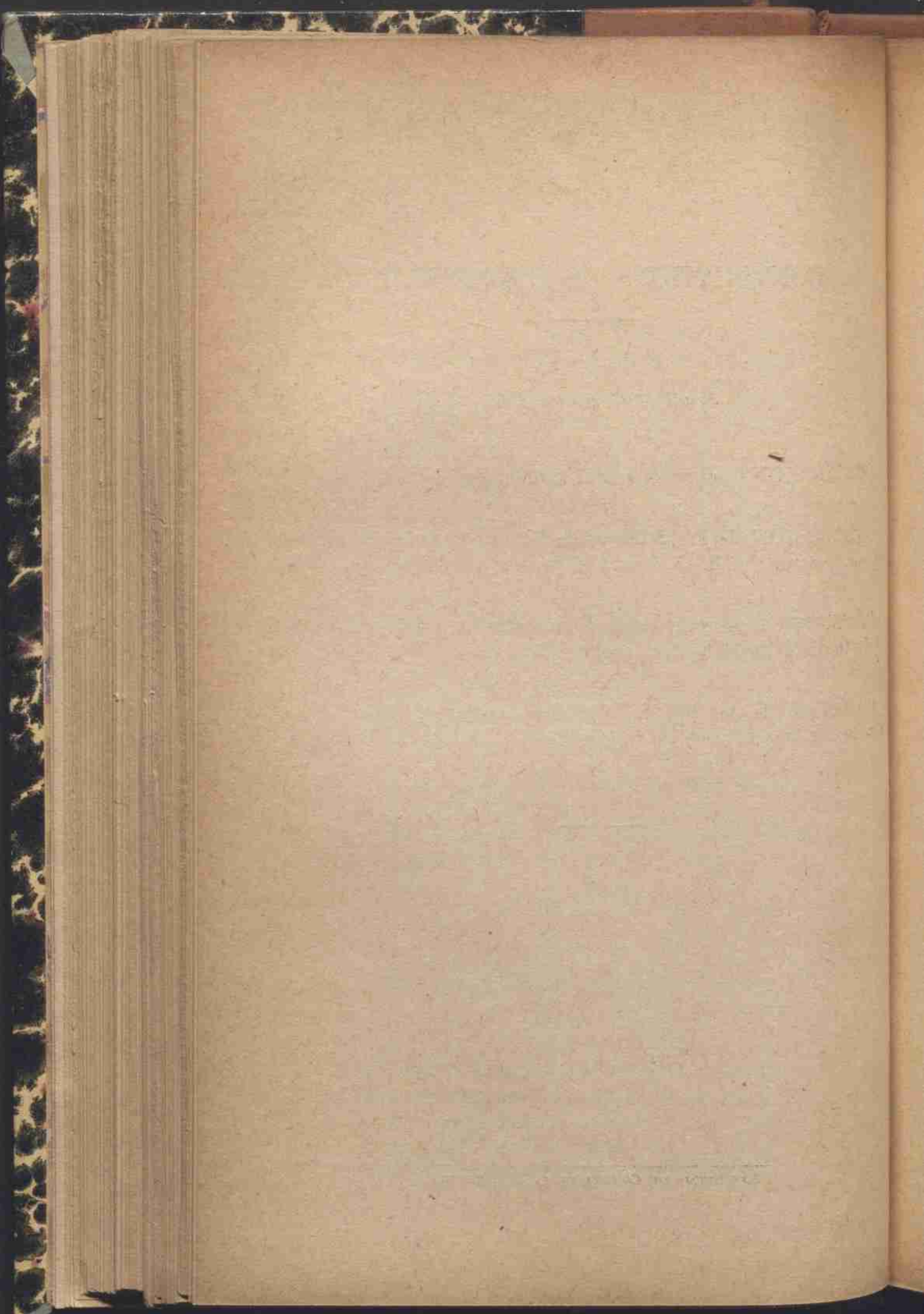
*Jeu*di 17 Novembre 1955.

COMMISSION des boissons, à 11 heures, local n° 214.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à 10 heures, local n° 201.

COMMISSION des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression), à 10 h. 30, local n° 217.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 12

ORDRE DU JOUR

Du Vendredi 18 Novembre 1955.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

Discussion éventuelle, en troisième lecture, du projet de loi relatif au renouvellement de l'Assemblée Nationale. (Nos 81, 95 ; 121 et 126, session de 1955-1956.)

Documents mis en distribution le Vendredi 18 Novembre 1955.

N° 122. — Rapport de M. de Villoutreys sur le projet de loi tendant à la ratification du décret du 10 janvier 1955 portant modification du tarif des droits de douane d'importation.

N° 123. — Rapport de M. de Villoutreys sur le projet de loi portant ratification du décret du 30 juillet 1954 qui porte modification du tarif des droits de douane d'importation.

N° 124. — Rapport de M. de Villoutreys sur le projet de loi portant ratification des décrets modifiant certains tarifs douaniers.

N° 127. — Proposition de loi de M. Schwartz tendant à modifier l'ordonnance relative à la réglementation des marchés des communes.

N° 133. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, portant création d'attachés agricoles.

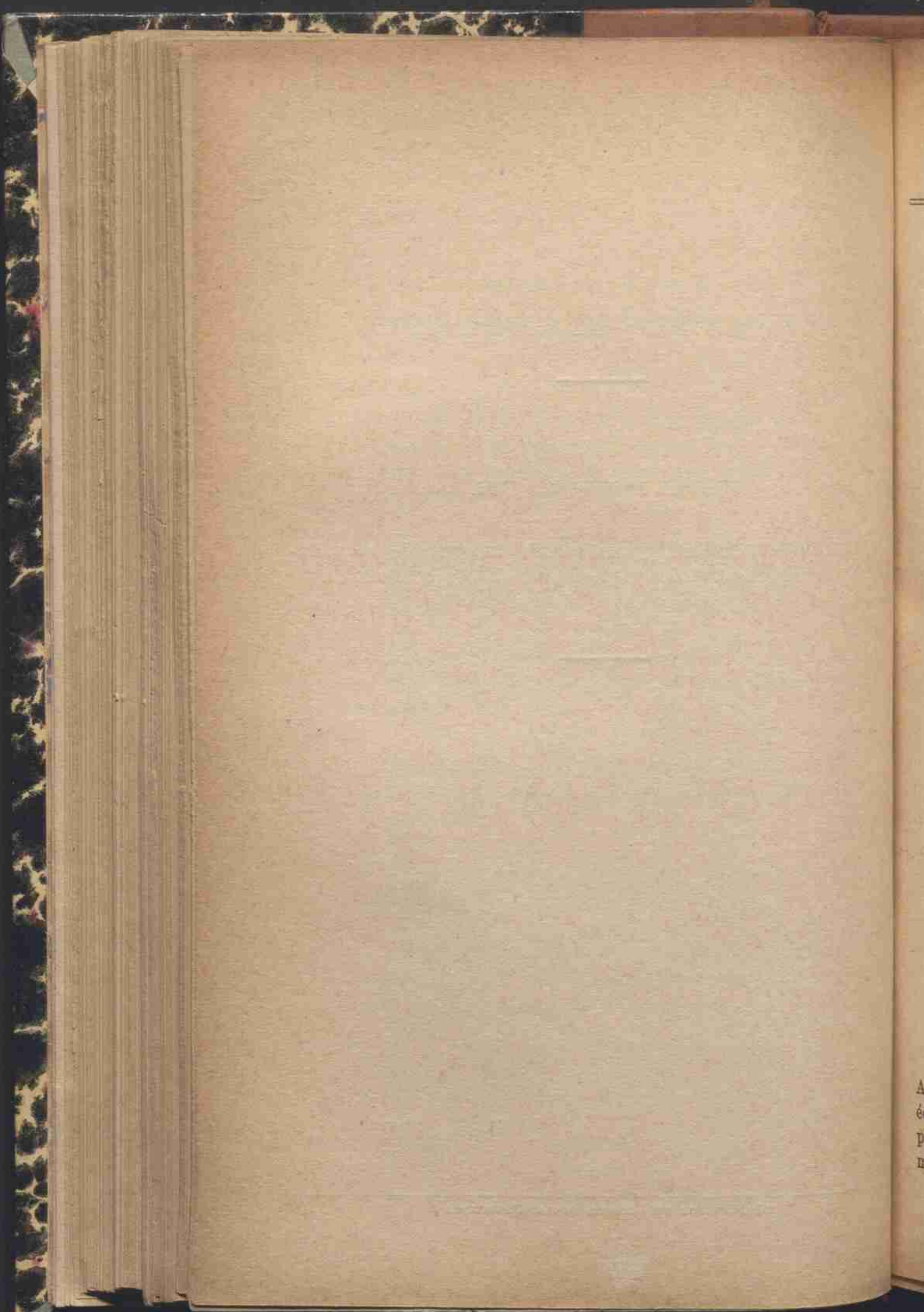
N° 134. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier l'article 795 du Code rural relatif au droit de préemption pour les baux ruraux.

N° 146. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, instituant un Fonds national de la vieillesse.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Vendredi 18 Novembre 1955.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 14 h. 30, local n° 221.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 13

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 22 Novembre 1955.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Jacques Debû-Bridel rappelle à M. le Ministre des Affaires étrangères que l'article III de l'Accord de coopération économique signé par la France et les Etats-Unis le 28 juin 1948 prévoit une procédure de consultation entre les deux Gouvernements au sujet des projets d'investissements en France de bailleurs

de fonds américains auxquels la garantie du Gouvernement américain serait accordée en vertu de la section III de la loi américaine de coopération économique de 1948 ;

que, par la suite, les dispositions générales de l'article III ont été précisées dans deux lettres échangées par les deux Gouvernements les 9 et 22 juillet 1952 ;

et demande comment il se fait que cet échange de lettres n'ait jamais été publié (n° 642).

II. — M. Léo Hamon demande à M. le Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui faire connaître :

1° les dispositions qui ont été prises par la représentation française auprès du Gouvernement vietnamien :

a) pour protester contre les attaques injustes et injurieuses dont divers agents des services français ont été récemment l'objet de la part de la presse vietnamienne ;

b) pour exiger la libération des citoyens français récemment arrêtés de façon arbitraire ;

c) pour exiger une protection efficace des citoyens français contre les attentats dont ils sont l'objet ;

2° quelles dispositions ont, en fait, été prises sur l'initiative du Gouvernement vietnamien et de la représentation française pour garantir et protéger, sur le territoire du Sud-Viet-Nam et dans le cadre de la législation intérieure de ce pays, la vie, les droits et les biens des citoyens français contre les attentats et les atteintes de tous ordres aux libertés essentielles (n° 645).

III. — M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il entend orienter la politique européenne de la France dans le sens de la supranationalité, c'est-à-dire dans le cadre de la petite Europe, ou au contraire dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale (n° 646).

IV. — M. Jean Doussot expose à M. le Ministre de l'Agriculture que l'arrêté du 15 mars 1955 autorisant l'exportation du sperme d'animaux domestiques en dehors du territoire métropolitain a soulevé beaucoup d'inquiétude chez les éleveurs de bovins reproducteurs.

Il semble que seuls les centres d'insémination artificielle soient les bénéficiaires de cette exportation qui menace, si elle se généralise, d'être contraire aux intérêts des éleveurs.

Et lui demande si :

1° Il n'y aurait pas lieu de limiter l'exportation du sperme afin de ne pas nuire à l'exportation d'animaux reproducteurs ;

2° Les raisons qui ont fait prendre cet arrêté sans qu'auparavant aient été consultées les organisations agricoles directement intéressées à la question (n° 654).

V. — M. Léo Hamon demande à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population, quelles mesures il compte prendre au moment où le décret du 20 mai 1955 supprime le financement définitif de l'allocation logement par le prélèvement sur le fonds national d'amélioration de l'habitat, qu'avait institué la loi du 1^{er} septembre 1948 — pour réserver au financement et à l'amélioration des prestations prévues par la loi du 22 août 1946, l'ensemble des ressources actuelles des caisses d'allocations familiales (n° 648).

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à la ratification du décret n° 55-45 du 10 janvier 1955 portant modification du tarif des droits de douane d'importation et rétablissant les droits de douane d'importation applicables à certains produits. (Nos 458, année 1955 et 122, session de 1955-1956. — M. de Villoutreys, rapporteur de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ratification du décret n° 54-771 du 30 juillet 1954 qui porte modification du tarif des droits de douane d'importation. (Nos 459, année 1955 et 123, session de 1955-1956. — M. de Villoutreys, rapporteur de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ratification des décrets : n° 55-147 du 2 février 1955,

n° 55-279 du 2 mars 1955, n° 55-412 du 12 avril 1955 et n° 55-475 du 28 avril 1955, modifiant certains tarifs douaniers. (Nos 36 et 124, session de 1955-1956. — M. de Villoutreys, rapporteur de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à fixer les droits à pension de la femme divorcée dans le régime général des retraites. (Nos 455, année 1955 et 112, session de 1955-1956. — Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur de la Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression.)

6. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiée par le Conseil de la République, adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale dans sa 2^e lecture, relative à la location-gérance des fonds de commerce et des établissements artisanaux. (Nos 575, année 1954, 134, 404, année 1955 ; 59 et 158, session de 1955-1956. — M. Marcel Molle, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'introduction dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion des dispositions de l'ordonnance du 18 août 1945 relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien et d'éducation des mineurs délinquants. (Nos 22 et 159, session de 1955-1956. — M. Lodéon, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, complétant l'article 7 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant Code de la nationalité française. (Nos 23 et 160, session de 1955-1956. — M. Biatarana, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

9. — Discussion du projet de loi modifiant l'article 400 (2^e alinéa) du Code pénal et l'article 39 de la loi sur la presse. (Nos 505

année 1955 et 157, session de 1955-1956. — M. Lodéon, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

10. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant amnistie dans certains Territoires d'Outre-Mer. (N° 435, année 1955 et 162, session de 1955-1956. — M. Lodéon, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

11. — Discussion de la proposition de loi de M. Le Sassiér-Boisauné tendant à modifier l'article 25 de la loi de finances du 14 avril 1952, relatif aux infractions aux dispositions législatives et réglementaires en matière de coordination et d'harmonisation des transports ferroviaires et routiers. (N°s 378, année 1955 et 110, session de 1955-1956. — M. Edgar Tailhades, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

12. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à faciliter l'établissement des jeunes des professions libérales et l'accès de ces professions au crédit à moyen terme. (N°s 82 et 136, session de 1955-1956. — M. Armen-gaud, rapporteur de la Commission des finances.)

Documents mis en distribution le Mardi 22 Novembre 1955

*N° 112. — Rapport de Mme Marie-Hélène Cardot sur la proposition de loi tendant à fixer les droits à pension de la femme divorcée dans le régime général des retraites.

N° 131. — Proposition de résolution de M. Martial Brousse relative à la réduction du taux de blutage du blé.

*N° 136. — Rapport de M. Armengaud sur la proposition de loi tendant à faciliter l'établissement des jeunes des professions libérales.

N° 144. — Rapport de M. Driant sur la proposition de loi tendant à modifier la loi sur les dommages de guerre.

N° 150. — Rapport de M. Radius sur la proposition de loi tendant à étendre le bénéfice des pensions d'invalidité aux veuves de la guerre 1914-1918 ayant acquis la nationalité française par voie de mariage avec des Alsaciens ou des Lorrains.

N° 151. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, tendant à modifier l'article 331 du Code civil.

N° 152. — Rapport de M. de Raincourt sur la proposition de loi tendant à réglementer le marquage des ovins.

N° 154. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, tendant à modifier le décret réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux commerciaux.

N° 155. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicable aux personnels des cadres algériens la loi instituant des bonifications d'ancienneté pour des personnes ayant pris une part à la Résistance.

*N° 157. — Rapport de M. Lodéon sur le projet de loi modifiant l'article 400 (2^e alinéa) du Code pénal.

*N° 158. — Rapport de M. Marcel Molle sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, en 2^e lecture, relative à la location-gérance des fonds de commerce.

*N° 159. — Rapport de M. Lodéon sur le projet de loi relatif à l'introduction dans les départements d'Outre-Mer des

dispositions de l'ordonnance relative au remboursement aux institutions privées des frais d'entretien des mineurs délinquants.

*N° 160. — Rapport de M. Biatarana sur le projet de loi complétant l'article 7 de l'ordonnance portant Code de la nationalité française.

*N° 162. — Rapport de M. Lodéon sur le projet de loi portant amnistie dans certains Territoires d'Outre-Mer.

N° 163. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à diverses dispositions concernant l'élection des membres de l'Assemblée Nationale.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 21 novembre 1955.

CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 24 novembre 1955, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 22 Novembre 1955.

COMMISSION de l'agriculture, à 15 h. 30, local n° 214.

COMMISSION de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine, à 10 h. 15, local n° 201.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 15 heures, local n° 221.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 14

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 24 Novembre 1955.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, rejetée par le Conseil de la République, adoptée par l'Assemblée Nationale dans sa 2^e lecture, tendant à remplacer, dans le titre de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951, les mots « personnes contraintes au travail en pays

ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi» par les mots «travailleurs déportés». (N^{os} 103, 364, année 1955 ; 61 et 147, session de 1955-1956. — M. Radius, rapporteur de la Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression.)

2. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiée par le Conseil de la République, adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale dans sa 2^e lecture, tendant à réglementer la profession de professeur de judo et de jiu-jitsu et l'ouverture de salles destinées à l'enseignement de ces sports de combat. (N^{os} 194, année 1952, 545, 673, année 1954 ; 484, année 1955 et 148, session de 1955-1956. — M. Jean Bertaud, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant l'enseignement technique. (N^{os} 449, année 1955 et 141, session de 1955-1956. — M. Lelant, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à l'organisation du service de santé scolaire et universitaire. (N^{os} 436, année 1955 et 140, session de 1955-1956. — M. Jean Lacaze, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs ; et n^o 145, session de 1955-1956, avis de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique. — M. Georges Portmann, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à la transformation de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Besançon en école de plein exercice. (N^{os} 461, année 1955 [et 142, session de 1955-1956. —

M. Georges Boulanger, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier l'article 11 du décret réglementaire du 2 février 1852 pour l'élection des Députés. (N^{os} 454, année 1955 et 179, session de 1955-1956. — M. Michel Debré, rapporteur de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions ; et n^o 180, session de 1955-1956, avis de la Commission de la France d'Outre-Mer. — M. Durand-Réville, rapporteur.)

7. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter le décret n^o 55-672 du 20 mai 1955 autorisant certains procédés de traitement des vins. (N^{os} 456, année 1955 et 149, session de 1955-1956. — M. Marc Pauzet, rapporteur de la Commission des boissons.)

8. — Discussion de la proposition de loi de MM. Marcel Lemaire, Dulin, Driant, Hoeffel, François Patenôtre et de Raincourt, tendant à réglementer le marquage des ovins. (N^{os} 125, année 1955 et 152, session de 1955-1956. — M. de Raincourt, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

9. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier et à compléter diverses dispositions de la loi n^o 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre. (N^{os} 154, année 1952, 525, année 1955 et 144, session de 1955-1956. — M. Driant, rapporteur de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.)

10. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à fixer les droits à pension de la femme divorcée dans le régime général des retraites. (N^{os} 455, année 1955 et 112, session de 1955-1956. — Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur de la Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression.)

Commission générale.

Dans sa séance du mardi 22 novembre 1955, le Conseil de la République a nommé :

M. Yacouba SIDO, membre suppléant de la Commission de la France d'Outre-Mer, en remplacement de M. Vincent Delpuech, démissionnaire.

ERRATA

I. — *Au rapport (n° 136) de M. ARMENGAUD sur la proposition de loi, ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, tendant à faciliter l'établissement des jeunes des professions libérales et l'accès de ces professions au crédit à moyen terme.*

1° Page 4, 6^e alinéa, 4^e ligne :

Au lieu de :

« Faute de marchés clairs et prévus . . . »,

Lire :

« Faute de *critères* clairs et *précis* . . . ».

2° Page 5, 2^e alinéa, *in fine* :

Au lieu de :

« . . . ou du capitaliste prenant des assurances de sécurité personnelle. »,

Lire :

« . . . ou du capitaliste prenant des *sûretés* personnelles. ».

II. — *Au rapport (n° 144) de M. DRIANT sur la proposition de loi, ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, tendant à modifier et à compléter diverses dispositions de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre.*

Page 13, art. 4 bis (nouveau), 4^e ligne :

Au lieu de :

« ... le sinistré industriel ou artisanal ... »,

Lire :

« ... le sinistré industriel, *commercial* ou artisanal ... ».

Documents mis en distribution le Jeudi 24 Novembre 1955.

N° 90. — Proposition de résolution de M. Edmond Michelet invitant le Gouvernement à normaliser les relations entre la France et la République populaire de Chine.

*N° 140. — Rapport de M. Jean Lacaze sur la proposition de loi tendant à l'organisation du service de santé scolaire et universitaire.

*N° 141. — Rapport de M. Lelant sur le projet de loi relatif à la procédure de codification des textes concernant l'enseignement technique.

N° 142. — Rapport de M. Georges Boulanger sur la proposition de loi tendant à transformer l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Besançon en École de plein exercice.

N° 145. — Avis de M. Georges Portmann sur la proposition de loi tendant à l'organisation du service de santé scolaire et universitaire.

N° 147. — Rapport de M. Radius sur la proposition de loi tendant à modifier le titre de la loi du 14 mai 1951 (travailleurs déportés).

*N° 148. — Rapport de M. Jean Bertaud sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, en 2^e lecture, tendant à réglementer la profession de professeur de judo et de jiu-jitsu.

*N° 149. — Rapport de M. Marc Pauzet sur la proposition de loi tendant à compléter le décret autorisant certains procédés de traitement des vins.

N° 161. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier la loi relative à la prorogation des délais des protêts.

N° 164. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser la ratification de la convention générale relative à la sécurité sociale, signée entre la France et la Norvège.

N° 165. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant la ratification de l'accord concernant les conditions de travail des bateliers rhénans.

N° 166. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la procédure de codification des textes concernant la marine marchande.

N° 167. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier le décret instituant pour les petites créances commerciales une procédure de recouvrement simplifiée.

- N° 168. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables à l'Algérie les dispositions de la loi modifiant l'article premier de la loi tendant à permettre de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel.
- N° 169. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 58 de la loi sur le recrutement de l'armée.
- N° 170. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la situation des personnes appelées sous les drapeaux en exécution d'engagements pour la durée de la guerre.
- N° 171. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, rendant applicables dans les Territoires d'Outre-Mer, au Cameroun et au Togo, des modifications apportées aux articles 66, 162, 194 et 368 du Code d'instruction criminelle.
- N° 172. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables dans les Territoires d'Outre-Mer, au Cameroun et au Togo, les dispositions de la loi modifiant l'article 380 du Code pénal.
- N° 173. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables en Afrique Equatoriale Française et au Cameroun [les articles premier et 2 de la loi modifiant les articles 174 et 203 du Code d'instruction criminelle et au Togo l'article 2 de cette loi.
- N° 174. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, rendant applicables dans les Territoires d'Outre-Mer, au Cameroun et au Togo, certaines dispositions de l'ordonnance relative à la répression des évasions.
- N° 175. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables à la Côte française des Somalis certaines modifications apportées au Code pénal.

N° 176. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables à la Nouvelle-Calédonie et dépendances certaines modifications apportées au Code pénal.

N° 177. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables aux Etablissements français de l'Océanie certaines modifications apportées au Code pénal.

N° 178. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à faire bénéficier les fonctionnaires anciennes infirmières de la Croix-Rouge pendant la guerre de 1914-1918 des avantages de carrière accordés aux fonctionnaires anciens combattants.

*N° 179. — Rapport de M. Michel Debré sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 11 du décret réglementaire pour l'élection des députés.

N° 180. — Avis de M. Durand-Réville sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 11 du décret réglementaire pour l'élection des députés.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 23 novembre 1955.

CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 24 novembre 1955, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 24 Novembre 1955.

COMMISSION de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, à 10 heures, local n° 207.

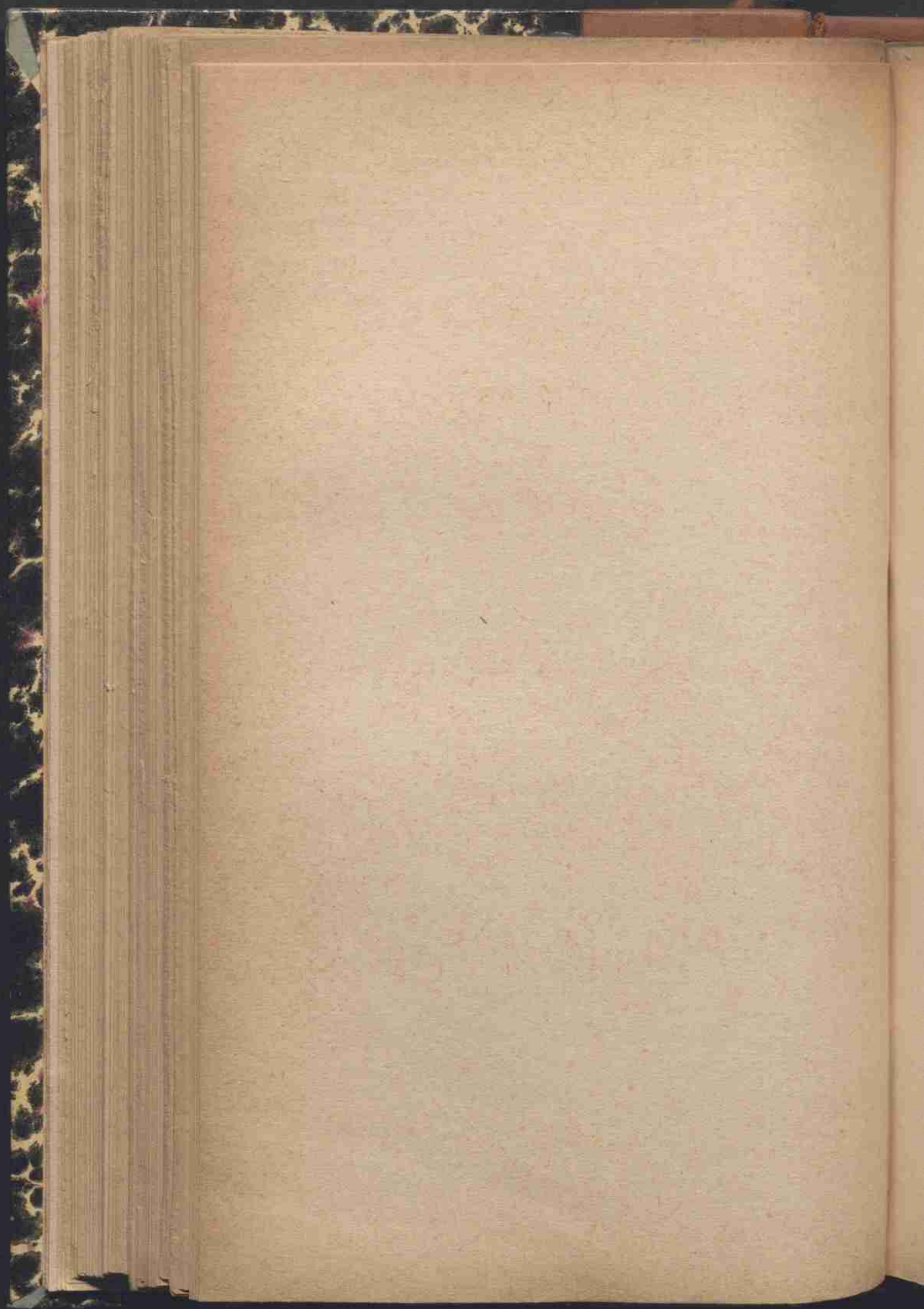
COMMISSION des finances, à 10 heures, local de la Commission.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 h. 30, local n° 221.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 15 h. 45, local n° 202.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à 10 heures, local n° 202.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local n° 274.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 15

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 29 Novembre 1955.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Chapalain demande à M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce :

1° s'il estime normal que les fédérations de distributeurs et de producteurs de films de cinéma décident que, dans les villes qui

n'appliqueraient pas le régime défini par elles, dans une lettre-circulaire aux propriétaires de salles, les contrats signés ne seraient pas respectés et seraient remplacés par la fourniture de films projetés dans les salles au prix de 55 francs, prix qui échappe à la taxation de l'impôt sur les spectacles ;

2° si une telle situation ne lui paraît pas intolérable, par la pression dont sont l'objet les municipalités qui ont le souci de l'équilibre des budgets communaux et des bureaux d'aide sociale ;

3° si cette menace ne constitue pas un délit de coalition contre les exploitants de salles, prévu par les lois en vigueur ;

4° quelles mesures il compte prendre pour faire cesser ces abus (n° 650).

II. — M. Michel Debré a l'honneur de demander à M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce s'il n'estime pas utile de faire prochainement une déclaration sur le projet de canalisation de la Moselle (n° 658).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

III. — M. Michel Debré a l'honneur de demander à M. le Président du Conseil quelle attitude compte prendre le Gouvernement français à l'égard des plaintes formulées à l'Organisation des Nations Unies contre la politique et la présence françaises en Afrique du Nord (n° 657).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

IV. — M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il est exact que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ait affirmé la compétence de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne l'Afrique du Nord française, y compris l'Algérie ;

dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement français (n° 659).

V. — M. François Schleiter a l'honneur d'appeler l'attention de M. le Ministre des Affaires étrangères sur un projet de réforme du statut actuel du corps des conseillers et secrétaires d'ambassade

en voie d'élaboration à l'administration des Affaires étrangères et envisageant la création de deux branches distinctes au sein de ce corps ;

et lui demande si un tel projet, par lequel le Gouvernement s'interdirait pratiquement de choisir les titulaires des plus hauts grades de la carrière diplomatique ailleurs que dans un cadre privilégié où serait versé un tiers des effectifs dès la sortie de l'école et avant toute mise à l'épreuve de leur qualité professionnelle, a reçu son approbation ;

et s'il ne serait pas souhaitable que le Gouvernement recueille le sentiment du Parlement avant la mise en œuvre d'une si importante réforme (n° 656).

ERRATUM

Au projet de loi (n° 23) ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, complétant l'article 7 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant Code de la nationalité française,

et au rapport (n° 160) de M. BIATARANA sur ce projet de loi.

Page 3, article unique, 3^e ligne :

Au lieu de :

« ... le père ou la mère survivante ont ... ».

Lire :

« ... le père ou la mère survivante a ... ».

Documents mis en distribution le Mardi 29 Novembre 1955

- N° 181. — Proposition de résolution de M. Méric invitant le Gouvernement à surseoir à l'application aux communes de moins de 2.000 habitants des dispositions de l'arrêté fixant les conditions d'occupation par des agents communaux d'immeubles appartenant aux collectivités publiques.
- N° 182. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en 3^e lecture, tendant à assurer le fonctionnement de la Caisse nationale des Lettres.
- N° 183. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, tendant à l'institution de réserves communales de chasse.
- N° 184. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, relative aux conditions de restitution aux agriculteurs expropriés des terrains militaires désaffectés.
- N° 185. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, tendant à compléter l'article 840 du Code rural relatif aux motifs de non-renouvellement des baux ruraux.
- N° 187. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant les articles 510 et suivants du Code d'instruction criminelle.
- N° 188. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la retraite des ouvriers mineurs.
- N° 189. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiant les articles 815, 832 et 866 du Code civil.

- N^o 190. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux délais de recours contentieux en matière administrative.
- N^o 191. — Rapport de M. Cladius Delorme sur la proposition de loi relative à la formation professionnelle et à la vulgarisation agricoles.
- N^o 192. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'amnistie pour certaines infractions commises en Tunisie.
- N^o 193. — Rapport de M. Joseph Raybaud sur le projet de loi tendant à autoriser la ratification de la convention relative à l'exploitation de navires météorologiques dans l'Atlantique-Nord.
- N^o 194. — Rapport de M. Joseph Raybaud sur le projet de loi tendant à autoriser la ratification du protocole prolongeant la durée de l'accord sur l'exploitation des navires météorologiques de l'Atlantique-Nord.
- N^o 195. — Rapport de M. Delrieu sur le projet de loi portant extension à l'Algérie de diverses dispositions législatives.
- N^o 197. — Rapport de M. Enjalbert sur le projet de loi étendant à l'Algérie certaines dispositions des lois relatives au développement des dépenses d'investissement (réparation des dommages de guerre).
- N^o 199. — Rapport de M. Durieux sur la proposition de loi modifiant l'article 812 du Code rural relatif au mode de paiement des fermages.
- N^o 200. — Rapport de M. Bousch sur le projet de loi relatif à la retraite des ouvriers mineurs.

N° 201. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale en 2^e lecture, portant modification de la loi concernant la perception de taxes locales de péages dans les ports maritimes de commerce.

N° 202. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant déclassement d'une partie de la zone de fortifications de la place de Cherchell.

N° 203. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, portant création du Conseil interprofessionnel des vins de Fitou, Corbières, Minervois, Clape et Quatourze.

N° 204. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale tendant à modifier la loi portant statut général du personnel des communes.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

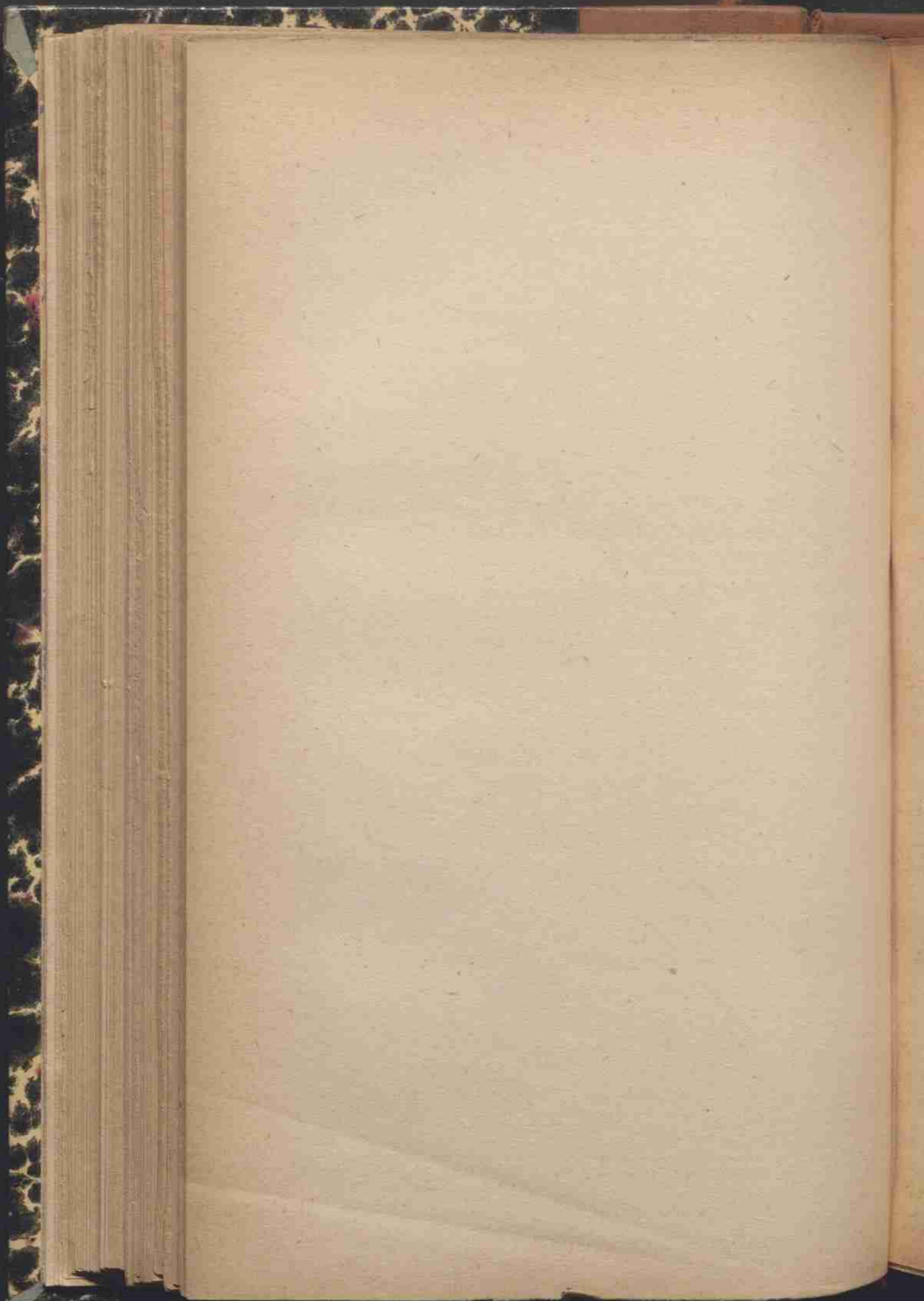
La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 1^{er} décembre 1955, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 29 Novembre 1955.

COMMISSION de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, à 16 heures, local n° 207.

COMMISSION des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression) à 16 heures, local n° 217.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 16

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 1^{er} Décembre 1955.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à étendre le bénéfice des lois françaises sur les pensions d'invalidité aux veuves de la guerre 1914-1918 ayant acquis la nationalité française par voie de mariage contracté après 1919 avec des Alsaciens ou des Lorrains redevenus Français par application du Traité de Versailles. (Nos 13 et 150, session

de 1955-1956. — M. Radius, rapporteur de la Commission des pensions [pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression].)

(Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant à l'Algérie certaines dispositions des lois n° 50-631 du 2 juin 1950, n° 51-650 du 24 mai 1951, n° 52-5 du 3 janvier 1952, n° 53-80 du 7 février 1953 relatives au développement des dépenses d'investissement pour les exercices 1950, 1951, 1952 et 1953 (réparation des dommages de guerre) et n° 53-319 du 15 avril 1953 facilitant certaines opérations de reconstruction. (Nos 25 et 197, session de 1955-1956. — M. Enjalbert, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant extension à l'Algérie de diverses dispositions législatives en vigueur dans la Métropole. (Nos 26 et 195, session de 1955-1956. — M. Delrieu, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant certaines dispositions du décret du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines en ce qui concerne la retraite des ouvriers mineurs. (Nos 188 et 200, session de 1955-1956. — M. Bousch, rapporteur de la Commission de la production industrielle.)

5. — Discussion du projet de loi modifiant les articles 173 à 176 du Livre II du Code du travail. (Nos 208 et 421, année 1955. — M. Abel-Durand, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale ; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

6. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le protocole prolongeant la durée de l'accord sur l'exploitation des navires météorologiques de l'Atlantique-Nord. (N^{os} 130 et 194, session de 1955-1956. — M. Joseph Raybaud, rapporteur de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention du 25 février 1954 relative à l'exploitation de navires météorologiques dans l'Atlantique-Nord. (N^{os} 27 et 193, session de 1955-1956. — M. Joseph Raybaud, rapporteur de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.)

8. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la formation professionnelle et à la vulgarisation agricoles. (N^{os} 368, année 1955 et 191, session de 1955-1956. — M. Claudius Delorme, rapporteur de la Commission de l'agriculture ; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs. — M. Delalande, rapporteur.)

Commission générale.

La Commission des finances a nommé :

3^e Vice-Président : M. Jacques DEBU-BRIDEL,

2^e Secrétaire : M. COUDÉ DU FORESTO,

3^e Secrétaire : M. PESCHAUD.

ERRATA

Au rapport (n° 191) de M. Claudius DELORME, sur la proposition de loi, ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, relative à la formation professionnelle et à la vulgarisation agricoles.

1° Page 18, 4^e alinéa, 2^e ligne, après les mots :

« — la reconnaissance n'est pas une procédure nouvelle, elle a été créée... »,

Ajouter les mots : « ... pour les centres d'apprentissage... ».

2° Même page, même alinéa, *in fine*, après les mots : « ... critères précis. »,

Ajouter les mots : « ... et l'extension aux centres de formation technique. »

3° Page 20, premier alinéa, *in fine*, après les mots : « ... en suivant une progression. »

Ajouter le mot : « ... homogène. »

4° Page 20, *inclure* dans la citation de l'arrêté du 20 avril 1955 l'alinéa placé immédiatement au-dessous et ainsi conçu :

« Cette formation exige normalement trois années pleines. Dans les deux catégories d'établissements, le nombre des heures de cours théoriques ne doit pas dépasser 500 par année scolaire. »

5° Page 24, après le 3^e alinéa se terminant par les mots : « ... est égale ou inférieure au quart des effectifs départementaux. » *ajouter* les paragraphes suivants, relatifs à la composition du Comité départemental :

« Quatre représentants de la profession agricole :

« désignés par le Préfet, sur proposition de la Chambre départementale d'agriculture.

« Devront figurer obligatoirement dans cette délégation :

« — le Président de la Chambre d'agriculture, Vice-Président du Comité départemental,

« — un représentant des ouvriers agricoles.

« *Quatre représentants des familles :*

« désignés par le Préfet, sur proposition de l'Union départementale des Associations familiales.

« Les titulaires devront être exploitants ou exploitantes.

« *Quatre représentants des jeunes agriculteurs et agricultrices :*

« qui seront désignés par le Préfet, sur proposition des organismes les plus représentatifs. La représentation féminine et la représentation masculine devront y être également assurées. »

6^o Page 26, rétablir ainsi le 7^e alinéa :

« Les professeurs et moniteurs devront avoir au moins 20 ans, être possesseurs d'un titre correspondant à leur qualification de professeur ou de moniteur, titre accordé à la suite d'examens organisés ou contrôlés par le Ministère de l'Agriculture. Ils devront posséder une expérience agricole suffisante. »

Documents mis en distribution le Jeudi 1^{er} Décembre 1955.

N^o 58. — Rapport d'information de M. Dulin à la suite de la mission effectuée dans la République fédérale d'Allemagne pour y étudier les problèmes agricoles.

N^o 205. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser la ratification de la Convention internationale pour l'unification de certaines règles sur la saisie conservatoire des navires de mer.

- N° 206. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables en Afrique Equatoriale Française des modifications apportées à des articles du Code pénal.
- N° 207. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiant les articles 410 et 431 du Code rural relatifs à la pêche à la ligne.
- N° 208. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux infractions commises à l'égard des victimes d'accidents.
- N° 209. — Projet de loi étendant à l'Algérie les 3^e et 4^e alinéas de l'article 593 du Code de procédure civile.
- N° 210. — Proposition de résolution de M. Blondelle tendant à promouvoir une réforme constitutionnelle en vue d'assurer la stabilité gouvernementale.
- N° 211. — Proposition de résolution de M. Bordenouve relative à l'organisation d'un régime rationnel et équitable de Sécurité sociale.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 1^{er} décembre 1955, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 1^{er} Décembre 1955.

COMMISSION des boissons, à 10 h. 30, local n° 214.

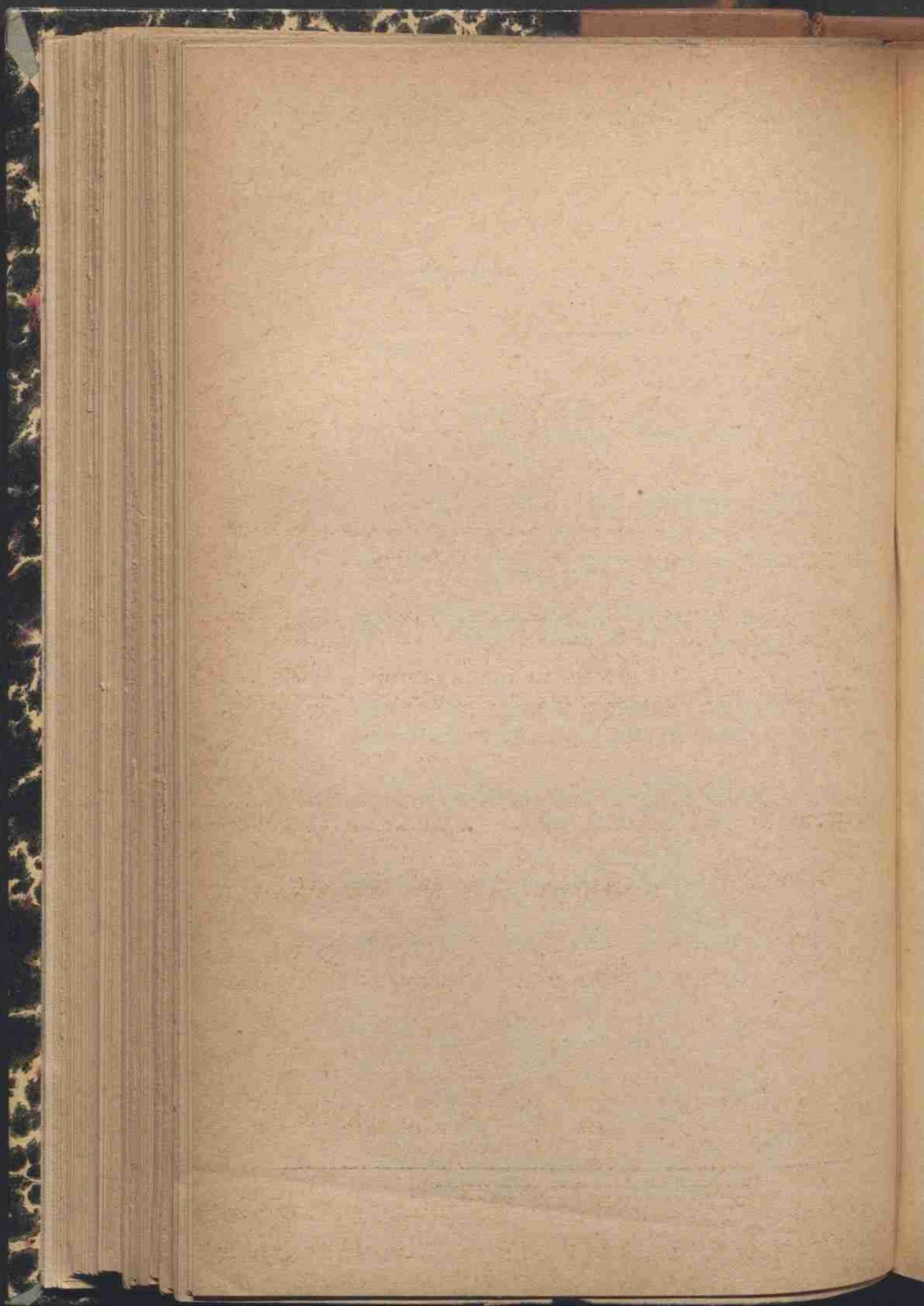
COMMISSION de comptabilité, à 9 h. 30, local n° 269.

COMMISSION de contrôle de la Communauté « charbon-acier »,
à 15 heures, local n° 201.

COMMISSION de coordination pour l'examen des problèmes
intéressant les affaires d'Indochine, à 16 h. 30, local n° 201.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle
et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local
n° 274.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 17

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 19 Janvier 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

Reprise de la session ordinaire de 1955-1956.

Décès d'un Sénateur.

M. le Président du Conseil de la République a le regret de porter à la connaissance de Mmes et MM. les Sénateurs qu'il a été avisé du décès de M. Charles Brune, Sénateur d'Eure-et-Loir, survenu le 13 janvier 1956.

**Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.**

*Groupe de la Gauche Démocratique et du Rassemblement
des Gauches Républicaines.*

(74 membres au lieu de 75)

Supprimer le nom de M. Charles Brune.

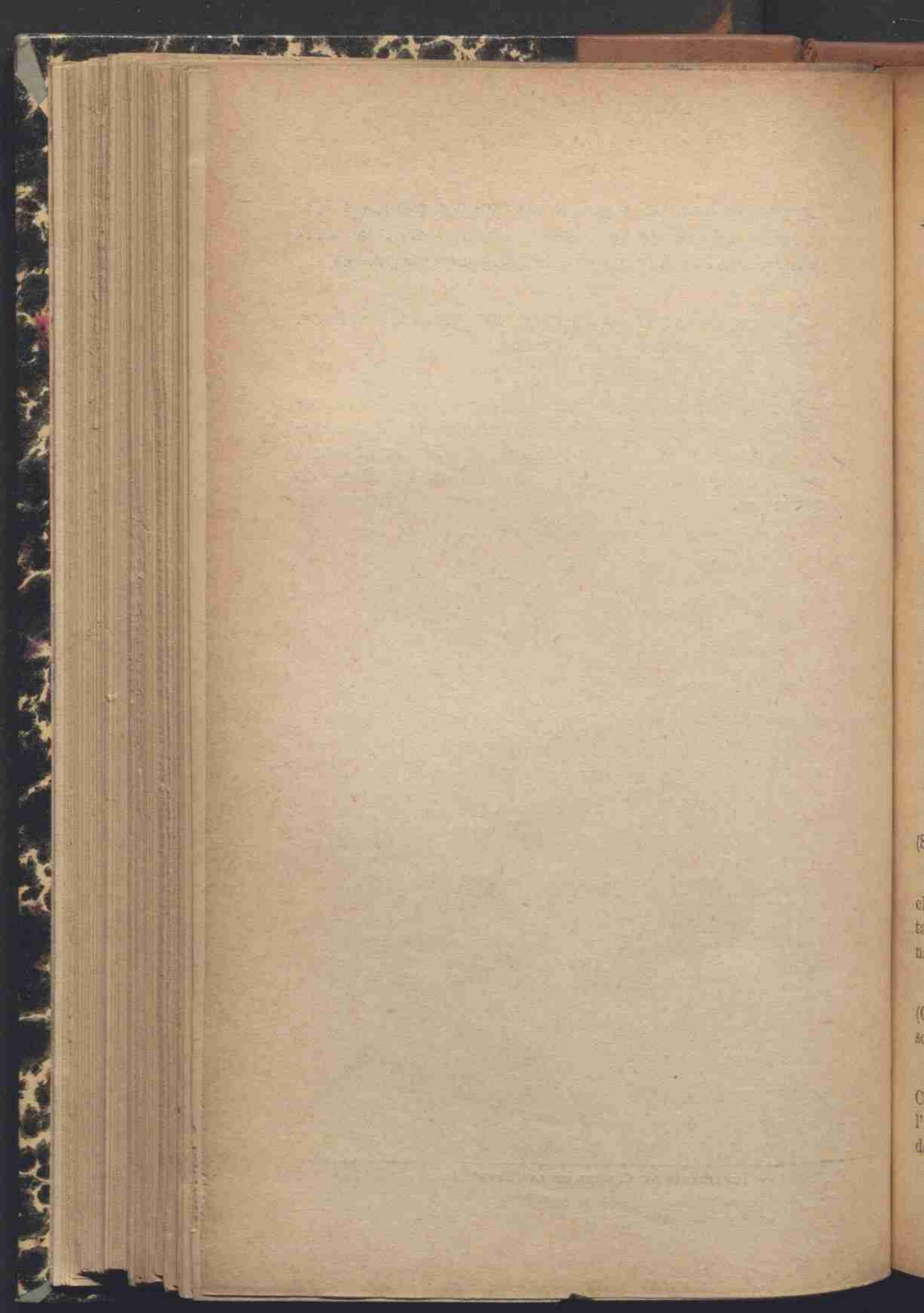
Documents mis en distribution le Jeudi 19 Janvier 1956.

N° 212. — Proposition de résolution de Mlle Rapuzzi, tendant à modifier le décret du 20 mai 1955 en vue d'accorder aux titulaires de pensions ou de rentes de vieillesse de la Sécurité sociale le bénéfice de la « longue maladie ».

N° 213. — Proposition de résolution de M. Marcel Boulangé, réservant les droits des militaires maintenus sous les drapeaux candidats à un emploi dans les services publics.

N° 214. — Proposition de résolution de M. Léo Hamon relative à l'enseignement du Code de la route.

N° 217. — Proposition de loi de MM. Auberger et Southon, tendant à accorder une indemnité exceptionnelle aux employés des P. T. T. en raison du surcroît de travail causé par la campagne électorale au moment des fêtes de nouvel an.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

ANNEXE AU FEUILLETON N° 17

Du 19 Janvier 1956

(1^{re} annexe)

RÔLE GÉNÉRAL DES PÉTITIONS

Nos 189 à 211. — *Du 19 mai 1955 au 25 novembre 1955.*

(Art. 92 à 94 du Règlement du Conseil de la République.)

189. *M. René GAUCHOT*, 62, rue Marcel Ethis, à Romainville (Seine) demande une aide pour l'achat d'une voiture de mutilé.

190. *M. Pierre VIGIER*, 51, rue de Suez, Marseille (7^e) (Bouches-du-Rhône) demande que le Ministère des Anciens combattants et Victimes de la guerre lui délivre une attestation concernant son activité dans la Résistance.

191. *M. JAURAM Ransing*, Saint-François, Bois de Bragelone (Guadeloupe) se plaint d'une décision d'un organisme de sécurité sociale.

192. *M. Pierre RAYNAUD*, 5, rue Voltaire, Lens (Pas-de-Calais) se plaint de ne pouvoir réinstaller son commerce dans l'immeuble reconstruit en remplacement du local, détruit par fait de guerre, où il exerçait sa profession avant 1940.

193. *M. BENTIBA AMAR*, 24, rue Petit, Constantine, Algérie, demande une pension.

194. *M. Gérard CHAFFREY*, 12, impasse Sainte-Catherine, Marseille (6^e) (Bouches-du-Rhône) se plaint d'une décision du Conseil de prud'hommes de Marseille.

195. *M. MAHMOUDI MOHAMED*, 403, avenue de la République, Nanterre (Seine) demande que soit hâté l'examen d'un dossier d'accident du travail.

196. *M. AHMED BEN HATTAB BEN MABROUK DELLI*, El Djem, Tunisie demande réparation du préjudice à lui causé par un accident.

197. *M. André LAJOIE*, 8, rue Morand, Paris (XI^e) se plaint d'une décision du Parquet de la Seine.

198. *Mme REY*, 251, rue Marcadet, Paris (XVIII^e) demande une pension de veuve de guerre.

199. *M. MOHAMED ET-TAHAR BEN ALI BEN AMOR BEN HADJ BOUBAKER* à Slibat, Caïdat de Sbitla Tunisie demande réparation du meurtre de son père par les fellagahs.

200. *M. AUDUBERT*, 9, rue de Navarin à Paris (IX^e) se plaint de ne pas percevoir les loyers d'un immeuble réquisitionné.

201. *MM. BENS Aid et NATTA*, 23, boulevard Ch.-Nedelec, Marseille (3^e) (Bouches-du-Rhône) se plaignent des conditions d'attribution des autorisations de place-taxis.

202. *M. Marcel MONTAULT*, Caserne Thourat, Saint-Martin-de-Ré, demande à être relevé d'une peine d'interdiction de séjour.

203. *M. HIOUM ABD-EL-JELIL*, Caserne Thourat, Saint-Martin-de-Ré, (Charente-Maritime) demande sa libération.

204. *M. Louis LE REST*, Camp Nord Mauzac (Dordogne) se plaint de mauvais traitements qui lui seraient infligés.

205. *M. WALLET*, à Ressons-sur-Matz (Oise) demande que son fils soit démobilisé.

206. *M. OUSTEN*, à Fabian par Aragnouet (Hautes-Pyrénées) se plaint au nom des habitants de Fabian, de déprédations résultant des travaux d'E. D. F.

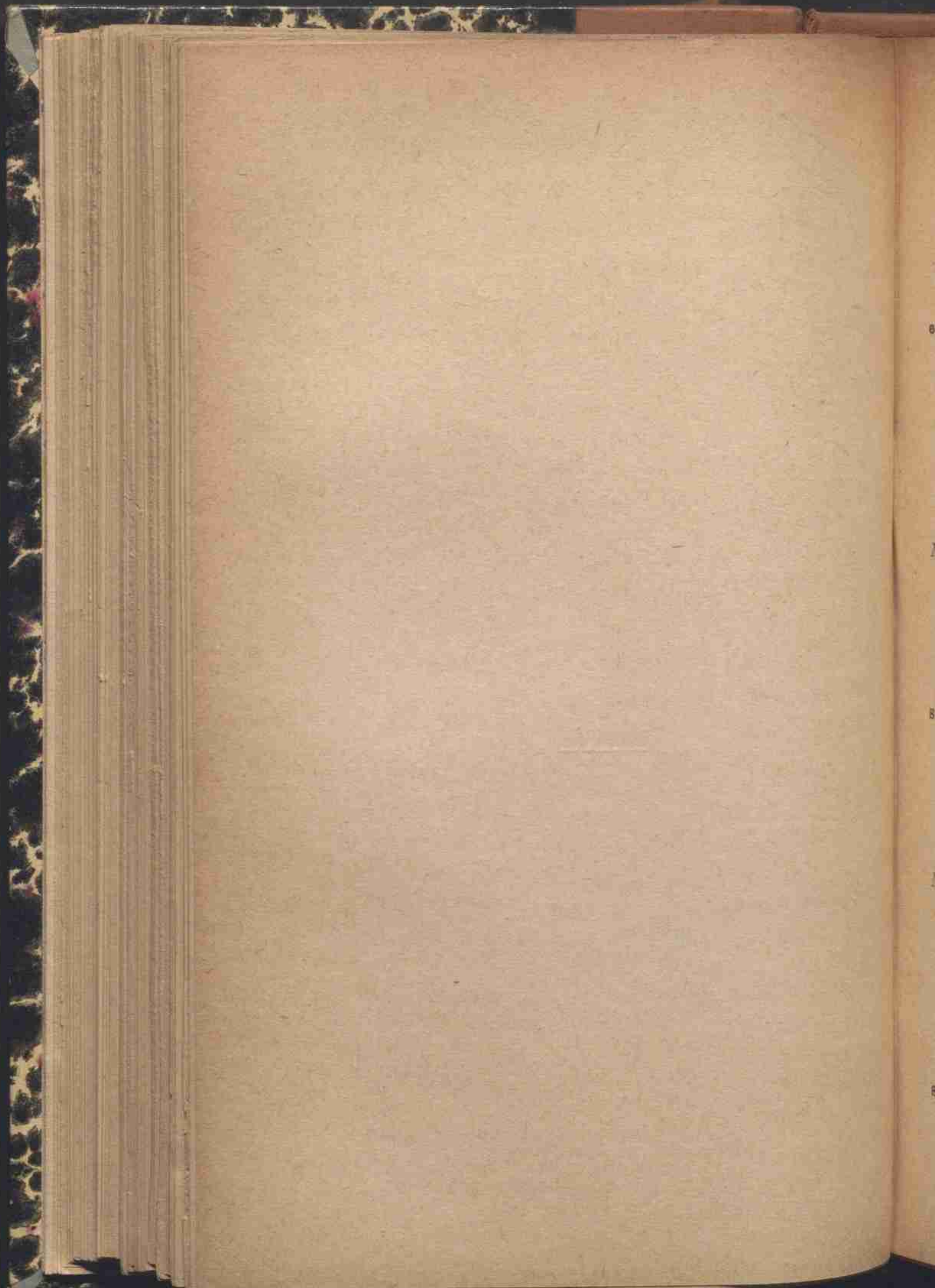
207. *M. Marie-Marc VILLEPONTOUX*, 28, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise) demande la révision d'une décision judiciaire.

208. *M. Marceau SERANDRI*, 40, avenue Durand-de-Gros, Rodez (Aveyron) demande une pension militaire.

209. *M. SEYDOU AMADI* chez M. N'Daw, 38, cité de la Marine, Sour-Djejid, Casablanca, Maroc demande une retraite.

210. *M. ABDELATIF MESSAOUD BEN MOKHTAR*, à Bou-Saada, Algérie demande une retraite.

211. *M. N'DAW MAMADOU*, 38, cité de la Marine, Sour-Djejid, Casablanca, Maroc, demande à bénéficier du droit commun des congés.



PÉTITIONS

examinées par la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.

Pétition n° 189
du 16 mai 1955.

M. René GAUCHOT, 62, rue Marcel-Ethis, Romainville (Seine),
demande une aide pour l'achat d'une voiture de mutilé.

M. de Montalembert, rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition
sans suite.

Pétition n° 190
du 16 mai 1955.

M. Pierre VIGIER, 51, rue de Suez, Marseille (7^e) (Bouches-du-
Rhône), demande que le Ministère des Anciens Combattants et
Victimes de la Guerre lui délivre une attestation concernant son
activité dans la Résistance.

M. de Montalembert, rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition
sans suite.

Pétition n° 191
du 16 juin 1955.

M. JAURAM Ransing, Saint-François, Bois de Bragelone (Guadeloupe) se plaint d'une décision d'un organisme de Sécurité sociale.

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 192
du 17 juin 1955.

M. Pierre RAYNAUD, 5, rue Voltaire, Lens (Pas-de-Calais), se plaint de ne pouvoir réinstaller son commerce dans l'immeuble reconstruit en remplacement du local, détruit par fait de guerre, où il exerçait sa profession avant 1940.

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre de la Reconstruction et du Logement.

Pétition n° 193
du 1^{er} juillet 1955.

M. BENTIBA AMAR, 24, rue Petit, Constantine, Algérie, demande une pension.

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre de l'Intérieur

Pétition n° 194

du 2 juillet 1955.

M. Gérard CHAFFREY, 12, Impasse Sainte-Catherine, Marseille (6^e) (Bouches-du-Rhône), se plaint d'une décision du Conseil de prud'hommes de Marseille.

M. de Montalembert, *rapporteur*.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 195

du 9 juillet 1955.

M. MAHMOUDI MOHAMED, 403, avenue de la République, Nanterre (Seine), demande que soit hâté l'examen d'un dossier d'accident du travail.

M. de Montalembert, *rapporteur*.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 196

du 13 juillet 1955.

M. AHMED ben HATTAB ben MABROUK DELLI, El Djem, Tunisie, demande réparation du préjudice à lui causé par un accident.

M. de Montalembert *rapporteur*.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 197
du 18 juillet 1955.

*M. André LAJOIE, 8, rue Morand, Paris (XI^e), se plaint d'une
décision du Parquet de la Seine.*

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition
sans suite.

Pétition n° 198
du 23 juillet 1955.

*Mme REY, 251, rue Marcadet, Paris (XVIII^e), demande une
pension de veuve de guerre.*

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition
sans suite.

Pétition n° 199
du 6 août 1955.

*M. Mohamed ET-TAHAR ben Ali Ben Amor ben Hadj Boubaker
à Slibat, Caïdat de Sbilla, Tunisie, demande réparation du
meurtre de son père par les fellagahs.*

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition
à l'examen de M. le Ministre des Affaires étrangères.

Pétition n° 200

du 8 août 1955.

M. AUDUBERT, 9, rue de Navarin, Paris (IX^e), se plaint de ne pas percevoir les loyers d'un immeuble réquisitionné.

M. de Montalembert, rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 201

du 16 août 1955.

MM. BENSALD et NATTA, 23, boulevard Ch.-Nedelec, Marseille (3^e) (Bouches-du-Rhône), se plaignent des conditions d'attribution des autorisations de place-taxis.

M. de Montalembert rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 202

du 3 octobre 1955.

M. Marcel MONTAULT, Caserne Thourat, Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), demande à être relevé d'une peine d'interdiction de séjour.

M. de Montalembert, rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre de la Justice.

Pétition n° 203

du 3 octobre 1955.

M. HIOUM Abd-el-JELIL, Caserne Thourat, Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), demande sa libération.

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 204

du 3 octobre 1955.

M. Louis LE REST, Camp Nord, Mauzac (Dordogne), se plaint de mauvais traitements qui lui seraient infligés.

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 205

du 29 octobre 1955.

M. WALLET, Ressons-sur-Matz (Oise), demande que son fils soit démobilisé.

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre de la Défense nationale.

Pétition n° 206

du 29 octobre 1955.

M. OUSTEN, *Fabian par Aragnouet (Hautes-Pyrénées)*, se plaint au nom des habitants de Fabian, de déprédations résultant des travaux d'E. D. F.

M. de Montalembert, *rapporteur*.

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce et l'invite à fournir une réponse très motivée.

Pétition n° 207

du 26 octobre 1955.

M. Marie Marc VILLEPONTOUX, 28, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise), demande la révision d'une décision judiciaire.

M. de Montalembert, *rapporteur*.

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre de la Justice.

Pétition n° 208

du 31 octobre 1955.

M. Marceau SERANDRI, 40, avenue Durand-de-Gros, Rodez (Aveyron), demande une pension militaire.

M. de Montalembert, *rapporteur*.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 209
du 3 novembre 1955.

M. SEYDOU AMADI, chez M. N'DAW, 38, cité de la Marine, Sour-Djejid, Casablanca, Maroc, demande une retraite.

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre de la Marine marchande.

Pétition n° 210
du 8 novembre 1955.

M. ABDELATIF Messaoud ben Mokhtar, Bou-Saada, Algérie, demande une retraite.

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la guerre.

Pétition n° 211
du 23 novembre 1955.

M. N'DAW Mamadou, 38, cité de la Marine, Sour-Djejid, Casablanca, Maroc, demande à bénéficier du droit commun des congés.

M. de Montalembert, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées.

RÉPONSES DES MINISTRES

sur les pétitions qui leur ont été envoyées par le Conseil de la République (application de l'article 94 du Règlement).

Pétition n° 184

M. Eugène DURIN, maison d'arrêt, Toulouse (Haute-Garonne) demande la relève de sa relégation.

Cette pétition a été renvoyée, le 22 juin 1955, sur le rapport de M. Paul-Emile Descomps, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions au Ministre de la Justice.

Réponse de M. le Ministre de la Justice :

Paris, le 27 juillet 1955.

Monsieur le Président,

La Commission des pétitions du Conseil de la République m'a saisi d'une requête émanant du nommé Durin (Ernest), actuellement au centre de triage des relégués de Loos, qui demande à être relevé de la relégation ou, du moins, à bénéficier du régime de la semi-liberté.

En vous retournant le dossier établi par la Commission au sujet de cette affaire, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le requérant, qui a été condamné le 22 septembre 1951 par la Cour d'appel d'Angers à 2 ans de prison pour vols et à la relégation, ne saurait prétendre au relèvement par voie judiciaire de

cette dernière peine, car cette procédure n'est pas applicable dans la Métropole.

Par contre, il est envisagé par l'Administration pénitentiaire de le proposer à la libération conditionnelle dans quelques mois, s'il satisfait à une épreuve préalable de semi-liberté ; c'est précisément pour lui permettre de subir cette épreuve qu'il a été dirigé, le 23 juin dernier, au centre spécialisé de Loos.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

Signé : Robert SCHUMANN.

Pétition n° 188

Mme CHARLES, à Morbier (Jura) demande l'admission d'une invalide au bénéfice de la loi du 2 août 1949 sur la protection sociale des aveugles et des grands infirmes.

Cette pétition a été renvoyée, le 22 juin 1955, sur le rapport de M. Paul-Emile Descomps, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions au Ministre du Travail et de la Sécurité sociale.

*Réponses de M. le Ministre de la Santé publique
et de la Population :*

Paris, le 4 août 1955.

Monsieur le Président,

M. le Ministre du Travail et de la Sécurité sociale m'a fait parvenir pour attributions, la pétition n° 188 que la Commission des pétitions du Conseil de la République lui avait adressée, et par laquelle Mme Charles, demeurant à Morbier (Jura) signale la

situation de sa grand-mère, Mme Vve Houille, qui sollicite le bénéfice de l'aide sociale aux aveugles et grands infirmes et dont la demande a été rejetée en raison de son taux d'invalidité reconnu inférieur à 80 %.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis intervenu auprès de M. le Préfet du Jura en le priant de m'indiquer si l'intéressée a interjeté appel de la décision de rejet dont il s'agit et, dans la négative, je lui demande de considérer la lettre de Mme Charles comme un acte constitutif d'appel et à présenter le dossier devant la juridiction supérieure.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui aura pu être réservée à cette affaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Ministre de la Santé publique
et de la population,*

Signé : Bernard LAFAY.

Paris, le 8 décembre 1955.

Monsieur le Président,

Par lettre citée en référence, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître que M. le Ministre du Travail et de la Sécurité sociale m'avait fait parvenir, pour attributions, la pétition n° 188 que la Commission des pétitions du Conseil de la République lui avait adressée et par laquelle Mme Charles, demeurant à Morbier (Jura) signalait la situation de sa grand-mère, Mme Vve Houille, qui sollicitait le bénéfice de l'aide sociale aux aveugles et grands infirmes et dont la demande avait été rejetée en raison de son taux d'invalidité reconnu inférieur à 80 %.

Je vous précisais que j'étais intervenu auprès de M. le Préfet du Jura en le priant de m'indiquer si l'intéressée avait formé un recours contre cette décision et je lui demandais, dans la négative, de considérer la lettre de Mme Charles comme un recours et de présenter le dossier devant la juridiction départementale.

Or, des renseignements qui viennent de m'être fournis par ce

haut fonctionnaire, il résulte que la commission départementale du Jura a rejeté ce recours dans sa séance du 7 octobre 1955, le médecin expert de l'Administration chargé de déterminer, au vu du certificat médical joint à la demande, le taux exact de l'incapacité permanente de l'infirmes ayant maintenu ses conclusions (fracture du col du fémur : 70 %).

L'intéressée peut se pourvoir devant la commission centrale d'aide sociale dans un délai d'un mois à dater de la notification de cette décision.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Ministre de la Santé publique
et de la Population,*

Signé : Bernard LAFAY.

le
le
ru
a-
ns

le
on

te

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 18

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 2 Février 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination d'un membre du Conseil supérieur du service social (application du décret du 4 avril 1950).

2. — Fixation de l'ordre du jour.

Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

Groupe Communiste.

M. Waldeck L'HUILLIER a été nommé Président du Groupe Communiste.

Commission générale.

La Commission des affaires étrangères a nommé :

3^e *Vice-Président* : M. Philippe d'ARGENLIEU.

3^e *Secrétaire* : M. Martial BROUSSE.

ERRATUM

au Feuilleton n^o 17.

A la page 3, au lieu de :

« N^o 217. — Proposition de loi de MM. Auberger et Southon tendant à accorder . . . »,

Lire :

« N^o 217. — Proposition de résolution de MM. Auberger et Southon tendant à inviter le Gouvernement à accorder . . . ».

Documents mis en distribution le Jeudi 2 Février 1956.

- N° 183 (année 1955). — Rapport de M. Marcel Lemaire sur la proposition de résolution relative à la production betteravière et sucrière.
- N° 54. — Proposition de résolution de M. Marcellhacy relative à l'institution d'un mode de scrutin majoritaire.
- N° 215. — Rapport de M. Jean Bertaud sur le projet de loi portant échange d'objets de fouilles entre les musées de Tokyo et Guimet.
- N° 218. — Proposition de loi de M. Jacques Debû-Bridel portant modification de certains articles du Code d'instruction criminelle.
- N° 219. — Proposition de loi de M. Jacques Debû-Bridel relative à l'assistance judiciaire.
- N° 220. — Proposition de loi de M. Jacques Debû-Bridel relative à la durée de la contrainte par corps.
- N° 221. — Proposition de résolution de M. Courroy relative à l'âge de la retraite du combattant.
- N° 222. — Rapport de M. Beaujannot sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative au versement de la double cotisation de l'allocation de vieillesse.
- N° 223. — Rapport supplémentaire de M. Abel-Durand sur le projet de loi modifiant les articles 173 à 176 du Livre II du Code du travail.
- N° 225. — Rapport de M. Brégégère sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, portant statut de la coopération.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 2 février 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 2 Février 1955.

COMMISSION des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à 14 h. 45, local n° 274.

COMMISSION des finances, à 9 h. 45, local de la Commission.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local n° 274.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 19

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 7 Février 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Fixation de la date de discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Motais de Narbonne demande à M. le Président du Conseil de définir quelle est la politique que le Gouvernement entend suivre au Viet-Nam ;

il demande en particulier s'il lui paraît encore possible de réaliser avec nos amis américains une politique d'action commune qui ne se traduise pas par l'éviction de la France dans tous les domaines, à leur profit ;

et, au cas où une telle action s'avérerait impossible, quelle est la politique indépendante qu'entend suivre le Gouvernement pour restaurer l'indispensable amitié franco-vietnamienne que tant d'intérêts tendent à compromettre, et la défense d'intérêts moraux et matériels que, d'abandon en abandon, notre pays semble avoir délibérément sacrifiée.

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

2. — Vote de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à étendre le bénéfice des lois françaises sur les pensions d'invalidité aux veuves de la guerre 1914-1918 ayant acquis la nationalité française par voie de mariage contracté après 1919 avec des Alsaciens ou des Lorrains redevenus Français par application du Traité de Versailles. (Nos 13 et 150, session de 1955-1956. — M. Radius, rapporteur de la Commission des pensions [pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression].)

(Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Naveau, Denvers, Canivez, Brégégère, Emile Roux, Méric, Suran et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à abroger le décret n° 55-687 du 21 mai 1955 relatif à la répartition des dépenses d'assistance. (Nos 69 et 229, session de 1955-1956. — M. Waldeck L'Huillier, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

4. — Discussion, en troisième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa troisième lecture, tendant à assurer le fonctionnement de la Caisse nationale des Lettres. (Nos 410, 534, 621, année 1954 ; 385, année 1955, 35, 57 ; 182 et 228, session de 1955-1956. — M. Lamousse, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

5. — Discussion du projet de loi portant remise au Musée national de Tokyo, à titre d'échange, d'objets de fouilles appartenant au Musée Guimet. (Nos 304, année 1955 et 215, session de 1955-1956. — M. Jean Bertaud, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

6. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant certaines dispositions du décret du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines en ce qui concerne la retraite des ouvriers mineurs. (Nos 188 et 200, session de 1955-1956. — M. Bousch, rapporteur de la Commission de la production industrielle ; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Alric, rapporteur.)

7. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi, modifié par l'Assemblée Nationale, modifiant les articles 510 et suivants du Code d'instruction criminelle. (Nos 207, 390, année 1955 ; 187 et 224, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant à l'Algérie certaines dispositions des lois n° 50-631 du 2 juin 1950, n° 51-650 du 24 mai 1951, n° 52-5 du 3 janvier 1952, n° 53-80 du 7 février 1953 relatives au développement des dépenses d'investissement pour les exercices 1950, 1951, 1952 et 1953 (réparation des dommages de guerre) et n° 53-319 du 15 avril 1953 facilitant certaines opérations de reconstruction. (Nos 25 et 197, session de 1955-1956. — M. Enjalbert, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

9. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant extension à l'Algérie de diverses dispositions législatives en vigueur dans la Métropole. (Nos 26 et 195, session de 1955-1956. — M. Delrieu, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

10. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention du 25 février 1954 relative à l'exploitation de navires météorologiques dans l'Atlantique-Nord. (Nos 27 et 193, session de 1955-1956. — M. Joseph Raybaud, rapporteur de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.)

11. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier le protocole prolongeant la durée de l'accord sur l'exploitation des navires météorologiques de l'Atlantique-Nord. (Nos 130 et 194, session de 1955-1956. — M. Joseph Raybaud, rapporteur de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.)

Démissions de Sénateurs.

Dans sa séance du jeudi 2 février 1956, le Conseil de la République a pris acte de la démission de :

MM. Georges Marrane, Sénateur de la Seine ;

Denvers, Sénateur du Nord ;

de Chevigny, Sénateur de Meurthe-et-Moselle ;

Maroselli, Sénateur de la Haute-Saône.

Modifications aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

Groupe Communiste.

(12 membres au lieu de 13)

Supprimer le nom de M. Georges Marrane.

Groupe Socialiste.

(52 membres au lieu de 53)

Supprimer le nom de M. Denvers.

Groupe du Centre Républicain d'Action Rurale et Sociale.

(19 membres au lieu de 20)

Supprimer le nom de M. de Chevigny.

*Groupe de la Gauche Démocratique et du Rassemblement
des Gauches Républicaines.*

(73 membres au lieu de 74)

Supprimer le nom de M. Maroselli.

Groupe des Républicains Indépendants.

(58 membres au lieu de 59)

Supprimer le nom de M. Riviérez.

*Groupe des Indépendants d'Outre-Mer
et du Rassemblement Démocratique Africain.*

(16 membres au lieu de 15)

Ajouter le nom de M. RIVIÉREZ.

Organisme extraparlamentaire.

Dans sa séance du jeudi 2 février 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. Emile ROUX, en remplacement de M. Hippolyte Masson, au Conseil supérieur du Service social (en application de l'article 4 du décret du 4 avril 1950).

Documents mis en distribution le Mardi 7 Février 1956.

*N° 224. — Rapport de M. Gaston Charlet sur le projet de loi, modifié par l'Assemblée Nationale, modifiant les articles 510 et suivants du Code d'instruction criminelle.

N° 226. — Proposition de loi de M. Armengaud tendant à permettre à certains agents de l'Etat de s'affilier volontairement au risque vieillesse des assurances sociales.

N° 227. — Proposition de résolution de M. Michel Debré tendant à inviter le Gouvernement à constituer une Commission chargée de préparer la réforme électorale.

*N° 228. — Rapport de M. Lamousse sur la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale, dans sa troisième lecture, tendant à assurer le fonctionnement de la Caisse nationale des Lettres.

*N° 229. — Rapport de M. Waldeck L'Huillier sur la proposition de résolution de M. Naveau tendant à inviter le Gouvernement à abroger le décret relatif à la répartition des dépenses d'assistance.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 8 février 1956.

CONVOCAATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 9 février 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 7 Février 1956.

COMMISSION des finances, à 11 heures, local de la Commission.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 17 heures, local n° 221.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 20

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 9 Février 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier l'article 11 du décret réglementaire du 2 février 1852 pour l'élection des Députés. (Nos 454, année 1955 et 179, session de 1955-1956. — M. Michel Debré, rapporteur de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions ; et n° 180, session de 1955-1956, avis de la Commission de la France d'Outre-Mer. — M. Durand-Réville, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à fixer les droits à pension de la femme divorcée dans le régime général des retraites. (Nos 455, année 1955 et 112, session de 1955-1956. — Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur de la Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression.)

3. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à préciser la situation juridique des sous-agents d'assurances. (N° 12, session de 1955-1956. — M. Abel-Durand, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux personnes soumises au versement de la double cotisation d'allocation de vieillesse par la loi n° 52-709 du 10 juillet 1952 tendant à assurer la mise en œuvre du régime de l'allocation de vieillesse des personnes non salariées et la substitution de ce régime à celui de l'allocation temporaire. (Nos 83 et 222, session de 1955-1956. — M. Beaujannot, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 9 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération. (Nos 28 et 225, session de 1955-1956. — M. Brégégère, rapporteur de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre obligatoire en premier ressort la compétence des conseils de prud'hommes pour connaître des différends intéressant les employés du commerce et de l'industrie. (N° 11, session de 1955-1956. — M. Menu, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

7. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Ernest Pezet, Armengaud, Longchambon, Brizard, Coudé du Foresto, Léo Hamon, Koessler, Yves Jaouen, Georges Laffargue, de Menditte, Menu, Edmond Michelet, Alain Poher, Wach et Henri Barré, tendant à inviter le Gouvernement à instituer une catégorie spéciale de télégramme, dite « télégramme de luxe ». (Nos 14 et 231, session de 1955-1956. — M. de Menditte, rapporteur de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.)

Démission d'un Sénateur.

Dans sa séance du mardi 7 février 1956, le Conseil de la République a pris acte de la démission de :

M. Mamadou Dia, Sénateur du Sénégal.

Modification aux listes électorales des membres des groupes politiques.

*Groupe des Indépendants d'Outre-Mer
et du Rassemblement Démocratique Africain.*

(15 membres au lieu de 16)

Supprimer le nom de M. Mamadou Dia.

Commission générale.

La Commission de la marine et des pêches a nommé :

1^{er} *Vice-Président* : M. SYMPHOR, en remplacement de M. Denvers, élu Député.

2^e *Secrétaire* : M. Vincent DELPUECH, en remplacement de M. Symphor.

Documents mis en distribution le Jeudi 9 Février 1956.

N^o 230. — Proposition de loi de M. Marc Pauzet tendant à modifier l'article 60 du décret portant réforme des lois d'assistance.

*N^o 231. — Rapport de M. de Menditte sur la proposition de résolution relative au « télégramme de luxe ».

N^o 232. — Proposition de résolution de M. Joseph Raybaud relative à la révision des évaluations cadastrales des propriétés bâties.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 8 février 1956.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 9 février 1956, à 15 heures, local n° 213.

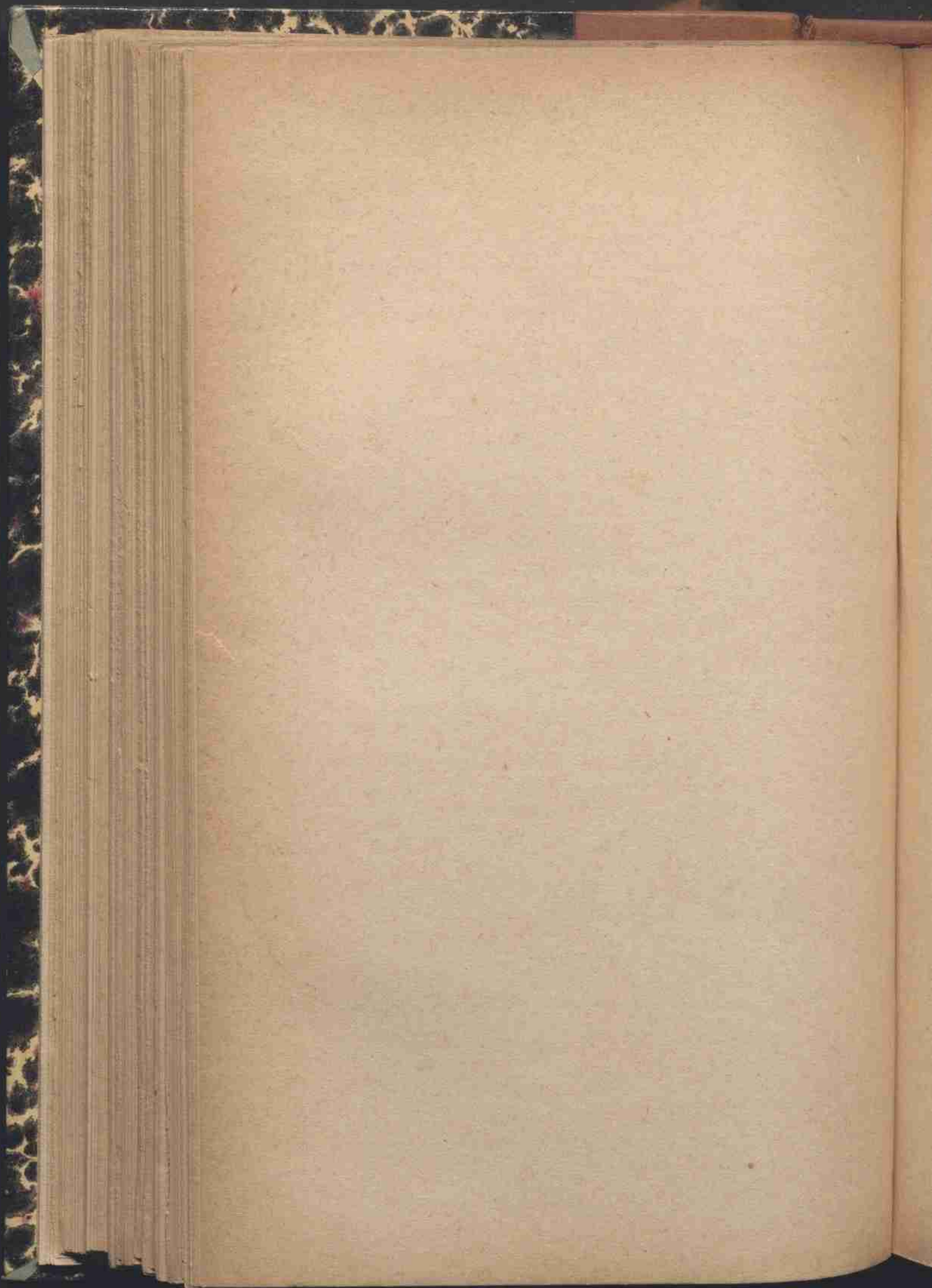
CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 9 Février 1956.

COMMISSION des boissons, à 10 h. 30, local n° 214.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local n° 274.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 21

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 14 Février 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de Commissions.

2. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Armengaud expose à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées :

1° que l'application de la loi n° 53-1081 du 4 novembre 1953, relative à l'incorporation dans l'armée française des ressortissants

des pays incorporant les jeunes Français, a été suspendue, motif pris de ce que les U. S. A. arrêtaient l'incorporation des jeunes Français résidant aux U. S. A. de manière à leur éviter le double service militaire, et que des dispositions législatives allaient être prises dans ce pays pour mettre fin à des incorporations abusives ;

2° que lesdites dispositions législatives paraissent — d'après des informations précises — ne plus devoir être prises et que, dès lors, la suspension des dispositions de la loi précitée n'a plus de sens ;

et lui demande quand il pense procéder à l'incorporation des citoyens américains, âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans résidant en France, sans justifier d'études faites officiellement dans des facultés ou grandes écoles françaises, lesquels ont été recensés il y a quelques mois et doivent continuer à l'être (n° 610).

II. — M. Tamzali Abdennour demande à M. le Ministre de l'Intérieur si la réforme des bureaux de bienfaisance européen et musulman de la ville d'Alger, dont la fusion a été décidée par un arrêté de M. le Préfet d'Alger en date du 7 juin 1955, n'a pas pour résultat :

1° de rendre caducs les legs (habous) dont le bureau de bienfaisance musulman d'Alger est le dernier dévolutaire. En effet, un bureau de bienfaisance « mixte » ne peut bénéficier des biens « habous » et, de ce fait, les indigents musulmans de la ville d'Alger se trouvent privés d'un patrimoine considérable, évalué à un milliard de francs, sans aucune contre-partie ;

2° de créer une inégalité choquante entre les indigènes de la ville d'Alger selon leur confession religieuse. En effet, l'arrêté préfectoral susvisé prévoit l'affectation du produit de la taxe sur les spectacles (100 millions de francs en 1955) pour moitié aux 5.000 assistés musulmans et pour moitié aux quelque 1.500 à 2.000 assistés européens.

Ainsi un indigent musulman recevrait mensuellement environ 800 francs et son frère de misère plus de 2.000 francs parce qu'il est européen.

Cette inégalité devant la misère est non seulement révoltante, mais elle est en contradiction avec le principe affirmé que la fusion entre les deux bureaux de bienfaisance doit réaliser l'égalité entre tous les indigents.

Dans ces conditions, ne serait-il pas plus juste de maintenir le bureau de bienfaisance musulman et par conséquent sa personnalité morale distincte afin d'éviter la résolution des fondations pieuses musulmanes, et de lui attribuer une part équitable du produit de la taxe sur les spectacles proportionnelle au nombre de ses adhérents (n° 655).

III. — M. François Schleiter a l'honneur d'appeler l'attention de M. le Ministre des Affaires étrangères sur un projet de réforme du statut actuel du corps des conseillers et secrétaires d'ambassade en voie d'élaboration à l'administration des Affaires étrangères et envisageant la création de deux branches distinctes au sein de ce corps ;

et lui demande si un tel projet, par lequel le Gouvernement s'interdirait pratiquement de choisir les titulaires des plus hauts grades de la carrière diplomatique ailleurs que dans un cadre privilégié où serait versé un tiers des effectifs dès la sortie de l'école et avant toute mise à l'épreuve de leur qualité professionnelle, a reçu son approbation ;

et s'il ne serait pas souhaitable que le Gouvernement recueille le sentiment du Parlement avant la mise en œuvre d'une si importante réforme (n° 656).

IV. — M. Michel Debré a l'honneur de demander à M. le Président du Conseil quelle attitude compte prendre le Gouvernement français à l'égard des plaintes formulées à l'Organisation des Nations Unies contre la politique et la présence françaises en Afrique du Nord (n° 657).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

V. — M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il est exact que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ait affirmé la compétence de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne l'Afrique du Nord française, y compris l'Algérie ;

dans l'affirmative, quelle a été la réponse du Gouvernement français (n° 659).

VI. — M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il est dans les intentions du Gouvernement français d'évacuer le Fezzan sans discussion préalable devant le Parlement (n° 660).

VII. — M. Michel Debré a l'honneur de demander à M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce s'il n'estime pas utile de faire prochainement une déclaration sur le projet de canalisation de la Moselle (n° 658).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

VIII. — M. Armengaud expose à M. le Ministre des Affaires étrangères :

1° qu'un crédit de dix millions de francs — et qui devait être porté à trente millions — a été ouvert au chapitre 42-22 du budget de son département au profit d'une association dite « Le Monde bilingue », dont l'objet est d'assurer la pénétration obligatoire de la langue anglaise dans les pays tiers, sans que la moindre réciprocité soit assurée aux autres langues ;

2° que cette mesure paraît porter une atteinte décisive au développement de la culture française à l'étranger, sans pour autant rien apporter au tourisme en France, ou à la culture française, ou à la connaissance par nos jeunes enfants d'autres langues étrangères aussi utiles que la langue anglaise ;

3° que le Conseil supérieur des Français de l'étranger, dans sa 8^e session, a pris une position unanime de réserve à l'encontre du « Monde bilingue » ;

et demande, en conséquence, si M. le Ministre des Affaires étrangères entend disjoindre le crédit du « Monde bilingue » ouvert pour l'exercice 1956 et les exercices ultérieurs (n° 662).

IX. — M. Durand-Réville demande à M. le Secrétaire d'Etat aux Travaux publics, aux Transports et au Tourisme s'il ne lui paraît pas opportun, dans le cadre d'une politique générale française des transports aériens dans le monde, de donner à la cons-

truction d'un aérodrome terrestre à Tahiti la priorité sur le maintien de lignes de prestige d'autant plus onéreuses que la concurrence internationale y est plus sévère ;

s'il est en mesure de faire entreprendre les travaux de l'aérodrome terrestre de Tahiti sur les crédits du Plan d'investissement et dans quel délai ces travaux pourront commencer (n° 661).

X. — M. Naveau rappelle à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture les dispositions du décret du 20 mai 1955 concernant les modalités d'attribution des prestations de l'assurance-maladie (longue maladie) et lui signale que les salariés agricoles sont exclus du bénéfice de ces dispositions.

Tenant compte de ces faits, lui demande :

1° les raisons pour lesquelles les salariés agricoles sont défavorisés par rapport aux autres salariés ;

2° les dispositions immédiates qu'il compte prendre pour supprimer cette exclusion injuste tout autant qu'inadmissible (n° 664).

XI. — M. Naveau rappelle à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture que l'article 8 de la loi n° 55-1045 portant fixation du budget annexe des prestations familiales agricoles pour les exercices 1955 et 1956 stipule que les caisses d'allocations familiales seront habilitées à consentir des prêts destinés à l'amélioration de l'habitat rural dans des conditions qui seront fixées par arrêté conjoint du Ministre de l'Agriculture et du Ministre des Finances et des Affaires économiques ;

lui signale que les caisses d'allocations familiales agricoles refusent de consentir des prêts pour la construction, prêts sollicités par des ouvriers agricoles ;

que le Ministère consulté a fait répondre que l'interprétation du mot « amélioration » devait se faire dans le sens d'aménagement de locaux existants et non de construction.

Tenant compte de ces faits, lui demande :

1° si la construction d'une maison pour des ouvriers agricoles ne constitue pas une amélioration réelle et rentable de l'habitat rural :

2° les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette interprétation qui n'a jamais été celle du législateur (n° 665).

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention internationale pour l'unification de certaines règles sur la saisie conservatoire des navires de mer signée à Bruxelles le 10 mai 1952. (N^{os} 205 et 250, session de 1955-1956. — M. Joseph Yvon, rapporteur de la Commission de la marine et des pêches.)

4. — Discussion de la proposition de loi de Mme Marie-Hélène Cirdot, tendant à étendre aux géomètres-experts les barèmes d'honoraires définis aux articles 4, 5, 6 et 7 du décret n° 49-165 du 7 février 1949. (N^{os} 124, année 1955 et 253, session de 1955-1956. — M. Zussy, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

*Groupe de la Gauche Démocratique et du Rassemblement
des Gauches Républicaines.*

Remplacer la dénomination de ce groupe par la nouvelle
dénomination suivante :

« *Groupe de la Gauche Démocratique.* »

Documents mis en distribution le Mardi 14 Février 1956.

- N^o 311 (année 1955). — Rapport d'information de M. Boutonnat sur la situation de la construction en Italie du Nord.
- N^o 233. — Proposition de résolution de M. Ralijaona Laingo tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations de Madagascar victimes du cyclone du 26 janvier 1956.
- N^o 236. — Proposition de résolution de M. Alex Roubert relative à la suppression des passeports dans les relations internationales.
- N^o 237. — Proposition de résolution de M. Verneuil relative à l'unification des conditions d'application de l'aide à l'exportation en faveur des vins.
- N^o 239. — Proposition de résolution de M. Monsarrat relative à la situation de nos soldats en Afrique du Nord.
- N^o 242. — Proposition de résolution de M. Soldani relative à l'indemnisation des exploitants agricoles du Var et des Bouches-du-Rhône dont les récoltes ont été anéanties par les gelées et la neige.
- N^o 245. — Proposition de résolution de M. Léon David demandant des indemnités compensatrices pour pertes de récoltes, dues aux grands froids de février, dans les Bouches-du-Rhône.
- N^o 246. — Rapport de M. de Pontbriand sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, tendant à l'institution de réserves communales de chasse.
- *N^o 250. — Rapport de M. Joseph Yvon sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention internationale sur la saisie conservatoire des navires de mer.

N° 251. — Proposition de MM. Marignan et Vincent Delpuech demandant des mesures pour indemniser les exploitants agricoles des Bouches-du-Rhône dont les récoltes ont été détruites par les gelées de février.

*N° 253. — Rapport de M. Zussy sur la proposition de loi de Mme Marie-Hélène Cardot tendant à étendre aux géomètres-experts les barèmes d'honoraires définis par le décret du 7 février 1949.

N° 255. — Proposition de loi de M. Lodéon tendant à étendre aux Départements d'Outre-Mer la loi relative à la capacité juridique de la femme mariée.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 13 février 1956.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 16 février 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 22

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 16 Février 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Dépôt du rapport de la Cour des Comptes au Président de la République sur les comptabilités vérifiées en 1953 et 1954.
2. — Nomination, par suite de vacances, de membres de Commissions.
3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant la Marine marchande. (N^{os} 166 et 249, session de 1955-1956. — M. Abel-Durand, rapporteur de la Commission de la marine et des pêches.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier et à compléter diverses dispositions de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre. (Nos 154, année 1952, 525, année 1955 et 144, session de 1955-1956. — M. Driant, rapporteur de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Bousch, rapporteur; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiant l'article 812 du Code rural relatif au mode de paiement des fermages. (Nos 97 et 199, session de 1955-1956. — M. Durieux, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, portant création d'attachés agricoles. (Nos 141, année 1950, 532, année 1951, 133, session de 1955-1956. — M. Houdet, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

7. — Discussion de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à l'institution de réserves communales de chasse. (Nos 348, année 1955, 43; 183 et 246, session de 1955-1956. — M. de Pontbriand, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

8. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, portant création du Conseil interprofessionnel des vins de Fitou, Corbières, Minervois, Clape et Quatourze. (Nos 203 et 252, session de 1955-1956. — M. Jean Bène, rapporteur de la Commission des boissons.)

9. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à préciser les organisations habilitées à discuter les conventions collectives de travail. (Nos 16 et 248, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

10. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention générale relative à la sécurité sociale, signée à Paris le 30 septembre 1954 entre la France et la Norvège. (Nos 164 et 240, session de 1955-1956. — M. Abel-Durand, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

11. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'accord concernant les conditions de travail des bateliers rhénans. (Nos 165 et 241, session de 1955-1956. — M. Abel-Durand, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

12. — Discussion de la proposition de résolution de Mlle Rapuzzi, MM. Carcassonne, Nayrou, Champeix, Marcel Boulangé, Méric, Dassaud et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à modifier le décret n° 55-568 du 20 mai 1955 en vue d'accorder aux titulaires de pensions ou de rentes de vieillesse de la Sécurité sociale le bénéfice de la « longue maladie ». (Nos 212 et 247, session de 1955-1956. — M. Méric, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

Commissions générales et Commission de comptabilité.

Dans sa séance du mardi 14 février 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. Gaston CHARLET, membre titulaire de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales ;

M. Jean BERTHOIN, membre titulaire de la Commission des affaires étrangères ;

MM. CERNEAU, DUFEU, Jacques MASTEAU et MÉRIC, membres suppléants de la Commission des affaires étrangères ;

M. MATHEY, membre titulaire de la Commission de l'agriculture ;

M. MARIGNAN, membre suppléant de la Commission de l'agriculture ;

M. GASPARD, membre suppléant de la Commission des boissons ;

MM. Jean GEOFFROY, Jacques MASTEAU et Jean-Louis ROLLAND, membres titulaires de la Commission de la défense nationale ;

M. AUBERT, membre suppléant de la Commission de la défense nationale ;

MM. André CORNU, DUFEU et HAIDARA Mahamane, membres titulaires de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs ;

MM. KALENZAGA, PERROT-MIGEON et RESTAT, membres suppléants de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs ;

M. MINVIELLE, membre suppléant de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique ;

MM. Jean BERTHOIN, FOUSSON et GASPARD, membres titulaires de la Commission des finances ;

MM. GONDJOUT, Joseph RAYBAUD et SOLDANI, membres suppléants de la Commission des finances ;

M. Yacouba SIDO, membre titulaire de la Commission de la France d'Outre-Mer ;

M. DURIEUX et Mlle RAPUZZI, membres titulaires de la Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie) ;

M. BORGEAUD, membre suppléant de la Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie) ;

M. AJAVON, membre titulaire de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale ;

M. GASPARD, membre suppléant de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale ;

MM. LONGUET et SAUVÊTRE, membres titulaires de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme ;

M. Jacques GADOIN, membre suppléant de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme ;

M. Yacouba SIDO, membre titulaire de la Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression ;

MM. Pierre MARTY, PAULY et Edgar TAILHADES, membres titulaires de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre ;

MM. Auguste-François BILLIEMAZ et ZINSOU, membres suppléants de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre ;

MM. AUBERT, Georges LAFFARGUE et LITAISE, membres titulaires de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions ;

MM. HAIDARA Mahamane, Georges MAURICE et PÉRIDIÉ, membres suppléants de la commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions ;

M. ROTINAT, membre titulaire de la Commission du travail et de la sécurité sociale ;

M. COURRIÈRE, membre titulaire de la Commission de comptabilité ;

M. Jean GEOFFROY, membre suppléant de la Commission de comptabilité.

Documents mis en distribution le Jeudi 16 Février 1956.

- N° 234. — Avis de M. Delalande sur la proposition de loi relative à la formation professionnelle et à la vulgarisation agricoles.
- *N° 240. — Rapport de M. Abel-Durand sur le projet de loi relatif à la Convention France-Norvège sur la Sécurité sociale.
- N° 241. — Rapport de M. Abel-Durand sur le projet de loi relatif à l'accord de travail des bateliers rhénans.
- *N° 247. — Rapport de M. Méric sur la proposition de résolution relative au bénéfice de la longue maladie.
- *N° 248. — Rapport de Mme Marcelle Devaud sur la proposition de loi relative aux organisations habilitées à discuter les conventions collectives de travail.
- *N° 249. — Rapport de M. Abel-Durand sur le projet de loi relatif à la codification des textes concernant la Marine marchande.
- *N° 252. — Rapport de M. Jean Bène sur la proposition de loi portant création du Conseil interprofessionnel des vins de Fitou, Corbières.
- N° 257. — Rapport de M. Houdet sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, portant création d'attachés agricoles.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 15 février 1956.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 16 février 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 16 Février 1956.

COMMISSION des finances, à 14 h. 45, local de la Commission.

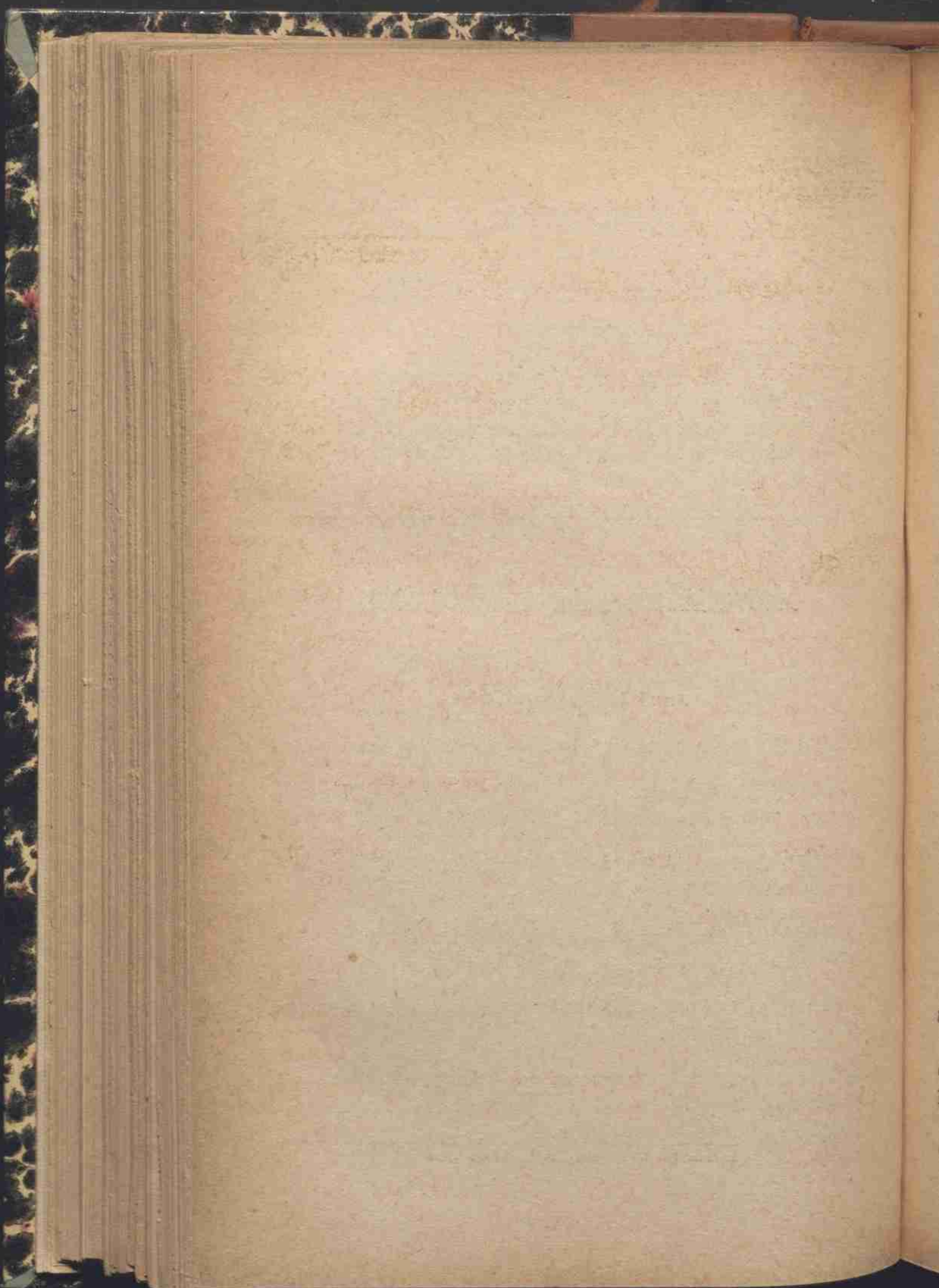
COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à 11 heures, local n° 202.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local n° 274.

COMMISSION de la reconstruction et des dommages de guerre, à 10 h. 45, local n° 213.

SOUS-COMMISSION « Crédits de défense nationale », à 14 h. 30, local n° 346.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 23

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 21 Février 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Zussy demande à M. le Ministre des Affaires étrangères :

1° s'il est courant que des ressortissants français, non condamnés, soient retenus en Pologne, contre leur gré et depuis plusieurs années ;

2° quelles sont les démarches entreprises jusqu'à ce jour par le Gouvernement français pour faire libérer nos compatriotes ;

3^o pourquoi et pour quel motif les démarches éventuellement entreprises n'ont point pu aboutir à la libération et au retour de nos compatriotes (n^o 670).

II. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées quelles sont les mesures précises qui ont été prises à la suite de la promesse maintes fois renouvelée par ses prédécesseurs de reconsidérer le cas digne d'intérêt des dix officiers de la gendarmerie placés à la Libération en position de non-activité par retrait d'emploi.

Il est rappelé à cet égard que la situation actuelle de ces officiers est nettement défavorisée par rapport à celle de ceux qui furent punis plus sévèrement (n^o 675).

III. — Mme Marcelle Devaud appelle l'attention de M. le Ministre de l'Intérieur sur les circonstances suspectes qui ont entouré le décès d'un fonctionnaire municipal d'une commune de la banlieue parisienne et sur les responsabilités qui paraissent, en l'occurrence, incomber à la police.

Elle lui demande de faire sans tarder la lumière sur cet incident qui a violemment ému les populations de cette commune et soulevé la protestation indignée de son conseil municipal unanime (n^o 677).

IV. — Mme Marcelle Devaud rappelle à M. le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports que le déclassement du parc de Bailgu, à Boulogne-sur-Seine, lui a été demandé par le Conseil de la République unanime en sa séance du 28 juillet dernier, afin que puisse être rapidement édifié l'hôpital Ambroise-Paré, détruit pendant la guerre.

Sa décision devait intervenir avant le 1^{er} novembre 1955 et ne semble pas avoir été respectée ; elle désirerait connaître les mesures qu'il envisage pour faciliter sans retard à son collègue de la Santé publique l'exécution du plan hospitalier dont il a la charge (n^o 678).

V. — Mme Marcelle Devaud rappelle à M. le Secrétaire d'État à la Santé publique et à la Population les engagements pris

devant le Conseil de la République en sa séance du 28 juillet dernier concernant la reconstruction de l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne-sur-Seine.

La date du 1^{er} novembre lui avait été fixée comme date limite de sa décision.

Or, ce délai n'a pas été respecté ; elle désirerait connaître quelles mesures il envisage désormais pour exécuter la volonté formellement exprimée par le Conseil de la République et rendre enfin un hôpital aux populations de Boulogne-sur-Seine et du sud-ouest de Paris (n^o 679).

2. — **Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à préciser les organisations habilitées à discuter les conventions collectives de travail.** (N^{os} 16 et 248, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

3. — **Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention générale relative à la sécurité sociale, signée à Paris le 30 septembre 1954 entre la France et la Norvège.** (N^{os} 164 et 240, session de 1955-1956. — M. Abel-Durand, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

4. — **Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'accord concernant les conditions de travail des bateliers rhénans.** (N^{os} 165 et 241, session de 1955-1956. — M. Abel-Durand, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

5. — **Discussion de la proposition de résolution de Mlle Rappuzzi, MM. Carcassonne, Nayrou, Champeix, Marcal Boulangé, Méric, Dassaud et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à modifier le décret n^o 55-568 du 20 mai 1955 en vue d'accorder aux titulaires de pensions ou de rentes de vieillesse de la Sécurité sociale le bénéfice de la « longue maladie ».** (N^{os} 212 et 247, session de 1955-1956. — M. Méric, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

6. — Décision sur la demande de discussion immédiate de la proposition de résolution de M. Ralijaona Laingo tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations de Madagascar victimes du cyclone qui ravagea une partie de la Grande Ile le 26 janvier 1956 et les jours suivants. (N° 233, session de 1955-1956. — M. Jules Castellani, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, rendant applicables dans les Territoires d'Outre-Mer, au Cameroun et au Togo, les modifications apportées dans la Métropole aux articles 66, 162, 194 et 368 du Code d'instruction criminelle. (Nos 171 et 270, session de 1955-1956. — M. Riviérez, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables dans les Territoires d'Outre-Mer, au Cameroun et au Togo, les dispositions de la loi du 2 août 1950 modifiant l'article 380 du Code pénal. (Nos 172 et 267, session de 1955-1956. — M. Riviérez, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

9. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables en Afrique Equatoriale Française et au Cameroun les articles premier et 2 de la loi du 22 avril 1925 modifiant les articles 174 et 203 du Code d'instruction criminelle, et au Togo l'article 2 de cette même loi. (Nos 173 et 269, session de 1955-1956. — M. Riviérez, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

10. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, rendant applicables dans les Territoires d'Outre-Mer, au Cameroun et au Togo, certaines dispositions de l'ordonnance du 7 octobre 1944 relative à la répression des évasions et de la loi n° 49-340 du 14 mars 1949 modifiant les articles 237 à 241, 245 et 247 du Code pénal et la loi du 27 mai 1885 sur les récidivistes. (N° 174 et 268, session de 1955-1956. — M. Riviérez, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

11. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables à la Côte française des Somalis certaines modifications apportées au Code pénal par les textes en vigueur dans la Métropole. (N^{os} 175 et 264, session de 1955-1956. — M. Riviérez, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

12. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables à la Nouvelle-Calédonie et Dépendances certaines modifications apportées au Code pénal par les textes en vigueur dans la Métropole. (N^{os} 176 et 265, session de 1955-1956. — M. Riviérez, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

13. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables aux Etablissements français de l'Océanie certaines modifications apportées au Code pénal par les textes en vigueur dans la Métropole. (N^{os} 177 et 266, session de 1955-1956. — M. Riviérez, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

14. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables en Afrique Equatoriale Française les modifications apportées à des articles du Code pénal par des textes en vigueur dans la Métropole. (N^{os} 206 et 263, session de 1955-1956. — M. Riviérez, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

15. — Discussion du projet de loi modifiant les articles 173 à 176 du Livre II du Code du travail. (N^{os} 208, 421, année 1955 et 223, session de 1955-1956. — M. Abel-Durand, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

16. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Motais de Narbonne demande à M. le Président du Conseil de définir quelle est la politique que le Gouvernement entend suivre au Viet-Nam ;

il demande en particulier s'il lui paraît encore possible de réaliser avec nos amis américains une politique d'action commune qui ne se traduise pas par l'éviction de la France dans tous les domaines, à leur profit ;

et, au cas où une telle action s'avérerait impossible, quelle est la politique indépendante qu'entend suivre le Gouvernement pour restaurer l'indispensable amitié franco-vietnamienne que tant d'intérêts tendent à compromettre, et la défense d'intérêts moraux et matériels que, d'abandon en abandon, notre pays semble avoir délibérément sacrifiée.

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

17. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il n'estime pas indispensable de préciser, avant toute négociation au sujet d'une organisation européenne de l'énergie atomique :

1° quelles modifications doivent être apportées à la Communauté du charbon et de l'acier ;

2° quelles règles fondamentales doivent être édictées pour éviter la soumission totale de la France à des politiques étrangères ;

3° pour quelles raisons il entend préférer la « petite Europe » à une organisation plus vaste.

Commissions générales.

Dans sa séance du jeudi 16 février 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. Georges BERNARD, membre suppléant de la Commission de la France d'Outre-Mer, en remplacement de M. Yacouba Sido ;

M. DURAND-RÉVILLE, membre titulaire de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, en remplacement de M. Gaspard ;

M. LONGUET, membre titulaire de la Commission de la marine et des pêches, en remplacement de M. Dulin ;

M. FERHAT Marhoun, membre titulaire de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme, en remplacement de M. Longuet ;

M. MATHEY, membre titulaire de la Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression), en remplacement de M. Yacouba Sido ;

M. DUFEU, membre titulaire de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma, en remplacement de M. Ferhat Marhoun ;

M. Jean LACAZE, membre suppléant de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma, en remplacement de M. Dufeu ;

M. Yacouba SIDO, membre titulaire de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, en remplacement de M. Dufeu.

La Commission de l'agriculture a nommé :

Président : M. RESTAT, en remplacement de M. Dulin.

La Commission de la défense nationale a nommé :

1^{er} Secrétaire : M. Yves JAOUEN, en remplacement de M. Pie.

**La Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts,
des sports, de la jeunesse et des loisirs a nommé :**

Président : M. CANIVEZ, en remplacement de M. Bordeneuve.

1^{er} Vice-Président : M. LELANT, en remplacement de M. Canivez.

2^e Vice-Président : M. Jean LACAZE, en remplacement de M. Lelant.

Rapporteurs spéciaux de la Commission des finances.

Dépenses civiles. — Budget général.

MM.

.....
Relations avec les États associés .. FOUSSON, en remplacement de M. Mamadou Dia.
.....

Dépenses civiles. — Budgets annexes.

Caisse nationale d'épargne Waldeck L'HUILLIER,
en remplacement de
M. Georges Marrane.

Postes, Télégraphes et Téléphones. GASPARD, en remplacement de M. Filippi.
.....

Dépenses militaires.

.....
II. — Air Jean BERTHOIN, en remplacement de M. Maroselli.
.....

**La Commission des moyens de communication, des transports
et du tourisme a nommé :**

Président : M. Jean BERTAUD, en remplacement de M. Pinton.

1^{er} Vice-Président : M. de MENDITTE, en remplacement de
M. Jean Bertaud.

2^e Vice-Président : M. LODÉON, en remplacement de M. de
Menditte.

**La Commission de la reconstruction et des dommages de guerre
a nommé :**

Président : M. JOZEAU-MARIGNÉ, en remplacement de
M. Chochoy.

2^e Vice-Président : M. PLAZANET, en remplacement de M. Jo-
zeau-Marigné.

Commission de coordination.

**Commission de coordination pour l'examen des problèmes
intéressant les affaires d'Indochine.**

La Commission de la défense nationale a désigné M. Jean-Louis
ROLLAND, en remplacement de M. Chochoy.

Sous-Commissions légales.

Sous-Commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles nationalisées et des sociétés d'économie mixte.

La Commission des finances a désigné MM. Jean BERTHOIN et Waldeck L'HUILLIER, en remplacement de MM. Filippi et Georges Marrane.

Sous-Commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits affectés à la défense nationale.

La Commission de la défense nationale a désigné M. Marcel BOULANGÉ, en remplacement de M. Pic.

La Commission des finances a désigné M. Jean BERTHOIN, en remplacement de M. Maroselli.

Le Bureau a été ainsi constitué :

Président : M. André BOUTEMY, en remplacement de M. Maroselli.

Vice-Président : M. ALRIC, en remplacement de M. Pic.

Secrétaire : M. Edgard PISANI, en remplacement de M. Alric.

Sous-Commission chargée d'émettre un avis sur les taxes parafiscales et de péréquation.

La Commission des finances a désigné M. Waldeck L'HUILLIER, en remplacement de M. Georges Marrane.

Commissions extraparlémentaires.

Dans sa séance du jeudi 16 février 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. CHAPALAIN, membre de la Commission centrale de classement des débits de tabac ;

M. AUBERGER, membre de la Commission supérieure de classement des receveurs buralistes.

Election d'un Sénateur.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de la Commission de recensement du département du Nord, en date du 17 février 1956, que M. Marcel BERTRAND a été élu, à cette date, Sénateur du département du Nord, en remplacement de M. Denvers, qui a opté pour son mandat de Député.

M. Marcel Bertrand est appelé à faire partie du 3^e Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Documents mis en distribution le Mardi 21 Février 1956.

N^o 235. — Proposition de résolution de M. Alex Roubert relative à l'indemnisation des exploitants agricoles victimes des gelées et des chutes de neige des 2 et 3 février 1956.

N° 256. — Proposition de résolution de M. Michel Debré relative à la révision de l'article 8 de la Constitution.

N° 258. — Rapport de M. André Cornu sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, étendant à l'Algérie la loi tendant à permettre à titre provisoire de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux.

N° 259. — Rapport de M. André Cornu sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant à l'Algérie les 3^e et 4^e alinéas de l'article 593 du Code de procédure civile.

*N° 263. — Rapport de M. Riviérez sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant à l'Afrique Equatoriale Française les modifications apportées à des articles du Code pénal.

*N° 264. — Rapport de M. Riviérez sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant à la Côte française des Somalis certaines modifications apportées au Code pénal.

*N° 265. — Rapport de M. Riviérez sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant à la Nouvelle-Calédonie et Dépendances certaines modifications apportées au Code pénal.

*N° 266. — Rapport de M. Riviérez sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant aux Etablissements de l'Océanie certaines modifications apportées au Code pénal.

*N° 267. — Rapport de M. Riviérez sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant aux Territoires d'Outre-Mer, au Cameroun et au Togo les dispositions modifiant l'article 380 du Code pénal.

N° 268. — Rapport de M. Riviérez sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant aux Territoires

d'Outre-Mer, au Cameroun et au Togo certaines dispositions de l'ordonnance relative à la répression des évasions et la loi sur les récidivistes.

*N° 269. — Rapport de M. Rivièrez sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant à l'Afrique Équatoriale Française et au Cameroun les articles premier et 2 de la loi modifiant les articles 174 et 203 du Code d'instruction criminelle, et au Togo l'article 2 de cette même loi.

N° 270. — Rapport de M. Rivièrez sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, étendant aux Territoires d'Outre-Mer, au Cameroun et au Togo les modifications apportées aux articles 66, 162, 194 et 368 du Code d'instruction criminelle.

N° 279. — Rapport de M. de Bardonnèche sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative au droit à pension des veuves remariées.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 20 février 1956.

CONVOCATION

DE LA

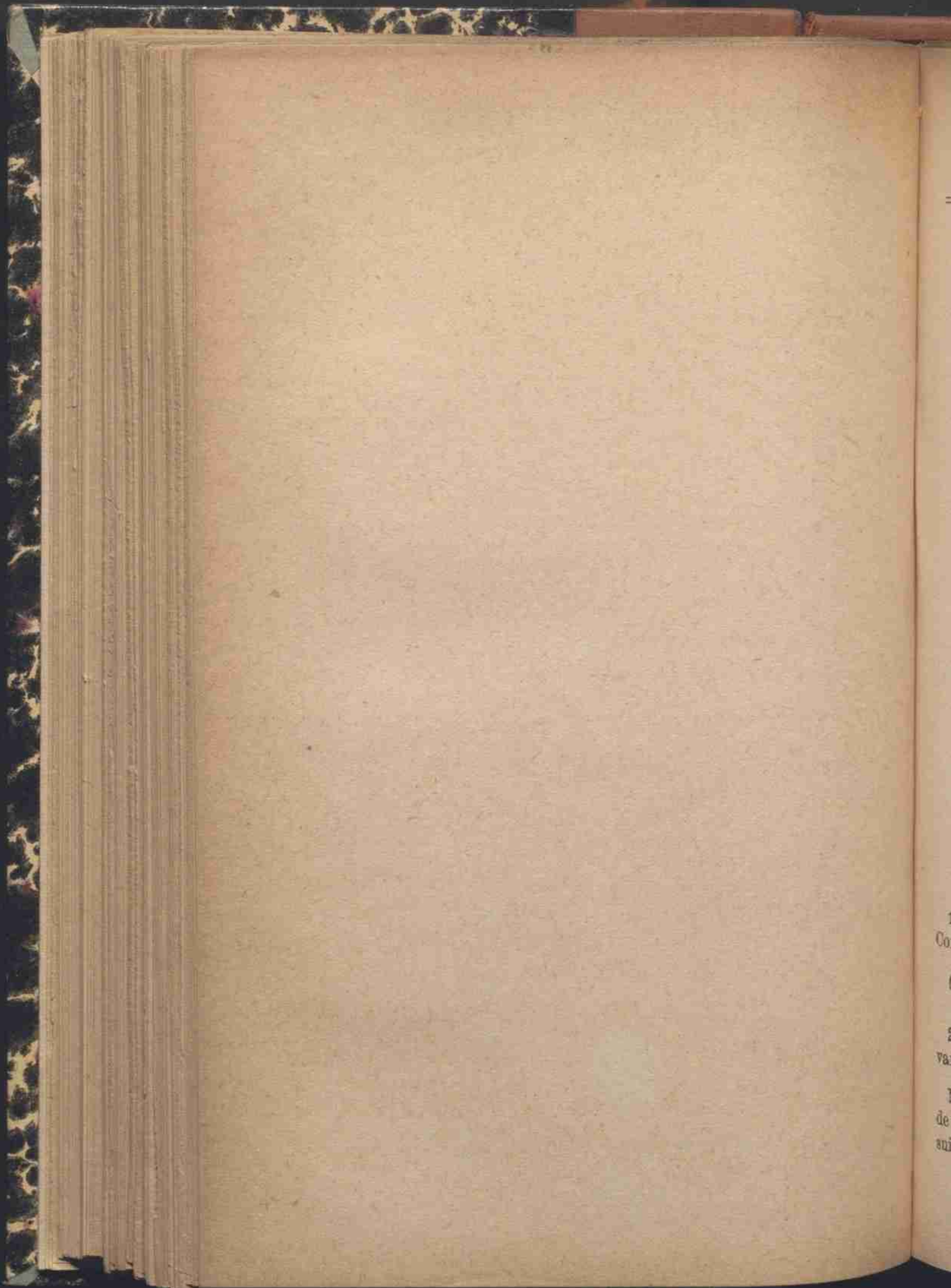
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 23 février 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 21 Février 1956.

COMMISSION de la défense nationale, à 14 h. 45, local n° 217.



Co
va
de
su

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 24

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 23 Février 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Scrutin à la tribune pour l'élection d'un Vice-Président du Conseil de la République.

(Le scrutin sera ouvert pendant une heure.)

2. — Suite de la discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Motais de Narbonne demande à M. le Président du Conseil de définir quelle est la politique que le Gouvernement entend suivre au Viet-Nam ;

il demande en particulier s'il lui paraît encore possible de réaliser avec nos amis américains une politique d'action commune qui ne se traduise pas par l'éviction de la France dans tous les domaines, à leur profit ;

et, au cas où une telle action s'avérerait impossible, quelle est la politique indépendante qu'entend suivre le Gouvernement pour restaurer l'indispensable amitié franco-vietnamienne que tant d'intérêts tendent à compromettre, et la défense d'intérêts moraux et matériels que, d'abandon en abandon, notre pays semble avoir délibérément sacrifiée.

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

3. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il n'estime pas indispensable de préciser, avant toute négociation, au sujet d'une organisation européenne de l'énergie atomique :

1° quelles modifications doivent être apportées à la Communauté du charbon et de l'acier ;

2° quelles règles fondamentales doivent être édictées pour éviter la soumission totale de la France à des politiques étrangères ;

3° pour quelles raisons il entend préférer la « petite Europe » à une organisation plus vaste.

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au transfert à titre gratuit et à la restitution aux familles des corps de certaines victimes civiles de la guerre décédées en Indochine et ayant obtenu la mention à titre civil « Mort pour la France ». (Nos 74 et 278, session de 1955-1956. — M. Auberger, rapporteur de la Commission des pensions [pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression].)

5. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à l'institution de réserves communales

de chasse. (N^{os} 348, année 1955, 43 ; 183 et 246, session de 1955-1956. — M. de Pontbriand, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, portant création d'attachés agricoles. (N^{os} 141, année 1950, 532, année 1951, 133 et 257, session de 1955-1956. — M. Houdet, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

7. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à rendre applicables à l'Algérie les dispositions de la loi n^o 55-362 du 3 avril 1955, modifiant l'article premier de la loi n^o 51-1372 du 1^{er} décembre 1951 tendant à permettre, à titre provisoire, de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel. (N^{os} 168 et 258, session de 1955-1956. — M. André Cornu, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

8. — Discussion du projet de loi étendant à l'Algérie les 3^e et 4^e alinéas de l'article 593 du Code de procédure civile modifié et complété par la loi n^o 54-1209 du 6 décembre 1954. (N^{os} 209 et 259, session de 1955-1956. — M. André Cornu, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

9. — Discussion de la proposition de résolution de M. Ralijaona Laingo tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations de Madagascar victimes du cyclone qui ravagea une partie de la Grande Ile le 26 janvier 1956 et les jours suivants. (N^o 233, session de 1955-1956. — M. Jules Castellani, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

Groupe Socialiste.

(53 membres au lieu de 52)

Ajouter le nom de M. Marcel BERTRAND.

Commissions générales.

Dans sa séance du mardi 21 février 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. Marcel BERTRAND, membre titulaire de la Commission de la marine et des pêches, en remplacement de M. Denvers ;

M. Marcel BERTRAND, membre suppléant de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme, en remplacement de M. Denvers ;

M. Marcel BERTRAND, membre titulaire de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, en remplacement de M. Denvers ;

M. Marcel BERTRAND, membre suppléant de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, en remplacement de M. Chochoy ;

M. Marcel BERTRAND, membre suppléant de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, en remplacement de M. Denvers ;

M. Marcel BERTRAND, membre suppléant de la Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), en remplacement de Mlle Rapuzzi, démissionnaire ;

Mlle RAPUZZI, membre titulaire de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, en remplacement de M. Edgar Tailhades, démissionnaire ;

M. Mamadou M'BODJE, membre titulaire de la Commission de la marine et des pêches, en remplacement de Mlle Rapuzzi, démissionnaire.

ERRATUM

Au rapport (n° 244) de M. ABEL-DURAND, sur la proposition de loi, ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, tendant à préciser la situation juridique des sous-agents d'assurances.

A. — A la 2^e ligne de l'alinéa 2^o bis de l'article premier proposé pour compléter l'article 3 de l'ordonnance n° 45-2454 du 19 octobre 1945 :

Au lieu de :

« ... d'une façon habituelle ou suivie ... »,

Lire :

« ... d'une façon habituelle *et* suivie ... ».

B. — Au 2^e alinéa de l'article 2 :

Au lieu de :

« Les sous-agents d'assurance non patentés travaillant d'une façon habituelle ou suivie pour un ou plusieurs agents généraux, ... »,

Lire :

« b bis) Les sous-agents d'assurance non patentés travaillant d'une façon habituelle *et* suivie pour un ou plusieurs agents généraux, ... ».

Documents mis en distribution le Jeudi 23 Février 1956.

N° 262. — Proposition de loi de M. Menu relative à la création des Conseils de prud'hommes.

N° 274. — Proposition de résolution de M. Radius relative à l'allocation d'attente aux sinistrés par faits de guerre.

N° 275. — Proposition de résolution de M. Joseph Raybaud relative aux indemnités de logement des instituteurs.

N° 276. — Proposition de loi de M. Joseph Raybaud sur l'intégration de plein droit dans la nationalité française des personnes originaires de Tende et de la Brigue.

N° 277. — Proposition de loi de M. Restat relative à l'article 64 du Code du vin.

*N° 278. — Rapport de M. Auberger sur le projet de loi relatif au transfert des corps de victimes civiles de la guerre d'Indochine.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 22 février 1956.

CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 23 février 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 23 Février 1956.

2^e BUREAU, à 15 h. 45, local n^o 201.

COMMISSION des boissons, à 11 heures, local n^o 214.

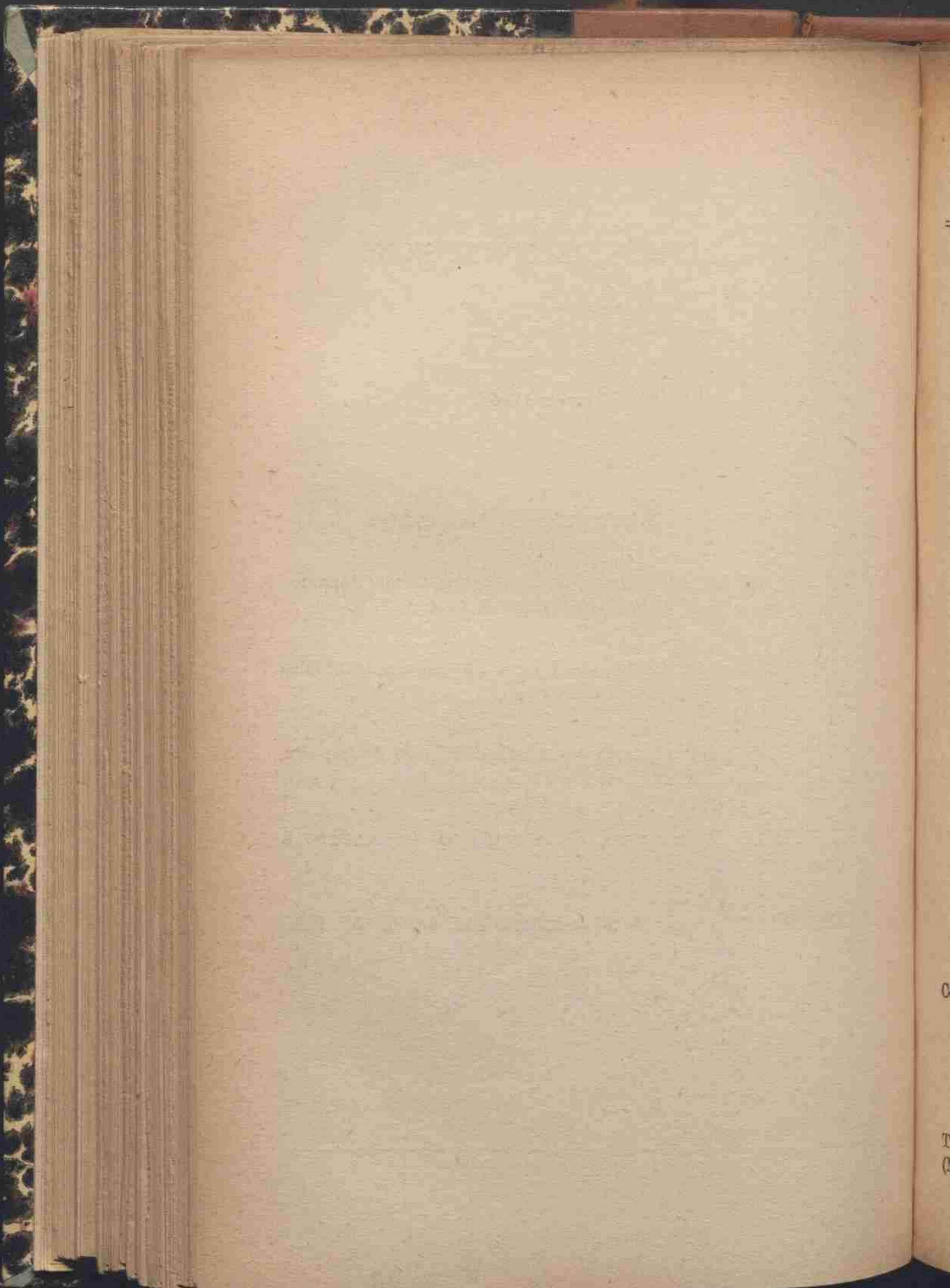
COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n^o 221.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n^o 202.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à 10 heures, local n^o 207.

COMMISSION de la presse, de la radio et du cinéma, à 10 heures, local n^o 201.

COMMISSION de la production industrielle, à 9 h. 30, local n^o 274.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 25

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 28 Février 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacance, d'un membre d'une Commission générale.

2. — Vérification de pouvoirs.

DEUXIÈME BUREAU

Département du Nord : Proclamation de M. Marcel BERTRAND, en remplacement de M. Denvers, démissionnaire (M. Chazette, rapporteur.)

3. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Armengaud expose à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées :

1^o que l'application de la loi n^o 53-1081 du 4 novembre 1953, relative à l'incorporation dans l'armée française des ressortissants des pays incorporant les jeunes Français, a été suspendue, motif pris de ce que les U. S. A. arrêtaient l'incorporation des jeunes Français résidant aux U. S. A. de manière à leur éviter le double service militaire, et que des dispositions législatives allaient être prises dans ce pays pour mettre fin à des incorporations abusives ;

2^o que lesdites dispositions législatives paraissent — d'après des informations précises — ne plus devoir être prises et que, dès lors, la suspension des dispositions de la loi précitée n'a plus de sens ;

et lui demande quand il pense procéder à l'incorporation des citoyens américains, âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans résidant en France, sans justifier d'études faites officiellement dans des facultés ou grandes écoles françaises, lesquels ont été recensés il y a quelques mois et doivent continuer à l'être (n^o 610).

II. — Question de M. Brettes à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées (n^o 674).

(La Présidence a été informée du retrait de cette question par son auteur.)

III. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées quelles sont les mesures précises qui ont été prises à la suite de la promesse maintes fois renouvelée par ses prédécesseurs de reconsidérer le cas digne d'intérêt des dix officiers de la gendarmerie placés à la Libération en position de non-activité par retrait d'emploi.

Il est rappelé à cet égard que la situation actuelle de ces officiers est nettement défavorisée par rapport à celle de ceux qui furent punis plus sévèrement (n^o 675).

IV. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées s'il est exact que les autorités allemandes s'opposent au maintien en Allemagne des familles

des cadres militaires appelés en Afrique du Nord et, dans l'affirmative, quelles mesures ont été prises pour faciliter l'installation de ces familles dans la Métropole (n° 681).

V. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées de bien vouloir lui préciser :

1° Que les bonifications prévues à l'article 7 de la loi de dégagement du 5 avril 1946 s'appliquent aux services effectués en position de non-activité (réponse aux lettres adressées à ce sujet au Ministre les 10 août et 4 novembre 1955) ;

2° Que la notion de « durée des services » exposée dans le même article 7 de cette loi ne s'applique pas aux officiers et par conséquent que les officiers en non-activité (art. 12) peuvent demander le bénéfice de la radiation des cadres actifs avec bénéfice de l'article 7 à tout moment et jusqu'à expiration de leur situation de non-activité (n° 682).

VI. — M. Bouquerel demande à M. le Ministre de l'Intérieur les raisons pour lesquelles les crédits correspondant à la tranche rurale, Fonds spécial d'investissement routier, pour l'exercice 1955, n'ont pas encore, à ce jour, été répartis dans les départements pour être affectés à l'amélioration du réseau des chemins ruraux (n° 680).

VII. — M. Deutschmann, après les très sérieux incidents qui se sont produits au moment des grands froids, notamment le 2 février 1956, jour où un grand nombre d'usagers ont été totalement ou partiellement privés de gaz, entre autres dans la région parisienne,

prie M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce de vouloir bien lui faire connaître les causes de cette carence et,

compte tenu des multiples origines du gaz qui est finalement livré à la distribution en l'état actuel de l'équipement énergétique du pays, mais compte tenu également de la nécessité économique d'utiliser toutes les ressources nationales,

lui demande quelles mesures il compte prendre pour que les faits signalés ne puissent plus se reproduire (n° 695).

VIII. — M. Jean Bertaud attire l'attention de M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce sur la situation alarmante de l'approvisionnement en charbon de la région parisienne ; et lui demande de bien vouloir lui faire connaître :

1^o comment il se fait que la constitution normale et régulière des stocks n'ait pu se réaliser en temps voulu pour parer à toutes les éventualités et satisfaire toutes les demandes ;

2^o quelles dispositions ont été prises pour pouvoir assurer la mise à la disposition des usagers des combustibles les produits chauffants qui leur sont nécessaires ;

3^o quelle est la nature des difficultés qui se sont présentées tant au point de vue production nationale qu'importation pour que le commerçant charbonnier ait cru devoir pousser le cri d'alarme dont en tant que parlementaire de la Seine il se fait actuellement l'écho (n^o 698).

IX. — M. Léo Hamon demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce :

1^o quelles mesures il entend prendre pour assurer aux services distributeurs l'approvisionnement en gaz correspondant aux besoins du public, notamment en période de pointe ;

2^o quelle politique il entend suivre pour donner à l'industrie gazière les ressources énergétiques nécessaires suivant les sources possibles (actuelles ou futures) : gaz naturel, gaz de raffineries, gaz de cokeries minières et sidérurgiques, utilisation des produits pétroliers et de la houille, mise en œuvre des nouvelles techniques de stockage ;

3^o quel est, actuellement, le programme fixé pour l'utilisation et la répartition de ces énergies et quels sont les délais prévus pour l'exécution de ce programme (n^o 705).

X. — Question de M. Gabriel Puaux à M. le Ministre des Affaires étrangères (n^o 696).

(La Présidence a été informée du retrait de cette question par son auteur.)

4. — Discussion de la proposition de résolution de M. Ralijaona Laingo tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations de Madagascar victimes du cyclone qui ravagea une

partie de la Grande Ile le 26 janvier 1956 et les jours suivants. (Nos 233 et 286, session de 1955-1956. — M. Jules Castellani, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

5. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à l'institution de réserves communales de chasse. (Nos 348, année 1955, 43 ; 183 et 246, session de 1955-1956. — M. de Pontbriand, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, portant création d'attachés agricoles. (Nos 141, année 1950, 532, année 1951, 133 et 257, session de 1955-1956. — M. Houdet, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au transfert à titre gratuit et à la restitution aux familles des corps de certaines victimes civiles de la guerre décédées en Indochine et ayant obtenu la mention à titre civil « Mort pour la France ». (Nos 74 et 278, session de 1955-1956. — M. Auberge, rapporteur de la Commission des pensions [pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression].)

8. — Discussion de la proposition de loi de M. Lodéon et des membres du groupe de la Gauche démocratique, tendant à étendre aux départements d'Outre-Mer l'application de la loi du 22 septembre 1942 relative à la capacité juridique de la femme mariée. (Nos 255 et 292, session de 1955-1956. — M. Jozeau-Mariigné, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

Séance du Jeudi 23 Février 1956.

SCRUTIN pour l'élection d'un Vice-Président du Conseil de la République.

Nombre des votants	199
Bulletins blancs ou nuls	22
Majorité absolue des votants.....	100

Ont obtenu :

M. André Méric	148 voix
Divers.....	29 —

M. André MÉRIC, ayant obtenu la majorité absolue des votants, est proclamé Vice-Président du Conseil de la République.

ERRATUM

Au rapport (n° 246) de M. de PONTBRIAND, sur la proposition de loi, ADOPTÉE AVEC MODIFICATION PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE DANS SA DEUXIÈME LECTURE, tendant à l'institution de réserves communales de chasse.

Rétablir comme suit le texte pour les articles 3 et 4 :

Au lieu de :

« (Acceptation de la suppression prononcée par l'Assemblée Nationale.) »,

Lire :

« (Suppression prononcée par le Conseil de la République et acceptée par l'Assemblée Nationale.) ».

Documents mis en distribution le Mardi 28 Février 1956.

- N° 260. — Proposition de résolution de M. Blondelle tendant à inviter le Gouvernement à faciliter l'accession à la propriété rurale par l'exonération des droits de mutation.
- N° 261. — Proposition de loi de M. Blondelle tendant à modifier les articles 811 et 845 du Code rural.
- N° 280. — Proposition de résolution de M. Méric tendant à inviter le Gouvernement à doter les « Communes dortoirs » de moyens financiers.
- N° 282. — Proposition de résolution de M. Suran relative aux exploitations agricoles et aux collectivités locales des régions du Sud-Ouest et des Pyrénées ravagées par le froid.
- N° 284. — Proposition de résolution de Mme Marie-Hélène Cardot relative à la titularisation des infirmières appartenant aux administrations de l'Etat.
- N° 285. — Proposition de résolution de M. Méric relative à la création d'un réseau de télévision dans le midi de la France.
- N° 287. — Proposition de loi de M. Le Basser tendant à modifier les dates d'élection des bureaux des Conseils généraux.
- N° 289. — Rapport de M. Naveau sur la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, relative aux conditions de restitution aux agriculteurs expropriés des terrains militaires désaffectés.
- *N° 292. — Rapport de M. Jozeau-Marigné sur la proposition de loi de M. Lodéon tendant à étendre aux départements d'Outre-Mer l'application de la loi relative à la capacité juridique de la femme mariée.

N° 294. — Proposition de résolution de M. André Cornu relative à la manifestation anticolonialiste de la Mutualité à l'issue de laquelle le drapeau des fellaghas algériens a été brandi et acclamé.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 27 février 1956.

CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 1^{er} mars 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 28 Février 1956.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 15 heures, local n° 221.

COMMISSION de la reconstruction et des dommages de guerre, à 14 h. 30, local n° 213.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 26

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 1^{er} Mars 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 35 de la loi n° 55-366 du 3 avril 1955 relatif au droit à pension des veuves remariées. (Nos 76 et 279, session de 1955-1956. — M. de Bardonnèche, rapporteur de la Commission des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression.)

(Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à modifier les articles 3 et 27 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. (N° 307, année 1955, 65 ; 154 et 291, session de 1955-1956. — M. Jean Geoffroy, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

3. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, relative aux conditions de restitution aux agriculteurs expropriés des terrains militaires désaffectés. (Nos 9, 114 ; 184 et 289, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, instituant un fonds national de la vieillesse. (Nos 261, année 1952, 605, année 1953 et 146, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale ; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Armengaud, rapporteur ; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de la production industrielle. — M. Lebreton, rapporteur ; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme. — M. Bouquerel, rapporteur ; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission des boissons. — M. , rapporteur.)

Vérification de pouvoirs.

Dans sa séance du mardi 28 février 1956, le Conseil de la République a vérifié les pouvoirs de :

M. Marcel BERTRAND, Sénateur du Nord.

Commission générale.

Dans sa séance du mardi 28 février 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. FOUSSON, membre suppléant de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, en remplacement de M. Coulibaly Ouezzin.

Documents mis en distribution le Jeudi 1^{er} Mars 1956.

N^o 288. — Proposition de résolution de M. Georges Pernot relative à la deuxième phase de la revision constitutionnelle.

N^o 290. — Rapport de M. Naveau sur la proposition de loi relative au non-renouvellement des baux ruraux.

*N° 291. — Rapport de M. Jean Geoffroy sur la proposition de loi relative au renouvellement des baux à loyer commerciaux.

N° 297. — Avis de M. Delalande sur la proposition de loi relative au non-renouvellement des baux ruraux.

N° 300. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant le régime des congés payés.

N° 302. — Avis de M. Lebreton sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, instituant un fonds national de la vieillesse.

N° 303. — Avis de M. Armengaud sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, instituant un fonds national de la vieillesse.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 29 février 1956.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 1^{er} mars 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 1^{er} Mars 1956.

COMMISSION des affaires étrangères, à 15 heures, local n° 201.

COMMISSION de la France d'Outre-Mer, à 16 heures, local n° 215.

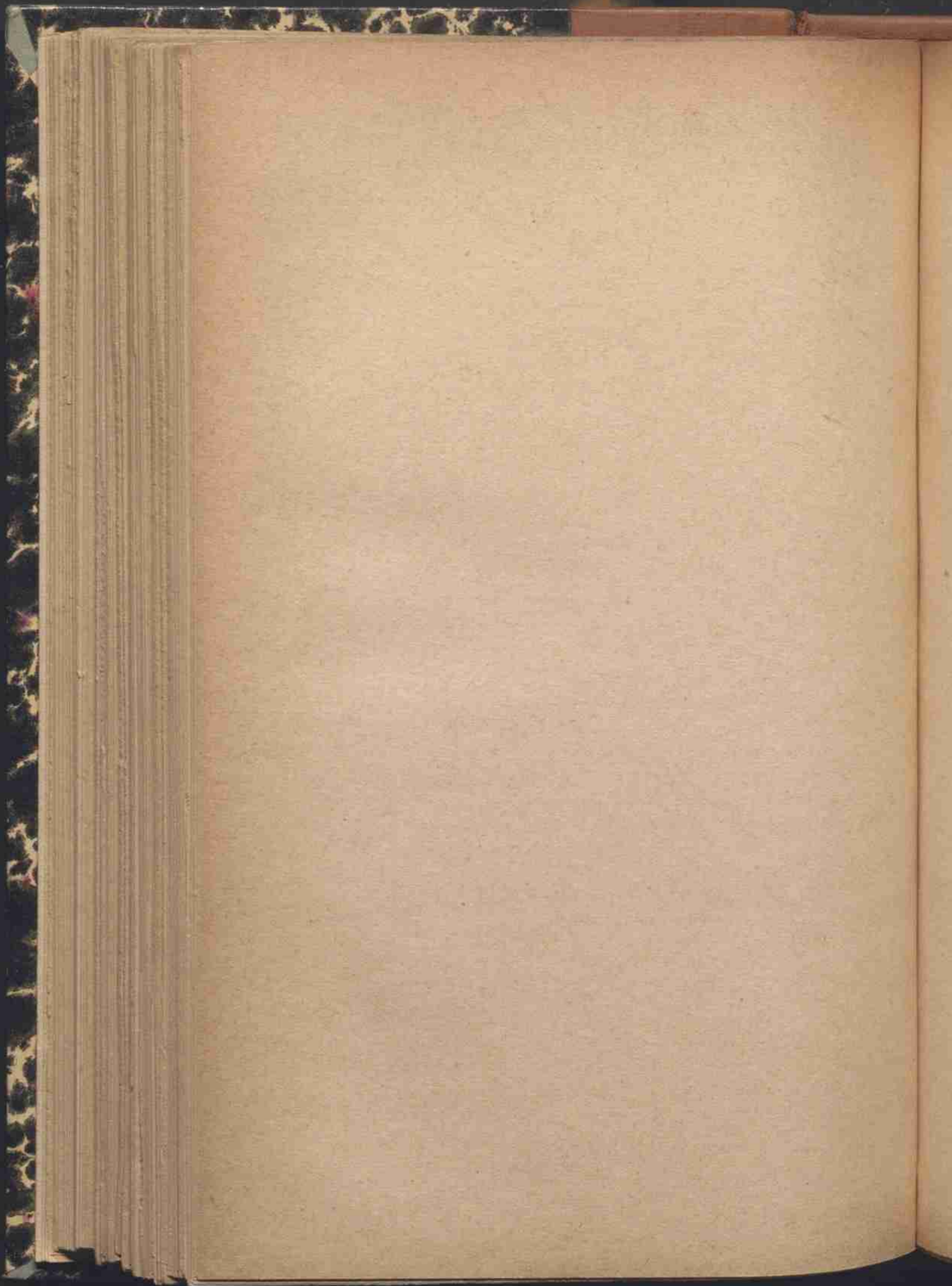
COMMISSION des finances, à 11 heures, local de la Commission.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à 10 heures, local n° 201.

COMMISSION de la production industrielle, à 9 h. 30, local n° 274.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 27

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 6 Mars 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre quelles mesures précises ont été prises pour que, comme la justice l'exige, la carte de déporté résistant soit attribuée aux jeunes Français n'appartenant à aucun réseau ni mouvement de résistance et qui, néanmoins, ont été arrêtés à la frontière espagnole au moment où ils se disposaient à rejoindre les rangs de la France libre.

Les difficultés soulevées pour attribuer cette carte provoquent chez les intéressés un légitime mécontentement (n° 683).

II. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées, au moment où la foreclusion pourra être opposée aux demandes de cartes de « Combattant volontaire de la Résistance », les raisons qui s'opposent à ce que soit, dès maintenant, prescrite l'intégration des résistants authentiques détenteurs du seul « Diplôme » dans le fichier F.F.C. du 6^e bureau de la D.P.M.A.T. afin que les titres des intéressés puissent leur ouvrir les droits normaux que leur confère leur action patriotique et résistante (n^o 691).

III. — M. Méric demande à M. le Ministre de l'Intérieur quelles mesures il compte prendre en faveur des secrétaires et inspecteurs de police d'Etat dégagés des cadres en mai 1948 en application de la loi du 3 septembre 1947, dont le reclassement a été réalisé en qualité de gardien de la paix en application de la circulaire ministérielle n^o 314 du 30 juin 1948 pour la réintégration de ces derniers dans leur emploi d'origine (n^o 684).

IV. — Mme Marcelle Devaud demande à M. le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports si, en l'état de notre équipement scolaire, il peut accepter de laisser expulser un établissement secondaire subventionné par son Ministère, et s'il admet — comme l'affirme le Département de la Justice — que, « malgré tout l'intérêt que présentent les établissements d'enseignement, il n'y a pas lieu de supprimer en leur faveur le droit de reprise en vue de la reconstruction », surtout lorsqu'il s'agit de constructions à but essentiellement spéculatif (n^o 685).

V. — M. Primet demande à M. le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, pour quelles raisons et en vertu de quels textes ses services ont interdit aux élèves-maîtres de l'Ecole normale de Laval d'assister à une conférence sur des impressions de voyage en Pologne et en Bulgarie, organisée dans une salle publique municipale par le cercle étudiant de l'Union de la jeunesse républicaine de France de Laval ;

il lui demande également pourquoi un des conférenciers, élève-maître à l'Ecole normale de Rennes, a été privé, en la circonstance, des droits que lui confère la liberté d'expression (n^o 686).

2. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, instituant un fonds national de la vieillesse. (Nos 261, année 1952, 605, année 1953, 146 et 301, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale ; et n° 303, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Armengaud, rapporteur ; et n° 302, session de 1955-1956, avis de la Commission de la production industrielle. — M. Lebreton, rapporteur ; et n° 305, session de 1955-1956, avis de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme. — M. Bouquerel, rapporteur ; et n° 314, session de 1955-1956, avis de la Commission des boissons. — M. Claparède, rapporteur.)

3. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, relative aux conditions de restitution aux agriculteurs expropriés des terrains militaires désaffectés. (Nos 9, 114 ; 184 et 289, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

4. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à compléter l'article 840 du Code rural relatif aux motifs de non-renouvellement des baux ruraux. (Nos 79, 116 ; 185 et 290, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture ; et n° 297, session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

5. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à modifier l'article 331 du Code civil en ce qui concerne la légitimation des enfants adultérins. (Nos 449, 627, 658, année 1954 ; 151 et 296, session de 1955-1956. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

Démissions de Sénateurs.

Dans sa séance du jeudi 1^{er} mars 1956, le Conseil de la République a pris acte de la démission de :

MM. Coulibaly Ouezzin, Sénateur de la Côte-d'Ivoire (2^e section) ;
Ramette, Sénateur du Nord.

Modifications aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

Groupe Communiste.

(11 membres au lieu de 12)

Supprimer le nom de M. Ramette.

*Groupe des Indépendants d'Outre-Mer
et du Rassemblement Démocratique Africain.*

(14 membres au lieu de 15)

Supprimer le nom de M. Coulibaly Ouezzin.

**Commission de coordination permanente de la recherche
scientifique et du progrès technique.**

Au cours de sa réunion du jeudi 1^{er} mars 1956, la Commission de la France d'Outre-Mer a désigné :

M. de LACHOMETTE, pour faire partie de la Commission de coordination permanente de la recherche scientifique et du progrès technique, en remplacement de M. Charles Brune, décédé.

**Commission de coordination pour l'examen des problèmes
intéressant les affaires d'Indochine.**

Au cours de sa réunion du jeudi 1^{er} mars 1956, la Commission de la France d'Outre-Mer a désigné :

M. CHAMAULTE, membre titulaire, en remplacement de M. Charles Brune, décédé ;

M. CASTELLANI, membre suppléant, en remplacement de M. Chamaulte, nommé membre titulaire ;

pour faire partie de la Commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine.

Commission de coordination et de contrôle chargée de suivre l'exécution et l'application du Traité de Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Au cours de sa réunion du jeudi 1^{er} mars 1956, la Commission des affaires étrangères a désigné :

M. COLONNA, pour faire partie de la Commission de coordination et de contrôle chargée de suivre l'exécution et l'application du Traité de Communauté européenne du charbon et de l'acier, en remplacement de M. Pinton.

Documents mis en distribution le Mardi 6 Mars 1956.

- N^o 272. — Rapport d'enquête de M. Lachèvre relatif à des subventions accordées pour l'exploitation d'une tourbière dans la Manche et aux incidents auxquels a donné lieu la mise en service des paquebots « *Flandre* » et « *Antilles* » (Tome I).
- N^o 283. — Proposition de loi de M. Blondelle tendant à modifier les articles 812 et 861 du Code rural.
- N^o 293. — Proposition de résolution de Mme Marie-Hélène Cardot relative à la réédification de la statue du Général Chanzy, à Buzancy (Ardennes).
- *N^o 296. — Rapport de M. Jozeau-Marigné sur la proposition de loi adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à modifier l'article 331 du Code civil en ce qui concerne la légitimation des enfants adultérins.
- N^o 297. — Avis de M. Delalande sur la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à compléter l'article 840 du Code rural relatif aux motifs de non-renouvellement des baux ruraux.

- N^o 299. — Proposition de résolution de M. Paumelle relative aux exploitants de Seine-Maritime dont les récoltes ont été partiellement ou totalement détruites par les gelées de février.
- N^o 304. — Projet de loi déposé au Conseil de la République par M. Bourguès-Maunoury, Ministre de la Défense nationale et des Forces armées, relatif aux nominations et promotions de personnels des services de santé des Forces armées.
- N^o 308. — Proposition de loi de M. Kotouo portant amnistie au Cameroun des délits commis à l'occasion des événements qui s'y sont produits entre le 22 et le 27 mai 1955.
- N^o 309. — Rapport de M. Rochereau sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement (Tome I).

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 5 mars 1956.

Elections de Sénateurs.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de la Commission de recensement du département de la Seine, en date du 2 mars 1956, que Mme Renée DERVAUX a été proclamée, à cette date, Sénateur du département de la Seine, en remplacement de M. Georges Marrane, qui a opté pour son mandat de Député.

Mme Renée Dervaux est appelée à faire partie du 4^e Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de la Commission de recensement du département d'Eure-et-Loir, en date du 4 mars 1956, que M. François LEVACHER a été élu, à cette date, Sénateur du département d'Eure-et-Loir, en remplacement de M. Charles Brune, décédé.

M. François Levacher est appelé à faire partie du 2^e Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 8 mars 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 6 Mars 1956,

Réunion commune des :

COMMISSION des boissons,

COMMISSION des finances,

COMMISSION des moyens de communication, des transports
et du tourisme,

COMMISSION de la production industrielle,

COMMISSION du travail et de la sécurité sociale,

à 9 h. 45, Salle de Brosse.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 28

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 8 Mars 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à modifier l'article 331 du Code civil en ce qui concerne la légitimation des enfants adultérins. (Nos 449, 627, 658, année 1954 ; 151 et 296, session de 1955-1956. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, modifiant le régime des congés annuels payés. (N° 300, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

**Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.**

Groupe Communiste.

(12 membres au lieu de 11)

Ajouter le nom de Mme Renée DERVAUX.

Commissions générales.

Dans sa séance du mardi 6 mars 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. Marc PAUZET, membre suppléant de la Commission des affaires étrangères, en remplacement de M. de Chevigny, démissionnaire ;

M. DUTOIT, membre suppléant de la Commission de l'agriculture, en remplacement de M. Ramette, démissionnaire ;

M. PERDEREAU, membre suppléant de la Commission de l'agriculture, en remplacement de M. de Chevigny, démissionnaire ;

Mme Renée DERVAUX, membre titulaire de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, en remplacement de M. Primet ;

M. PRIMET, membre suppléant de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, en remplacement de M. Namy ;

M. Claudius DELORME, membre suppléant de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, en remplacement de M. de Chevigny, démissionnaire ;

M. PRIMET, membre titulaire de la Commission des finances, en remplacement de M. Marrane, démissionnaire ;

M. NAMY, membre suppléant de la Commission des finances, en remplacement de M. Primet ;

Mme Renée DERVAUX, membre suppléant de la Commission des finances, en remplacement de M. Ramette, démissionnaire ;

Mme Renée DERVAUX, membre titulaire de la Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), en remplacement de M. Marrane, démissionnaire ;

M. BERLIOZ, membre titulaire de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma, en remplacement de M. Ramette, démissionnaire ;

M. BLONDELLE, membre suppléant de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma, en remplacement de M. de Chevigny, démissionnaire ;

M. PESCHAUD, membre titulaire de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, en remplacement de M. de Chevigny, démissionnaire ;

M. Robert GRAVIER, membre titulaire de la Commission du travail et de la sécurité sociale, en remplacement de M. de Chevigny, démissionnaire.

La Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel,
du règlement et des pétitions a nommé :

Vice-Président : M. COLONNA, en remplacement de M. Charles
Brune.

Secrétaire : M. Joseph RAYBAUD, en remplacement de
M. Colonna.

Documents mis en distribution le Jeudi 8 Mars 1956.

N° 306. — Proposition de résolution de M. Brettes tendant à
inviter le Gouvernement à venir en aide aux ostréiculteurs
d'Arcachon victimes des intempéries de février.

N° 307. — Proposition de loi de M. Jacques Masteau relative aux
délégations par le maire d'une partie de ses fonctions.

N° 311. — Proposition de résolution de M. Monsarrat relative aux
agriculteurs du Tarn victimes des gelées de février.

N° 312. — Proposition de résolution de MM. Marignan et Vincent
Delpuech relative à un régime exceptionnel d'indemnisa-
tion aux travailleurs privés de leur emploi du fait de la
période de froid.

N° 313. — Proposition de résolution de M. Marignan tendant à
inviter le Gouvernement à accorder aux agriculteurs sous
les drapeaux des permissions agricoles exceptionnelles.

N° 320. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en troisième lecture, relative à la location-gérance des fonds de commerce et des établissements artisanaux.

N° 321. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant suspension des taxes indirectes sur certains produits de consommation.

N° 323. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant réduction des taux d'abattement servant au calcul des prestations familiales.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 8 mars 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 8 Mars 1956.

COMMISSION des boissons, à 10 h. 45, local n° 214.

COMMISSION des finances, à 11 heures, local de la Commission.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

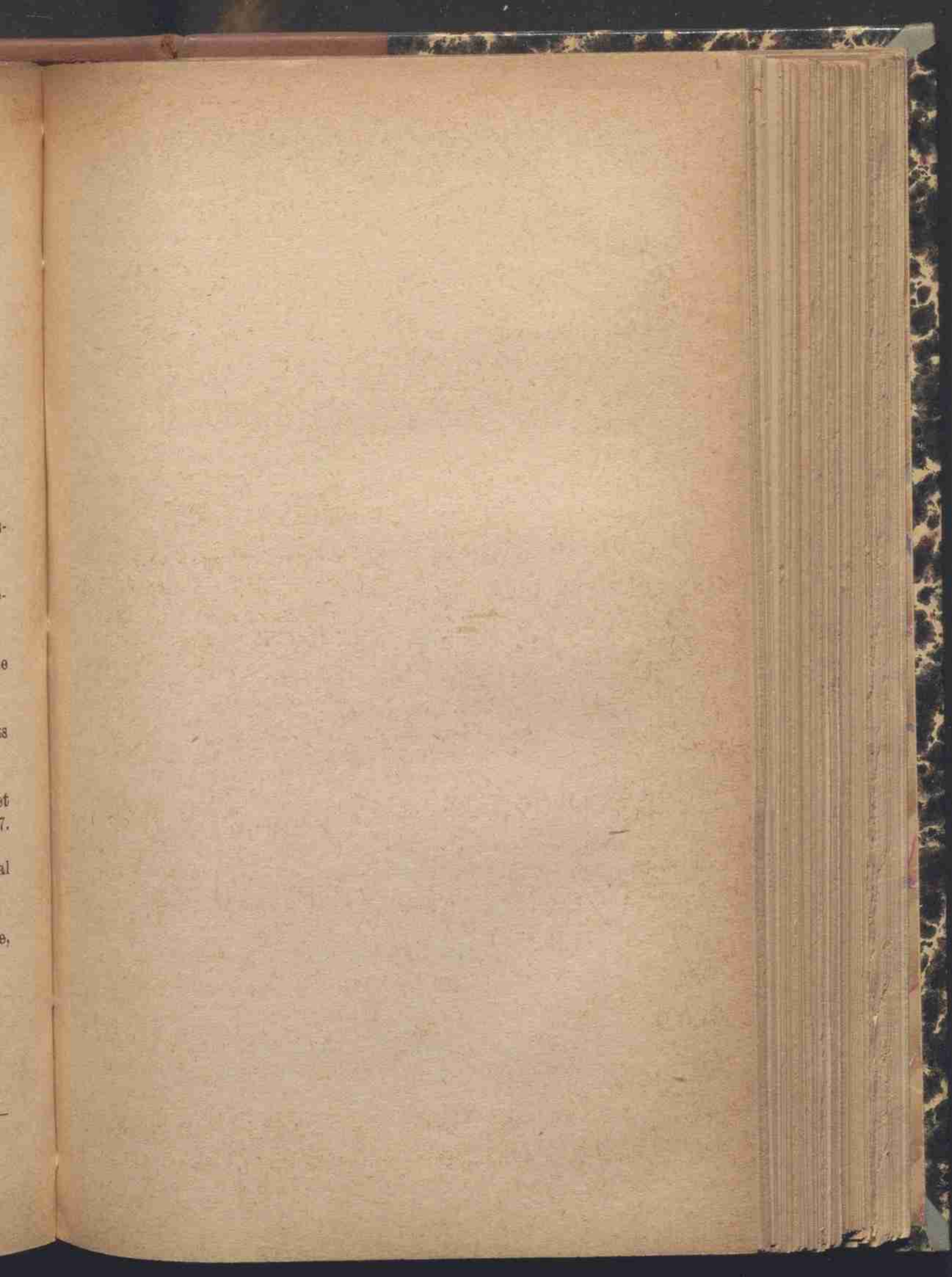
COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à 10 heures, local n° 201.

COMMISSION des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression) à 11 heures, local n° 217.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local n° 274.

COMMISSION de la reconstruction et des dommages de guerre, à 9 h. 45, local n° 213.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 29

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 13 Mars 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par les Commissions de l'éducation nationale, de la famille et de la France d'Outre-Mer, sur les installations de l'École préparatoire de médecine de Dakar, tant au point de vue du matériel que de l'organisation de l'enseignement.

2. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Marcihacy demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce quelles mesures il compte prendre pour obtenir de la production française la fabrication d'automobiles assez vastes et luxueuses pour pouvoir assurer notamment l'équipement confortable des hautes personnalités administratives, diplomatiques ou ministérielles françaises et défendre ainsi le prestige d'une production nationale qui fut dans le temps la première et reste l'une des meilleures en conception et en qualité (n° 694).

II. — M. Armengaud expose à M. le Ministre des Affaires économiques et financières :

1° qu'une participation intelligente aux foires étrangères des industriels français fabricant du matériel d'équipement, constitue un élément essentiel de l'intervention efficace sur les marchés étrangers et de l'expansion économique ;

2° que néanmoins l'industrie française paraît absente des foires de la plupart des pays ayant participé à la Conférence de Bandung et dont le développement économique récent est considérable, tandis que la représentation étrangère s'y manifeste avec une vigueur accrue d'année en année ;

3° qu'à la troisième exposition internationale industrielle du Pakistan, qui s'est tenue à Karachi du 16 septembre au 16 octobre 1955, la France participait seulement à titre officieux et était représentée uniquement par l'Office technique pour l'utilisation de l'acier (O. T. U. A.), disposant d'un tout petit pavillon en acier ;

4° qu'à l'opposé, la Grande-Bretagne occupait un espace de 1.200 mètres carrés, la Tchécoslovaquie 2.700 mètres carrés, l'U. R. S. S. 2.000 mètres carrés, les Indes 1.600 mètres carrés, la Chine populaire 4.800 mètres carrés, la Yougoslavie 650 mètres carrés, les U. S. A. 2.700 mètres carrés ;

5° qu'à la foire de New-Delhi qui vient de se terminer fin 1955, il en a été de même en ce qui concerne la faiblesse de la participation française et l'importance de la participation étrangère ;

et lui demande :

a) si le Gouvernement entend continuer à se désintéresser en fait des marchés constitués par des pays dont la structure politique est assez éloignée de la nôtre ou plus généralement de la plupart des pays asiatiques ;

b) s'il entend prendre des mesures de tous ordres orientant fermement le commerce extérieur français dans le seul intérêt de la collectivité française et non plus en subventionnant des industriels privés pour des opérations faites sous le seul signe des habitudes et des courants d'affaires traditionnels (n° 701).

III. — M. Armengaud expose à M. le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports :

a) que le rapport n° 4, (C. R. 1955), établi par M. Auberger, Sénateur, sur le budget de son Département, avait exprimé le désir formel de maintenir un certain nombre d'établissements d'enseignement français en Allemagne occidentale et en particulier, à l'occasion de l'abandon du statut d'occupation, de procéder au classement d'une partie de ces écoles en établissements français analogues aux lycées français de l'étranger, rattachés à la Direction des affaires culturelles ;

b) que ce rapport faisait ressortir que la modification du statut de l'Allemagne occidentale entraînerait une augmentation sensible du nombre des enfants de parents français exerçant une activité professionnelle indépendante ainsi, comme conséquence de l'accord culturel franco-allemand, qu'une augmentation des élèves de nationalité étrangère ;

c) qu'il serait désirable que les mesures recommandées par M. Auberger puissent permettre d'accueillir largement, comme pensionnaires dans ces établissements, les enfants de nationalité française, alors même que leurs parents n'appartiendraient pas aux forces d'occupation ;

d) que néanmoins des difficultés seraient faites au lycée de Coblenz pour accueillir certains jeunes Français ;

et lui demande ce qu'il compte faire, en liaison avec M. le Ministre des Affaires étrangères, pour remédier à cette situation et veiller au développement de l'instruction des jeunes Français dans les établissements d'enseignement français en Allemagne (n° 697).

IV. — M. Jacques Debû-Bridel demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il est au courant du recrutement fréquent d'anciens Waffen SS dans les cadres de la nouvelle armée allemande de la République fédérale de Bonn et les mesures qu'il compte prendre pour mettre fin à ces engagements si manifestement menaçants pour l'avenir de la paix (n° 699).

V. — M. Jules Castellani demande à M. le Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé de l'Information, de vouloir bien lui expliquer :

1° comment il se fait qu'il tolère que la radiodiffusion française, au cours de diverses interviews et émissions d'information politique, consacrées les unes et les autres au problème nord-africain, fasse montre d'une évidente partialité ;

2° s'il est admissible, étant donné l'extrême gravité des questions en cause et l'extrême sensibilité des esprits, que la plupart des émissions consacrées à l'Afrique du Nord soient plus ou moins supervisées par une personne qui s'est toujours fait remarquer par l'exagération de ses prises de position à l'égard de ces problèmes, prises de position peu favorables à la cohésion de la communauté franco-musulmane (n° 702).

3. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Ernest Pezet demande à M. le Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé de l'Information, quelles sont les conceptions du Gouvernement quant à l'esprit, aux buts et aux moyens de l'information en régime de démocratie et comment il compte les traduire dans les faits.

Organisme extraparlémentaire.

Dans sa séance du jeudi 8 mars 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. FOUSSON, membre du Conseil d'administration du Fonds commun de la recherche scientifique et technique d'Outre-Mer.

Documents mis en distribution le Mardi 13 Mars 1956.

- N° 315. — Rapport de M. Soldani sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant : 1° à rendre applicable aux personnels des cadres algériens la loi instituant des bonifications d'ancienneté pour des personnes ayant pris une part active et continue à la Résistance ; 2° à reconnaître aux anciens membres de la Résistance la qualité d'agents issus du recrutement normal.
- N° 318. — Proposition de résolution de M. Naveau, tendant à inviter le Gouvernement à indemniser les sinistrés victimes des inondations de la région Avesnes-Maubeuge.
- N° 331. — Rapport de M. Parisot sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la situation des personnes appelées sous les drapeaux en exécution d'engagements pour la durée de la guerre.
- N° 332. — Rapport de M. Piales sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative au recrutement de l'armée.
- N° 333. — Rapport de M. Borgeaud sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant déclassement d'une partie de la zone de fortifications de la place de Cherchell (Algérie).

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 15 mars 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 13 Mars 1956.

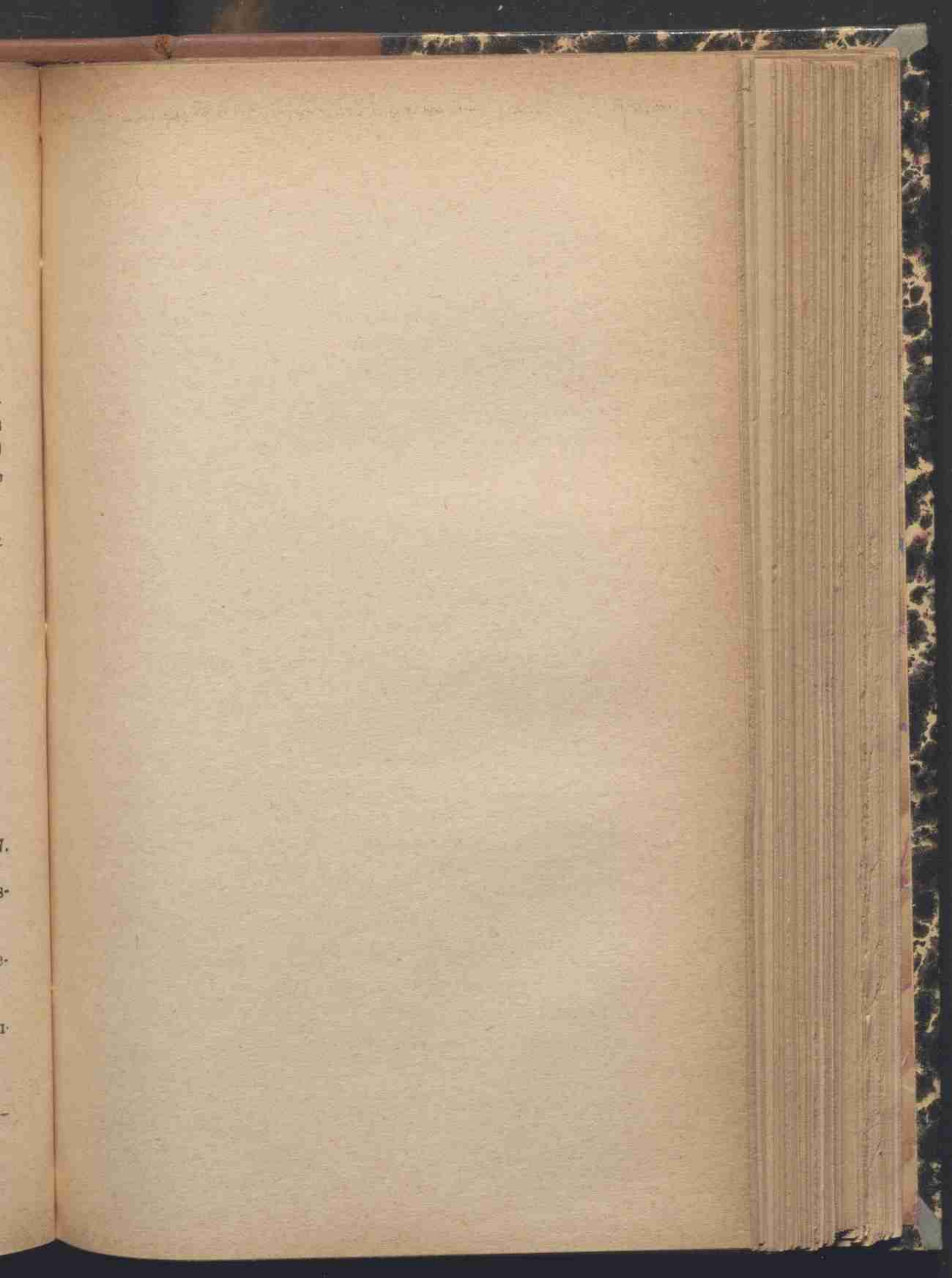
4^e BUREAU, à 14 h. 45, local n° 202.

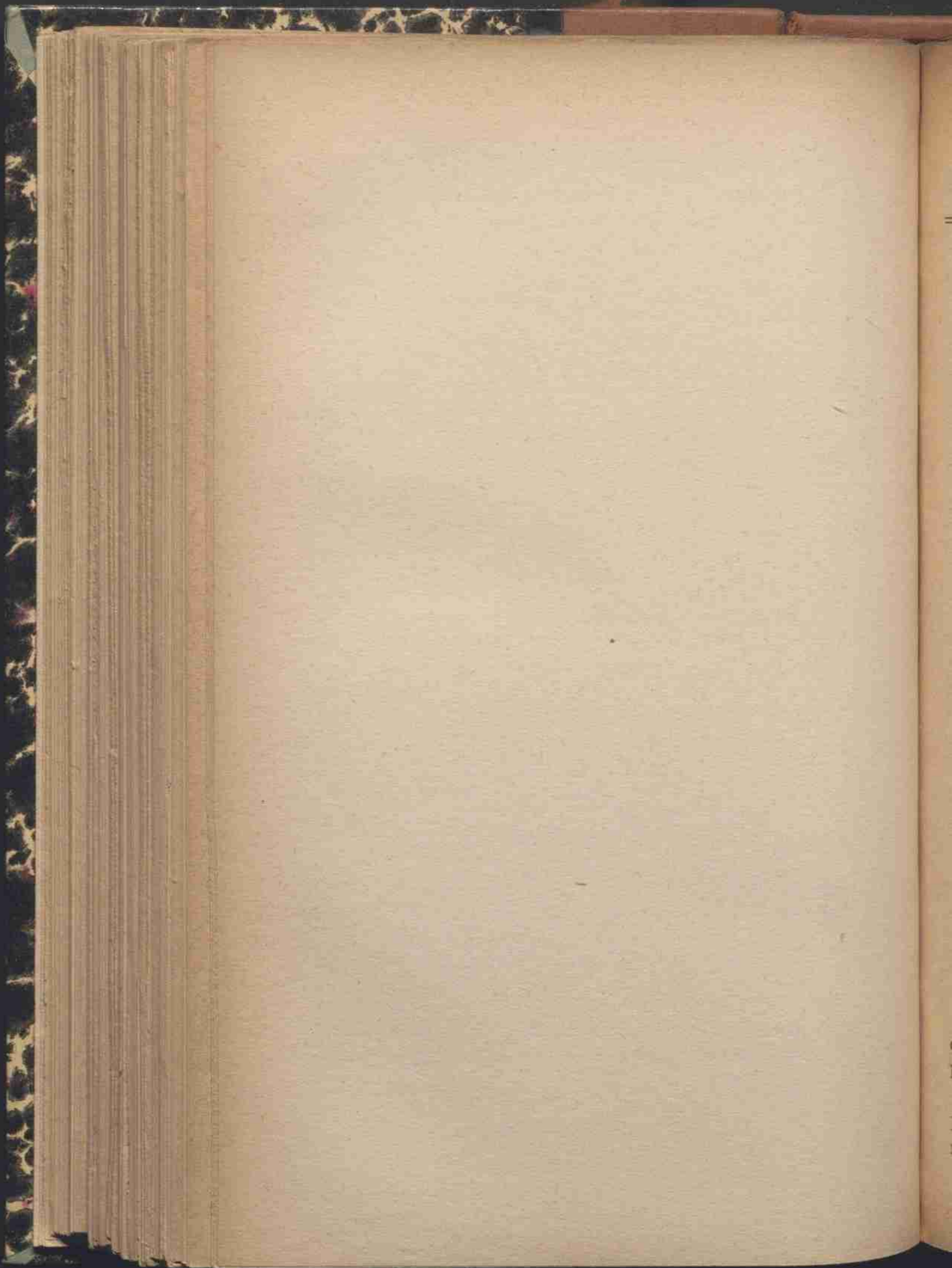
COMMISSION de la défense nationale, à 15 h. 30, local n° 217.

COMMISSION des finances, à 15 heures, local de la Commission.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 16 heures, local n° 221.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 14 h. 30, local n° 221.





CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 30

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 15 Mars 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification de pouvoirs.

QUATRIÈME BUREAU

— Département d'Eure-et-Loir : Election de M. LEVACHER, en remplacement de M. Charles Brune, décédé. (M. Schwartz, rapporteur.) ;

— Département de la Seine : Proclamation de Mme Renée DERVAUX, en remplacement de M. Georges Marrane, démissionnaire. (M. Parisot, rapporteur.)

2. — Décision sur la demande de discussion immédiate du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire. (N^{os} 344 et 349, session de 1955-1956. — M. Verdeille, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

Documents mis en distribution le Jeudi 15 Mars 1956.

- N^o 310. — Avis de M. Restat sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.
- N^o 316. — Avis de MM. Coudé du Foresto, Henri Cornat et Bonnet sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement (Tome I).
- N^o 317. — Proposition de loi de M. Jean Geoffroy tendant à modifier les articles 45, 57, 70, 71, 76 du Code civil et à interdire l'indication des noms du père et de la mère dans certains actes et documents.
- N^o 334. — Rapport de M. Parisot sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à faire bénéficier les fonctionnaires et agents féminins anciennes infirmières de la Croix-Rouge de 1914 à 1918 des avantages de carrière accordés aux fonctionnaires anciens combattants.

*N° 344. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre.

N° 349. — Rapport de M. Verdeille sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 14 mars 1956.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 15 mars 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 15 Mars 1956.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à 11 heures, local n° 201.

COMMISSION de la recherche scientifique et du progrès technique, à 14 h. 45, local n° 217.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 31

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 20 Mars 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Marilhac demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce quelles mesures il compte prendre pour obtenir de la production française la fabrication d'automobiles assez vastes et luxueuses pour pouvoir assurer notamment l'équipement confortable des hautes personnalités administratives, diplomatiques ou ministérielles françaises et défendre ainsi le prestige d'une production nationale qui fut dans le temps la première et reste l'une des meilleures en conception et en qualité (n° 694).

II. — M. Edmond Michelet attire l'attention de M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées sur le caractère illégal de la circulaire confidentielle relative à l'établissement en 1955 du travail d'avancement concernant les officiers d'active et sur les conséquences très graves qui peuvent découler de son application.

Il lui demande, en conséquence, les mesures qu'il compte prendre pour rendre sans objet les dispositions illégales et injustes de cette circulaire (n° 704).

III. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre s'il ne lui semble pas contraire à la volonté du législateur de refuser le titre de déporté résistant aux combattants appartenant au service des renseignements de l'armée et, si tel est le cas, quelles mesures il compte prendre pour faire cesser cette injustice (n° 706).

IV. — M. Kotouo demande à M. le Ministre de la France d'Outre-Mer quelles sont ses intentions quant à l'institution des cadres territoriaux de la fonction publique qui doivent se substituer aux cadres généraux actuellement existants pour l'Outre-Mer, et si le projet déposé par le Gouvernement précédent sera maintenu ;

il aimerait que soient précisées à cet égard les dispositions spéciales envisagées pour le Cameroun et pour le Togo en fonction de leur statut particulier (n° 710).

V. — M. Edmond Michelet demande à M. le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine marchande de bien vouloir lui préciser les points suivants :

1° s'il est exact que les marchandises attribuées sur licence d'importation en provenance d'un pays étranger soient réservées exclusivement aux importateurs désignés par ce pays ;

2° si le monopole de fait ainsi attribué à ces importateurs leur confère un droit quelconque sur les importations d'autres pays étrangers (n° 711).

2. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Southon signale à M. le Président du Conseil la situation catastrophique dans laquelle se trouvent présentement les établissements publics hospitaliers créanciers des caisses de sécurité sociale minière et lui demande les mesures urgentes qu'il compte prendre pour remédier à une telle situation.

(Question transmise par M. le Président du Conseil à M. le Ministre des Affaires sociales.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant : 1° à rendre applicable aux personnels des cadres algériens la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951 modifiée, instituant des bonifications d'ancienneté pour des personnes ayant pris une part active et continue à la Résistance et prévoyant des dérogations temporaires aux règles de recrutement et d'avancement dans les emplois publics ; 2° à reconnaître aux anciens membres de la Résistance active et continue, recrutés, nommés ou titularisés dans des emplois administratifs, la qualité d'agents issus du recrutement normal et à réparer les injustices commises à leur égard. (Nos 155 et 315, session de 1955-1956. — M. Soldani, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à faire bénéficier les fonctionnaires et agents féminins, anciennes infirmières de la Croix-Rouge pendant la guerre de 1914-1918, des avantages de carrière accordés aux fonctionnaires anciens combattants. (Nos 178 et 334, session de 1955-1956. — M. Parisot, rapporteur de la Commission des pensions [pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression].)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux délais de recours contentieux en matière administrative. (Nos 190 et 346, session de 1955-1956. — M. Marcihacy, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux infractions commises à l'égard des victimes d'accidents. (N° 208, session de 1955-1956. — M. de La Gontrie, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

7. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier l'article 795 du Code rural, relatif au droit de préemption pour les baux ruraux. (Nos 134 et 330, session de 1955-1956. — M. Primet, rapporteur de la Commission de l'agriculture; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement. (Nos 331, année 1955 et 309, session de 1955-1956. — M. Rochereau, rapporteur de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales; et n° 316, session de 1955-1956, avis de la Commission de la production industrielle. — MM. Coudé du Foresto, Henri Cornat, Bonnet, Bousch, Armengaud, Descours-Desacres, Laurent-Thouverey, Piales et de Villoutreys, rapporteurs; et n° 329, session de 1955-1956, avis de la Commission de coordination permanente de la recherche scientifique et du progrès technique. — M. Longchambon, rapporteur; et n° 310, session de 1955-1956, avis de la Commission de l'agriculture. — M. Restat, rapporteur; et n° 343, session de 1955-1956, avis de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre. — M. Edgard Pisani, rapporteur; et n° 319, session de 1955-1956, avis de la Commission de la France d'Outre-Mer. — M. Durand-Réville, rapporteur; et n° 342, session de 1955-1956, avis de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme. — M. Julien Brunhes, rapporteur; et n° 350, session de 1955-1956, avis de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma. — M. Vincent Delpuech, rapporteur; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs. — M. Chapalain, rapporteur; et 335, session de 1955-1956, avis de la Commission de la famille, de

la population et de la santé publique. — M. Plait, rapporteur ; et n° 353, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — MM. Armengaud et Coudé du Foresto, rapporteurs ; et n° 347, session de 1955-1956, avis de la Commission de la marine et des pêches. — M. Lachèvre, rapporteur.)

Vérification de pouvoirs.

Dans sa séance du jeudi 15 mars 1956, le Conseil de la République a vérifié les pouvoirs de :

M. François LEVACHER, Sénateur d'Eure-et-Loir ;

et de Mme Renée DERVAUX, Sénateur de la Seine.

Election d'un Sénateur.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de la Commission de recensement du département du Nord, en date du 12 mars 1956, que M. Henri LESPAGNOL a été proclamé, à cette date, Sénateur du département du Nord, en remplacement de M. Ramette, qui a opté pour son mandat de Député.

M. Henri Lespagnol est appelé à faire partie du 2^e Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Documents mis en distribution le Mardi 20 Mars 1956.

N° 260 (*rectifié*). — Proposition de résolution de M. Blondelle tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi tendant à faciliter l'accession à la propriété rurale.

N° 261 (*rectifié*). — Proposition de loi de M. Blondelle tendant à modifier les articles 811 et 845 du Code rural.

N° 309 (Tome II). — Rapport de M. Rochereau, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

N° 316 (Tome II). — Avis (Commission de la production industrielle) de M. Bousch sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

N° 316 (Tome III). — Avis (Commission de la production industrielle) de MM. Armengaud, de Villoutreys, Piales, Desours Desacres et Laurent-Thouverey sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

N° 319. — Avis (Commission de la France d'Outre-Mer) de M. Durand-Réville sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

N° 322. — Proposition de loi de M. Jozeau-Marigné relative aux sociétés anonymes.

N° 329. — Avis (Commission de coordination de la recherche scientifique) de M. Longchambon sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

- N° 330. — Rapport de M. Primet sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative au droit de préemption pour les baux ruraux.
- N° 335. — Avis (Commission de la famille) de M. Plait, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.
- N° 336. — Proposition de résolution de M. Naveau tendant à inviter le Gouvernement à supprimer, en 1956, les périodes militaires de réserve.
- N° 337. — Proposition de loi de M. Nayrou relative à la protection des végétaux.
- N° 339. — Proposition de loi de M. Aguesse tendant à modifier l'article 811 du Code rural concernant la reprise par le bailleur d'un fonds rural.
- N° 340. — Proposition de loi de M. Aguesse tendant à modifier l'article 838 du Code rural relatif au congé en cas de non-renouvellement du bail.
- N° 341. — Proposition de loi de M. Aguesse tendant à modifier l'article 845 du Code rural en vue d'empêcher les reprises abusives.
- N° 342. — Avis (Commission des moyens de communication) de M. Julien Brunhes, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.
- N° 343. — Avis (Commission de la reconstruction) de M. Edgard Piani, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

N^o 345. — Proposition de résolution de M. Houdet, tendant à inviter le Gouvernement à garantir, aux producteurs de blé victimes des gelées, les dépenses engagées pour le réensemencement des surfaces détruites.

*N^o 346. — Rapport de M. Marcilhacy sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux délais de recours contentieux en matière administrative.

N^o 347. — Avis (Commission de la marine) de M. Lachèvre sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

N^o 348. — Proposition de résolution de M. Georges Portmann tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi portant exemption fiscale pour l'aide privée à la Recherche scientifique.

N^o 350. — Avis (Commission de la presse) de M. Vincent Delpuech, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

N^o 352. — Proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à la transformation des Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie de Besançon, de Dijon et de Reims, en Ecoles nationales.

N^o 353. — Avis (Commission des finances) de MM. Armengaud et Coudé du Foresto sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

N^o 360. — Proposition de résolution de M. Georges Portmann, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux viticulteurs girondins, victimes des calamités atmosphériques.

N° 361. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux taxes d'usage des installations d'outillage concédé dans les ports de pêche.

N° 365. — Avis (Commission de la justice) de M. Delalande sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative au droit de préemption pour les baux ruraux.

*N° 366. — Rapport de M. de La Gontrie sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux infractions commises à l'égard des victimes d'accidents.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 19 mars 1956.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

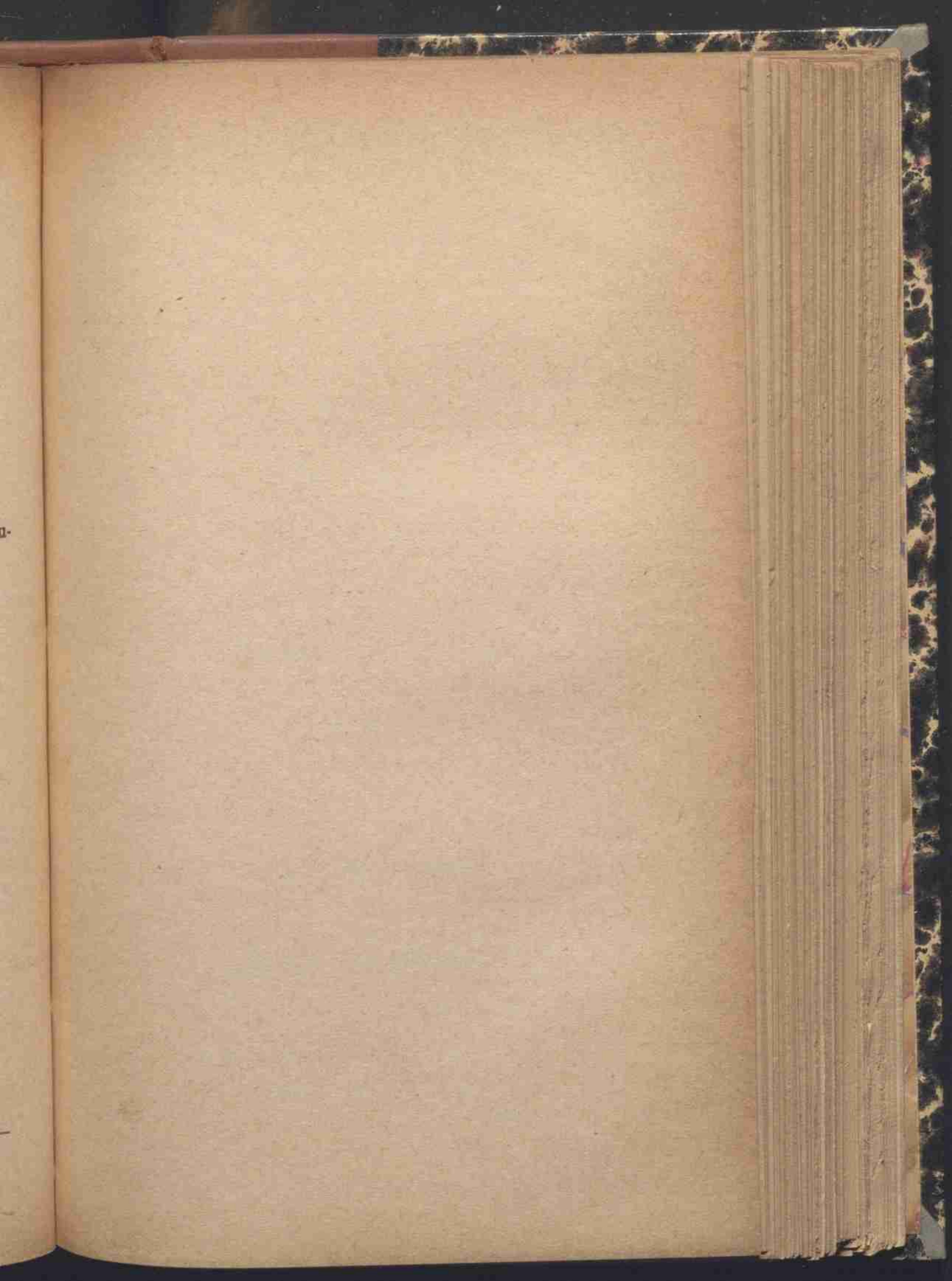
La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 22 mars 1956, à 15 heures, local n° 213.

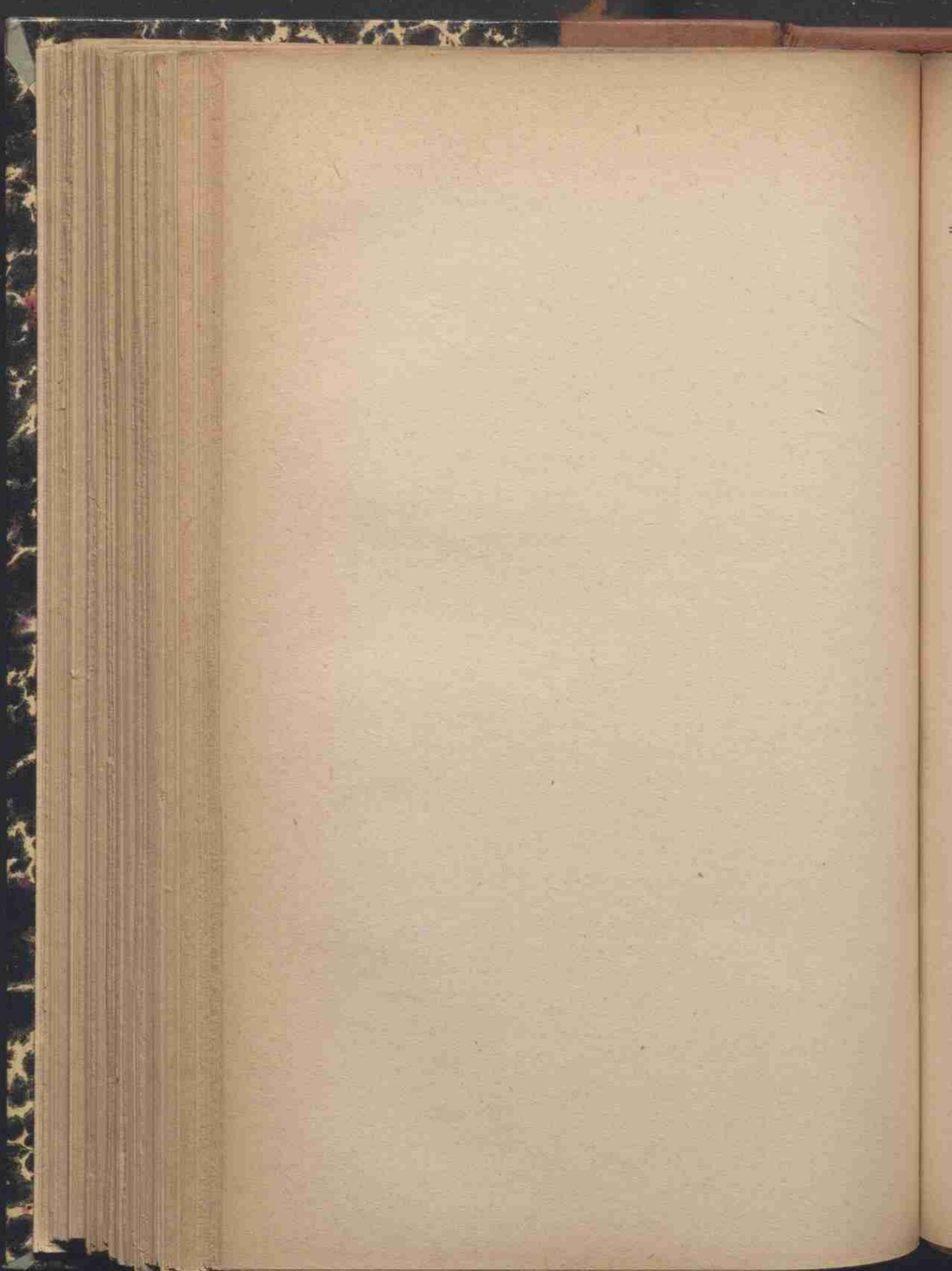
CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 20 Mars 1956.

2^e BUREAU, à 14 h. 45, local n^o 201.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 17 heures, local n^o 221.





CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 32

ORDRE DU JOUR

Du Mercredi 21 Mars 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification de pouvoirs.

DEUXIÈME BUREAU

Département du Nord : Proclamation de M. LESPAGNOL, en remplacement de M. Ramette, démissionnaire. (M. Primet, rapporteur.)

2. — Vote de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 58 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée. (N^{os} 169 et 332, session de 1955-1956. — M. Piales, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

(Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la situation des personnes appelées sous les drapeaux en exécution d'engagements pour la durée de la guerre. (N^{os} 170 et 331, session de 1955-1956. — M. Parisot, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

(Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant déclassement d'une partie de la zone de fortifications de la place de Cherchell (Algérie). (N^{os} 202 et 333, session de 1955-1956. — M. Borgeaud, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

(Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement. (N^{os} 331, année 1955 et 309, session de 1955-1956. — M. Rochereau, rapporteur de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales ; et n^o 316, session de 1955-1956, avis de la Commission de la production industrielle. — MM. Coudé du Foresto, Henri Cornat, Bonnet, Bousch, Armengaud, Descours-Desacres, Laurent-Thouverey, Piales et de Villoutreys, rapporteurs ; et n^o 329, session de 1955-1956, avis de la Commission de coordination permanente de la recherche scientifique et du progrès technique. — M. Longchambon, rapporteur ; et n^o 310, session de 1955-1956, avis de la Commission de l'agriculture. — M. Restat, rapporteur ; et n^o 343, session de 1955-1956, avis de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre. — M. Edgard Pisani, rapporteur ; et n^o 319, session de 1955-1956, avis de la Commission de la France d'Outre-Mer. — M. Durand-Réville, rapporteur ; et n^o 342, session de 1955-1956, avis de la Commission des moyens

de communication, des transports et du tourisme. — M. Julien Brunhes, rapporteur ; et n° 350, session de 1955-1956, avis de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma. — M. Vincent Delpuech, rapporteur ; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs. — M. Chapalain, rapporteur ; et 335, session de 1955-1956, avis de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique. — M. Plait, rapporteur ; et n° 353, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — MM. Armengaud et Coudé du Foresto, rapporteurs ; et n° 347, session de 1955-1956, avis de la Commission de la marine et des pêches. — M. Lachèvre, rapporteur.)

Documents mis en distribution le Mercredi 21 Mars 1956.

- N° 298. — Rapport d'information de M. Edmond Michelet sur la mission accomplie en Indochine et en Chine du 5 au 27 septembre 1955.
- *N° 327. — Proposition de loi de M. Edgard Pisani tendant à fixer le mode d'élection des députés à l'Assemblée Nationale.
- N° 359. — Rapport de M. de Menditte sur la proposition de résolution relative à la suppression des passeports dans les relations internationales.
- N° 368. — Rapport de M. Monichon sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à certaines dispositions concernant l'élection des membres de l'Assemblée Nationale.
- N° 369. — Projet de loi, adopté avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, après déclaration d'urgence, modifiant le régime des congés annuels payés.

N° 370. — Projet de loi, adopté avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, relatif à la suspension des taxes indirectes sur certains produits de consommation courante.

N° 371. — Rapport de M. Jozeau-Marigné sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiant les articles 815, 832 et 866 du Code civil.

N° 378. — Rapport de M. Marcihacy sur la proposition de résolution tendant à demander à l'Assemblée Nationale d'ouvrir d'urgence la deuxième phase de la procédure de révision constitutionnelle.

N° 380. — Proposition de loi de M. de Menditte tendant à interdire la divulgation de nouvelles et de documents intéressant les opérations militaires en Algérie.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 20 mars 1956.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 22 mars 1956, à 15 heures, local n° 213.

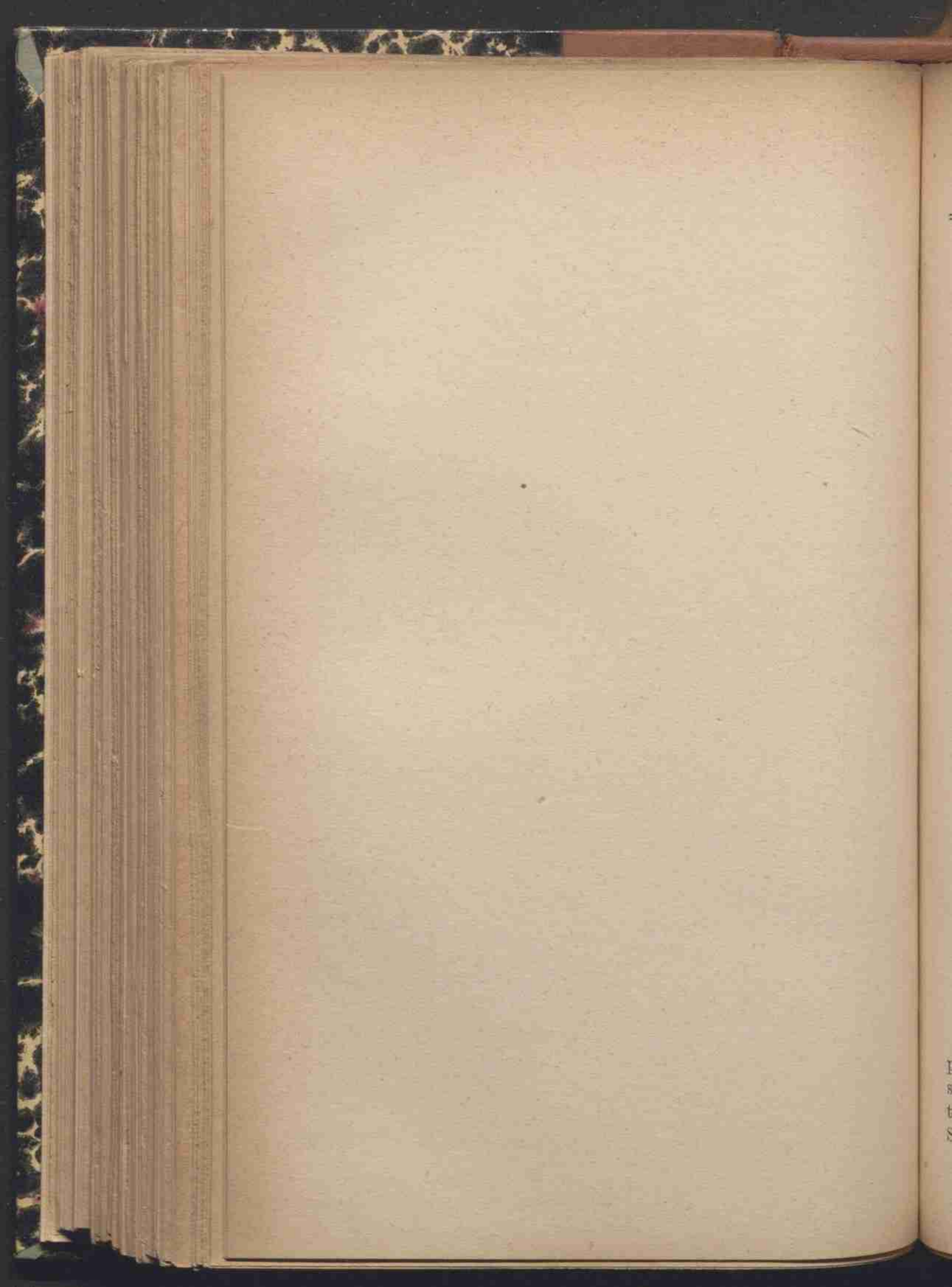
CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mercredi 21 Mars 1956.

COMMISSION des affaires étrangères, à 15 heures, local n° 201.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle
et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION du travail et de la sécurité sociale, à 10 heures,
local n° 213.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 33

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 22 Mars 1956.

A DIX HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par la Commission de la France d'Outre-Mer, en vue de s'informer sur la situation économique et sociale (notamment sur les conditions d'utilisation de la main-d'œuvre en Côte française des Somalis) et sur l'équipement du port de Djibouti.

2. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du deuxième plan de modernisation et d'équipement. (N^{os} 331, année 1955 et 309, session de 1955-1956. — M. Rochereau, rapporteur de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales ; et n^o 316, session de 1955-1956, avis de la Commission de la production industrielle. — MM. Coudé du Foresto, Henri Cornat, Bonnet, Bousch, Armengaud, Descours-Desaeres, Laurent-Thouverey, Piales et de Villoutreys, rapporteurs ; et n^o 329, session de 1955-1956, avis de la Commission de coordination permanente de la recherche scientifique et du progrès technique. — M. Longchambon, rapporteur ; et n^o 310, session de 1955-1956, avis de la Commission de l'agriculture. — M. Restat, rapporteur ; et n^o 343, session de 1955-1956, avis de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre. — M. Edgard Pisani, rapporteur ; et n^o 319, session de 1955-1956, avis de la Commission de la France d'Outre-Mer. — M. Durand-Réville, rapporteur ; et n^o 342, session de 1955-1956, avis de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme. — M. Julien Brunhes, rapporteur ; et n^o 350, session de 1955-1956, avis de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma. — M. Vincent Delpuech, rapporteur ; et n^o 384, session de 1955-1956, avis de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs. — M. Chapalain, rapporteur ; et n^o 335, session de 1955-1956, avis de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique. — M. Plait, rapporteur ; et n^o 353, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — MM. Armengaud et Coudé du Foresto, rapporteurs ; et n^o 347, session de 1955-1956, avis de la Commission de la marine et des pêches. — M. Lachèvre, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Georges Pernot, Borgeaud, Michel Debré, Peschaud, Alain Poher, Rogier, Alex Roubert et Zéle, tendant à demander à l'Assemblée Nationale d'ouvrir d'urgence la deuxième phase de la procédure de révision constitutionnelle qui a fait l'objet de la résolution votée à la majorité absolue par les deux Assemblées, les 24 mai et 19 juillet 1955. (N^{os} 288 et 378, session de 1955-1956. — M. Marcihacy, rapporteur de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.)

4. — Suite de la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à modifier l'article 331 du Code civil en ce qui concerne la légitimation des enfants adultérins. (N^{os} 449, 627, 658, année 1954; 151 et 296, session de 1955-1956. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

5. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiant les articles 815, 832 et 866 du Code civil. (N^{os} 189 et 371, session de 1955-1956. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à certaines dispositions concernant l'élection des membres de l'Assemblée Nationale. (N^{os} 163 et 368, session de 1955-1956. — M. Monichon, rapporteur de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.)

Vérification de pouvoirs.

Dans sa séance du mercredi 21 mars 1956, le Conseil de la République a vérifié les pouvoirs de :

M. LESPAGNOL, Sénateur du Nord.

Documents mis en distribution le Jeudi 22 Mars 1956.

N^o 355. — Proposition de loi de MM. Marignan et Vincent Delpuech tendant à définir et réglementer la profession d'expert agricole et foncier.

N° 356. — Proposition de résolution de M. Brégégère tendant à inviter le Gouvernement à apporter une aide efficace aux exploitations familiales agricoles du Sud-Ouest en étendant aux semences d'orge la prime accordée aux blés de printemps pour assurer les réensemencements dans les régions ravagées par le froid.

N° 357. — Proposition de résolution de M. Chazette tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures permettant aux exploitants agricoles et aux collectivités locales de la Creuse, ravagée par le froid, de faire face à leurs besoins.

N° 364. — Proposition de loi de M. de Rocca Serra tendant à proroger le mandat des députés élus dans les départements d'Algérie en 1951.

N° 367. — Rapport de M. Waldeck L'Huillier sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier la loi portant statut général du personnel des communes et des établissements publics communaux.

N° 372. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif aux droits des pensionnés et rentiers de vieillesse aux prestations en nature de l'assurance-maladie.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 22 mars 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 22 Mars 1956.

COMMISSION de la défense nationale, à 10 h. 30, local n° 221.

COMMISSION de la famille, de la population et de la santé publique, à 11 heures, local n° 207.

COMMISSION des finances, à 9 h. 45, local de la Commission.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION de la marine et des pêches, à 15 h. 45, local n° 215.

SOUS-COMMISSION « Taxes parafiscales et de péréquation », à 15 h. 30, local de la Commission des finances.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 34

ORDRE DU JOUR

Du Vendredi 23 Mars 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme, pour effectuer une mission d'information en Afrique Occidentale Française et en Afrique Equatoriale Française, afin d'étudier l'infrastructure aérienne, routière et portuaire des villes suivantes : Rabat, Port-Etienne, Saint-Louis du Sénégal, Conakry, Abidjan, Lomé, Port-Gentil, Brazzaville, Bangui, Fort-Lamy, Rhat et Rhadamès.

2. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par la Commission de la défense nationale, sur les problèmes de défense en Afrique Noire.

3. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier la loi n° 52-432 du 28 avril 1952 portant statut général du personnel des communes et des établissements publics communaux. (Nos 410, année 1952, 204 et 367, session de 1955-1956. — M. Waldeck L'Huillier, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

Groupe du Centre Républicain d'Action Rurale et Sociale.
(20 membres au lieu de 19)

Ajouter le nom de M. LEVACHER.

Documents mis en distribution le Vendredi 23 Mars 1956.

N° 351. — Proposition de loi de M. Delalande tendant à accélérer la procédure devant la juridiction prud'homale.

N° 362. — Proposition de résolution de M. Le Sassier-Boisauné relative à l'unification des pensions d'invalidité attribuées aux militaires de carrière.

N° 363. — Rapport d'enquête de MM. Coudé du Foresto et Kalenzaga sur les conditions de la gestion financière de la Compagnie française du Gabon et de la Compagnie française du Cameroun.

N° 392. — Projet de loi, adopté avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, portant majoration de l'allocation des vieux travailleurs salariés, des allocations de vieillesse et de l'allocation spéciale.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

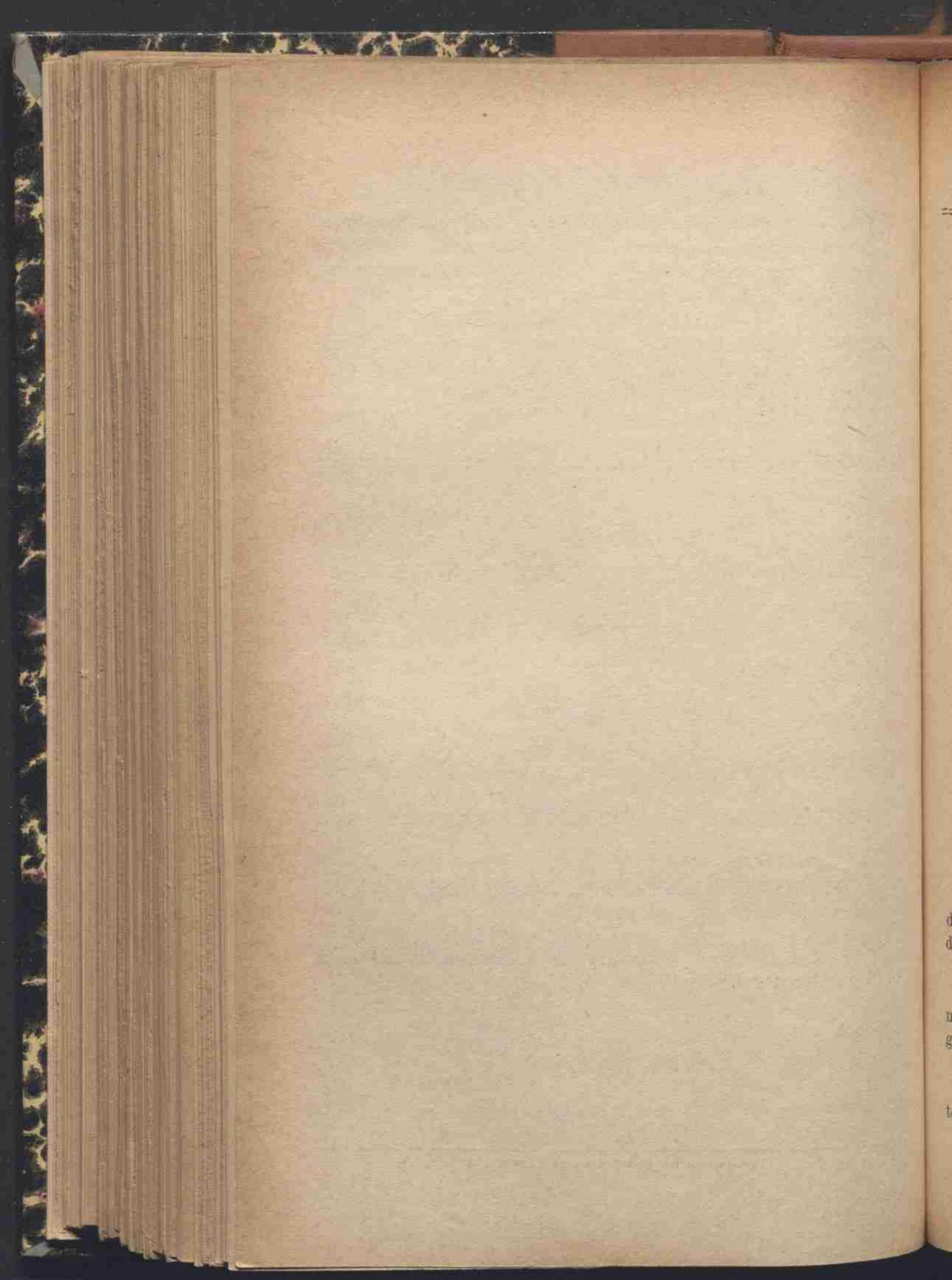
Vendredi 23 Mars 1956.

COMMISSION des finances, à 10 h. 30, local de la Commission.

COMMISSION de la France d'Outre-Mer, à 16 heures, local n° 215.

COMMISSION du travail et de la sécurité sociale, à 9 h. 45, local n° 213.

SOUS-COMMISSION « Crédits de défense nationale », à 10 heures, local P 9.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

ANNEXE AU FEUILLETON N° 34

Du 23 Mars 1956

(2^e annexe)

RÔLE GÉNÉRAL DES PÉTITIONS

N^{os} 212 à 217. — *Du 26 novembre 1955 au 20 mars 1956.*

(Art. 92 à 94 du Règlement du Conseil de la République.)

212. *M. Marcel WACQUEZ*, à la Nouvelle Ariana, rue Charles-de-Gaulle, Tunis (Tunisie) demande à être relevé d'une sanction disciplinaire.

213. *M. Robert NORDEY*, greffier de paix à Carbet (Martinique) demande l'attribution d'une indemnité de dommages de guerre.

214. *M. Emile GUILLAUME*, 54, avenue de Soissons, Château-Thierry (Aisne), demande la révision d'un jugement.

215. *M. E. Le MOIGNÉ*, maire de Blanc-Mesnil, mairie de Blanc-Mesnil (Seine-et-Oise) se plaint d'une mesure de police concernant un de ses administrés.

216. *M. Marcel LEDOUX*, « Aux Granges », Montpon-sur-l'Isle, Dordogne, se plaint de n'avoir pas obtenu un emploi réservé.

217. *M. Henri PAILLARD*, à Mirebeau (Vienne), se plaint des conditions dans lesquelles son impôt de solidarité nationale a été établi.

PÉTITIONS

examinées par la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.

Pétition n° 212

du 23 décembre 1955.

M. Marcel WACQUEZ, à la Nouvelle Ariana, rue Charles-de-Gaulle, Tunis (Tunisie), demande à être relevé d'une sanction disciplinaire.

M. Marcilhacy, rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition au Ministre de la Défense nationale, en lui demandant d'examiner à nouveau, avec bienveillance, le cas de l'intéressé, qui semble avoir été puni très sévèrement.

Pétition n° 213

du 17 janvier 1956.

M. Robert NORDEY, greffier de paix à Carbet (Martinique), demande l'attribution d'une indemnité de dommages de guerre.

M. Marcilhacy, rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition à M. le Secrétaire d'Etat (Reconstruction et Logement).

Pétition n° 215
du 21 février 1956.

M. E. Le MOIGN, maire de Blanc-Mesnil, mairie de Blanc-Mesnil (Seine-et-Oise), se plaint d'une mesure de police concernant un de ses administrés.

M. Marcilhacy, rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 216
du 29 février 1956.

M. Marcel LEDOUX, « Aux Granges », Montpon-sur-l'Isle (Dordogne) se plaint de n'avoir pas obtenu un emploi réservé.

M. Marcilhacy, rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

Pétition n° 217
du 6 mars 1956.

M. Henri PAILLARD, à Mirebeau (Vienne), se plaint des conditions dans lesquelles son impôt de solidarité nationale a été établi.

M. Marcilhacy, rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

RÉPONSES DES MINISTRES

sur les pétitions qui leur ont été envoyées par le Conseil de la République (application de l'article 94 du Règlement).

Pétition n° 207

M. Marie Marc VILLEPONTOUX, 28, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise), demande la révision d'une décision judiciaire.

Cette pétition a été renvoyée, le 22 février 1956, sur le rapport de M. de Montalembert, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions au Ministre de la Justice.

Réponse de M. le Ministre de la Justice :

Paris, le 14 mars 1956.

Monsieur le Président,

Me référant à ma lettre du 28 février 1956, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, en vous renvoyant la pétition ci-jointe de M. Villepontoux, ancien notaire, les renseignements suivants, relatifs d'une part aux circonstances qui ont motivé la condamnation du requérant, et d'autre part, à la suite que sa demande me paraît devoir comporter.

I. — Exposé des faits.

Depuis plusieurs années, M^e Villepontoux était l'objet de l'attention du Parquet de Bordeaux. Sa gestion avait, à plusieurs

reprises, été l'objet de plaintes sérieuses qui provoquèrent son renvoi devant la Chambre de discipline les 14 janvier et 12 juin 1928. Ces avertissements n'ont pas suffi.

Le 6 novembre, M^e Blondeau, notaire à Bordeaux, et M^e Dagsan, notaire à Sainte-Foy-la-Grande, se présentaient comme délégués de la Chambre des notaires de la Gironde pour vérifier la comptabilité de l'étude de M^e Villepontoux. Bien qu'ils aient pris le soin d'avertir ce dernier de leur visite, il ne se trouvait pas à son étude et le principal clerc leur fit connaître qu'il n'avait à sa disposition aucun livre de comptabilité, que les registres et la caisse étaient entre les mains de M^e Villepontoux. N'ayant pu accomplir leur mission, les deux notaires inspecteurs établirent un rapport qui fut transmis au Parquet par le Président de la Chambre.

Au vu de ce document, M. le Procureur de la République de Bordeaux, qui avait déjà des raisons graves de suspecter la régularité de gestion de l'étude Villepontoux, estima qu'il y avait lieu de faire vérifier sans plus attendre la comptabilité de cette étude. Dans ce but, il délégua l'un de ses substituts, M. Ordioni, spécialement chargé de la surveillance des officiers ministériels et publics, à l'effet de se rendre dans l'étude de M^e Villepontoux, accompagné du Président de la Chambre des notaires et de l'un des inspecteurs délégués par la Chambre, M^e Blondeau.

Le magistrat du Parquet et les deux notaires se rendirent ensemble à l'étude de M^e Villepontoux le 7 novembre à 10 heures du matin. Le magistrat se fit présenter les divers registres de comptabilité qui n'étaient d'ailleurs pas à jour. La plupart des opérations des derniers mois, les recettes et les dépenses étaient inscrites au crayon, ainsi que les balances. Le « Livre Journal » « Compte clients » notamment était arrêté au 4 novembre 1919 et la balance se soldait par un solde créditeur de 1.294.445 francs.

Après avoir, ainsi que le Président de la Chambre et le notaire inspecteur M^e Blondeau, visé ces divers registres en leur état actuel, le magistrat du Parquet invita M^e Villepontoux à lui représenter ses disponibilités en caisse et à lui indiquer les établissements où ces fonds étaient déposés en son nom et qualités. Sur un ton qui frisait l'insolence, M^e Villepontoux répondit qu'il n'avait rien en caisse, que ses fonds se trouvaient à la Banque de France et à la Trésorerie générale. Il finit cependant par promettre, sans trop s'engager toutefois, de faire parvenir au Parquet, avant le 9 de ce mois, ses arrêtés de compte.

Ces déclarations avaient paru tellement suspectes à M. le Substitut Ordioni qu'il jugea utile d'en rédiger immédiatement un procès-verbal dont M^e Villepontoux refusa d'entendre la lecture et qu'il ne voulut pas signer.

Sans attendre les arrêtés de compte que ce notaire devait lui faire tenir le 9 novembre, le Parquet crut prudent de demander directement à M. le Directeur de la Banque de France et à M. le Trésorier Payeur général le montant actuel des comptes de M^e Villepontoux. Il apprenait ainsi que les comptes de ce notaire s'élevaient :

— à la Banque de France à 242.161 fr.
— à la Trésorerie générale à 152.400 fr.

Sauf explication et renseignements, l'avoir en caisse de M^e Villepontoux se trouvait donc, au regard du compte-créditeur de ses clients, en déficit

de 899.884 fr.

Cette situation était assez inquiétante pour motiver la convocation immédiate de M^e Villepontoux au Parquet. Interrogé, il dut reconnaître après quelques hésitations ou tergiversations qu'il n'avait pas en caisse ou en dépôt dans les banques d'autres sommes que celles qui viennent d'être indiquées.

Procès-verbal fut dressé de cette réponse et M^e Villepontoux le signa. Il fut aussitôt l'objet d'un réquisitoire pour abus de confiance portant en même temps qu'il soit décerné contre lui mandat de dépôt.

En définitive, M^e Villepontoux fut renvoyé devant la Cour d'assises de la Gironde sous l'accusation d'abus de confiance qualifié.

Il fut condamné le 7 novembre 1930 à 3 ans d'emprisonnement pour abus de confiance qualifié.

II. — *Requêtes en révision.*

Depuis sa condamnation, l'intéressé ne cesse de protester contre la décision qui l'a frappé.

Ses différentes requêtes ont été toutes rejetées, notamment par décisions des 10 février 1934, 26 avril 1935, 28 juillet 1938.

Enfin, une requête du 29 juin 1955 adressée par M. Villepontoux à M. le Président du Conseil et transmis à la Chancellerie pour attribution a fait également l'objet d'une décision de rejet.

A cette dernière requête était annexé un double du document ci-joint intitulé « Les Parquets sont-ils les maîtres » ?

* * *

Il résulte des nombreux examens auxquels il a été procédé, que l'auteur de cette dernière requête qui se borne à reprendre l'ensemble des griefs déjà formulés depuis 1934, n'apporte aucun « fait nouveau » susceptible d'être pris en considération, au sens de l'article 443 du Code d'instruction criminelle.

Non seulement les affirmations de Villepontoux touchant le prétendu détournement de sa clientèle, le non-paiement de sa charge par l'acquéreur pressenti, la création de son insolvabilité faite dans le but d'obtenir sa condamnation restent toujours à l'état d'allégation mais, le condamné lui-même reconnaît avoir fait des « emprunts » sur les fonds déposés par sa clientèle (p. 1-89-105 de son mémoire) dans le but de soulager la situation de sa fortune personnelle alors en difficultés. Le jour de son arrestation, il est exact que Villepontoux ne faisait pas l'objet de plaintes, mais il était dans l'impossibilité de représenter l'intégralité de ses dépôts et l'intervention du Parquet devait le surprendre dans cet état de cessation de paiement dont sa condamnation n'a été que la conséquence.

O'est enfin de la part de Villepontoux solliciter étrangement l'octroi qui lui a été fait des circonstances atténuantes que d'y voir la reconnaissance de sa bonne foi et par conséquent de son défaut d'intention délictuelle alors que précisément, certaines des circonstances qui ont entraîné la chute de cet ancien officier public qui prétend y voir la preuve de son innocence lui ont valu la peine atténuée qui lui a été infligée.

* * *

Il y a lieu de préciser que la lettre du professeur Bonnacase, aujourd'hui décédé, que cite le requérant était une initiative

malencontreuse de cet ancien professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux qui, prenant fait et cause pour le condamné avait, en 1935, rédigé un mémoire établi d'après la propre version des faits de M. Villepontoux.

M. Pernot, alors Garde des Sceaux avait donné des instructions tendant à prier le Doyen de la Faculté de Droit de Bordeaux de faire dire à M. Bonnecase qu'il se montre plus circonspect à l'avenir surtout lorsqu'il formule sans en offrir la preuve, de graves accusations contre des magistrats ou des officiers ministériels.

Après certaines explications fournies par M. Bonnecase, cet incident fut d'ailleurs classé sans autre suite.

* * *

Quoi qu'il en soit, la présente demande de révision ne peut, à défaut d'élément nouveau au sens de l'article 443 du Code d'instruction criminelle, être prise en considération.

Ci-joint, à titre d'information complémentaire, la copie des observations faites en 1935 par le Parquet général de Bordeaux au sujet des allégations déjà présentées par M. Villepontoux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice
par délégation,

Le Directeur du Cabinet,
Signé : NICOLAY.

Monsieur le Président du Conseil de la République.

Observations du Parquet de Bordeaux.
(Avril 1935).

Après un exposé purement doctrinal de l'état actuel de la législation sur les demandes en révision, M. Bonnecase fait application aux circonstances de la cause des principes juridiques qu'il a précédemment énoncés pour en tirer des conclusions conformes aux

intérêts du suppliant, en précisant qu'à son avis, la révision s'impose pour des raisons déduites à la fois des faits eux-mêmes et de l'esprit de la législation sur les pourvois en révision.

J'ai déjà été conduit à examiner dans mon précédent rapport combien tendancieuse était la conception que le rédacteur du mémoire se faisait de l'affaire Villepontoux. L'examen du texte intégral de ce document permet aujourd'hui de voir à quelle singulière application des dispositions du Code pénal, M. le Professeur Bonnecase a pu, par surcroît, se laisser entraîner, conduit par le désir qu'il avait d'aboutir, coûte que coûte, aux conclusions qu'il s'était fixées comme objectif.

Le système soutenu dans le mémoire peut se ramener aux propositions suivantes :

Si Villepontoux a été condamné pour abus de confiance qualifié, c'est uniquement parce qu'autour de lui gravitaient plusieurs personnes qui toutes se sont rendues coupables de crimes ou de délits destinés à justifier, étayer ou aggraver l'accusation portée contre lui.

La révélation actuelle des infractions commises par ces différentes personnes, dont les agissements combinés et concertés auraient entraîné la condamnation de Villepontoux permettrait de faire entrer la demande de révision formée par le suppliant dans le cadre de l'article 443, paragraphe 4, du Code d'instruction criminelle.

Par ailleurs, l'existence dans la procédure d'un rapport entaché de faux émanant de l'expert Delcamp permettrait au condamné d'invoquer un autre moyen de révision tiré du paragraphe 3 du même article.

Partant de là, M. le Professeur Bonnecase relèvera d'abord les noms de ceux qui, à son point de vue, ont joué directement ou indirectement le rôle « d'agent » dans l'affaire Villepontoux. Il énoncera le crime ou le délit perpétré par chacun d'eux et il démontrera leur culpabilité. Cette tâche accomplie, il conclura à l'admissibilité de la demande en révision pour le double motif qui a été ci-dessus énoncé. Les agents incriminés et les crimes ou délits imputables à chacun d'eux sont les suivants :

M^e Blondeau, notaire et séquestre : abus de confiance qualifié.

M^e Ordioni, substitut : complicité d'abus de confiance.

Renaudot (acquéreur de la charge) : abus de confiance qualifié.

Biraben (séquestre de la propriété de Villepontoux) : abus de confiance.

Magret (agent de l'Épargne nationale) : escroquerie.

Guibert, père : entraves à la liberté des enchères.

Delcamp, expert : faux en écritures authentiques et faux témoignage.

Que faut-il penser de ces accusations ?

Elles ne sont soutenables, ni en droit, ni en fait, et on est surpris qu'un Professeur de Droit ait pu se faire l'écho d'imputations aussi graves, sans apporter aucune preuve à l'appui de ses démonstrations.

L'abus de confiance dont se serait rendu coupable M^e Blondeau résiderait dans ce fait qu'ayant été nommé gérant de l'office Villepontoux, après l'arrestation de ce dernier, il aurait volontairement compromis en la détournant à son profit, pendant sa gestion, la clientèle de l'Étude. Etant à la fois, notaire et séquestre, il aurait commis, à ce titre, un abus de confiance « doublement » qualifié !

A cette qualification surprenante s'ajoute, de la part du rédacteur du mémoire, une démonstration singulière de l'application à la cause des principes inclus dans l'article 408 du Code pénal. Je me suis déjà expliqué, dans mon précédent rapport, sur les conditions dans lesquelles l'étude Villepontoux avait été gérée et sur les causes qui avaient provoqué l'éloignement de la clientèle. J'ai précisé avec quel désintéressement et quels scrupules M^e Blondeau avait rempli son mandat. Ces faits seuls suffisent à démontrer l'inanité des accusations portées contre le séquestre.

Mais même s'il n'en avait pas été ainsi, on ne voit pas comment, s'agissant du détournement d'éléments purement incorporels, on aurait pu, au point de vue juridique faire au gérant de l'étude Villepontoux, application de l'article 408 du Code pénal. Ce texte ne sanctionne, en effet, que le détournement ou la dissipation des meubles corporels ou d'écrits consacrant des droits, mais à condition qu'il y ait toujours un titre, *existant matériellement*, opérant obligation ou décharge. La clientèle d'une étude ne rentre mani-

festement dans aucune des catégories d'objets visés par l'article 408.

En dépit de ces principes indiscutables, M. le Professeur Bonnecase s'est ingénié à établir que le délit pouvait être retenu à la charge du notaire. Une telle démonstration qui va à l'encontre des règles élémentaires du droit pénal est tout au moins surprenant sous la plume « d'un juriste ».

En second lieu, M. le Professeur Bonnecase reproche à M. Ordioni, qui exerçait les fonctions de Substitut du Procureur de la République à Bordeaux à l'époque de l'arrestation de Villepontoux, de s'être fait le complice des agissements frauduleux du notaire Blondeau. Cette accusation tombe d'elle-même, en l'absence de tout fait principal punissable. Mais on constate ici avec peine que le rédacteur du mémoire dépeint sous une forme nettement outrageante les interventions d'un magistrat qui s'est borné, en l'espèce, à remplir, avec conscience et dignité, son devoir professionnel vis-à-vis d'un officier public sur qui pesaient les plus graves présomptions de détournements. Il est dès lors permis de se demander si l'attitude prise par M. le Professeur Bonnecase tant à l'égard de M. Ordioni que vis-à-vis du notaire Blondeau n'est pas susceptible d'engager sa responsabilité, sinon au point de vue pénal, tout au moins sur le terrain disciplinaire. Je crois devoir d'ailleurs vous soumettre mes observations sur ce point, dans un rapport spécial.

Si l'on en vient à l'examen des accusations portées dans le mémoire contre les sieurs Renaudot, Biraben et autres, on s'aperçoit bientôt qu'elles ne sont pas plus justifiées que celles portées contre M^e Blondeau et M. Ordioni.

Peut-on dire tout d'abord, avec M. le Professeur Bonnecase, que M. Renaudot a commis un abus de confiance qualifié, parce qu'ayant acquis, comme officier public, la charge Villepontoux avant l'arrestation de ce dernier, il n'a pas exigé qu'on la lui livre, et l'a laissé tomber entre les mains de la Chambre des Notaires de Bordeaux, qui l'a fait supprimer. On chercherait en vain dans ces circonstances les éléments constitutifs du crime invoqué. Je me suis d'ailleurs expliqué dans mon rapport antérieur sur la valeur de la prétendue « vente » que Villepontoux aurait consentie à Renaudot de son office.

Une observation analogue peut être faite *mutadis-mutandis* en ce qui concerne Biraben, séquestre de la propriété de Laborie

Fricart, appartenant à Villepontoux. Persistant à assigner de la façon la plus fantaisiste à ce métayer une parenté étroite avec le notaire Blondeau, le rédacteur du mémoire allègue que Biraben a détourné frauduleusement tous les objets mobiliers qui se trouvaient dans la propriété. Aucun fait précis ne vient étayer cette affirmation, et jamais personne n'a pu reprocher à Biraben une négligence ou une indécatesse, au cours de sa gérance. Ici encore, l'accusation pêche par la base.

En ce qui concerne enfin les délits reprochés aux sieurs Magret et Guibert (ce dernier acquéreur de la propriété de Laborie-Fricart) on se trouve en pleine invraisemblance. L'escroquerie n'est pas plus caractérisée au regard du sieur Magret que l'entrave à la liberté des enchères ne l'est vis-à-vis du sieur Guibert.

M. le Professeur Bonneau se contente d'ailleurs une fois de plus d'avancer des affirmations sans faire la moindre offre de preuve, et sans invoquer un témoignage quelconque. Il est juste d'observer que de telles mesures d'information risqueraient fort d'être vouées à l'insuccès, les faits étant fort anciens et atteints par la prescription (1929-1930).

Le rédacteur du mémoire termine l'examen de ses moyens de révision en exposant le cas de l'expert Delcamp qui non seulement aurait dressé un rapport faux, mais qui serait encore venu apporter un faux témoignage devant la Cour d'assises. Ces accusations doivent être comme les autres, repoussées. Si certains des chiffres donnés par l'expert ont pu être discutés au cours des débats, la physionomie générale de l'affaire ne s'en est pas trouvée modifiée. Il est resté définitivement acquis que Villepontoux était dans l'impossibilité de représenter la majeure partie des fonds déposés par ses clients. On ne saurait hésiter d'ailleurs, entre, d'une part, les conclusions d'un expert particulièrement consciencieux, ayant la confiance de l'autorité judiciaire, et auquel est revenu le mérite de déterminer au moyen de documents irréfutables, le montant exact des détournements commis par Villepontoux et d'autre part, les imputations purement gratuites du condamné.

Il s'évince ainsi de la critique rapide qui vient d'être faite des éléments invoqués par M. le Professeur Bonneau comme étant susceptible de servir de fondement à une demande en révision basée sur l'article 443 (paragraphe 3 à 4) du Code pénal, qu'aucun d'entre eux ne paraît sérieux et de nature à faire naître des doutes sur la culpabilité de Villepontoux.

La demande en révision est présentée sous la forme d'un système souvent obscur à la fois tendancieux et diffamatoire dont la trame est formée d'une inexactitude (pour ne pas employer un terme plus énergique) de théories fantaisistes et d'accusations gratuites.

Pétition n° 210

M. ABDELATIF Messaoud ben Mokhtar, Bou-Saada, Algérie, demande une retraite.

Cette pétition a été renvoyée, le 22 février 1956, sur le rapport de M. de Montalembert, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions au Ministre de la Justice.

Réponse de M. le Ministre de la Justice :

Paris, le 5 mars 1956.

Monsieur le Président,

Par la pétition n° 210 ci-jointe en retour, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le cas de M. Abdelatif Messaoud Ben Mokhtar du 5^e R. T. A., matricule 54687, à Bou Saada (Alger), qui sollicite la révision du taux de sa pension d'invalidité.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la demande de l'intéressé a fait l'objet d'une décision de rejet du 9 février 1954, confirmée par jugement du Tribunal des pensions d'Alger du 23 décembre 1954.

M. Abdelatif ayant fait appel de cette décision de justice, son dossier a été transmis avec les conclusions ministérielles au Com-

missaire du Gouvernement près la Cour régionale des pensions d'Alger.

Il appartient à la juridiction saisie de cette affaire de statuer.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : TANGUY-PRIGENT.

Pétition n° 205

M. WALLET, Ressons-sur-Matz (Oise), demande que son fils soit démobilisé.

Cette pétition a été renvoyée, le 22 février 1955, sur le rapport de M. de Montalembert, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions au Ministre de la Défense nationale et des Forces armées.

*Réponse de M. le Ministre de la Défense nationale
et des Forces armées :*

Paris, le 20 mars 1956.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en retour, le dossier de la pétition n° 205 présentée par M. Wallet, demeurant à Ressons-sur-Matz (Oise).

Le sergent Duquenne Daniel, dont le pétitionnaire demande la libération, a été renvoyé dans ses foyers le 22 décembre 1955.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Signé : M. THEOBALD,
Chargé de mission.*

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 35

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 17 Avril 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Michel Debré à l'honneur d'appeler l'attention de M. le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères chargé des affaires marocaines et tunisiennes sur le fait que la population israélite du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie paraît fuir l'Afrique du Nord française ;

et lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement à cet égard :

entend-il encourager ou limiter cet exode ;

quelles garanties entend-il donner aux minorités, notamment en Tunisie et au Maroc (n° 666).

II. — M. Michel Debré a l'honneur de demander à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il n'estime pas nécessaire de rappeler au gouvernement des Etats-Unis qu'en aucun cas les obligations militaires de la France, telles qu'elles sont déterminées par le pacte Atlantique, ne peuvent porter atteinte aux impératifs de notre sécurité et à nos exigences nationales tant en Algérie qu'au Maroc et en Tunisie, et que certaines réflexions, publiquement émises, à cet égard, par des personnalités responsables du Gouvernement américain ne peuvent que nuire gravement aux relations franco-américaines et à l'avenir du pacte Atlantique (n° 667).

III. — M. Michel Debré demande à M. le Ministre de la France d'Outre-Mer quelle attitude il compte adopter à la suite de la décision prise par la commission de tutelle de l'Organisation des Nations Unies, de convoquer les représentants de trois associations du Cameroun dissoutes en raison de leurs appels à la révolte et de l'appui qu'elles recevaient de l'étranger (n° 668).

IV. — M. Kotouo demande à M. le Ministre de la France d'Outre-Mer quelles sont ses intentions quant à l'institution des cadres territoriaux de la fonction publique qui doivent se substituer aux cadres généraux actuellement existants pour l'Outre-Mer, et si le projet déposé par le Gouvernement précédent sera maintenu ;

il aimerait que soient précisées à cet égard les dispositions spéciales envisagées pour le Cameroun et pour le Togo en fonction de leur statut particulier (n° 710).

V. — M. Edmond Michelet attire l'attention de M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées sur le caractère illégal de la circulaire confidentielle relative à l'établissement en 1955 du travail d'avancement concernant les officiers d'active et sur les conséquences très graves qui peuvent découler de son application.

Il lui demande, en conséquence, les mesures qu'il compte prendre pour rendre sans objet les dispositions illégales et injustes de cette circulaire (n° 704).

2. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Julien Brunhes demande à M. le Secrétaire d'Etat aux travaux publics, aux transports et au tourisme :

— quel est le déficit actuel de la régie autonome des transports parisiens ;

— quels sont les motifs de ce déficit, étant donné que le statut de la R.A.T.P., voté en 1948 par le Parlement, a prévu les procédures permettant la réalisation de l'équilibre des recettes et des dépenses ;

— quelles sont, en fonction de la recherche de cet équilibre, les modifications de structure dont le Gouvernement envisage de demander le vote au Parlement ?

3. — Discussion de la proposition de loi de M. Jozeau-Marigné, tendant à modifier l'article 2 de l'acte dit loi du 16 novembre 1940 relatif aux sociétés anonymes. (Nos 322 et 414, session de 1955-1956. — M. Marcel Molle, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

4. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Georges Pernot, Borgeaud, Michel Debré, Peschaud, Alain Poher, Rogier, Alex Roubert et Zéle, tendant à demander à l'Assemblée Nationale d'ouvrir d'urgence la deuxième phase de la procédure de révision constitutionnelle qui a fait l'objet de la résolution votée à la majorité absolue par les deux Assemblées, les 24 mai et 19 juillet 1955. (Nos 288 et 378, session de 1955-1956. — M. Marilhac, rapporteur de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.)

Démission d'un Sénateur.

Dans sa séance du vendredi 23 mars 1956, le Conseil de la République a pris acte de la démission de :

M. Henri Lespagnol, Sénateur du Nord.

Election de Sénateurs.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de la Commission de recensement du département de la Haute-Saône, en date du 25 mars 1956, que M. Roger LABURTHE a été élu, à cette date, Sénateur du département de la Haute-Saône, en remplacement de M. Maroselli, qui a opté pour son mandat de Député.

M. Roger Laburthe est appelé à faire partie du 6^e Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de la Commission de recensement du département de Meurthe-et-Moselle, en date du 25 mars 1956, que M. François VALENTIN a été élu, à cette date, Sénateur du département de Meurthe-et-Moselle, en remplacement de M. de Chevigny, qui a opté pour son mandat de Député.

M. François Valentin est appelé à faire partie du 4^e Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Il résulte d'une lettre de M. le Ministre de la France d'Outre-Mer que M. DIALLO Ibrahima a été élu, le 27 mars 1956, Sénateur du Sénégal, en remplacement de M. Mamadou Dia, qui a opté pour son mandat de Député.

M. Diallo Ibrahima est appelé à faire partie du 2^e Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de la Commission de recensement du département du Nord, en date du 11 avril 1956, que Mme Isabelle CLAEYS a été proclamée, à cette date, Sénateur du département du Nord, en remplacement de M. Lespagnol, démissionnaire.

Mme Isabelle Claeys est appelée à faire partie du 2^e Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Documents mis en distribution le Mardi 17 Avril 1956.

- N^o 373. — Proposition de loi de M. Edmond Michelet, tendant à la nomination directe dans le corps des attachés d'administration centrale de certains secrétaires d'administration centrale.
- N^o 374. — Projet de loi, déposé par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, déclarant applicable aux départements d'Outre-Mer la législation métropolitaine en matière pénale et de procédure pénale intervenue entre la date de promulgation de loi du 19 mars 1946 et l'entrée en vigueur de la Constitution.
- N^o 375. — Projet de loi, déposé par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, abrogeant l'article 4 de la loi sur le régime des prisons.
- N^o 376. — Proposition de loi de M. Edmond Michelet tendant à hâter l'application aux personnels militaires des lois relatives au statut des déportés et internés de la Résistance.
- N^o 377. — Proposition de loi, modifiée par l'Assemblée Nationale, tendant à réglementer le marquage des ovins.

- N^o 379. — Proposition de résolution de M. Edmond Michelet tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi tendant à exclure des mesures de licenciement certains militaires de carrière précédemment dégagés des cadres.
- N^o 387. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à créer un Comité interprofessionnel des vins des Côtes de Provence.
- N^o 388. — Proposition de résolution, présentée par M. Chazette, relative à l'amélioration de l'habitat rural.
- N^o 389. — Proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, complétant l'article 103 du Titre I du Livre IV du Code du travail.
- N^o 393. — Proposition de résolution de M. Droussent, tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures pour accorder des prêts à taux réduit et à long terme aux jeunes exploitants agricoles.
- N^o 394. — Proposition de résolution de M. Brégégère, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux viticulteurs de la Dordogne, victimes des gelées.
- N^o 395. — Proposition de résolution de M. Droussent, tendant à inviter le Gouvernement à accorder des secours d'urgence aux habitants et aux collectivités de l'Aisne victimes des inondations de l'Oise.
- N^o 396. — Proposition de résolution de M. Paumelle, tendant à inviter le Gouvernement à accorder à tous les soldats servant hors de la Métropole des permissions de détente bénéficiant du voyage gratuit.
- N^o 400. — Proposition de résolution de M. Edgard Pisani, tendant à inviter le Gouvernement à créer une Société d'Etudes de l'aménagement du Bassin de la Seine.

N° 402. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Gouvernement à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des Territoires relevant du Ministre de la France d'Outre-Mer.

N° 403. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après nouvelle délibération demandée par M. le Président de la République, relatif à l'enfance délinquante en Tunisie.

N° 404. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la convention internationale pour l'unification des méthodes d'analyse et d'appréciation des vins.

N° 405. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Président de la République à ratifier la Convention d'assistance sociale et médicale et le protocole additionnel signés entre les pays membres du Conseil de l'Europe.

N° 406. — Proposition de résolution de M. Paumelle relative aux écoles normales d'instituteurs et au personnel enseignant du premier degré.

N° 412 — Projet de loi, déposé par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, abrogeant la loi du 25 décembre 1880 sur la répression des crimes commis à l'intérieur des prisons.

N° 413. — Proposition de loi de M. Brettes, tendant à reculer la limite d'âge des Officiers de la Gendarmerie Nationale.

*N° 414. — Rapport de M. Marcel Molle sur la proposition de loi de M. Jozeau-Marigné tendant à modifier l'article 2 de l'acte dit loi du 16 novembre 1940 relatif aux sociétés anonymes.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 16 avril 1956.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 19 avril 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 36

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 19 Avril 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Fixation de la date de discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Michel Debré expose à M. le Président du Conseil que l'effort militaire qui est demandé à la Nation pour sauvegarder l'Algérie et faire face à une coalition d'une violence inouïe contre notre présence et notre autorité en Afrique, exige que le pays soit éclairé d'une manière sincère sur la gravité de l'enjeu, et que l'armée, à qui l'on demande de nouveaux sacrifices, se sente soutenue par une opinion avertie et par un peuple résolu.

Il lui demande, dans ces conditions, si le Gouvernement ne se doit pas et ne doit pas au pays :

de mettre fin aux propagandes qui servent constamment la cause de nos adversaires ;

de compenser par une production accrue les difficultés causées par la mobilisation des disponibles et l'appel anticipé de jeunes classes ;

d'éviter notamment que les mois d'été voient une industrie en chômage et une nation en vacances prolongées, pendant que l'armée se bat et que se joue l'avenir de la France.

2. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il n'estime pas indispensable de préciser, avant toute négociation au sujet d'une organisation européenne de l'énergie atomique :

1^o quelles modifications doivent être apportées à la Communauté du charbon et de l'acier ;

2^o quelles règles fondamentales doivent être édictées pour éviter la soumission totale de la France à des politiques étrangères ;

3^o pour quelles raisons il entend préférer la « petite Europe » à une organisation plus vaste.

3. — Suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier la loi n^o 52-432 du 28 avril 1952 portant statut général du personnel des communes et des établissements publics communaux. (N^{os} 410, année 1952, 204 et 367, session de 1955-1956. — M. Waldeck L'Huillier, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie] ; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Maurice Walker, rapporteur.)

**Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.**

*Groupe des Indépendants d'Outre-Mer
et du Rassemblement Démocratique Africain.*

(15 membres au lieu de 14)

Ajouter le nom de M. DIALLO Ibrahima.

Commissions générales.

Dans sa séance du mardi 17 avril 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. Alain POHER, membre titulaire de la Commission des pensions, (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression), en remplacement de M. Claude Mont, démissionnaire ;

M. Claude MONT, membre titulaire de la Commission de la production industrielle, en remplacement de M. Alain Poher, démissionnaire.

Organisme extraparlamentaire.

Dans sa séance du mardi 17 avril 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. RIVIÉREZ, membre titulaire, et M. Robert AUBÉ, membre suppléant, du Conseil supérieur du Travail institué auprès du Ministre de la France d'Outre-Mer (application de l'article 161 de la loi du 15 décembre 1952 et de l'arrêté du 4 mai 1953).

Documents mis en distribution le Jeudi 19 Avril 1956.

N° 383. — Proposition de résolution de M. Lachèvre tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux agriculteurs de Seine-et-Oise, victimes des gelées de février 1956.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 19 avril 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 19 Avril 1956.

5^e BUREAU, à 15 heures (local n° 221).

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 37

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 24 Avril 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification de pouvoirs.

CINQUIÈME BUREAU

Territoire du Sénégal : Election de M. DIALLO Ibrahima, en remplacement de M. Dia Mamadou, démissionnaire. (M. Monichon, rapporteur.)

2. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Jean-Louis Tinaud rappelle à M. le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, que dans le département des Basses-Pyrénées, la population scolaire est ainsi répartie :

dans l'enseignement primaire, 49.281 élèves fréquentent les écoles publiques et 14.816 les écoles privées, alors que, dans l'enseignement secondaire, le nombre d'élèves est de 5.780 pour le public et 3.724 pour le privé, et demande quel serait, au cas où l'Etat aurait à prendre en charge les élèves fréquentant actuellement les établissements privés :

a) le nombre d'écoles et de lycées qu'il faudrait construire ainsi que le coût approximatif de ces constructions ;

b) le nombre d'instituteurs et professeurs nouveaux à prévoir, à cet effet, ainsi que le montant total annuel de leur traitement (toutes indemnités comprises).

Il demande également :

a) quel est le nombre actuel des membres de l'enseignement dans ce département tant pour le primaire que pour le secondaire, ainsi que le nombre actuel d'écoles et lycées ;

b) quel est pour l'Etat le coût total annuel de l'enseignement donné aux 49.231 élèves du primaire et aux 5.780 élèves du secondaire ci-dessus visés (n° 700).

II. — M. Durieux appelle l'attention de M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce sur la situation difficile dans laquelle se trouvent les usines travaillant le lin, en particulier le Comptoir linier de Frévent dans le Pas-de-Calais dont les ouvriers sont menacés de licenciement ;

et lui demande ce qu'il compte prescrire pour sauvegarder les productions textiles nationales et, dans ce cas particulier, pour éviter le chômage dans la région de Frévent (n° 708).

III. — M. Yves Estève demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce quelles mesures ont été prises ou

seront prises par le Gouvernement pour doter le Fonds d'amortissement des charges d'électrification, créé par l'article 108 de la loi de finances du 31 décembre 1936, des sommes suffisantes pour faire face au paiement des allègements des annuités d'emprunts souscrits par les collectivités pour le financement des travaux d'électrification exécutés dans les dernières années (n° 713).

IV. — Mme Jacqueline Thome-Patenôtre demande à M. le Secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement s'il est exact qu'entre les crédits H. L. M. d'engagement votés depuis 1947 par le Parlement et les prêts effectivement consentis au nom de l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations, il y aurait un décalage fort important ;

elle demande quel est le montant exact de ce décalage au 28 février 1956 ;

elle lui demande particulièrement si le moment n'est pas venu, comme l'a proposé le Conseil Economique dans son avis du 25 janvier 1956, et comme cela se pratique maintenant en matière de dommages de guerre immobiliers, que l'octroi des crédits H. L. M. soit désormais libre et ne fasse plus l'objet de répartition sur le plan national, étant bien entendu que le paiement à caisse ouverte ne serait possible qu'après accord sur le programme donné sur le plan départemental et l'accomplissement des différentes formalités relatives au permis de construire (n° 712).

V. — M. Claude Mont expose à M. le Ministre des Affaires économiques et financières que le Parlement ne s'est jamais montré satisfait de l'actuel financement du budget annexe des prestations familiales agricoles et qu'il avait obtenu du précédent Gouvernement la promesse formelle du dépôt d'un projet de réforme avant le 31 décembre 1955.

Si les événements ont empêché la réalisation de cet engagement, il lui demande s'il peut le reprendre aujourd'hui et lui fixer une échéance déterminée permettant une réelle délibération du Parlement en temps utile (n° 714).

3. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa

deuxième lecture, modifiant l'article 812 du Code rural relatif au mode de paiement des fermages. (N^{os} 97, 199 ; 417 et 419, session de 1955-1956. — M. Durioux, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

4. — Suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier la loi n^o 52-432 du 28 avril 1952 portant statut général du personnel des communes et des établissements publics communaux. (N^{os} 410, année 1952, 204 et 367, session de 1955-1956. — M. Waldeck L'Huillier, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie]; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Maurice Walker, rapporteur.)

Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

Groupe du Centre Républicain d'Action Rurale et Sociale.
(21 membres au lieu de 20)

Ajouter le nom de M. BLONDELLE.

*Rattachés administrativement aux termes de l'article 16
du Règlement.*

(2 membres au lieu de 3)

Supprimer le nom de M. Blondelle.

Documents mis en distribution le Mardi 24 Avril 1956.

N° 415. — Proposition de loi de M. Edgard Pisani tendant à modifier l'ordonnance créant un Commissariat à l'énergie atomique et tendant à créer une division militaire au sein de ce Commissariat.

*N° 417. — Proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, modifiant l'article 812 du Code rural relatif au mode de paiement des fermages.

*N° 419. — Rapport de M. Durieux sur la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale, dans sa deuxième lecture, modifiant l'article 812 du Code rural relatif au mode de paiement des fermages.

N° 420. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant amnistie de faits commis au cours de conflits collectifs du travail.

N° 421. — Proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, modifiant l'article 569 du Code de la santé publique (conditions de l'exercice de la pharmacie d'officine).

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 23 avril 1956.

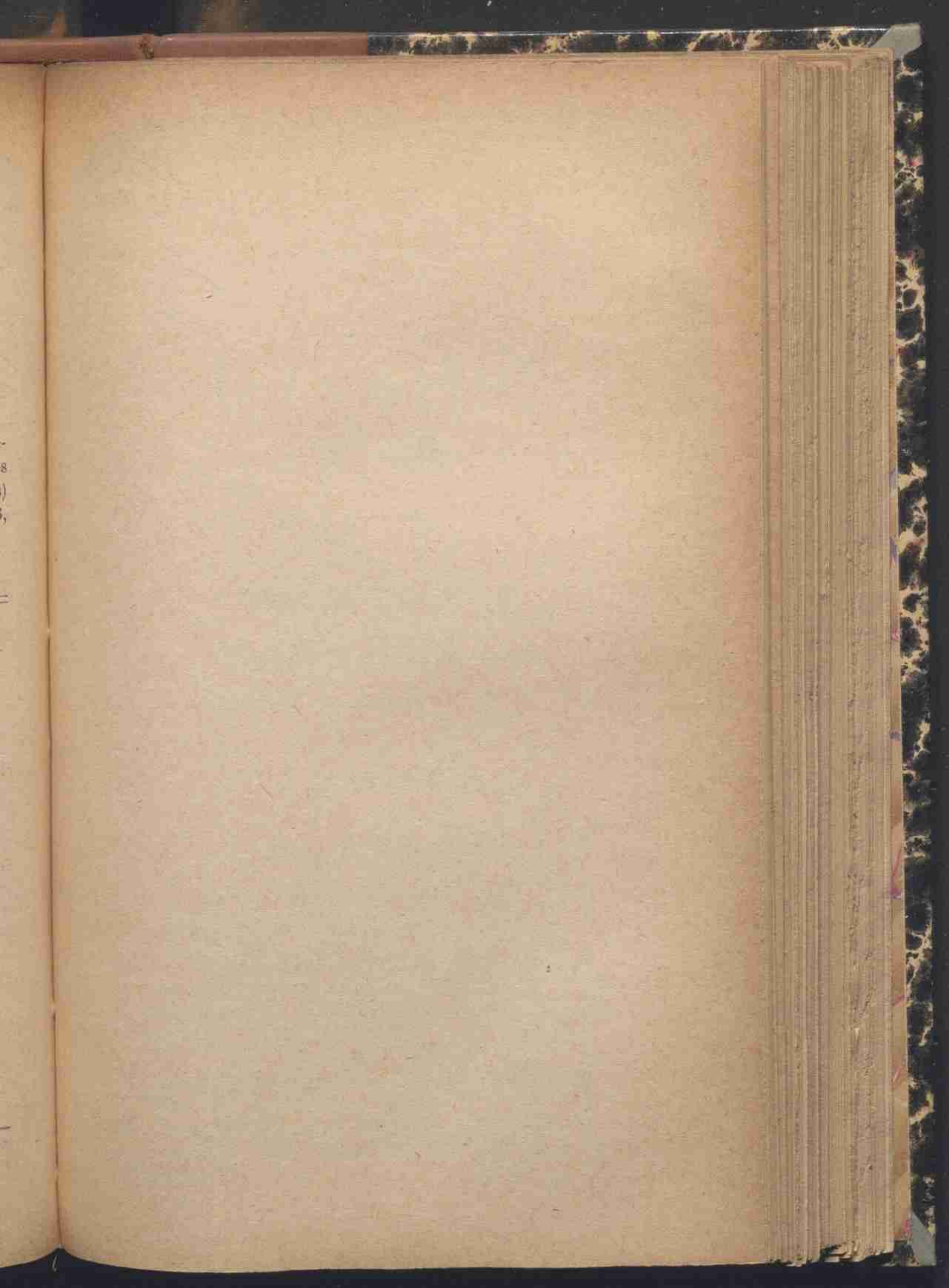
CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

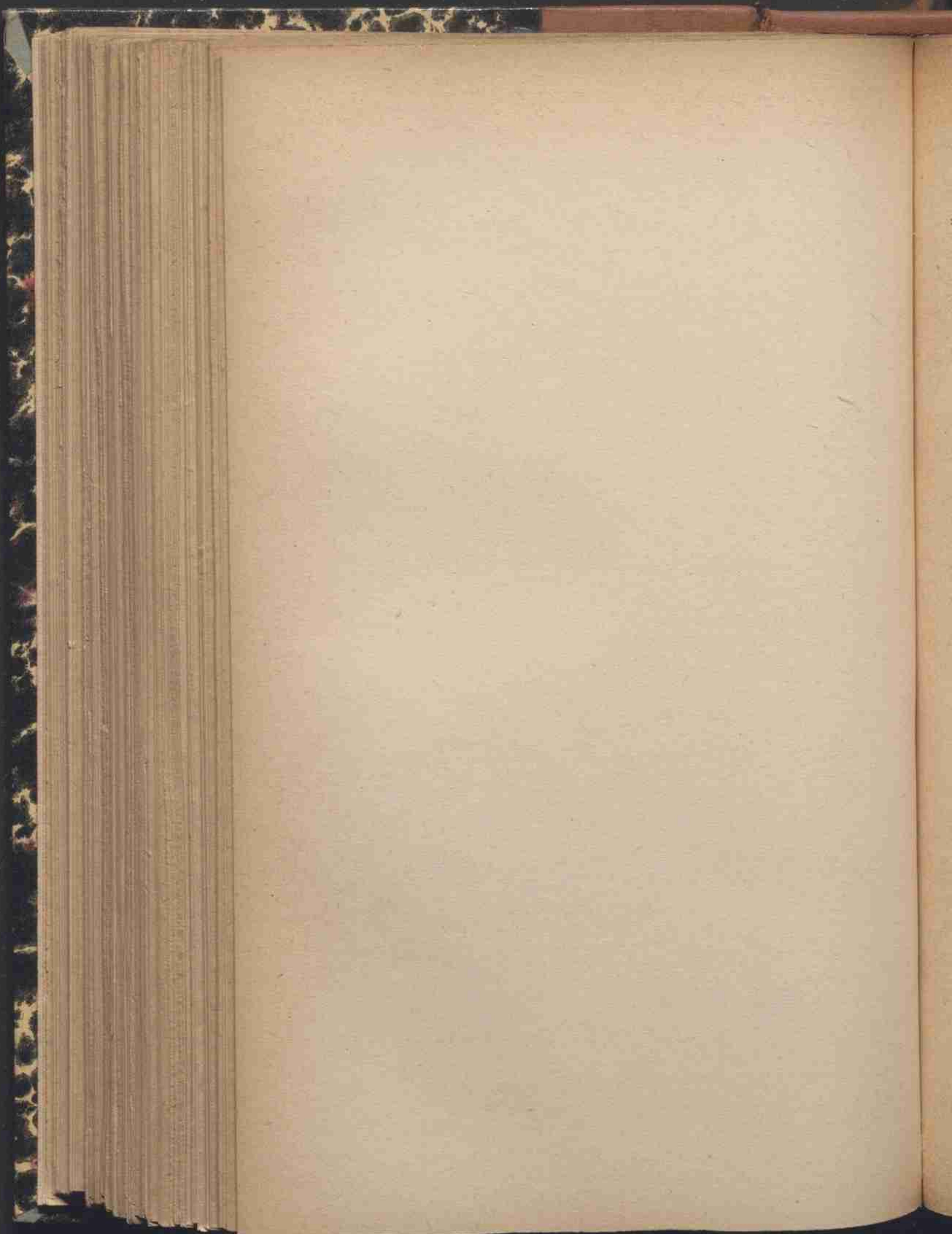
La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 26 avril 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 24 Avril 1956.

2° BUREAU, à 14 h. 45, local n° 201.





CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 38

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 26 Avril 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification de pouvoirs.

DEUXIÈME BUREAU

Département du Nord : Proclamation de Mme CLAEYS, en remplacement de M. Lespagnol, démissionnaire. (M. Lelant, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiant les articles 410 et 431 du Code rural, relatifs à la pêche à la ligne. (N^{os} 535, année 1951 et 207, session de 1955-1956. — M. de Pontbriand, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

3. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Georges Pernot, Borgeaud, Michel Debré, Peschaud, Alain Poher, Rogier, Alex Roubert et Zéle, tendant à demander à l'Assemblée Nationale d'ouvrir d'urgence la deuxième phase de la procédure de révision constitutionnelle qui a fait l'objet de la résolution votée à la majorité absolue par les deux Assemblées, les 24 mai et 19 juillet 1955. (N^{os} 288 et 378, session de 1955-1956. — M. Marceilhac, rapporteur de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.)

Vérification de pouvoirs.

Dans sa séance du mardi 24 avril 1956, le Conseil de la République a vérifié les pouvoirs de :

M. DIALLO Ibrahima, Sénateur du Sénégal.

Documents mis en distribution le Jeudi 26 Avril 1956.

N^o 399. — Proposition de loi de M. Menu, relative au taux des honoraires alloués aux notaires pour l'établissement des contrats de prêts pour l'accession à la propriété.

N^o 418. — Proposition de loi de M. Abel-Durand, relative à l'ouverture et à la fermeture des boulangeries pendant les congés payés.

N^o 422. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, sur la propriété littéraire et artistique.

N^o 423. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant organisation du Laboratoire national de la santé publique et modification de la législation pharmaceutique.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 26 avril 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 26 Avril 1956.

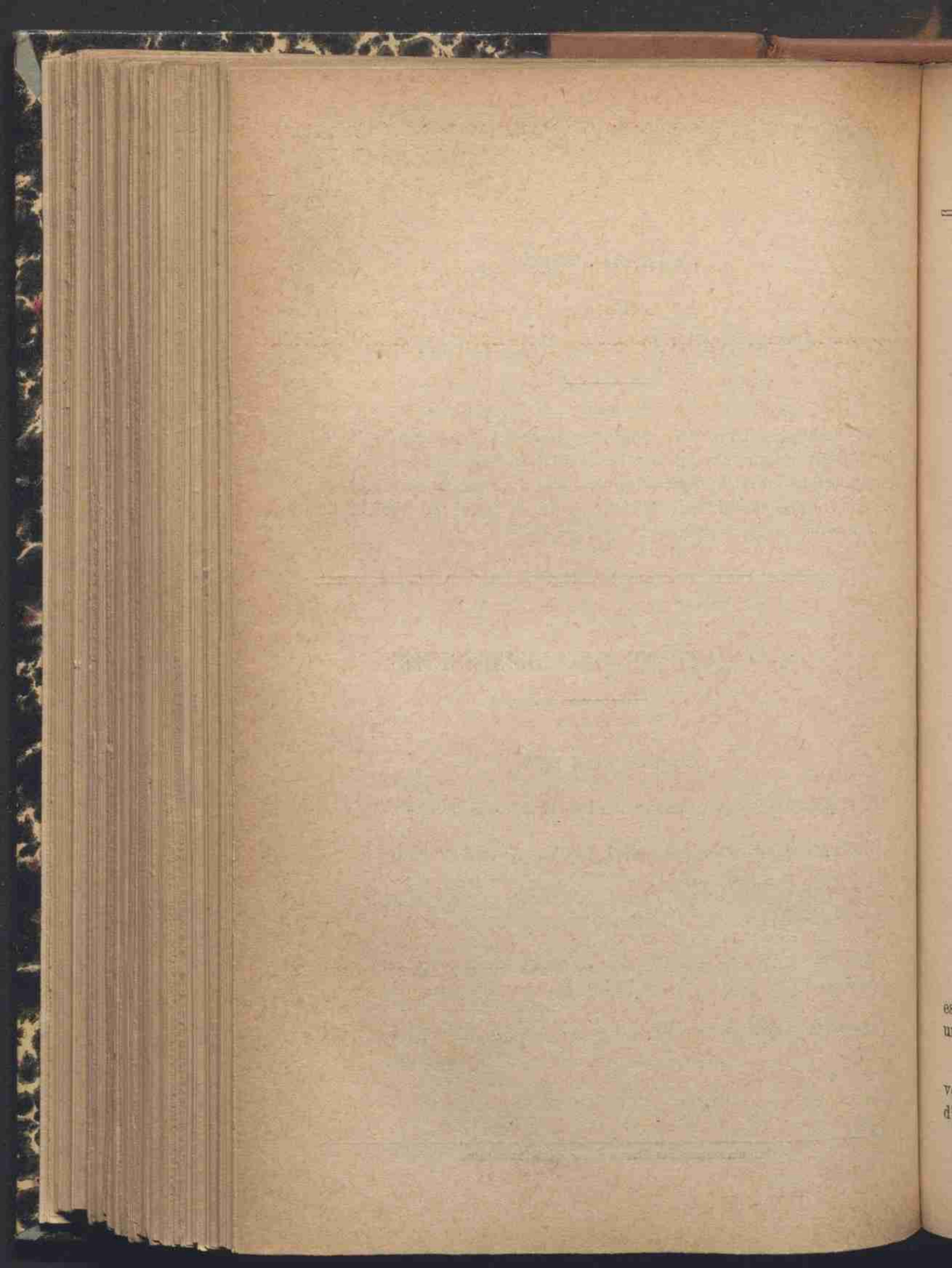
COMMISSION des boissons, à 11 heures, local n° 214.

COMMISSION de comptabilité, à 9 h. 30, local n° 269.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 15 h. 30, local n° 202.

COMMISSION de la marine et des pêches, à 11 heures, local n° 215.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 39

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 3 Mai 1956.

A QUINZE HEURES TRENTE

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Michel Debré demande à M. le Président du Conseil s'il est possible de savoir dans quelles conditions a été créée, à Alger, une nouvelle centrale syndicale ;

s'il est exact que les préoccupations nationalistes de cette nouvelle centrale sont plus importantes que ses préoccupations d'ordre social ;

s'il est exact que d'importantes sommes d'argent ont été accordées, notamment pour l'organisation dite « Confédération internationale des syndicats libres », pour assurer le développement de cette centrale, en dépit de son caractère antifrançais ;

s'il est possible enfin de savoir si le Gouvernement compte rester passif ou s'il estime de son devoir d'agir, notamment à l'égard des Gouvernements qui sont à l'origine de la trésorerie et des intentions de la Confédération internationale des syndicats libres (n° 709).

(Question transmise à M. le Ministre résidant en Algérie.)

II. — M. Yves Estève demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce quelles mesures ont été prises ou seront prises par le Gouvernement pour doter le Fonds d'amortissement des charges d'électrification, créé par l'article 108 de la loi de finances du 31 décembre 1936, des sommes suffisantes pour faire face au paiement des allègements des annuités d'emprunts souscrits par les collectivités pour le financement des travaux d'électrification exécutés dans les dernières années (n° 713).

III. — Question de M. Colonna à M. le Ministre des Affaires étrangères (n° 715).

(La Présidence a été informée du retrait de cette question par son auteur.)

IV. — M. Georges Portmann demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture quelles mesures il compte prendre pour tenir les promesses de son prédécesseur concernant l'arrêt des poursuites engagées contre les viticulteurs ou les caves coopératives ayant utilisé le ferrocyanure de potassium avant la publication du décret autorisant l'emploi de ce produit dont le caractère non délictueux fut affirmé à deux reprises par la Cour d'appel de Bordeaux et l'Administration des fraudes elle-même (n° 716).

V. — M. Jules Castellani demande à M. le Ministre de l'Intérieur quelles raisons ont motivé l'interdiction d'une manifestation prévue pour le 1^{er} mars 1956, et destinée au simple dépôt d'une

gerbe dans le Palais de la Mutualité (l'accord de la direction étant obtenu), en réparation de la scandaleuse manifestation du 23 février, et s'il est admissible que cette dernière, à la gloire des assassins et des rebelles d'Algérie, ait pu se dérouler sans aucun empêchement, alors que les 1.000 personnes qui composaient la manifestation du 1^{er} mars se sont heurtées à des forces de police extrêmement importantes (n^o 717).

2. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Yves Jaouen a l'honneur de demander à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées de bien vouloir définir la politique du Gouvernement en ce qui concerne la Marine nationale.

3. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à la transformation des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie de Besançon, de Dijon et de Reims en écoles nationales de médecine et de pharmacie. (N^{os} 461, année 1955, 142, 196 ; 352 et 424, session de 1955-1956. — M. Georges Boulanger, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

4. — Discussion des questions orales avec débat suivantes :

I. — M. Martial Brousse demande à M. le Ministre des Affaires économiques et financières quelles mesures il compte prendre pour augmenter le pouvoir d'achat des agriculteurs et, d'une façon générale, accroître le revenu de l'agriculture française.

II. — M. Naveau expose à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture que pour l'amélioration du revenu agricole de notre pays dans le cadre de l'organisation des marchés et pour l'utilisation des crédits dont dispose actuellement le Fonds de garantie mutuelle il y a lieu de contrôler très sérieusement les importations de denrées agricoles qui contrecarrent très sérieusement les effets recherchés par l'exportation ;

et lui demande s'il n'envisage pas la création d'un comité parlementaire qui surveillerait dans quelles conditions sont décidées ces importations et vérifierait comment sont distribuées les licences d'importation.

III. — M. Charles Durand demande à M. le Ministre des Affaires économiques et financières quels crédits le Gouvernement entend affecter en 1956 à la défense sanitaire des cheptels pour éviter d'annuler l'effet utile des sacrifices déjà consentis et de condamner toute possibilité de conversion de l'agriculture française vers la production et l'exportation des viandes, seul débouché agricole éventuellement rentable pour l'économie nationale.

(Question transmise à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture.)

IV. — M. Carcassonne demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture quelles mesures il envisage de prendre pour les sinistrés à la suite de son voyage dans le Midi de la France, et quelle politique agricole il entend poursuivre sur le plan général.

V. — M. Charles Durand demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture quelles mesures il compte prendre :

1^o Pour que la catastrophe qui vient de s'abattre sur l'agriculture ne soit pas exploitée au détriment des agriculteurs et des consommateurs par la spéculation ;

2^o Pour que les importations de produits agricoles qui pourraient s'avérer indispensables ne soient pas une occasion d'introduire en France des quantités non justifiées de ces produits ;

3^o Pour que, dans le remplacement des productions détruites, il soit tenu compte des nécessités antérieurement préconisées de reconversion.

VI. — M. Repiquet demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture pour quelles raisons le projet tendant à instituer une société interprofessionnelle du rhum, en exécution des décrets du 30 septembre 1953, projet qui serait seul de nature à assurer la stabilité et le bon fonctionnement du marché du rhum et qui

avait fait l'objet d'un avis favorable au cours d'une commission interministérielle et interprofessionnelle réunie le 10 janvier 1956, n'a pas encore été approuvé à ce jour ;

il lui rappelle que cette société qui serait constituée par un apport de 100 millions de francs des professionnels et qui grouperait des industriels irréprochables, aurait pour but de réaliser, avec la garantie de l'Etat, un stock de sécurité en Métropole, destiné à parer aux besoins urgents du marché ;

il appelle son attention sur l'absence de risque résultant pour l'Etat de cette garantie, en raison du contrôle qui lui appartient sur le déblocage et l'échelonnement des expéditions [de rhum à partir des centres de production.

5. — Discussion des conclusions du rapport fait par MM. Brettes et de Raincourt, au nom de la Commission de l'agriculture, sur les propositions de résolution :

1^o De M. Gabriel Tellier, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions en vue d'aider les agriculteurs à réensemencer leurs emblavures détruites par les gelées ;

2^o De M. de Bardonnèche, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux habitants des deux communes de Bruis et Sainte-Marie-de-Rosans, vallée de l'Oule (Hautes-Alpes), victimes de calamités publiques ;

3^o De M. Brettes et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations du département de la Gironde victimes des gelées printanières et des orages du mois de mai 1954 ;

4^o De MM. Restat, Bordeneuve et Jean Lacaze, tendant à inviter le Gouvernement à remettre en vigueur les dispositions de l'article 136 de la loi de finances de 1933 ;

5^o De MM. Péridier, Jean Bène, Courrière et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à publier le règlement d'administration publique prévu à la loi du 14 septembre 1954 concernant l'aide aux sinistrés viticoles ;

6° De M. Brettes et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations des communes de la Gironde, victimes des orages de grêle du 30 avril 1955 ;

7° De MM. de Villoutreys, Rabouin et de Geoffre, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide, d'urgence, aux viticulteurs du département du Maine-et-Loire, victimes des très graves dégâts causés par la gelée dans la semaine du 15 au 22 mai 1955 ;

8° De MM. Philippe d'Argenlieu, Chapalain et Robert Chevalier, tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour venir en aide aux agriculteurs du département de la Sarthe, victimes des récentes calamités atmosphériques ;

9° De MM. Brégégère, Champeix, Nayrou et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations des départements de la Dordogne, de la Corrèze et de l'Ariège, victimes des orages de grêle des mois de juin et juillet 1955 ;

10° De MM. Méric, Pierre Marty, Suran et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations de la région toulousaine victimes des orages de grêle des mois de juin et juillet 1955 et à créer une Caisse nationale des calamités agricoles couvrant l'ensemble des risques dans les délais les plus brefs ;

11° De MM. de Raincourt et Plait, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux agriculteurs de l'Yonne victimes des orages de grêle du 19 juillet 1955 ;

12° De MM. Courrière, Emile Roux et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux agriculteurs et viticulteurs de l'Aude, victimes des orages de grêle des mois de juin, juillet et août 1955 ;

13° De MM. Rabouin, de Villoutreys et de Geoffre, tendant à inviter le Gouvernement à faire face à l'obligation créée par l'article premier de la loi n° 50-960 du 8 août 1950 qui prévoit, avant le 1^{er} mars 1951, le dépôt d'un projet de loi portant création d'une Caisse nationale des calamités agricoles ;

14° De MM. Alex Roubert, Joseph Raybaud et Teisseire, tendant à inviter le Gouvernement à accorder un crédit spécial suffisant pour permettre l'indemnisation des exploitants agricoles dont les récoltes ont été anéanties en totalité ou en partie par les gelées exceptionnelles et les abondantes chutes de neige des 2 et 3 février 1956 ;

15° De MM. Soldani, Albert Lamarque, Mlle Rapuzzi et M. Carcassonne, tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures immédiates pour permettre l'indemnisation des exploitants agricoles du Var et des Bouches-du-Rhône, dont les récoltes ont été anéanties en totalité ou en partie par les gelées exceptionnelles et les chutes de neige des 1^{er}, 2 et 3 février 1956 ;

16° De M. Léon David et des membres du groupe communiste, tendant à inviter le Gouvernement à verser des indemnités compensatrices pour pertes de récoltes dues aux grands froids de février, dans le département des Bouches-du-Rhône ;

17° De MM. Marignan et Vincent Delpuech, tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures immédiates afin que puissent être indemnisés les exploitants agricoles des Bouches-du-Rhône, dont les récoltes ont été partiellement ou totalement détruites par les gelées brutales du début de février 1956 ;

18° De MM. Suran, Méric, Jean-Louis Fournier, Minvielle, Emile Roux, Courrière, Sempé, Paul-Emile Descomps, Brettes, Nayrou, Grégory, Brégégère, Baudru et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures indispensables pour permettre aux exploitants agricoles et aux collectivités locales des régions du Sud-Ouest et des Pyrénées ravagées par le froid, comme bien des régions de France, de faire face, à la fois à leurs besoins immédiats et à ceux de leur rééquipement ;

19° De M. Paumelle, tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures immédiates afin que puissent être indemnisés les exploitants agricoles de Seine-Maritime dont les récoltes ont été partiellement ou totalement détruites par les gelées de février 1956 ;

20° De M. Brettes, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux ostréiculteurs français et, plus particulièrement, aux ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon, victimes des intempéries du mois de février 1956 ;

21° De M. Monsarrat, tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour venir en aide aux agriculteurs du département du Tarn, victimes des gelées survenues au cours du mois de février 1956 ;

22° De M. Naveau et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à indemniser les sinistrés victimes des inondations de la région Avesnes-Maubège ;

23° De MM. Houdet, Lebreton et de Montalembert, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures immédiates pour garantir aux producteurs de blé, dont les récoltes ont été partiellement ou totalement détruites par les gelées du mois de février 1956, la rémunération des dépenses engagées pour le réensemencement des surfaces détruites ;

24° De MM. Brégégère, Sempé, Paul-Emile Descomps, Méric, Suran et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à apporter une aide efficace aux exploitations familiales agricoles du Sud-Ouest, en étendant aux semences d'orge la prime accordée aux blés de printemps, pour assurer les réensemencements dans les régions qui, comme tant d'autres, ont été ravagées par le froid ;

25° De MM. Chazette, Pauly et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures indispensables pour permettre aux exploitants agricoles et aux collectivités locales du département de la Creuse ravagé par le froid, comme bien des régions de France, de faire face, à la fois à leurs besoins immédiats et à ceux de leur rééquipement ;

26° De MM. Georges Portmann, Monichon, Marc Pautzet et Brettes, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux viticulteurs girondins, victimes des calamités atmosphériques ;

27° De M. Lachèvre, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures pour venir en aide aux agriculteurs de Seine-et-Oise victimes des gelées du mois de février 1956 ;

28° De M. Brégégère, et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux viticulteurs du département de la Dordogne, victimes des gelées de février 1956. (Nos 141, 227, 309, 370 et 665, année 1954 ;

252, 322, 413, 465, 474, 486 et 541, année 1955 ; 68, 235, 242, 245, 251, 282, 299, 306, 311, 318, 345, 356, 357, 360, 383, 394 et 426, session de 1955-1956.)

Vérification de pouvoirs.

Dans sa séance du jeudi 26 avril 1956, le Conseil de la République a vérifié les pouvoirs de :

Mme Isabelle CLAEYS, Sénateur du Nord.

Commission générale.

Dans sa séance du jeudi 26 avril 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. Henri CORDIER, membre suppléant de la Commission de l'Agriculture, en remplacement de M. Cuif, démissionnaire.

Organismes extraparlimentaires.

Dans sa séance du jeudi 26 avril 1956, le Conseil de la République a nommé :

MM. DRIANT et BRÉGÈGÈRE pour le représenter au sein de la Commission consultative des Assurances sociales agricoles ;

MM. BRETTE et MONSARRAT pour le représenter au sein de la Commission supérieure des Allocations familiales agricoles.

Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

Groupe des Républicains Indépendants
(Apparentés aux termes de l'article 16 du Règlement.)
(4 membres au lieu de 3)

Ajouter le nom de M. François VALENTIN.

Documents mis en distribution le Jeudi 3 Mai 1956.

N° 424. — Rapport de M. Georges Boulanger sur la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, relative à la transformation des écoles préparatoires de médecine de Besançon, Dijon et Reims en écoles nationales de médecine.

N° 426. — Rapport de MM. Brettes et de Raincourt sur 28 propositions de résolution relatives aux calamités agricoles.

N° 428. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, organisant les conditions d'assurance des récoltes de tabac.

CONVOCAATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 3 mai 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 3 Mai 1956.

1^{er} BUREAU, à 15 h. 15, local n° 215.

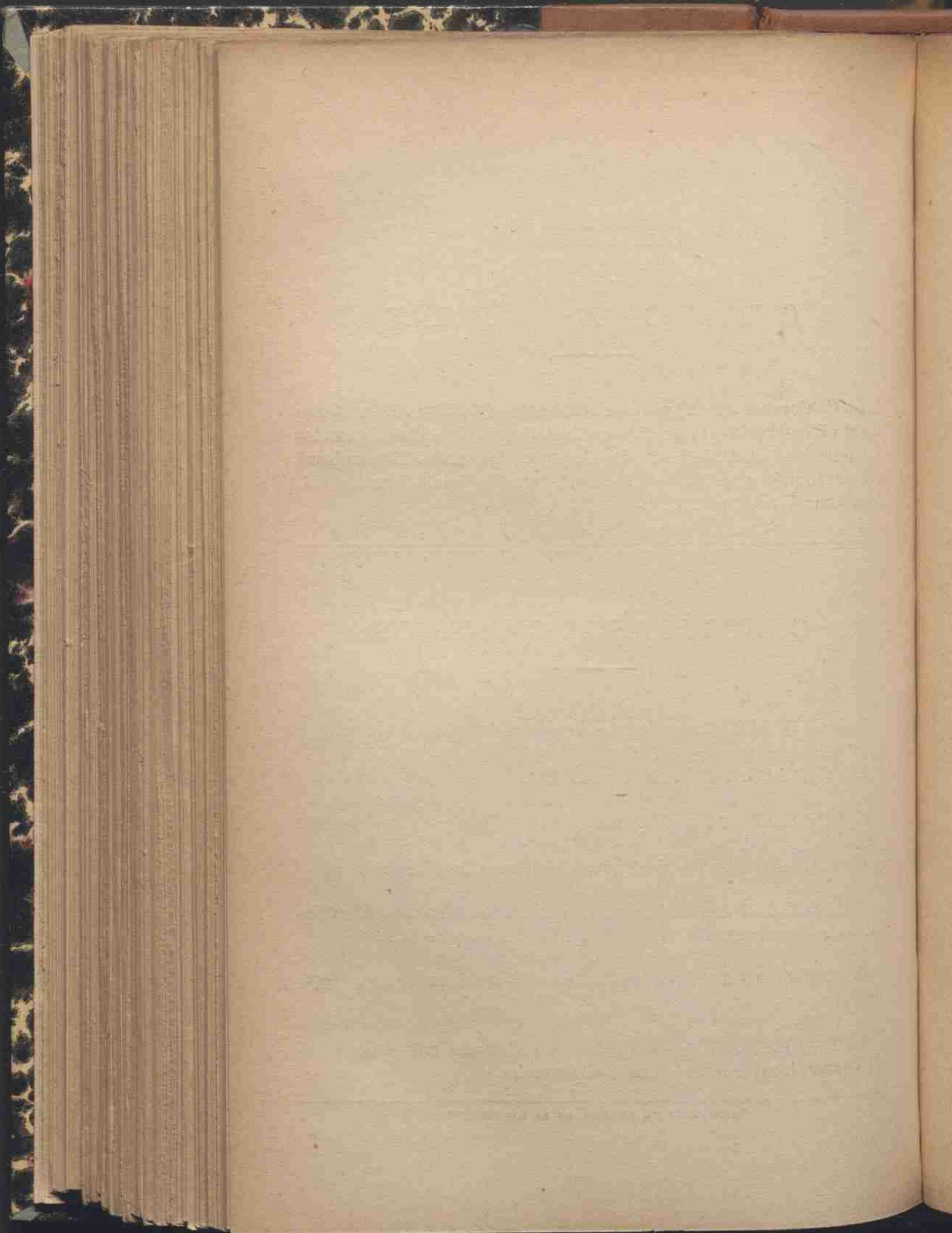
3^e BUREAU, à 14 h. 45, local n° 207.

COMMISSION de l'agriculture, à 15 heures, local n° 214.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 h. 30, local n° 221.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local n° 274.

SOUS-COMMISSION « Crédits de défense nationale », à 11 heures, local P 9, Présidence aile gauche.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 40

ORDRE DU JOUR

Du Vendredi 4 Mai 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérifications de pouvoirs.

PREMIER BUREAU

Département de Meurthe-et-Moselle : Election de M. François VALENTIN, en remplacement de M. Pierre de Chevigny, démissionnaire. (M. Dutoit, rapporteur.)

TROISIÈME BUREAU

Département de la Haute-Saône : Election de M. Roger LABURTHE, en remplacement de M. André Maroselli, démissionnaire. (M. Pinchard, rapporteur.)

2. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par la Commission de coordination permanente de la recherche scientifique et du progrès technique sur la situation des grands organismes de recherche tels que le Centre national de la recherche scientifique, l'Institut national agronomique, l'Institut de recherches de la sidérurgie, l'Institut français des combustibles et de l'énergie, la Direction de l'enseignement supérieur, etc.

3. — Suite de la discussion des questions orales avec débat suivantes :

I. — M. Martial Brousse demande à M. le Ministre des Affaires économiques et financières quelles mesures il compte prendre pour augmenter le pouvoir [d'achat des agriculteurs et, d'une façon générale, accroître le revenu de l'agriculture française.

II. — M. Naveau expose à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture que pour l'amélioration du revenu agricole de notre pays dans le cadre de l'organisation des marchés et pour l'utilisation des crédits dont dispose actuellement le Fonds de garantie mutuelle il y a lieu de contrôler très sérieusement les importations de denrées agricoles qui contrecarrent très sérieusement les effets recherchés par l'exportation ;

et lui demande s'il n'envisage pas la création d'un comité parlementaire qui surveillerait dans quelles conditions sont décidées ces importations et vérifierait comment sont distribuées les licences d'importation.

III. — M. Charles Durand demande à M. le Ministre des Affaires économiques et financières quels crédits le Gouvernement entend affecter en 1956 à la défense sanitaire des cheptels pour éviter d'annuler l'effet utile des sacrifices déjà consentis et de

condamner toute possibilité de conversion de l'agriculture française vers la production et l'exportation des viandes, seul débouché agricole éventuellement rentable pour l'économie nationale.

(Question transmise à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture.)

IV. — M. Carcassonne demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture quelles mesures il envisage de prendre pour les sinistrés à la suite de son voyage dans le Midi de la France, et quelle politique agricole il entend poursuivre sur le plan général.

V. — M. Charles Durand demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture quelles mesures il compte prendre :

1° Pour que la catastrophe qui vient de s'abattre sur l'agriculture ne soit pas exploitée au détriment des agriculteurs et des consommateurs par la spéculation ;

2° Pour que les importations de produits agricoles qui pourraient s'avérer indispensables ne soient pas une occasion d'introduire en France des quantités non justifiées de ces produits ;

3° Pour que, dans le remplacement des productions détruites, il soit tenu compte des nécessités antérieurement préconisées de reconversion.

VI. — M. Repiquet demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture pour quelles raisons le projet tendant à instituer une société interprofessionnelle du rhum, en exécution des décrets du 30 septembre 1953, projet qui serait seul de nature à assurer la stabilité et le bon fonctionnement du marché du rhum et qui avait fait l'objet d'un avis favorable au cours d'une commission interministérielle et interprofessionnelle réunie le 10 janvier 1956, n'a pas encore été approuvé à ce jour ;

il lui rappelle que cette société qui serait constituée par un apport de 100 millions de francs des professionnels et qui grouperait des industriels irréprochables, aurait pour but de réaliser, avec la garantie de l'Etat, un stock de sécurité en Métropole, destiné à parer aux besoins urgents du marché ;

il appelle son attention sur l'absence de risque résultant pour l'Etat de cette garantie, en raison du contrôle qui lui appartient sur le déblocage et l'échelonnement des expéditions de rhum à partir des centres de production.

4. — Discussion des conclusions du rapport fait par MM. Brettes et de Raincourt, au nom de la Commission de l'agriculture, sur les propositions de résolution :

1° De M. Gabriel Tellier, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions en vue d'aider les agriculteurs à réensemencer leurs emblavures détruites par les gelées ;

2° De M. de Bardonnèche, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux habitants des deux communes de Bruis et Sainte-Marie-de-Rosans, vallée de l'Oule (Hautes-Alpes), victimes de calamités publiques ;

3° De M. Brettes et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations du département de la Gironde victimes des gelées printanières et des orages du mois de mai 1954 ;

4° De MM. Restat, Bordeneuve et Jean Lacaze, tendant à inviter le Gouvernement à remettre en vigueur les dispositions de l'article 136 de la loi de finances de 1933 ;

5° De MM. Péridier, Jean Bène, Courrière et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à publier le règlement d'administration publique prévu à la loi du 14 septembre 1954 concernant l'aide aux sinistrés viticoles ;

6° De M. Brettes et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations des communes de la Gironde, victimes des orages de grêle du 30 avril 1955 ;

7° De MM. de Villoutreys, Rabouin et de Geoffre, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide, d'urgence, aux viticulteurs du département du Maine-et-Loire, victimes des très graves dégâts causés par la gelée dans la semaine du 15 au 22 mai 1955 ;

8° De MM. Philippe d'Argenlieu, Chapalain et Robert Chevalier, tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour venir en aide aux agriculteurs du département de la Sarthe, victimes des récentes calamités atmosphériques ;

9° De MM. Brégégère, Champeix, Nayrou et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations des départements de la Dordogne, de la Corrèze et de l'Ariège, victimes des orages de grêle des mois de juin et juillet 1955 ;

10° De MM. Méric, Pierre Marty, Suran et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux populations de la région toulousaine victimes des orages de grêle des mois de juin et juillet 1955 et à créer une Caisse nationale des calamités agricoles couvrant l'ensemble des risques dans les délais les plus brefs ;

11° De MM. de Raincourt et Plait, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux agriculteurs de l'Yonne victimes des orages de grêle du 19 juillet 1955 ;

12° De MM. Courrière, Emile Roux et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux agriculteurs et viticulteurs de l'Aude, victimes des orages de grêle des mois de juin, juillet et août 1955 ;

13° De MM. Rabouin, de Villoutreys et de Geoffre, tendant à inviter le Gouvernement à faire face à l'obligation créée par l'article premier de la loi n° 50-960 du 8 août 1950 qui prévoit, avant le 1^{er} mars 1951, le dépôt d'un projet de loi portant création d'une Caisse nationale des calamités agricoles ;

14° De MM. Alex Roubert, Joseph Raybaud et Teisseire, tendant à inviter le Gouvernement à accorder un crédit spécial suffisant pour permettre l'indemnisation des exploitants agricoles dont les récoltes ont été anéanties en totalité ou en partie par les gelées exceptionnelles et les abondantes chutes de neige des 2 et 3 février 1956 ;

15° De MM. Soldani, Albert Lamarque, Mlle Rapuzzi et M. Carcassonne, tendant à inviter le Gouvernement à prendre des

mesures immédiates pour permettre l'indemnisation des exploitants agricoles du Var et des Bouches-du-Rhône, dont les récoltes ont été anéanties en totalité ou en partie par les gelées exceptionnelles et les chutes de neige des 1^{er}, 2 et 3 février 1956 ;

16° De M. Léon David et des membres du groupe communiste, tendant à inviter le Gouvernement à verser des indemnités compensatrices pour pertes de récoltes dues aux grands froids de février, dans le département des Bouches-du-Rhône ;

17° De MM. Marignan et Vincent Delpuech, tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures immédiates afin que puissent être indemnisés les exploitants agricoles des Bouches-du-Rhône, dont les récoltes ont été partiellement ou totalement détruites par les gelées brutales du début de février 1956 ;

18° De MM. Suran, Méric, Jean-Louis Fournier, Minvielle, Emile Roux, Courrière, Sempé, Paul-Emile Descomps, Brettes, Nayrou, Grégory, Brégégère, Baudru et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures indispensables pour permettre aux exploitants agricoles et aux collectivités locales des régions du Sud-Ouest et des Pyrénées ravagées par le froid, comme bien des régions de France, de faire face, à la fois à leurs besoins immédiats et à ceux de leur rééquipement ;

19° De M. Paumelle, tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures immédiates afin que puissent être indemnisés les exploitants agricoles de Seine-Maritime dont les récoltes ont été partiellement ou totalement détruites par les gelées de février 1956 ;

20° De M. Brettes, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux ostréiculteurs français et, plus particulièrement, aux ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon, victimes des intempéries du mois de février 1956 ;

21° De M. Monsarrat, tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour venir en aide aux agriculteurs du département du Tarn, victimes des gelées survenues au cours du mois de février 1956 ;

22° De M. Naveau et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à indemniser les sinistrés victimes des inondations de la région Avesnes-Mauberge ;

23° De MM. Houdet, Lebreton et de Montalembert, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures immédiates pour garantir aux producteurs de blé, dont les récoltes ont été partiellement ou totalement détruites par les gelées du mois de février 1956, la rémunération des dépenses engagées pour le réensemencement des surfaces détruites ;

24° De MM. Brégégère, Sempé, Paul-Emile Descomps, Méric, Suran et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à apporter une aide efficace aux exploitations familiales agricoles du Sud-Ouest, en étendant aux semences d'orge la prime accordée aux blés de printemps, pour assurer les réensemencements dans les régions qui, comme tant d'autres, ont été ravagées par le froid ;

25° De MM. Chazette, Pauly et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures indispensables pour permettre aux exploitants agricoles et aux collectivités locales du département de la Creuse ravagé par le froid, comme bien des régions de France, de faire face, à la fois à leurs besoins immédiats et à ceux de leur rééquipement ;

26° De MM. Georges Portmann, Monichon, Marc Pauzet et Brettes, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux viticulteurs girondins, victimes des calamités atmosphériques ;

27° De M. Lachèvre, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures pour venir en aide aux agriculteurs de Seine-et-Oise victimes des gelées du mois de février 1956 ;

28° De M. Brégégère, et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux viticulteurs du département de la Dordogne, victimes des gelées de février 1956. (Nos 141, 227, 309, 370 et 665, année 1954 ; 252, 322, 413, 465, 474, 486 et 541, année 1955 ; 68, 235, 242, 245, 251, 282, 299, 306, 311, 318, 345, 356, 357, 360, 383, 394 et 426, session de 1955-1956.)

Démission d'un Sénateur.

Dans sa séance du jeudi 3 mai 1956, le Conseil de la République a pris acte de la démission de :

Mme Isabelle Claeys, Sénateur du Nord.

Election d'un Sénateur.

Il résulte d'une lettre de M. le Ministre de la France d'Outre-Mer que M. Joseph PERRIN a été élu, le 30 avril 1956, Sénateur de la Côte-d'Ivoire (2^e section), en remplacement de M. Coulibaly Ouezzin, qui a opté pour son mandat de Député.

M. Joseph Perrin est appelé à faire partie du 1^{er} Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Organisme extraparlamentaire.

Dans sa séance du jeudi 3 mai 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. ESTÈVE, pour le représenter au sein de la Commission supérieure du Crédit maritime mutuel, en remplacement de M. Denvers.

Documents mis en distribution le Vendredi 4 Mai 1956.

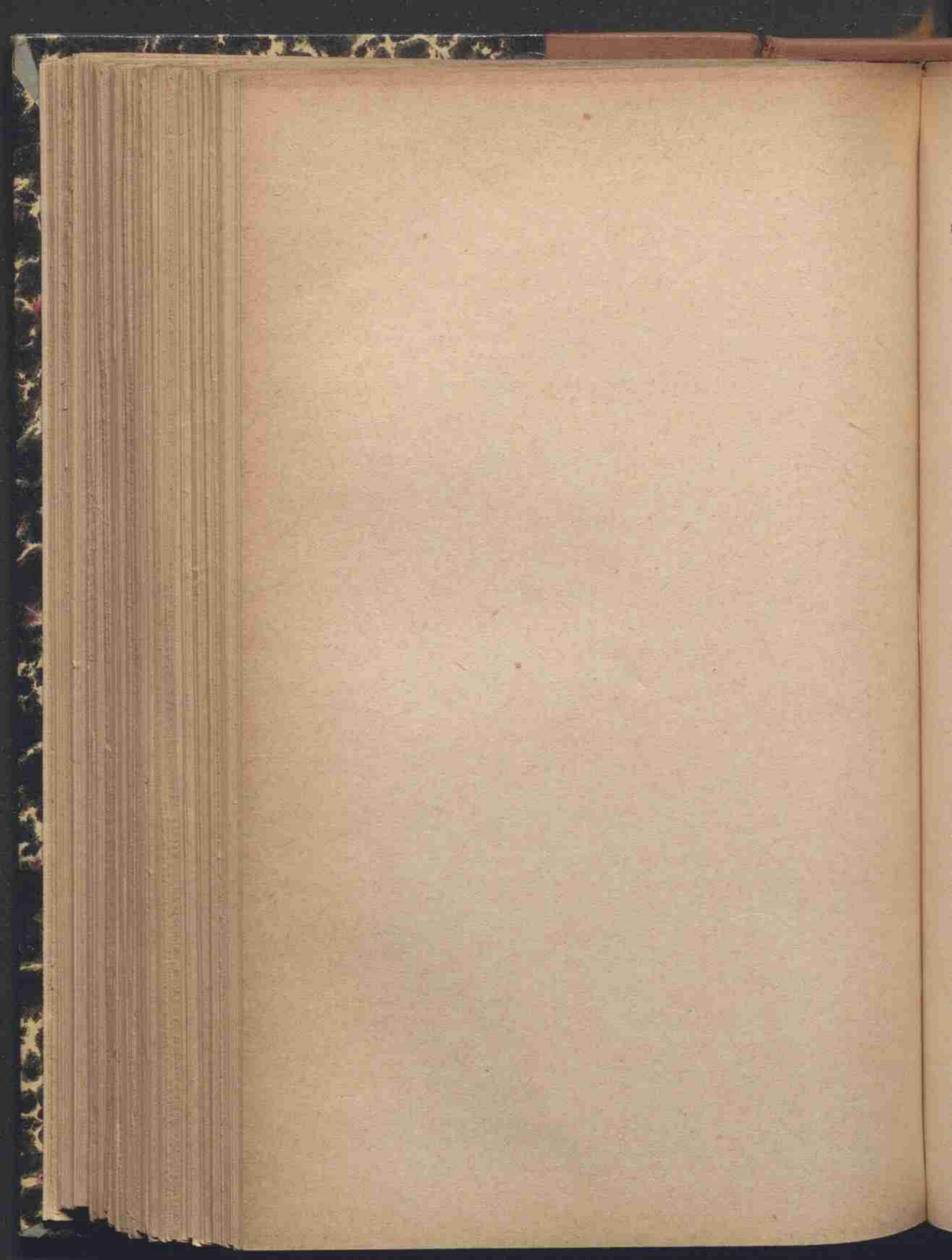
N° 429. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la réquisition des locaux commerciaux vacants ou inoccupés.

N° 431. — Projet de loi fixant le ressort du tribunal de 1^{re} instance de Châteaubriant.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Vendredi 4 Mai 1956.

SOUS-COMMISSION « Entreprises nationalisées », à 15 heures, local de la Commission des finances.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 41

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 15 Mai 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre des Affaires étrangères quelles mesures il envisage de prendre pour maintenir en Extrême-Orient les informations françaises que la récente décision du gouvernement Sud-Viet-Nam supprimant les émissions de radio de la « Voix de la France en Asie » risquerait de faire disparaître (n° 718).

II. — M. Léo Hamon expose à M. le Président du Conseil que l'arrêt brutal des émissions de Radio-France-Asie à partir du poste de Saïgon a supprimé toute présence radiophonique de la France en Extrême-Orient alors que cette région du monde est couverte de plusieurs centres dotés de moyens puissants installés par la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Chine et l'U.R.S.S. ;

et lui demande les mesures qui ont été prises ou mises à l'étude pour sauvegarder efficacement cette présence radiophonique et en particulier si l'on a envisagé la création d'une puissante station radiophonique en pays amis, en territoire français, afin d'assurer les deux cents heures d'émissions hebdomadaires que Radio-France-Asie diffusait chaque semaine en quatre langues différentes (n° 725).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

III. — M. Bouquerel demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il est exact que le Gouvernement américain aurait fait savoir qu'il ne souhaite pas que la France s'engage dans la construction d'un armement atomique, fut-ce pour sa propre défense nationale (n° 731).

IV. — M. Philippe d'Argenlieu demande à M. le Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui préciser :

1° s'il est réellement envisagé une modification du statut des bases américaines au Maroc ;

2° comment il peut admettre que des personnalités responsables aient pu laisser croire par leurs déclarations que de telles négociations pourraient être menées sans passer par le canal de la diplomatie française, et également sans tenir compte des droits et intérêts de la France (n° 735).

V. — M. Tharradin demande à M. le Président du Conseil comment il peut tolérer que des gouvernements étrangers, notamment des Gouvernements d'Afrique et du Moyen-Orient, ainsi que la Ligue arabe, par l'intermédiaire de nombreux agents, grâce à des fonds importants, se livrent, dans la métropole, à une violente et inadmissible propagande antifrançaise, et lui demande quelles mesures il entend prendre pour mettre fin rapidement à de tels agissements (n° 732).

(Question transmise à M. le Ministre de l'Intérieur.)

VI. — M. Motais de Narbonne rappelle à M. le Secrétaire d'Etat aux Travaux publics, aux Transports et au Tourisme que depuis le décret du 24 décembre 1954, les anciens combattants d'Indochine sont devenus légalement les égaux de leurs aînés des guerres 1914-1918 et 1939-1945, et lui demande, en conséquence, s'il lui paraît décent que les grands blessés d'Indochine puissent avoir un traitement différent des grands mutilés de la guerre 1939-1945 et se voir refuser l'autorisation spéciale du transport gratuit sur la Société nationale des Chemins de fer français de la voiturette qui est indispensable à leurs déplacements (n° 719).

VII. — M. Jacques Debû-Bridel demande à M. le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, s'il est exact qu'un président au tribunal des forces armées de Paris se soit permis, au cours d'une audience, de critiquer la publicité des audiences prévue par la loi, et surtout la liberté des comptes rendus de presse et, dans l'éventualité où cette intervention, pour le moins intempestive, serait exacte, quelle suite il compte lui donner (n° 720).

(Question transmise à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées.)

VIII. — M. Le Basser demande à M. le Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, quelles sont les raisons d'ordre financier, économique, politique ou social, qui s'opposent :

1° à la reconnaissance des comités d'expansion économique départementaux ;

2° à l'inscription dans les zones critiques de secteurs ruraux utilisant une main-d'œuvre disponible et inemployée (n° 722).

IX. — M. Jean-Louis Tinaud rappelle à M. le Président du Conseil qu'au moment où le Gouvernement, sans présenter le moindre plan d'économie ou le moindre projet de réforme fiscale, va demander au Parlement de voter de nouveaux et importants impôts destinés à financer de nouvelles charges (autres que celles d'Afrique du Nord), l'Etat est dans l'impossibilité d'assurer les crédits nécessaires aux caisses d'allocations familiales et d'assurance vieillesse agricoles ;

que ces dernières, dans de nombreux départements, ont été obligées, pour pallier la carence de l'Etat, d'avoir recours à des emprunts onéreux ;

que nombreuses sont les caisses qui n'ont pas encore pu payer les prestations du 4^e trimestre de 1955 ;

que cette situation est d'autant plus déplorable que les rigueurs de l'hiver ont éprouvé de multiples foyers agricoles ;

et lui demande si le Gouvernement a l'intention de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour remédier à une situation inadmissible (n^o 724).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires économiques et financières).

X. — M. Canivez demande à M. le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, à quelle date il pense être en mesure de faire entreprendre les travaux des écoles nationales destinées aux enfants de bateliers ;

il lui rappelle que c'est au budget de 1953 que les crédits nécessaires ont été inscrits et que depuis rien n'a été fait — sauf pourtant que les plans des divers établissements prévus ont été établis par les architectes désignés, étudiés et vérifiés par de nombreux bureaux et services et définitivement approuvés par l'autorité compétente depuis longtemps déjà — sauf pourtant encore que les terrains sur lesquels les écoles en question doivent être édifiées ont été offerts gratuitement par les municipalités intéressées et que l'impatience des bateliers croît de jour en jour et à juste titre, puisqu'ils n'ont, à l'heure actuelle, aucune idée sur la date à laquelle s'ouvriront des établissements d'enseignement qui permettront à leurs enfants d'acquérir des connaissances élémentaires certes, mais indispensables dans notre monde moderne aux travailleurs et aux citoyens que ces enfants seront bientôt (n^o 734).

2. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Yves Jaouen a l'honneur de demander à M. le Ministre de l'Intérieur de préciser l'action qu'il compte entreprendre au cours de l'année 1956, en faveur de l'organisation et de l'équipement de la protection civile, en vue de la sauvegarde des populations de France et d'Outre-Mer.

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la Convention internationale pour l'unification des méthodes d'analyse et d'appréciation des vins, signée à Paris le 13 octobre 1954. (N^{os} 404 et 437, session de 1955-1956. — M. Voyant, rapporteur de la Commission des boissons).

Vérifications de pouvoirs.

Dans sa séance du vendredi 4 mai 1956, le Conseil de la République a vérifié les pouvoirs de :

M. François VALENTIN, Sénateur de Meurthe-et-Moselle ;

M. Roger LABURTHER, Sénateur de la Haute-Saône.

Modification aux listes électorales des membres des groupes politiques.

Groupe de la Gauche Démocratique.

(74 membres au lieu de 73)

Ajouter le nom de M. LABURTHER.

Documents mis en distribution le Mardi 15 Mai 1956.

- N° 430. — Projet de loi, présenté par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, complétant le Livre I^{er} du Code de procédure pénale en ce qui concerne l'expertise judiciaire.
- N° 432. — Projet de loi, présenté par M. Ramadier, Ministre des Affaires économiques et financières, modifiant divers articles du Code rural.
- N° 433. — Proposition de résolution de M. de Bardonnèche, relative à l'équipement des régions montagneuses.
- N° 434. — Projet de loi, présenté par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, tendant à modifier la loi sur l'atténuation et l'aggravation des peines, et permettant la mise à l'épreuve de certains condamnés.
- N° 436. — Proposition de loi de M. Brettes relative à l'ordre des experts-comptables et comptables agréés.
- *N° 437. — Rapport de M. Voyant, sur le projet de loi relatif à la Convention internationale pour l'unification des méthodes d'analyse et d'appréciation des vins.
- N° 439. — Proposition de loi de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, ayant pour objet de rétablir pour l'élection des Conseils municipaux des communes de plus de 9.000 habitants, le régime électoral de la loi du 5 avril 1884.
- N° 440. — Proposition de résolution de M. Georges Portmann, tendant à inviter le Gouvernement à rétablir le Ministère de la Santé publique.

N° 442. — Projet de loi, présenté par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, relatif au recouvrement de certaines créances.

N° 443. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant institution d'un Fonds national de solidarité.

N° 445. — Projet de loi, présenté par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, relatif à l'abandon de famille.

N° 446. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à instituer une prime exceptionnelle en faveur des producteurs de blé de la récolte 1956.

N° 447. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au marché de l'orge et du seigle.

N° 448. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, dans sa deuxième lecture, tendant à modifier diverses dispositions de la loi sur les dommages de guerre.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 14 mai 1956.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 17 mai 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 15 Mai 1956.

COMMISSION des finances, à 15 heures, local de la Commission.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 42

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 17 Mai 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Léo Hamon demande à M. le Secrétaire d'Etat aux Arts et Lettres de vouloir bien exposer les principes généraux de la politique d'ensemble qu'il entend suivre pour l'aide aux beaux-arts.

Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

Groupe des Républicains Indépendants.
(Apparentés aux termes de l'article 16 du Règlement.)
(5 membres au lieu de 4)

Ajouter le nom de M. ARMENGAUD.

(Rattachés administrativement aux termes de l'article 16
du Règlement.)
(2 membres au lieu de 3)

Supprimer le nom de M. Armengaud.

Documents mis en distribution le Jeudi 17 Mai 1956.

- N° 444. — Proposition de loi de M. Delalande modifiant le taux de compétence des tribunaux civils de première instance.
- N° 452. — Projet de loi, présenté par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, modifiant les articles 28, 29 et 26 du Code pénal.
-

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 17 mai 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 17 Mai 1956.

COMMISSION des boissons, à 10 h. 30, local n° 214.

COMMISSION de la défense nationale, à 15 h. 30, local n° 221.

COMMISSION des finances, à 9 h. 30, local de la Commission.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION de la production industrielle, à 11 heures, local n° 274.

COMMISSION de la recherche scientifique et du progrès technique, à 18 heures, local n° 214.

COMMISSION de la reconstruction et des dommages de guerre, à 10 h. 30, local n° 213.

Réunion commune des :

COMMISSION du travail et de la sécurité sociale,
COMMISSION des finances,
à 16 h. 30, local n° 213.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 43

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 24 Mai 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande formulée par la Commission de la production industrielle tendant à obtenir l'autorisation d'envoyer une mission d'information à la cinquième Conférence mondiale de l'énergie qui se tiendra à Vienne du 17 au 23 juin 1956 en vue d'étudier les problèmes posés par l'évolution de l'économie énergétique.

2. — Examen d'une demande formulée par la Commission des boissons, tendant à obtenir l'autorisation d'envoyer une mission

d'information en Allemagne fédérale, pour participer au quatrième Congrès international des jus de fruits, qui se tiendra du 28 mai au 6 juin 1956, à Stuttgart.

3. — Discussion du projet de loi, abrogeant l'article 4 de la loi du 5 juin 1875 sur le régime des prisons. (N^{os} 375 et 458, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

4. — Discussion du projet de loi, abrogeant la loi du 25 décembre 1880 sur la répression des crimes commis dans l'intérieur des prisons. (N^{os} 412 et 459, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant amnistie de faits commis au cours et à l'occasion de conflits collectifs du travail et de manifestations sur la voie publique. (N^{os} 420 et 460, session de 1955-1956. — M. Schwartz, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à créer un Comité interprofessionnel des vins des Côtes de Provence. (N^{os} 387 et 463, session de 1955-1956. — M. Périol, rapporteur de la Commission des boissons.)

7. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, complétant l'article 103 du Titre I du Livre IV du Code du travail. (N^{os} 399, année 1955, 89, 129 ; 389 et 457, session de 1955-1956. — M. Menu, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant institution d'un Fonds national de solidarité. (N^{os} 443 et 468, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail

et de la sécurité sociale ; et n° 469, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Armengaud, rapporteur ; et n° 470, session de 1955-1956, avis de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales. — M. Sempé, rapporteur ; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de la production industrielle. — M. , rapporteur.)

**Modifications aux listes électorales des membres
des groupes politiques.**

Groupe Socialiste.

(Apparentés aux termes de l'article 16 du Règlement.)

(3 membres au lieu de 2)

Ajouter le nom de M. Paul BÉCHARD.

*Groupe des Indépendants d'Outre-Mer
et du Rassemblement Démocratique Africain.*

(Rattachés administrativement aux termes de l'article 16
du Règlement.)

(3 membres au lieu de 2)

Ajouter le nom de M. Joseph PERRIN.

Commission générale.

Dans sa séance du jeudi 17 mai 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. François VALENTIN, membre titulaire de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, en remplacement de M. de Raincourt, démissionnaire.

Election d'un Sénateur.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de la Commission de recensement du département du Nord, en date du 18 mai 1956, que M. Marcel ULRICI a été proclamé, à cette date, Sénateur du département du Nord, en remplacement de Mme Isabelle Claeys, démissionnaire.

M. Marcel Ulrici est appelé à faire partie du 2^e Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Organisme extraparlémentaire.

Dans sa séance du jeudi 17 mai 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. JOZEAU-MARIGNÉ, membre du Conseil d'administration de la Caisse autonome de la reconstruction, en remplacement de M. Chochoy.

Documents mis en distribution le Jeudi 24 Mai 1956.

- N° 435. — Proposition de résolution de M. Martial Brousse relative à la taxe proportionnelle (impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole).
- N° 450. — Proposition de loi de M. Joseph Raybaud relative aux sanctions applicables en cas d'infractions aux textes législatifs concernant la coordination des transports routiers et ferroviaires.
- N° 451. — Projet de loi modifiant les articles 55, 320 et 483 du Code pénal.
- N° 453. — Proposition de résolution de M. Michel Debré relative aux mesures nécessaires pour lutter contre les propagandes de trahison.
- *N° 457. — Rapport de M. Menu sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, complétant l'article 103 du titre I du Livre IV du Code du travail.
- *N° 458. — Rapport de M. Gaston Charlet sur le projet de loi relatif au régime des prisons.
- *N° 459. — Rapport de M. Gaston Charlet sur le projet de loi relatif à la répression des crimes commis dans les prisons.
- *N° 460. — Rapport de M. Schwartz sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'amnistie de faits commis à l'occasion de conflits collectifs du travail.
- N° 461. — Proposition de résolution de M. Brettes relative à la liste des zones critiques et plans d'aménagement.
- *N° 463. — Rapport de M. Périquier sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative au comité interprofessionnel des vins des Côtes de Provence.

N° 465. — Proposition de résolution de M. Georges Portmann, relative à l'école de médecine et de pharmacie de Dakar.

N° 466. — Rapport de M. Plait sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la Convention d'assistance sociale et médicale signée entre les pays membres du Conseil de l'Europe.

N° 467. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux baux commerciaux.

N° 469. — Avis de M. Armengaud sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant institution d'un Fonds national de solidarité.

N° 470. — Avis de M. Sempé sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant institution d'un Fonds national de solidarité.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 23 mai 1956.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 24 mai 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 24 Mai 1956.

COMMISSION de comptabilité, à 9 h. 30, local n° 269.

COMMISSION de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, à 10 heures et 10 h. 30, local n° 207.

COMMISSION de la France d'Outre-Mer, à 16 h. 30, local n° 215.

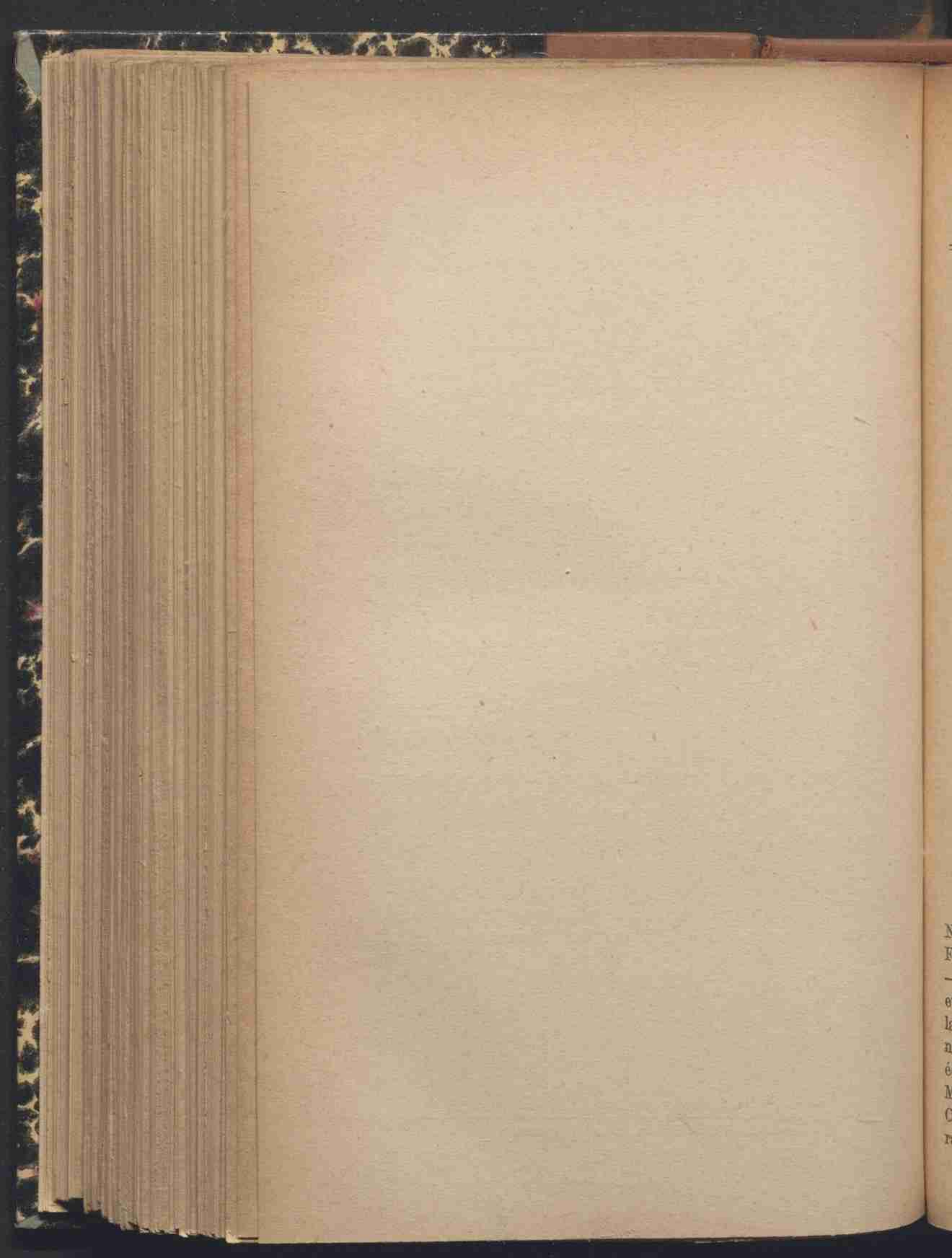
COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 10 heures, local n° 202.

COMMISSION des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression), à 10 h. 30, local n° 215.

COMMISSION de la presse, de la radio et du cinéma, à 10 h. 30, local n° 201.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local n° 274.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 11 heures, local n° 221.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 44

ORDRE DU JOUR

Du Vendredi 25 Mai 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant institution d'un Fonds national de solidarité. (N^{os} 443 et 468, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale ; et n^o 469, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Armengaud, rapporteur ; et n^o 470, session de 1955-1956, avis de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales. — M. Sempé, rapporteur ; et n^o 480, session de 1955-1956, avis de la Commission de la production industrielle. — M. Coudé du Foresto, rapporteur.)

Décès d'un Sénateur.

M. le Président du Conseil de la République a le regret de porter à la connaissance de Mmes et MM. les Sénateurs qu'il a été avisé du décès de M. Jean Maroger, Sénateur de l'Aveyron, survenu le 24 mai 1956.

**Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.**

Groupe des Républicains Indépendants.
(57 membres au lieu de 58)

Supprimer le nom de M. Jean Maroger.

Commissions générales.

Dans sa séance du jeudi 24 mai 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. DIALLO Ibrahima, membre titulaire de la Commission des pensions, (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression), en remplacement de M. Le Gros, démissionnaire ;

M. MINVIELLE, membre titulaire de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, en remplacement de M. Carcassonne, démissionnaire ;

M. BÉCHARD, membre titulaire de la Commission de la France d'Outre-Mer, en remplacement de M. Chazette, démissionnaire ;

M. BÉCHARD, membre titulaire de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, en remplacement de M. Pauly, démissionnaire.

Documents mis en distribution le Vendredi 25 Mai 1956.

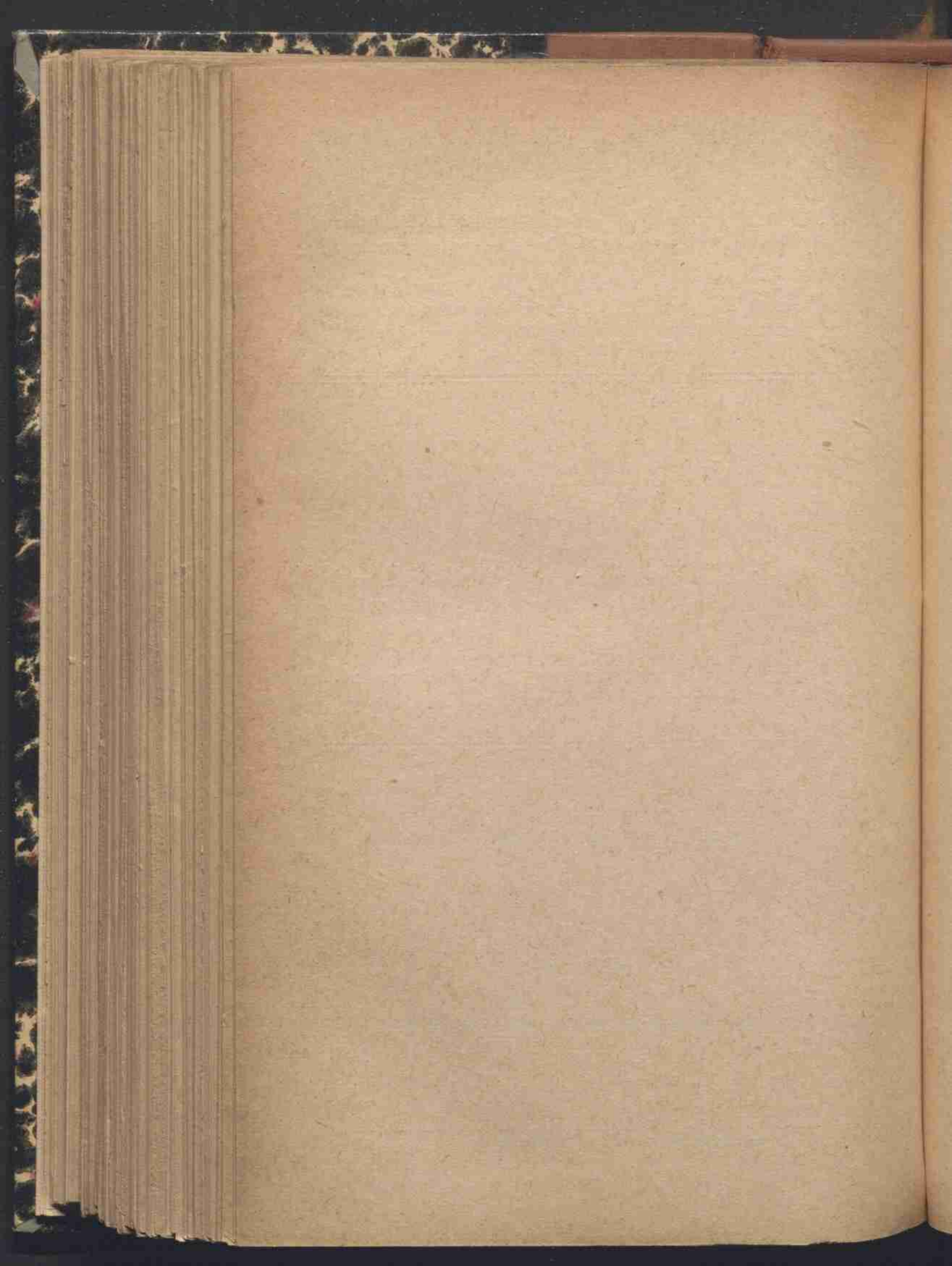
N^o 456. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative au statut des officiers de réserve de l'armée de terre.

N^o 462. — Proposition de résolution de M. Brettes tendant à rétablir la ligne maritime Bordeaux-Brésil-La Plata.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Vendredi 25 Mai 1956.

COMMISSION du travail et de la sécurité sociale, à 11 heures, local n^o 213.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 45

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 29 Mai 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Canivez demande à M. le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, à quelle date il pense être en mesure de faire entreprendre les travaux des écoles nationales destinées aux enfants de bateliers ;

il lui rappelle que c'est au budget de 1953 que les crédits nécessaires ont été inscrits et que depuis rien n'a été fait — sauf pourtant que les plans des divers établissements prévus ont été

établis par les architectes désignés, étudiés et vérifiés par de nombreux bureaux et services et définitivement approuvés par l'autorité compétente depuis longtemps déjà — sauf pourtant encore que les terrains sur lesquels les écoles en question doivent être édifiées ont été offerts gratuitement par les municipalités intéressées et que l'impatience des bateliers croît de jour en jour et à juste titre, puisqu'ils n'ont, à l'heure actuelle, aucune idée sur la date à laquelle s'ouvriront des établissements d'enseignement qui permettront à leurs enfants d'acquérir des connaissances élémentaires certes, mais indispensables dans notre monde moderne aux travailleurs et aux citoyens que ces enfants seront bientôt (n° 734).

II. — M. Chazette demande à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées :

1° pour quelles raisons, dans les poursuites engagées contre le directeur, avant la guerre et pendant l'occupation, du journal *Gringoire*, aucun témoin sérieux n'a été cité du côté de l'accusation ;

2° s'il a été recouru à aucun des documents produits, des arguments utilisés et des témoins entendus, dans le procès d'un de ses principaux collaborateurs qui fut condamné à mort ;

3° pourquoi, et alors qu'il est au moins inhabituel que, dans la justice militaire, on voit mis en œuvre l'adage sur la liberté de parole du Ministère public, tout grief, en l'espèce, fut abandonné à l'audience dans des conditions qui, à en juger par les comptes rendus de presse, manifestaient trop clairement la carence volontaire de l'accusation (n° 736).

III. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées les mesures positives qu'il compte prendre pour accepter par priorité les demandes de réintégration formulées par les cadres licenciés en 1945-1946 à la suite du dégagement des cadres consécutif à la fin des hostilités (n° 739).

IV. — M. Edmond Michelet demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture s'il lui paraît normal de confier en fait — en ne

changeant que le nom — à un organisme spécialisé dans l'importation de produits laitiers et dissous à la suite d'une décision du Conseil d'Etat, des responsabilités que, précisément, il ne semblerait pas avoir été à même d'assumer, puisque c'est cette carence qui lui avait valu sa dissolution et, dans la négative, quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette anomalie, préjudiciable aussi bien aux intérêts du Trésor qu'à ceux des consommateurs comme à l'ensemble de la profession intéressée, tenue en dehors jusqu'ici des opérations visées (n° 738).

V. — M. Hassan Gouled demande à M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour quelle raison la construction d'une maison du combattant à Djibouti est retardée depuis plusieurs années, et de bien vouloir lui préciser quelles sont ses intentions à cet égard et, notamment, quelle somme il entend mettre à la disposition du territoire pour la réalisation de cette construction dont la nécessité a été depuis longtemps soulignée (n° 740).

2. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant institution d'un Fonds national de solidarité. (Nos 443, 468 et 482, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale ; et n° 469, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Armengaud, rapporteur ; et n° 470, session de 1955-1956, avis de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales. — M. Sempé, rapporteur ; et n° 480, session de 1955-1956, avis de la Commission de la production industrielle. — M. Coudé du Foresto, rapporteur.)

3. — Discussion des questions orales avec débat suivantes :

I. — M. Michel Debré expose à M. le Président du Conseil que l'effort militaire qui est demandé à la Nation pour sauvegarder l'Algérie et faire face à une coalition d'une violence inouïe contre notre présence et notre autorité en Afrique, exige que le pays soit éclairé d'une manière sincère sur la gravité de l'enjeu, et que l'armée, à qui l'on demande de nouveaux sacrifices, se sente soutenue par une opinion avertie et par un peuple résolu.

Il lui demande, dans ces conditions, si le Gouvernement ne se doit pas et ne doit pas au pays :

de mettre fin aux propagandes qui servent constamment la cause de nos adversaires ;

de compenser par une production accrue les difficultés causées par la mobilisation des disponibles et l'appel anticipé de jeunes classes ;

d'éviter notamment que les mois d'été voient une industrie en chômage et une Nation en vacances prolongées, pendant que l'armée se bat et que se joue l'avenir de la France.

II. — M. Jules Castellani demande à M. le Président du Conseil :

1^o s'il est exact que le principal dirigeant du mouvement dit « Union démocratique du manifeste algérien », partisan d'une république algérienne, c'est-à-dire opposé à la politique française, ait quitté la France pour rencontrer au Caire les principaux dirigeants des rebelles ;

2^o si le fait s'avère confirmé, comment peut-il concilier une telle attitude avec la ligne politique du Gouvernement en Algérie ;

3^o dans le cas contraire, à une heure qui requiert l'unanimité et la clarté, l'absence, de la part du Gouvernement, de prise de position ne risque-t-elle pas d'entraîner de très fâcheuses répercussions ?

4. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Georges Portmann, Jules Castellani, Jean-Louis Fournier, Quenum-Possy-Berry et des membres des Commissions de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs ; de la famille, de la population et de la santé publique, et de la France d'Outre-Mer, tendant à inviter le Gouvernement à doter l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Dakar d'un statut organique, dans le cadre du décret du 10 février 1955. (Nos 465 et 474, session de 1955-1956. — M. Georges Portmann, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

Documents mis en distribution le Mardi 29 Mai 1956.

N° 464. — Rapport d'enquête de M. Georges Portmann sur le fonctionnement de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Dakar.

N° 469. — Avis de M. Armengaud sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant institution d'un Fonds de solidarité (Tome II).

*N° 474. — Rapport de M. Georges Portmann sur sa proposition de résolution relative à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Dakar.

N° 477. — Proposition de loi de M. de Menditte, tendant à étendre aux amers et aux phares la loi concernant la détermination et la protection des champs de vue des postes électro-sémaphoriques.

N° 478. — Proposition de loi de M. de La Gontrie tendant à amnistier les faits commis au cours de réunions et de manifestations sur la voie publique organisées par les groupements professionnels agricoles.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 28 mai 1956.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 31 mai 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

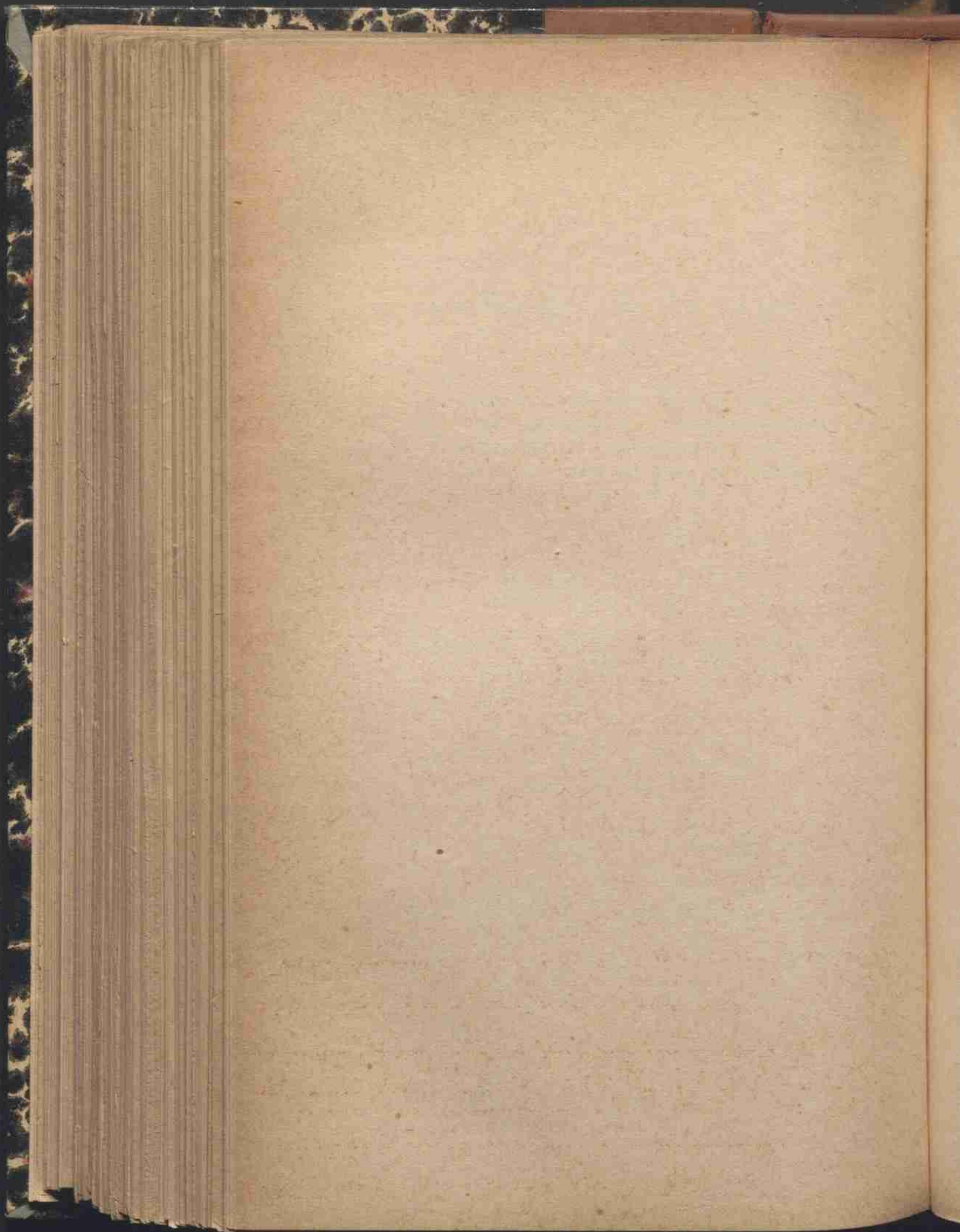
Mardi 29 Mai 1956.

COMMISSION des finances, à 15 heures, local de la Commission.

COMMISSION du travail et de la sécurité sociale, à 10 h. 30, local n° 213.

e-
es
(s)
6,

is
30,



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 46

ORDRE DU JOUR

Du Mercredi 30 Mai 1956.

A DIX HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant institution d'un Fonds national de solidarité. (Nos 443, 468, 482 et 485, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale ; et n° 469, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Armengaud, rapporteur ; et n° 470, session de 1955-1956, avis de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales. — M. Sempé, rapporteur ; et n° 480, session de 1955-1956, avis de la Commission de la production industrielle. — M. Coudé du Foresto, rapporteur.)

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 31 mai 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mercredi 30 Mai 1956.

COMMISSION des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à 10 heures, local n° 274.

COMMISSION des affaires étrangères, à 15 heures, local n° 201.

COMMISSION de l'agriculture, à 15 heures, local n° 214.

COMMISSION de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine, à 16 heures, local n° 202.

COMMISSION de la France d'Outre-Mer, à 15 h. 30, local n° 215.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION de la recherche scientifique et du progrès technique, à 18 heures, local n° 214.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 47

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 31 Mai 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de résolution de M. Alex Roubert et des membres du groupe Socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les dispositions nécessaires pour obtenir la suppression des passeports dans les relations internationales. (N^{os} 236 et 359, session de 1955-1956. — M. de Menditte, rapporteur de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Président de la République à ratifier la Convention d'assistance sociale et médicale et le protocole additionnel à ladite Convention, signés le 11 décembre 1953 entre les pays membres du Conseil de l'Europe. (N^{os} 405 et 466, session de 1955-1956. — M. Plait, rapporteur de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique.)

Documents mis en distribution le Jeudi 31 Mai 1956.

N^o 449. — Proposition de loi de M. Augarde tendant à instituer la Caisse nationale des Arts.

N^o 471. — Rapport de M. Canivez sur la proposition de résolution de M. Chochoy tendant à inviter le Gouvernement à compléter le décret relatif aux crédits et aux régimes des subventions en matière de travaux civils.

N^o 481. — Rapport de M. Henri Varlot sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, en deuxième lecture, modifiant l'article 569 du Code de la Santé publique (exercice de la pharmacie d'officine).

N^o 483. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant les dommages de guerre et la reconstruction.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 31 mai 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

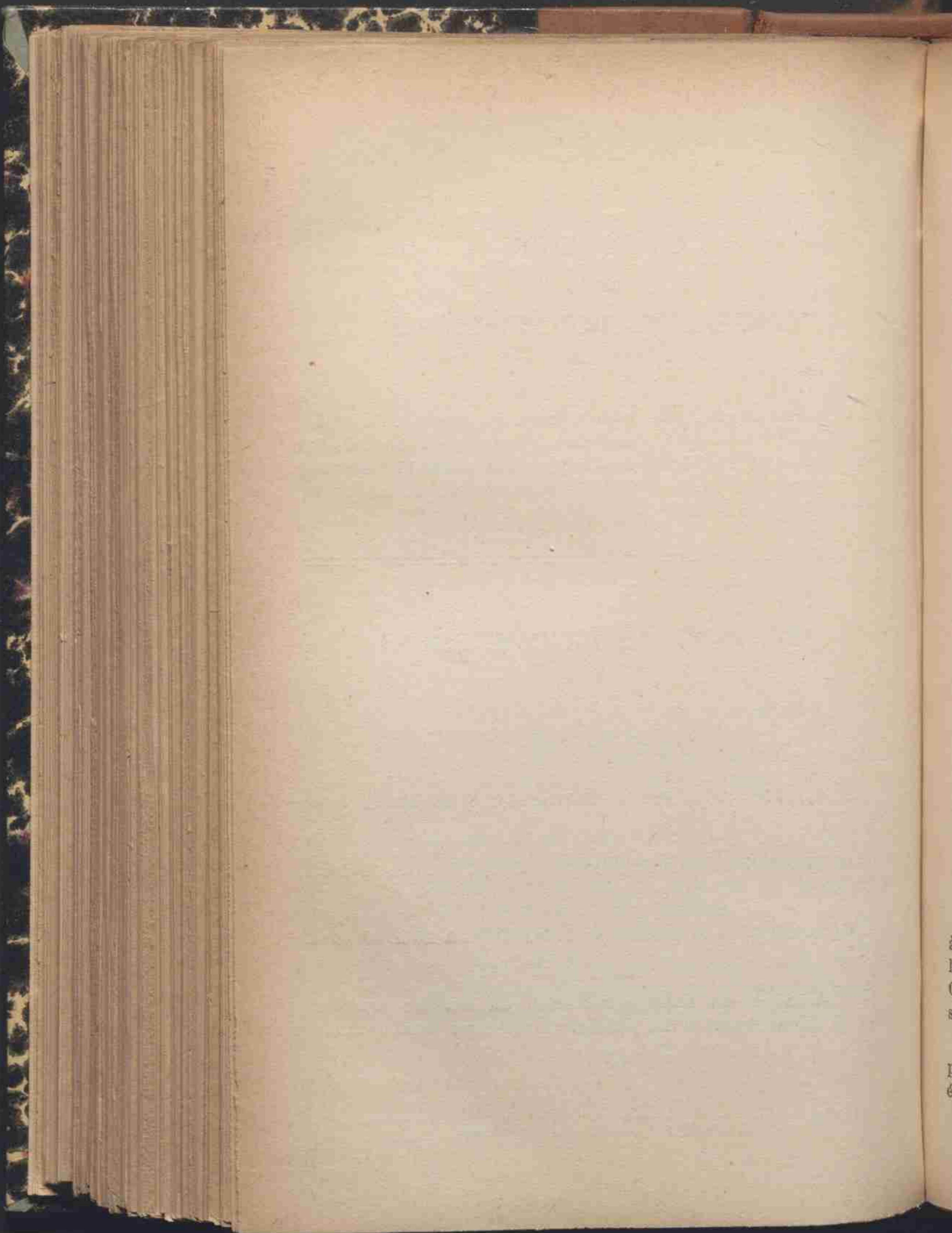
Jeudi 31 Mai 1956.

COMMISSION de la France d'Outre-Mer, à 16 heures, local n° 215.

COMMISSION de la marine et des pêches, à 10 h. 30, local n° 215.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 h. 30, local n° 274.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 10 heures, local n° 221.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 48

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 5 Juin 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Durieux appelle l'attention de M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce sur la situation difficile dans laquelle se trouvent les usines travaillant le lin, en particulier le Comptoir linier de Frévent dans le Pas-de-Calais dont les ouvriers sont menacés de licenciement ;

et lui demande ce qu'il compte prescrire pour sauvegarder les productions textiles nationales et, dans ce cas particulier, pour éviter le chômage dans la région de Frévent (n° 708).

II. — M. Jean-Louis Tinaud rappelle à M. le Président du Conseil qu'au moment où le Gouvernement, sans présenter le moindre plan d'économie ou le moindre projet de réforme fiscale, va demander au Parlement de voter de nouveaux et importants impôts destinés à financer de nouvelles charges (autres que celles d'Afrique du Nord), l'Etat est dans l'impossibilité d'assurer les crédits nécessaires aux caisses d'allocations familiales et d'assurance vieillesse agricoles ;

que ces dernières, dans de nombreux départements, ont été obligées, pour pallier la carence de l'Etat, d'avoir recours à des emprunts onéreux ;

que nombreuses sont les caisses qui n'ont pas encore pu payer les prestations du 4^e trimestre de 1955 ;

que cette situation est d'autant plus déplorable que les rigueurs de l'hiver ont éprouvé de multiples foyers agricoles ;

et lui demande si le Gouvernement a l'intention de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour remédier à une situation inadmissible (n^o 724).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires économiques et financières).

III. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre des Affaires étrangères quelles mesures il envisage de prendre pour maintenir en Extrême-Orient les informations françaises que la récente décision du gouvernement Sud-Viet-Nam supprimant les émissions de radio de la « Voix de la France en Asie » risquerait de faire disparaître (n^o 718).

IV. — M. Léo Hamon expose à M. le Président du Conseil que l'arrêt brutal des émissions de Radio-France-Asie à partir du poste de Saïgon a supprimé toute présence radiophonique de la France en Extrême-Orient alors que cette région du monde est couverte de plusieurs centres dotés de moyens puissants installés par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Chine et l'U.R.S.S. ;

et lui demande les mesures qui ont été prises ou mises à l'étude pour sauvegarder efficacement cette présence radiophonique et

en particulier si l'on a envisagé la création d'une puissante station radiophonique en pays amis, en territoire français, afin d'assurer les deux cents heures d'émissions hebdomadaires que Radio-France-Asie diffusait chaque semaine en quatre langues différentes (n° 725).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

V. — M. Jacques Debû-Bridel demande à M. le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, s'il est exact qu'un président au tribunal des forces armées de Paris se soit permis, au cours d'une audience, de critiquer la publicité des audiences prévue par la loi, et surtout la liberté des comptes rendus de presse et, dans l'éventualité où cette intervention, pour le moins intempestive, serait exacte, quelle suite il compte lui donner (n° 720).

(Question transmise à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées.)

2. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Georges Portmann, Jules Castellani, Jean-Louis Fournier, Quenum-Possy-Berry et des membres des Commissions de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, de la famille, de la population et de la santé publique, et de la France d'Outre-Mer, tendant à inviter le Gouvernement à doter l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Dakar d'un statut organique, dans le cadre du décret du 10 février 1955. (Nos 465 et 474, session de 1955-1956. — M. Georges Portmann, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

3. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Chochoy, Canivez, Denvers, Mistral, Mlle Rapuzzi et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à compléter l'article 11 du décret du 21 avril 1939 relatif aux crédits et aux régimes des subventions en matière de travaux civils. (Nos 476, année 1955 et 471, session de 1955-1956. — M. Canivez, rapporteur de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.)

Commission générale.

Dans sa séance du jeudi 31 mai 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. CARCASSONNE, membre titulaire de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme, en remplacement de M. Vanrullen, démissionnaire.

ERRATUM

A la proposition de loi (n° 448, session de 1955-1956), ADOPTÉE AVEC MODIFICATION PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE DANS SA DEUXIÈME LECTURE, tendant à modifier et à compléter diverses dispositions de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre,

et au rapport (n° 476, session de 1955-1956), fait par M. DRIANT, au nom de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, sur la même proposition de loi.

Au paragraphe 2° de l'article 3 bis, avant-dernière ligne :

Au lieu de : « . . . , soit par des réfections . . . »,

Lire : « . . . , soit par des sujétions . . . ».

Documents mis en distribution le Mardi 5 Juin 1956.

N° 454. — Rapport d'information de M. Litaïse, sur les statuts des personnels des grandes entreprises publiques.

N° 455. — Proposition de résolution de M. Edmond Michelet tendant à inviter le Gouvernement à compléter la loi relative au dégagement des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat.

N° 472. — Proposition de loi de M. Edmond Michelet tendant à renforcer les pouvoirs donnés au Gouvernement.

N° 473. — Rapport de M. Deutschmann sur les propositions de loi de MM. Plazanet, Schwartz et Mme Jacqueline Thome-Patenôtre relatives aux élections municipales.

N° 476. — Rapport de M. Driant sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, en deuxième lecture tendant à modifier et compléter la loi sur les dommages de guerre.

N° 479. — Proposition de loi de M. Naveau tendant à constater la nullité de l'acte dit loi relatif au contrôle douanier.

N° 486. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la participation de la France à la Société financière internationale.

N° 489. — Proposition de loi de M. Chazette, tendant à étendre aux groupes d'H. L. M. la liste des établissements protégés contre la création de débits de boissons.

N° 490. — Rapport d'enquête de M. Rotinat sur l'état des problèmes de défense en Afrique Noire.

N° 496. — Rapport de M. Razac sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

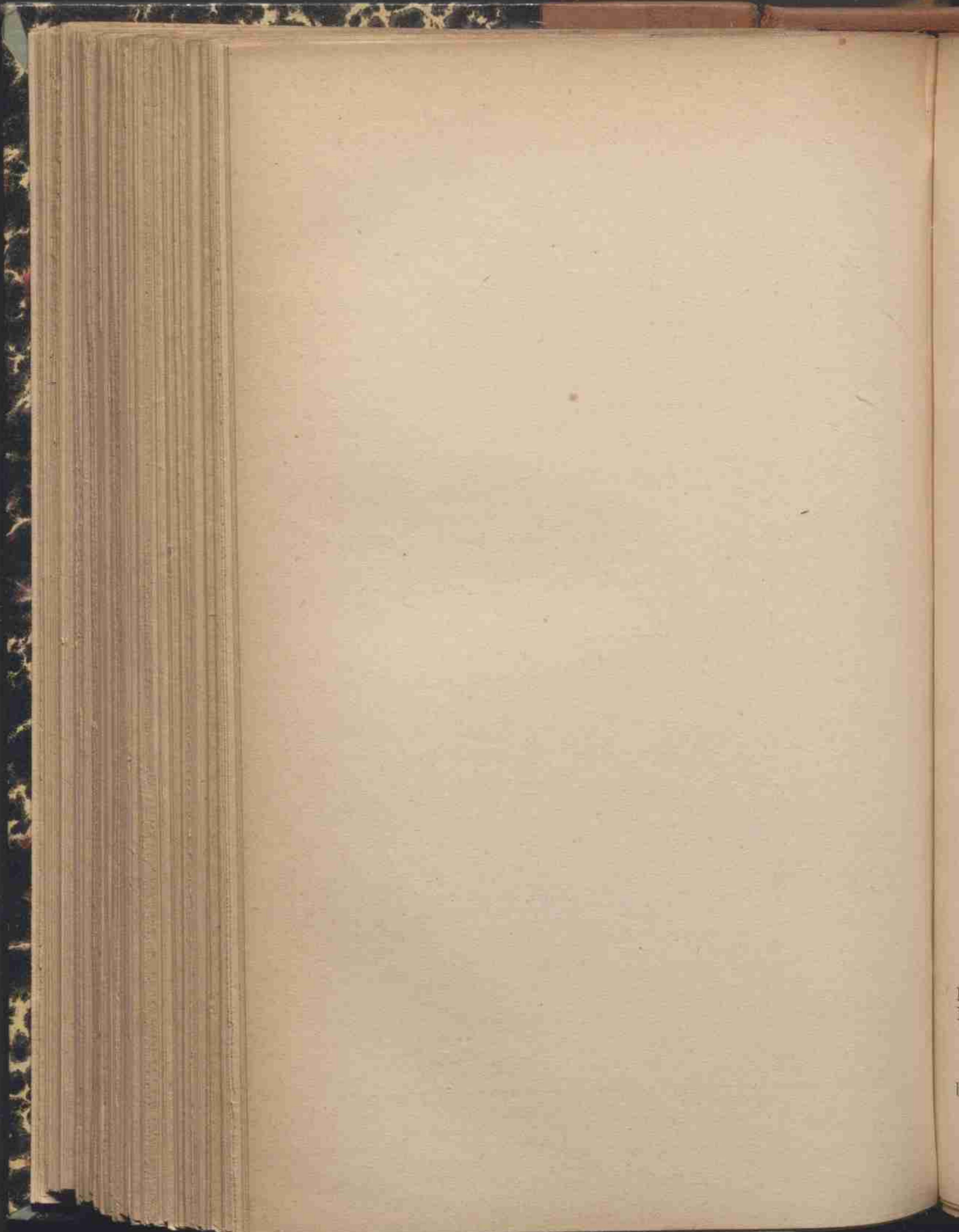
La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 7 juin 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 5 Juin 1956.

2^e BUREAU, à 14 h. 45, local n^o 201.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 15 heures, local n^o 221.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 49

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 7 Juin 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification de pouvoirs.

DEUXIÈME BUREAU

Département du Nord : Proclamation de M. ULRICI, en remplacement de Mme Isabelle Claeys, démissionnaire. (M. Paul Robert, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux taxes d'usage des installations d'ou-

tillage concédé dans les ports de pêche. (N^{os} 361 et 495, session de 1955-1956. — M. Trelu, rapporteur de la Commission de la marine et des pêches.)

3. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à modifier et à compléter diverses dispositions de la loi n^o 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre. (N^{os} 525, année 1955, 144, 271, 273 ; 448 et 476, session de 1955-1956. — M. Driant, rapporteur de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la réquisition des locaux commerciaux vacants ou inoccupés. (N^{os} 429 et 498, session de 1955-1956. — M. Jean Geoffroy, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

5. — Discussion de la proposition de loi de M. Joseph Raybaud tendant à instituer l'intégration de plein droit dans la nationalité française des personnes originaires de Tende et de La Brigue, naturalisées françaises avant le rattachement à la France du 10 février 1947 (N^{os} 276 et 497, session de 1955-1956. — M. Jean Geoffroy, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer. (N^{os} 402 et 496, session de 1955-1956. — M. Razac, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer ; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions. — M. Monichon, rapporteur ; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Jean Geoffroy, rapporteur ; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Longuet, rapporteur.)

ERRATUM

A la proposition de loi de M. de MENDITTE (n° 477, session de 1955-1956), tendant à étendre aux amers et aux phares les dispositions de la loi du 18 juillet 1895 modifiée par la loi du 27 mai 1933, concernant la détermination et la protection des champs de vue des postes électro-sémaphoriques.

Au lieu de :

« (Renvoyée à la Commission de la marine et des pêches.) »,

Lire :

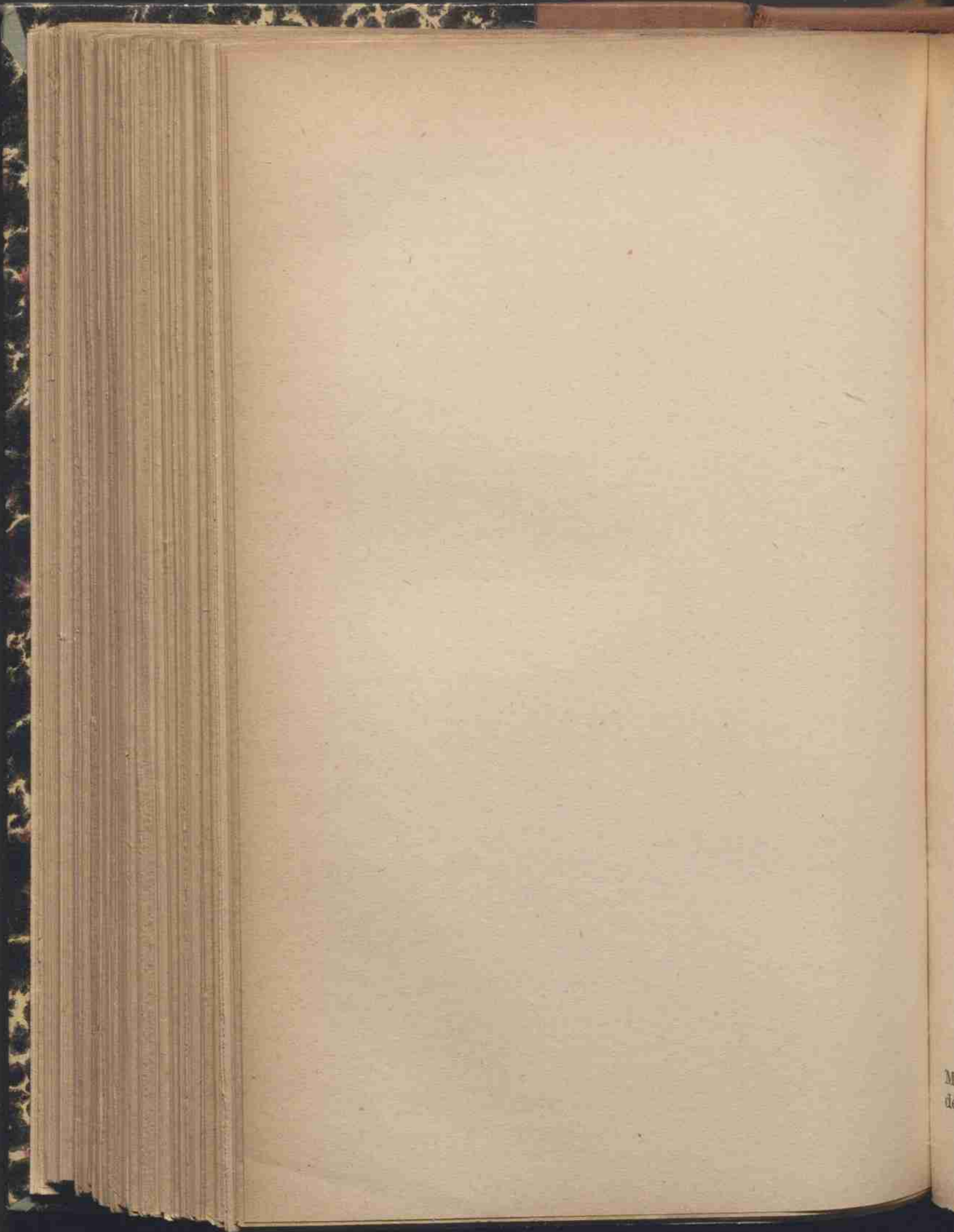
« (Renvoyée à la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.) ».

Documents mis en distribution le Jeudi 7 Juin 1956.

*N° 495. — Rapport de M. Trelu sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux taxes d'usage des installations d'outillage concédé dans les ports de pêche.

*N° 497. — Rapport de M. Jean Geoffroy sur la proposition de loi tendant à instituer l'intégration de plein droit dans la nationalité française des personnes originaires de Tende et de La Brigue.

*N° 498. — Rapport de M. Jean Geoffroy sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la réquisition des locaux commerciaux vacants.



M
de

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 50

ORDRE DU JOUR

Du Vendredi 8 Juin 1956.

A DIX-SEPT HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification de pouvoirs :

TROISIÈME BUREAU

Territoire de la Côte-d'Ivoire (2^e section) : Election de
M. Joseph PERRIN, en remplacement de M. Coulibaly Ouezzin,
démissionnaire. (M. Biatarana, rapporteur.)

2. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, modifiant l'article 569 du Code de la santé publique (conditions de l'exercice de la pharmacie d'officine). (Nos 269, 420, année 1955 ; 421 et 481, session de 1955-1956. — M. Henri Varlot, rapporteur de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique.)

(Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer. (Nos 402 et 496, session de 1955-1956. — M. Razac, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer ; et n° 507, session de 1955-1956, avis de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions. — M. Monichon, rapporteur ; et n° 508, session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Jean Geoffroy, rapporteur ; et n° 509, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Longuet, rapporteur.)

(Conformément à la décision prise par la Conférence des Présidents, en application de l'article 65 bis du Règlement, les amendements à ce projet de loi ne sont plus recevables, sauf s'ils sont acceptés par la Commission de la France d'Outre-Mer et par le Gouvernement.)

Vérification de pouvoirs.

Dans sa séance du jeudi 7 juin 1956, le Conseil de la République a vérifié les pouvoirs de :

M. ULRICI, Sénateur du Nord.

Commissions générales.

Dans sa séance du jeudi 7 juin 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. LABURTHE, membre titulaire de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, en remplacement de M. Durand-Réville, démissionnaire ;

M. LABURTHE, membre suppléant de la Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme, en remplacement de M. Jacques Gadoin, démissionnaire ;

M. VALENTIN, membre titulaire de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, en remplacement de M. Riviérez, démissionnaire.

Documents mis en distribution le Vendredi 8 Juin 1956.

*N^o 407. — Proposition de résolution de MM. Alex Roubert et Pellenc, relative au mode de présentation du Budget de l'Etat et au respect des droits du contrôle parlementaire.

N^o 487. — Proposition de résolution de M. Edmond Michelet, tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi modifiant l'article 8 de la loi établissant le statut définitif des déportés et internés de la Résistance.

N° 488. — Proposition de résolution de M. Edmond Michelet, tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi tendant à permettre aux militaires de carrière titulaires d'une pension d'invalidité de percevoir cette pension au taux du grade.

N° 494. — Proposition de loi de M. Thibon, tendant à modifier l'article 338 du Code rural visant les pénalités encourues en matière de production d'animaux domestiques.

N° 499. — Rapport de M. Hoeffel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à instituer une prime exceptionnelle en faveur des producteurs de blé de la récolte de 1956.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 7 juin 1956.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Vendredi 8 Juin 1956.

COMMISSION de la France d'Outre-Mer, à 14 h. 30, local n° 215.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 51

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 12 Juin 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Jacques Debû-Bridel demande à M. le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, s'il est exact qu'un président au tribunal des forces armées de Paris se soit permis, au cours d'une audience, de critiquer la publicité des audiences prévue par la loi, et surtout la liberté des comptes rendus de presse

et, dans l'éventualité où cette intervention, pour le moins intempestive, serait exacte, quelle suite il compte lui donner (n° 720).

(Question transmise à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées.)

II. — M. André Armengaud expose à M. le Président du Conseil :

a) que le développement de l'expansion culturelle française à l'étranger — dont aucun département ministériel ne conteste l'intérêt — est actuellement menacé du fait d'un écart croissant entre la fin recherchée et les moyens mis en œuvre ;

b) que d'année en année, le Ministère des Affaires étrangères demande la création de postes culturels nouveaux et l'extension des écoles et lycées français de l'étranger, tandis que dans le même temps, la lenteur administrative en matière de rajustement de traitements et indices de correction des enseignants français dans les pays où le prix de la vie est en constante augmentation, rend de plus en plus difficile le recrutement de professeurs français de qualité, disposés à s'expatrier au titre du service des relations culturelles.

De la sorte, la valeur de l'enseignement français à l'étranger risque de subir des atteintes malgré les efforts entrepris récemment par le Ministère des Finances, en vue d'accélérer et normaliser les redressements de rémunération en monnaie locale ;

et lui demande, en conséquence, comment il entend satisfaire aux impératifs de cette politique :

- accroissement de l'expansion culturelle ;
- souci des légitimes préoccupations de carrière des professeurs ;
- saine gestion financière et budgétaire ;
- sauvegarde de la qualité et du moral du corps enseignant français détaché à l'étranger (n° 721).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

III. — M. Bouquerel demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il est exact que le Gouvernement américain aurait fait savoir qu'il ne souhaite pas que la France s'engage dans la construction d'un armement atomique, fut-ce pour sa propre défense nationale (n° 731).

IV. — M. Philippe d'Argenlieu demande à M. le Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui préciser :

1° s'il est réellement envisagé une modification du statut des bases américaines au Maroc ;

2° comment il peut admettre que des personnalités responsables aient pu laisser croire par leurs déclarations que de telles négociations pourraient être menées sans passer par le canal de la diplomatie française, et également sans tenir compte des droits et intérêts de la France (n° 735).

V. — M. Marius Moutet demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture quelles décisions il entend prendre pour la sauvegarde du capital oléicole drômois devant le désastre qui a frappé les propriétaires d'oliviers à la suite des gels du mois de février (n° 737).

2. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer. (Nos 402 et 496, session de 1955-1956. — M. Razac, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer; et n° 507, session de 1955-1956, avis de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions. — M. Monichon, rapporteur; et n° 508, session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Jean Geoffroy, rapporteur; et n° 509, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Longuet, rapporteur.)

(Conformément à la décision prise par la Conférence des Présidents, en application de l'article 65 bis du Règlement, les amen-

dements à ce projet de loi ne sont plus recevables, sauf s'ils sont acceptés par la Commission de la France d'Outre-Mer et par le Gouvernement.)

3. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Alex Roubert, Pellenc et des membres de la Commission des finances, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions utiles pour que le décret déterminant le mode de présentation du Budget de l'Etat (application de la loi n° 55-349 du 2 avril 1955, modifiée par l'article 8 de la loi n° 55-1043 du 6 août 1955) assure le respect des droits du contrôle parlementaire. (N° 407, session de 1955-1956. — M. Pellenc, rapporteur général de la Commission des finances.)

4. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Georges Portmann et Longchambon, tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi portant exemption fiscale pour l'aide privée à la recherche scientifique. (Nos 348 et 503, session de 1955-1956. — M. Coudé du Foresto, rapporteur de la Commission de coordination permanente de la recherche scientifique et du progrès technique.)

Vérification de pouvoirs.

Dans sa séance du Vendredi 8 juin 1956, le Conseil de la République a vérifié les pouvoirs de :

M. Joseph PERRIN, Sénateur de la Côte-d'Ivoire (2^e section).

Commissions générales.

Dans sa séance du vendredi 8 juin 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. ULRICI, membre titulaire de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, en remplacement de M. Ramette, démissionnaire ;

M. ULRICI, membre titulaire de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, en remplacement de M. Berlioz, démissionnaire ;

M. ULRICI, membre suppléant de la Commission de la marine et des pêches, en remplacement de M. Ramette, démissionnaire ;

M. ULRICI, membre suppléant de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, en remplacement de M. Marrane, démissionnaire ;

M. ULRICI, membre suppléant de la Commission du travail et de la sécurité sociale, en remplacement de M. Ramette, démissionnaire.

Documents mis en distribution le Mardi 12 Juin 1956.

N° 484. — Rapport de M. Jean Bertaud à la suite de la mission effectuée par une délégation de la Commission des moyens de communication au Moyen-Orient.

N° 491. — Proposition de loi de M. Monichon tendant à relever les maxima des marchés départementaux.

- N° 492. — Proposition de loi de M. Monichon tendant à relever les maxima dans les limites desquels les communes et les établissements communaux de bienfaisance sont autorisés à passer des marchés de gré à gré.
- N° 503. — Rapport de M. Condé du Foresto sur la proposition de résolution de MM. Georges Portmann et Longchambon relative à l'exemption fiscale pour l'aide privée à la recherche scientifique.
- N° 506. — Rapport de M. Gaston Charlet, sur le projet de loi, portant institution d'un Code de procédure pénale.
- N° 511. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, modifiant les articles 62 et 78 de la loi relative à la prescription du droit à réparation en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
- N° 512. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, sur l'assurance-vieillesse des chauffeurs de taxis.
- N° 513. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à compléter l'article 9 de la loi portant statut de la coopération.
- N° 514. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à l'application de l'article 53 de la loi sur la prévention et la réparation des accidents du travail et maladies professionnelles.
- N° 515. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, après déclaration d'urgence, portant institution d'un Fonds national de solidarité.

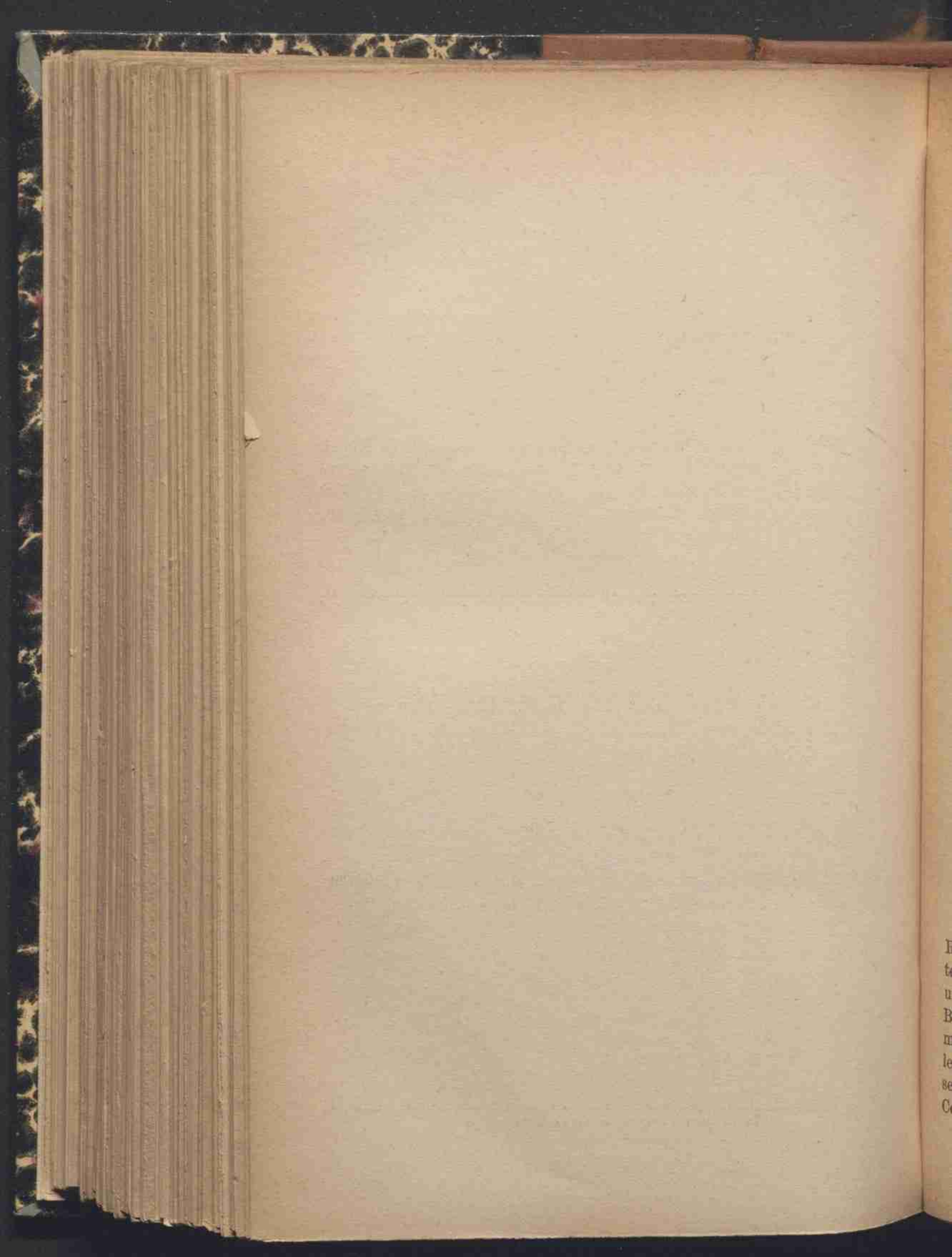
CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 14 juin 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 12 Juin 1956.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 10 heures, local n° 221.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 52

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 14 Juin 1956.

A DIX HEURES

PREMIÈRE SÉANCE PUBLIQUE

Discussion de la proposition de résolution de MM. Alex Roubert, Pellenc et des membres de la Commission des finances, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions utiles pour que le décret déterminant le mode de présentation du Budget de l'Etat (application de la loi n° 55-349 du 2 avril 1955, modifiée par l'article 8 de la loi n° 55-1043 du 6 août 1955) assure le respect des droits du contrôle parlementaire. (N°s 407 et 525, session de 1955-1956. — M. Pellenc, rapporteur général de la Commission des finances.)

A SEIZE HEURES

DEUXIÈME SÉANCE PUBLIQUE

1. — Scrutin pour l'élection d'un représentant de la France à l'Assemblée commune prévue par le Traité instituant une Communauté européenne du charbon et de l'acier. (En remplacement de M. Jean Maroger, décédé.)

(En application de l'article 76 du Règlement, ce scrutin aura lieu, pendant la séance publique, dans le salon voisin de la Salle des Séances. Il sera ouvert pendant une heure.)

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier le décret du 25 août 1937 instituant pour les petites créances commerciales une procédure de recouvrement simplifiée. (N^{os} 167 et 524, session de 1955-1956. — M. Jean Geoffroy, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

3. — Discussion du projet de loi déclarant applicable aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion la législation métropolitaine en matière pénale et de procédure pénale intervenue entre la date de la promulgation de la loi du 19 mars 1946 et l'entrée en vigueur de la Constitution du 27 octobre 1946. (N^{os} 374 et 520, session de 1955-1956. — M. Lodéon, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

4. — Discussion de la proposition de loi de M. Jacques Debû-Bridel, portant modification de la loi du 22 juillet 1867, articles 6 et 9 (modification du taux d'échelonnement et de la durée de la contrainte par corps). (N^{os} 220 et 519, session de 1955-1956. — M. Biatarana, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

5. — Discussion de la proposition de loi de M. Delalande modifiant le taux de compétence en dernier ressort des tribunaux civils de première instance et des tribunaux de commerce. (N^{os} 444 et 521, session de 1955-1956. — M. Robert Chevalier, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Le Basser demande à M. le Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques quelles sont les raisons d'ordre financier, économique, politique et social qui s'opposent :

1^o à la reconnaissance des comités d'expansion économique départementaux ;

2^o à l'inscription dans les zones critiques de secteurs ruraux pour utiliser une main-d'œuvre disponible et inemployée.

7. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi, adopté avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, après déclaration d'urgence, portant institution d'un Fonds national de solidarité. (N^{os} 443, 468, 469, 470, 480, 482, 485, 493 ; 515, session de 1955-1956. — M. , rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale ; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. , rapporteur.)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à instituer une prime exceptionnelle en faveur des producteurs de blé de la récolte de 1956. (N^{os} 446 et 499, session de 1955-1956. — M. Hoeffel, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

9. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au marché de l'orge et du seigle. (N^{os} 447 et 518, session de 1955-1956. — M. Hoeffel, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

Modification aux listes électorales des membres
des groupes politiques.

Groupe communiste
(13 membres au lieu de 12)

Ajouter le nom de M. ULRICI.

Documents mis en distribution le Jeudi 14 Juin 1956.

N° 504. — Proposition de résolution de M. Brettes relative à l'article 404 du Code général des impôts.

N° 505. — Rapport de Mme Marcelle Devaud sur la proposition de loi de M. Abel-Durand, relative à l'ouverture des boulangeries pendant les congés payés.

N° 510. — Proposition de loi de MM. Chazette et Radius relative aux permissions agricoles.

N° 517. — Proposition de résolution de Mme Jacqueline Thôme-Patenôtre, relative aux mesures à prendre en faveur des jeunes rappelés ayant obtenu des prêts à la construction.

N° 518. — Rapport de M. Hoeffel, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au marché de l'orge et du seigle.

*N° 519. — Rapport de M. Biatarana, sur la proposition de loi de M. Jacques Debû-Bridel, relative au taux d'échelonnement et à la durée de la contrainte par corps.

*N° 520. — Rapport de M. Lodéon, sur le projet de loi déclarant applicable aux départements d'outre-mer, la législation pénale métropolitaine.

*N° 521. — Rapport de M. Robert Chevalier, sur la proposition de loi de M. Delalande, modifiant le taux de compétence en dernier ressort des tribunaux civils de première instance.

N° 522. — Rapport de M. Gaston Charlet, sur le projet de loi modifiant les articles 55, 320 et 483 du Code pénal.

N° 523. — Rapport de M. Gaston Charlet, sur le projet de loi modifiant les articles 28, 29 et 36 du Code pénal.

*N° 524. — Rapport de M. Jean Geoffroy, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la procédure de recouvrement de certaines créances commerciales.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 13 juin 1956.

CONVOCATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 14 juin 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 14 Juin 1956.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION de la presse, de la radio et du cinéma, à 10 heures, local n° 201.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local n° 274.

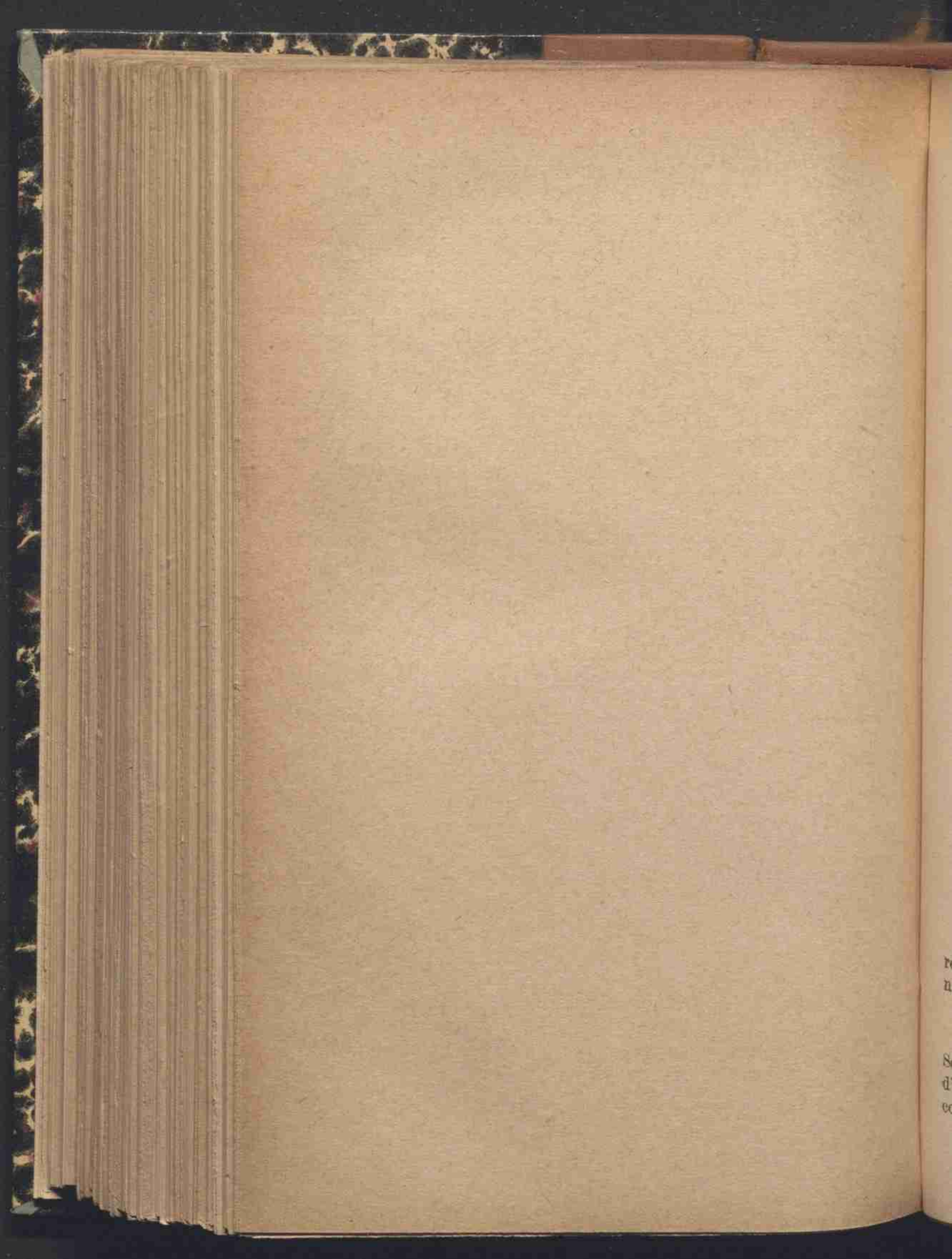
SOUS-COMMISSION « Taxes parafiscales et de péréquation », à 15 heures, local de la Commission des finances.

ports

a, à

local

ion ,



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 53

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 19 Juin 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination d'un membre du Conseil supérieur de la réunion des théâtres lyriques nationaux (application du décret n° 56-515 du 29 mai 1956).

2. — Examen d'une demande, formulée par M. le Garde des Sceaux, tendant à obtenir communication des procès-verbaux d'audition de témoins établis par la Commission des finances au cours de l'enquête à laquelle elle a procédé en vertu d'une autori-

sation du Conseil de la République, en date du 30 décembre 1954, sur la régularité de certains marchés passés par le Secrétariat d'Etat aux Forces armées (Air).

3. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Philippe d'Argenlieu demande à M. le Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui préciser :

1° s'il est réellement envisagé une modification du statut des bases américaines au Maroc ;

2° comment il peut admettre que des personnalités responsables aient pu laisser croire par leurs déclarations que de telles négociations pourraient être menées sans passer par le canal de la diplomatie française, et également sans tenir compte des droits et intérêts de la France (n° 735).

II. — M. de Pontbriand demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il estime tolérable qu'au Maroc de nombreuses personnalités musulmanes se voient l'objet de sévices de toute sorte d'une extrême gravité, motivés uniquement par l'attachement que dans le passé ils ont manifesté à la France et quelle a été la réaction rapide et efficace du Gouvernement pour mettre fin à ce scandale.

La passivité du Gouvernement français dans ce domaine serait non seulement déshonorante, mais aurait les plus graves conséquences (n° 741).

III. — M. Chapalain demande à M. le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé des Affaires tunisiennes et marocaines, s'il n'estime pas nécessaire de préciser, dans l'intérêt des Français, et en particulier du corps enseignant, par quels moyens il entend préserver et développer la collaboration culturelle, notamment entre la France d'une part, et la Tunisie et le Maroc d'autre part, et ceci par l'enseignement du français (n° 742).

IV. — M. André Cornu ayant appris que des opérations militaires engagées par le Haut-Commissaire de France au Maroc

contre les ravisseurs et les assassins de soldats français ont été interrompues, à la demande du Sultan, sur l'ordre formel du Gouvernement,

demande à M. le Président du Conseil :

1^o s'il n'estime pas que ce désaveu public d'une décision prise par le Haut-Commissaire de France au Maroc est de nature à placer ce dernier dans une situation très délicate vis-à-vis des autorités marocaines ;

2^o si la position de son Gouvernement dans cette affaire est destinée à constituer un précédent et si désormais le Gouvernement est décidé à laisser sans protection aucune la vie et les biens des citoyens français résidant au Maroc, alors qu'il paraît établi que les autorités chérifiennes sont dans l'incapacité de faire régner l'ordre sur leur territoire ;

3^o quelles sont, en cas contraire, les mesures qu'il compte prendre pour mettre fin aux représailles et sévices de toutes sortes auxquels sont soumis nos compatriotes du Maroc ainsi que les citoyens de nationalité marocaine dont le seul crime a été de manifester à l'égard de notre pays des sentiments d'amitié (n^o 743).

(Question transmise à M. le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé des Affaires marocaines et tunisiennes.)

V. — M. Marius Moutet demande à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture quelles décisions il entend prendre pour la sauvegarde du capital oléicole drômois devant le désastre qui a frappé les propriétaires d'oliviers à la suite des gels du mois de février (n^o 737).

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'amnistie pour certaines infractions commises en Tunisie. (N^{os} 192 et 533, session de 1955-1956. — M. Lodéon, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

5. — Discussion du projet de loi portant institution d'un Code de procédure pénale. (N^{os} 544, année 1955 et 506, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à instituer une prime exceptionnelle en faveur des producteurs de blé de la récolte de 1956. (N^{os} 446 et 499, session de 1955-1956. — M. Hoeffel, rapporteur de la Commission de l'agriculture; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. , rapporteur.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au marché de l'orge et du seigle. (N^{os} 447 et 518, session de 1955-1956. — M. Hoeffel, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

8. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la formation professionnelle et à la vulgarisation agricoles. (N^{os} 368, année 1955 et 191, session de 1955-1956. — M. Claudius Delorme, rapporteur de la Commission de l'agriculture; et n^o 234, session de 1955-1956, avis de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs. — M. Delalande, rapporteur; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Pellene, rapporteur général.)

Nomination d'un représentant de la France à l'Assemblée commune prévue par le Traité instituant une Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Dans sa 2^e séance du jeudi 14 juin 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. ARMENGAUD, représentant de la France à l'Assemblée commune prévue par le Traité instituant une Communauté européenne du charbon et de l'acier, en remplacement de M. Jean Maroger, décédé.

**Modifications aux listes électorales des membres
des groupes politiques.**

Groupe des Républicains Indépendants.

(58 membres au lieu de 57)

Ajouter le nom de M. Georges PORTMANN.

Apparentés aux termes de l'article 16 du Règlement.

(5 membres)

Supprimer le nom de M. Georges Portmann.

Ajouter le nom de M. Jean-Louis TINAUD.

*Rattaché administrativement aux termes de l'article 16
du Règlement.*

(1 membre au lieu de 2)

Supprimer le nom de M. Jean-Louis Tinaud.

Commissions générales.

Dans sa séance du jeudi 14 juin 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. Georges PORTMANN, membre titulaire de la Commission des finances, en remplacement de M. Jean Maroger, décédé ;

M. de RAINCOURT, membre titulaire de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, en remplacement de M. Georges Portmann, démissionnaire ;

M. François VALENTIN, membre suppléant de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, en remplacement de M. de Raincourt, démissionnaire.

ERRATUM

Au rapport (n° 533) de M. LODÉON, sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, relatif à l'amnistie pour certaines infractions commises en Tunisie.

Page 6, art. 4 (nouveau).

Compléter le premier alinéa de cet article par le membre de phrase suivant :

« ...lequel devra intervenir dans un délai de trois mois à compter de la publication de la présente loi. »

Documents mis en distribution le Mardi 19 Juin 1956.

N° 516. — Rapport de MM. Edgard Pisani et de Maupeou sur la proposition de loi de M. Edgard Pisani tendant à modifier l'ordonnance créant un Commissariat à l'énergie atomique et tendant à créer une division militaire au sein de ce Commissariat.

N° 526. — Proposition de résolution de M. Brégère tendant à inviter le Gouvernement à assurer aux exploitants agricoles pratiquant l'échange blé-pain ou blé-farine les possibilités de continuer cet échange.

*N° 527. — Rapport de Mme Marcelle Devaud sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, portant institution d'un Fonds national de solidarité.

*N° 528. — Avis de M. Abel-Durand sur sa proposition de loi tendant à la réglementation de l'ouverture et de la fermeture des boulangeries pendant la période des congés annuels payés.

N° 531. — Lettre de M. le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, portant communication d'un arrêt de la Cour d'appel de Paris, confirmant un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, par lequel un membre du Conseil de la République a été déclaré en état de faillite.

N° 532. — Avis de M. Michel Yver sur la proposition de loi de M. Edgard Pisani tendant à modifier l'ordonnance créant un Commissariat à l'énergie atomique et tendant à créer une division militaire au sein de ce Commissariat.

N° 533. — Rapport de M. Lodéon sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'amnistie pour certaines infractions commises en Tunisie.

N° 535. — Avis de M. Coudé du Foresto sur la proposition de loi de M. Edgard Pisani tendant à modifier l'ordonnance créant un Commissariat à l'énergie atomique et tendant à créer une division militaire au sein de ce Commissariat.

N° 539. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à réglementer l'usage des dénominations « Chambre de commerce », « Chambre de commerce et d'industrie », « Chambre de métiers » et « Chambre d'agriculture ».

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 14 juin 1956.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 21 juin 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 54

ORDRE DU JOUR

Du Mercredi 20 Juin 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par la Commission de l'agriculture sur les dommages causés à l'agriculture française par les gelées du mois de février 1956.
2. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par la Commission des boissons sur les dommages causés à la viticulture française par les gelées du mois de février 1956.

3. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la formation professionnelle et à la vulgarisation agricoles. (N^{os} 368, année 1955 et 191, session de 1955-1956. — M. Claudius Delorme, rapporteur de la Commission de l'agriculture ; et n^o 234, session de 1955-1956, avis de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs. — M. Delalande, rapporteur ; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Pellenc, rapporteur général.)

Nomination d'un membre d'un organisme extraparlémentaire.

Dans sa séance du mardi 19 juin 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. LAMOUSSE, membre du Conseil supérieur de la réunion des théâtres lyriques nationaux.

Documents mis en distribution le Mercredi 20 Juin 1956.

N° 536. — Rapport de M. Delalande sur le projet de loi relatif à l'abandon de famille.

N° 537. — Rapport de M. Delalande sur la proposition de loi de M. Joseph Raybaud relative aux sanctions en matière de coordination des transports routiers et ferroviaires.

N° 538. — Avis de M. Longchambon sur la proposition de loi de M. Edgard Pisani tendant à modifier l'ordonnance créant un Commissariat à l'Energie atomique et tendant à créer une division militaire au sein de ce Commissariat.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 21 juin 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mercredi 20 Juin 1956.

COMMISSION des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à 10 heures, local n° 274.

COMMISSION de l'agriculture, à 10 h. 30, local n° 214.

COMMISSION de la défense nationale, à 15 h. 30, local n° 214.

COMMISSION de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, à 10 h. 15, local n° 207.

COMMISSION des finances, à 10 heures, local de la Commission.

COMMISSION de la France d'Outre-Mer, à 16 h. 30, local n° 215.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 15 heures, local n° 221.

COMMISSION du travail et de la sécurité sociale, à 10 heures, local n° 213.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 55

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 21 Juin 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, après déclaration d'urgence, tendant à modifier l'article 27 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953, modifié par la loi n° 56-245 du 12 mars 1956, réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. (N°s 467, 475; 540, session de 1955-1956. — M. _____, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

2. — Discussion du projet de loi relatif à l'abandon de famille. (N^{os} 445 et 536, session de 1955-1956. — M. Delalande, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

3. — Discussion du projet de loi modifiant les articles 55, 320 et 483 du Code pénal en ce qui concerne l'infraction de blessures involontaires. (N^{os} 451 et 522, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

4. — Discussion du projet de loi modifiant les articles 28, 29 et 36 du Code pénal. (N^{os} 452 et 523, session de 1955-1956. — M. Gaston Charlet, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

5. — Discussion de la proposition de loi de M. Joseph Raybaud, tendant à modifier l'article 25 de la loi du 14 avril 1952 concernant les sanctions applicables en cas d'infractions aux textes législatifs et réglementaires relatifs à la coordination des transports routiers et ferroviaires. (N^{os} 450 et 537, session de 1955-1956. — M. Delalande, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

6. — Discussion de la proposition de loi de MM. Edgard Pisani, Marcel Plaisant, Vincent Rotinat, le général Béthouart, Coudé du Foresto, Michel Debré, de Maupeou et Piales, tendant à modifier l'ordonnance n^o 45-2563 du 18 octobre 1945 créant un Commissariat à l'Energie atomique et tendant à créer une division militaire au sein de ce Commissariat. (N^{os} 415 et 516, session de 1955-1956. — MM. Edgard Pisani et de Maupeou, rapporteurs de la Commission de la défense nationale; et n^o 532, session de 1955-1956, avis de la Commission des affaires étrangères. — M. Michel Yver, rapporteur; et n^o 538, session de 1955-1956, avis de la Commission de coordination permanente de la recherche scientifique et du progrès technique. — M. Longchambon, rapporteur; et n^o 535, session de 1955-1956, avis de la Commission de la production industrielle. — M. Coudé du Foresto, rapporteur.)

SOUS-COMMISSION LÉGALE

Sous-Commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits affectés à la Défense nationale.

La Commission de la France d'Outre-Mer a désigné :

M. Robert AUBÉ, en remplacement de M. Mamadou M'Bodje, démissionnaire.

Documents mis en distribution le Jeudi 21 Juin 1956.

N° 530. — Proposition de résolution de M. Paul-Emile Descomps tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux exploitants agricoles du Gers.

N° 540. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, sur le renouvellement des baux commerciaux.

CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 21 juin 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 21 Juin 1956.

COMMISSION de l'agriculture, à 10 heures, local de la Commission des finances.

COMMISSION des finances, à 9 h. 30, local de la Commission.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression) à 10 heures, local n° 215.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 h. 30, local n° 274.

COMMISSION du travail et de la sécurité sociale, à 16 h. 15, local n° 213.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 56

ORDRE DU JOUR

Du Vendredi 22 Juin 1956.

A QUINZE HEURES

RÉUNION DANS LES BUREAUX

Nomination d'une Commission de six membres chargée d'examiner une communication de M. le Garde des Sceaux faisant connaître qu'un membre du Conseil de la République a été déclaré en état de faillite. (N° 531, session de 1955-1956.)

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de loi de M. Abel-Durand, tendant à la réglementation de l'ouverture et de la fermeture des boulangeries pendant la période des congés annuels payés. (Nos 418 et 505, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie]; et n° 528, session de 1955-1956, avis de la Commission du travail et de la sécurité sociale. — M. Abel-Durand, rapporteur.)

2. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à instituer une prime exceptionnelle en faveur des producteurs de blé de la récolte de 1956. (Nos 446, 499 et 552, session de 1955-1956. — M. Hoeffel, rapporteur de la Commission de l'agriculture; et n° 542, session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. Pellenc, rapporteur général.)

3. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Léo Hamon demande à M. le Secrétaire d'Etat aux Travaux publics, aux Transports et au Tourisme de vouloir bien faire connaître l'état des travaux — dispositions et projets — destinés à développer l'accès des bateaux de mer au port de Paris et à réaliser l'équipement portuaire approprié.

4. — Discussion, en troisième lecture, du projet de loi, adopté avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa troisième lecture, après déclaration d'urgence, portant institution d'un Fonds national de solidarité. (Nos 443, 468, 469, 470, 480, 482, 485, 493; 515, 527, 529; 558 et 559, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission des finances. — M. , rapporteur.)

Documents mis en distribution le Vendredi 22 Juin 1956.

- N° 541. — Proposition de résolution de M. Marcilhacy, tendant à inviter le Gouvernement à ne déposer que des textes rigoureusement conformes à la lettre et à l'esprit de la Constitution.
- N° 558. — Projet de loi, adopté en troisième lecture par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant institution d'un Fonds national de solidarité.
- N° 559. — Rapport de Mme Marcelle Devaud sur le projet de loi, adopté en troisième lecture par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant institution d'un Fonds national de solidarité.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Vendredi 22 Juin 1956.

- 1^{er} BUREAU, à 15 heures, local n° 215.
- 2^e BUREAU, à 15 heures, local n° 201.
- 3^e BUREAU, à 15 heures, local n° 207.
- 4^e BUREAU, à 15 heures, local n° 202.
- 5^e BUREAU, à 15 heures, local n° 214.
- 6^e BUREAU, à 15 heures, local n° 221.
- COMMISSION des finances, à 9 h. 45, local de la Commission.
- SOUS-COMMISSION « Crédits de défense nationale », à 11 h. 30, local P 9.

à l
su
vis
pée
l'E
de

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 57

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 26 Juin 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Jacques Debû-Bridel demande à M. le Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé de l'Information, si c'est à la suite d'ordres gouvernementaux que la Radiodiffusion et Télévision Française recommence, comme au temps de l'armée européenne, à présenter d'une manière partielle le problème de l'Euratom, dissimulant aux auditeurs et téléspectateurs la gravité de certains abandons qui seraient envisagés (n° 745).

II. — M. Ralijaona Laingo demande à M. le Ministre des Affaires étrangères pour quelles raisons, dans le projet du « Petit Euratom à six », la Belgique conserve la possibilité de vendre son uranium aux Etats-Unis, alors que la France abandonne la totalité de sa production à l'autorité supra-nationale (n° 747).

III. — M. Ralijaona Laingo demande à M. le Ministre de la France d'Outre-Mer, compte tenu des très graves manifestations qui ont marqué le passage en Côte française des Somalis d'une Commission d'enquête sénatoriale, manifestations qui traduisent un sérieux malaise parmi les populations, conséquence d'une situation économique difficile, quelles mesures immédiates il compte prendre pour enrayer le développement d'une telle situation, développement qui aurait pour conséquence de détourner de la France des populations loyales et fidèles (n° 749).

IV. — M. Yves Estève demande à M. le Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques quelles mesures ont été prises pour organiser d'une façon rationnelle le marché de la pomme de terre primeur, en vue de permettre aux cultivateurs récoltants, durement éprouvés dans les campagnes précédentes, de recevoir un prix raisonnable, compte tenu des frais énormes de cette récolte et des déclarations faites par M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture à l'Assemblée Nationale dans sa séance du 28 février 1956.

Il lui demande également si les importations réalisées ou en cours de réalisation ne dépassent pas les 10.000 tonnes prévues, contrairement aux promesses faites (n° 752).

2. — Scrutin pour l'élection de cinq délégués représentant la France à l'Assemblée de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

(En application de l'article 76 du Règlement, ce scrutin aura lieu, pendant la séance publique, dans le salon voisin de la Salle des Séances. Il sera ouvert pendant une heure.)

3. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Michel Debré demande à M. le Ministre des Affaires étrangères quelle politique il compte appliquer au Maroc et en Tunisie.

Commission de six membres chargée d'examiner une communication de M. le Garde des Sceaux faisant connaître qu'un membre du Conseil de la République a été déclaré en état de faillite (n° 531, session de 1955-1956).

(Nommée le 22 juin 1956.)

1^{er} Bureau : M. Yves ESTÈVE.

2^e Bureau : M. PRIMET.

3^e Bureau : M. DEUTSCHMANN.

4^e Bureau : M. PÉRIDIÉ.

5^e Bureau : M. LE BASSER.

6^e Bureau : M. Ernest PEZET.

ERRATUM

Au projet de loi (n° 511, session de 1955-1956), ADOPTÉ AVEC MODIFICATION PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, DANS SA DEUXIÈME LECTURE, modifiant les articles 62 et 78 de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 relatifs à la prescription du droit à réparation en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

A l'article premier, alinéa 2, première ligne :

Au lieu de : « ... troisième ... »,

Lire : « ... deuxième ... ».

Documents mis en distribution le Mardi 26 Juin 1956.

- N° 534. — Proposition de loi de M. Martial Brousse tendant à obtenir l'ajustement du taux d'extraction en fonction de la collecte de blé.
- N° 543. — Rapport de M. Maurice Walker, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à l'application de l'article 53 de la loi sur la prévention et la réparation des accidents du travail et maladies professionnelles.
- N° 544. — Rapport de M. Maurice Walker sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, dans sa deuxième lecture, modifiant les articles 62 et 78 de la loi relative à la prescription du droit à réparation en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
- N° 545. — Rapport de M. Dutoit sur la proposition de résolution de MM. Marignan et Vincent Delpuech relative à l'extension de la loi instituant un régime exceptionnel d'indemnisation aux travailleurs privés de leur emploi du fait du froid de février 1956.
- N° 546. — Proposition de résolution de Jules Castellani tendant à inviter le Gouvernement à prendre, en faveur de Madagascar, les mesures nécessaires à l'organisation du marché du café.
- N° 549. — Rapport de Mme Marie-Hélène Cardot sur sa proposition de résolution relative à la réédification de la statue du Général Chanzy à Buzancy (Ardennes).

- N° 550. — Rapport de M. Southon sur la proposition de résolution de M. Paumelle, tendant à inviter le Gouvernement à prendre certaines mesures en faveur des écoles normales d'instituteurs et du personnel enseignant du premier degré.
- N° 554. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, instituant des mesures de protection en faveur des militaires rappelés ou maintenus sous les drapeaux.
- N° 556. — Rapport de M. Julien Brunhes sur la proposition de loi de M. Edmond Michelet, tendant à renforcer les pouvoirs donnés au Gouvernement par la loi n° 56-258 du 16 mars 1956.
- N° 557. — Rapport de M. Parisot, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à créer, à l'occasion du 40^e anniversaire de la bataille de Verdun, un contingent de croix de la Légion d'Honneur au profit des anciens combattants de 1914-1918 remplissant certaines conditions.
- N° 560. — Rapport de Mme Girault sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, sur l'assurance-vieillesse des chauffeurs de taxis.
- N° 562. — Projet de loi, modifié par l'Assemblée Nationale, sur la responsabilité du transporteur au cas de transport aérien.
- N° 563. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier les articles 217 et 327 du Code rural relatifs à la prophylaxie de la tuberculose des bovidés.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le mercredi 27 juin 1956, à 14 h. 30, local n° 213.

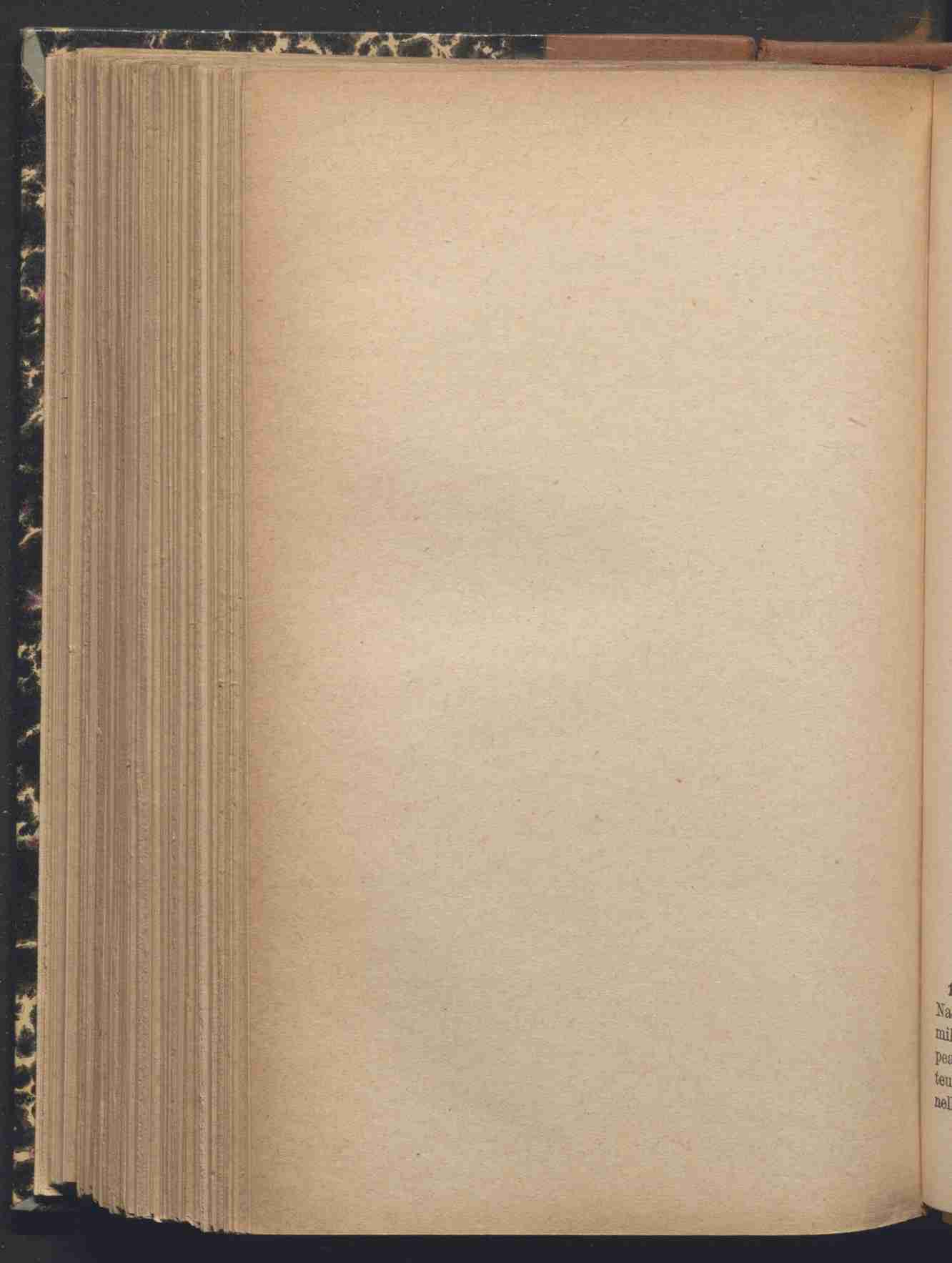
CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 26 Juin 1956.

COMMISSION de la France d'Outre-Mer, à 14 h. 45, local n° 215.

Règle-
ts des
mbres)
1956,

s, local



1
Na
mi
pea
ten
nel

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 58

ORDRE DU JOUR

Du Mercredi 27 Juin 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, instituant diverses mesures de protection en faveur des militaires rappelés ou maintenus provisoirement sous les drapeaux. (N° 554, session de 1955-1956. — M. Marcihaey, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à créer, à l'occasion du 40^e anniversaire de la bataille de Verdun, un contingent de croix de la Légion d'honneur au profit des anciens combattants de 1914-1918 remplissant certaines conditions. (N^{os} 500 et 557, session de 1955-1956. — M. Parisot, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

3. — Discussion de la proposition de loi de M. Edmond Michelet tendant à renforcer les pouvoirs donnés au Gouvernement par la loi n^o 56-258 du 16 mars 1956. (N^{os} 472 et 556, session de 1955-1956. — M. Julien Brunhes, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, sur l'assurance-vieillesse des chauffeurs de taxis. (N^{os} 512 et 560, session de 1955-1956. — Mme Girault, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

5. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Jules Castellani, Robert Aubé, Raymond Susset et Ralijaona Laingo, tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence, en faveur de Madagascar, un certain nombre de mesures nécessaires à l'organisation du marché du café, à l'amélioration de la qualité et au développement de la consommation. (N^{os} 546 et 564, session de 1955-1956. — M. Jules Castellani, rapporteur de la Commission de la France d'Outre-Mer.)

6. — Discussion des propositions de loi :

1^o de MM. Plazanet, Chapalain, Liot, Le Basser et Jules Castellani, tendant à rétablir les modalités d'élection des conseils municipaux établies par la loi du 5 avril 1884 en les complétant par certaines dispositions assurant l'égalité des moyens de propagande ;

2^o de M. Schwartz, tendant à rétablir, en matière d'élections municipales, le régime électoral de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale ;

3^o de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, ayant pour objet de rétablir pour l'élection des conseils municipaux des communes de plus de 9.000 habitants, le régime électoral de la loi du 5 avril 1884.

(Nos 104, 247, année 1955, 439 et 473, session de 1955-1956. — M. Deutschmann, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie]; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions. — M. Joseph Raybaud, rapporteur.)

Nomination de cinq délégués représentant la France à l'Assemblée de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Dans sa séance du mardi 26 juin 1956, le Conseil de la République a nommé :

MM. ARMENGAUD, Michel DEBRÉ, Yvon DELBOS, Alain FOHER et VANRULLEN, délégués représentant la France à l'Assemblée de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Documents mis en distribution le Mercredi 27 Juin 1956.

N^o 561. — Rapport de M. Le Basser sur la proposition de résolution de M. Michel Debré, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures politiques et civiles nécessaires pour lutter contre les propagandes de trahison.

N^o 564. — Rapport de M. Jules Castellani sur sa proposition de résolution, tendant à inviter le Gouvernement à prendre, en faveur de Madagascar, les mesures nécessaires à l'organisation du marché du café.

CONVOCAATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le mercredi 27 juin 1956, à 14 h. 30, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mercredi 27 Juin 1956.

COMMISSION des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à 10 heures, local n° 274.

COMMISSION de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine, à 9 h. 45, local n° 201.

COMMISSION de la défense nationale, à 15 h. 30, local n° 221.

COMMISSION de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, à 10 h. 30, local n° 207.

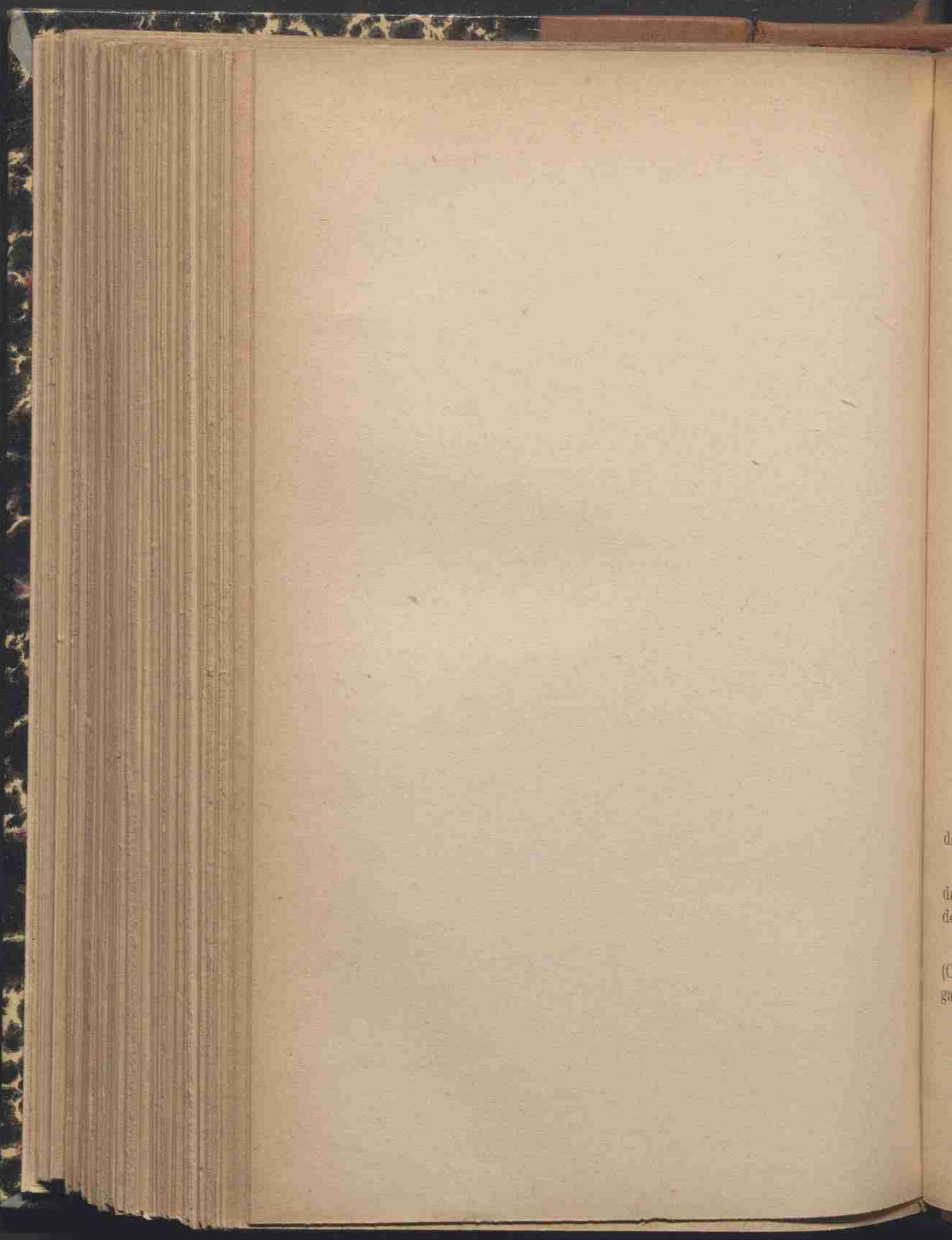
COMMISSION de la famille, de la population et de la santé publique, à 17 heures, local n° 207.

COMMISSION des finances, à 10 heures, local de la Commission.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION de la marine et des pêches, à 10 heures, local n° 215.

COMMISSION du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, à 10 heures, local n° 221.



de
de
(C)
ga

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

ANNEXE AU FEUILLETON N° 58

Du 27 Juin 1956

(3^e annexe)

RÔLE GÉNÉRAL DES PÉTITIONS

Nos 218 à 299. — *Du 21 mars 1956 au 26 Juin 1956.*

(Art. 92 à 94 du Règlement du Conseil de la République.)

218. *M. Allag MOHAMED*, 86, rue de la Casbah, Alger, demande une pension.

219. *M. Baye BABACAR*, 3^e division, cellule 388, prison de Fresnes (Seine) demande à être relevé d'une peine d'interdiction de séjour.

220. *M. Jean JENSEN*, caserne Thoiras, Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), demande à être relevé d'une peine de relégation.

221. *M. Emile LITAUDON*, percepteur à Sussey (Côte-d'Or).

222. *M. Marcel MAYER*, percepteur à Saint-Calais (Sarthe).

223. *M. Jules FARCY*, percepteur à Reigner (Haute-Savoie)

224. *M. Emile TAILLARD*, percepteur à Machecoul (Loire-Inférieure).
225. *M. Georges CAVE*, percepteur à Ault (Somme).
226. *M. CHARBINAT*, percepteur à Cluny (Saône-et-Loire).
227. *M. Emile HENRY*, percepteur à Vermenton (Yonne).
228. *M. René RICHARD*, percepteur, Le Pellerin (Loire-Inférieure).
229. *M. BEZIAC*, percepteur à Auzon (Haute-Loire).
230. *M. DOUCELANCE*, percepteur à Pont-l'Abbé (Charente-Maritime).
231. *M. François CASTELLANI*, percepteur à Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône).
232. *M. Marcel CASTANIER*, percepteur à Rouillac (Charente).
233. *M. GAILLARD*, percepteur à Chantelle (Allier).
234. *M. René-Louis LAMIOT*, percepteur à Mouy (Oise).
235. *M. François GUILLELMI*, percepteur, Les Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône).
236. *M. MONSALLIER*, percepteur à Corbeilles (Loiret).
237. *M. Joseph HUBERT*, percepteur, 25, rue de Redon, Rennes (Ille-et-Vilaine).
238. *M. Casimir BELOT*, percepteur à Pouancé (Maine-et-Loire).
239. *M. CARBONNE*, percepteur à Vitteaux (Côte-d'Or).
240. *M. Louis DUBOIS*, percepteur à Saint-Etienne (Loire).
241. *M. Henry PORCHIER*, percepteur à Rumilly (Haute-Savoie).
242. *M. LE BRIGAND*, percepteur à Merlignac (Loire-Inférieure).
243. *M. Etienne GUILLON*, percepteur à Argentré-du-Plessis (Ille-et-Vilaine).
244. *M. Pierre TIXIER*, percepteur à Varennes-sur-Allier (Allier).

245. *M. CHEVEAU*, percepteur, 1, rue Jean-Aicard, Saint-Raphaël (Var).

246. *M. Fernand MARBOT*, percepteur retraité, Beynat (Corrèze).

247. *M. Thomas JEZÉQUEL*, percepteur, Jugon (Côtes-du-Nord).

248. *M. Pierre-Privat MALLET*, percepteur à Albertville (Savoie).

249. *M. CLAIR*, percepteur à Saint-Jean-d'Arvey (Savoie).

250. *M. François BOUCHONNET*, percepteur à Châteauneuf-sur-Cher (Cher).

251. *M. Pierre GILLET*, percepteur à Montret (Saône-et-Loire).

252. *M. Léon-Pierre PÉDEBERNARD*, percepteur à Saint-Etienne-de-Baigorry (Hautes-Pyrénées).

253. *M. Maurice DERET*, percepteur à Clion (Indre).

254. *M. Georges GRAS*, percepteur à Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire).

255. *M. Gaston FRÉDÉRIC*, percepteur à Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).

256. *M. DELPERIE*, percepteur à Lanouialle (Dordogne).

257. *M. LECAILLE*, percepteur à Saint-Affrique (Aveyron).

258. *M. Georges, Jean, Vital PEJOUT*, percepteur à La Loupe (Eure-et-Loir).

259. *M. Georges PAULIGNAN*, percepteur, 1, rue Deyret, Lourdes (Hautes-Pyrénées).

260. *M. DUBROUIL*, percepteur à Auterive (Haute-Garonne).

261. *M. François REBIÈRE*, percepteur, 16, rue de Montségur, Toulouse (Haute-Garonne).

262. *M. GAYRAUD*, percepteur à Langogne (Lozère).

263. *M. Georges LALASTRE-LOAGUHOUNQ*, percepteur à Castelnau-de-Montratier (Lot).

264. *M. Louis LE COMTE*, percepteur, Vézeliſe (Meurthe-et-Moselle).

265. *M. Henri BLISNICK*, percepteur à Eguzon (Indre).

266. *M. Lucien MEURISSE*, percepteur, 16, rue du Château-d'Eau, Valenciennes (Nord).

267. *M. Auguste BELIN*, percepteur à Moncontour (Côtes-du-Nord).

268. *M. Jules TOURNIER*, percepteur, 5, rue Degombert, Belfort.

269. *M. PITOT-BELIN*, percepteur à Saulx-le-Duc (Côte-d'Or).

270. *M. HOUVENAGHEL*, percepteur à Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie).

271. *M. Henri MAINDRON*, percepteur, Le Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).

272. *M. Jacques LETORT*, percepteur, 10, rue Henri-Barbusse, Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne).

273. *M. Jean ARQUIZAN*, percepteur à Bergerac (Dordogne).

274. *M. Maurice MEURET*, percepteur à Bourgneuf-en-Retz (Loire-Inférieure).

275. *M. ROUVET*, percepteur à Luzarches (Seine-et-Oise).

276. *M. VEL*, percepteur à Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or).

277. *M. Gaston BESSEY*, percepteur à Sennecey-le-Grand (Saône-et Loire).

278. *M. Joseph GUENIER*, percepteur à Bligny-sur-Ourche (Côte-d'Or).

279. *M. Jean, Hervé PAUL*, percepteur à Saint-Emilion (Gironde).

280. *M. Camille FABRE*, percepteur, « Les Oliviers », avenue Aristide-Briand, Antibes (Alpes-Maritimes).

281. *M. Gaston NAILLOD*, Trésorerie aux armées, secteur postal 50.876.

282. *M. Emmanuel GERVAIS*, percepteur retraité, à Pont-Avey (Finistère).

283. *M. HUIN*, percepteur retraité, Donzenac (Corrèze).

284. *M. René MOLINIER*, percepteur à Gaillac (Tarn).

285. *M. PAUBERT*, percepteur à Saint-Denis-de-Pile (Gironde).

286. *M. Gustave VERNADAT*, percepteur à Joligny (Allier).

287. *M. Raymond PAYANT*, percepteur à Chalais (Charente).

288. *M^{me} M.-L. EGLISEAU*, Pont-de-Noblat, par Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne).

290. *M. Louis DELETTRE*, percepteur à Bussière-Badil (Dordogne).

291. *M. PILLETTE*, percepteur à Conlie (Sarthe).

292. *M. Daniel BISSEUIL*, percepteur à Saint-Porchaire (Charente-Maritime).

293. *M. Georges VERRÉE*, percepteur à Pacy-sur-Eure (Eure).

294. *M. Bernard d'HOSPITAL*, percepteur à Mugron (Landes).

295. *M. BOFFY*, percepteur à Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle).

296. *M. Dominique HÈCHES*, percepteur retraité à Barzun (Basses-Pyrénées).

297. *M. BARRIER*, percepteur, 8, rue des Prés, Périgueux (Dordogne).

298. *M. MERCIER*, percepteur d'Argilly, Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).

299. *M. PEYRONNET*, percepteur, à Margaux (Gironde).

Ces pétitionnaires sollicitent l'appui du Conseil de la République en faveur de certaines catégories de percepteurs qui se plaignent de ne pas bénéficier de l'avancement auquel ils prétendent avoir droit.

289. *M. J. CHARTIER*, 60, avenue Foch, Paris (16^e), demande une assistance judiciaire.

PÉTITIONS

examinées par la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.

Pétition n° 218
du 27 avril 1956.

M. Allag *MOHAMED*, 86, rue de la Casbah, Alger, demande une pension.

M. Paul-Emile Descomps, *rapporteur*.

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition au Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre en le priant d'examiner avec bienveillance le dossier de l'intéressé.

(Renvoi au Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la guerre.)

Pétition n° 219
du 17 mai 1956.

M. Baye *BABACAR*, 3^e division, cellule 388, prison de Fresnes (Seine), demande à être relevé d'une peine d'interdiction de séjour.

M. Paul-Emile Descomps, *rapporteur*.

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition au Ministre d'Etat, chargé de la Justice.

(Renvoi au Ministre de la Justice.)

Pétition n° 220

du 17 mai 1956.

M. Jean JENSEN, caserne Thoiras, Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), demande à être relevé d'une peine de relégation.

M. Paul-Emile Descomps, rapporteur.

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

(Classement sans suite.)

Pétitions n°s 221 à 288 et 290 à 299

N°s

- 221, du 2 juin 1956. — *M. Emile LITAUDON, percepteur à Sussey (Côte-d'Or).*
- 222, du 5 juin 1956. — *M. Marcel MAYER, percepteur à Saint-Calais (Sarthe).*
- 223, du 5 juin 1956. — *M. Jules FARCY, percepteur à Reignier (Haute-Savoie).*
- 224, du 5 juin 1956. — *M. Emile TAILLARD, percepteur à Machecoul (Loire-Inférieure).*
- 225, du 5 juin 1956. — *M. Georges CAVE, percepteur à Ault (Somme).*
- 226, du 5 juin 1956. — *M. CHARBINAT, percepteur à Cluny (Saône-et-Loire).*
- 227, du 5 juin 1956. — *M. Emile HENRY, percepteur à Vermenton (Yonne).*
- 228, du 5 juin 1956. — *M. René RICHARD, percepteur, Le Pellerin (Loire-Inférieure).*
- 229, du 5 juin 1956. — *M. BEZIAC, percepteur à Auzon (Haute-Loire).*

- 230, du 5 juin 1956. — *M. DOUCELANCE*, percepteur à Pont-
l'Abbé (Charente-Maritime).
- 231, du 5 juin 1956. — *M. CASTELLANI*, percepteur à Saint-
Rémy (Bouches-du-Rhône).
- 232, du 5 juin 1956. — *M. Marcel CASTANIER*, percepteur à
Rouillac (Charente).
- 233, du 5 juin 1956. — *M. GAILLARD*, percepteur à Chantelle
(Allier).
- 234, du 6 juin 1956. — *M. René, Louis LAMIOT*, percepteur à
Mouy (Oise).
- 235, du 6 juin 1956. — *M. François GUILLELMI*, percepteur,
Les Pennes-Mirabeau (Bouches-du-
Rhône).
- 236, du 6 juin 1956. — *M. MONSALLIER*, percepteur à Cor-
beilles (Loiret).
- 237, du 6 juin 1956. — *M. Joseph HUBERT*, percepteur, 25, rue
de Redon, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
- 238, du 6 juin 1956. — *M. Casimir BELOT*, percepteur à Pou-
ancé (Maine-et-Loire).
- 239, du 6 juin 1956. — *M. CARBONNE*, percepteur à Vitteaux
(Côte-d'Or).
- 240, du 6 juin 1956. — *M. Louis DUBOIS*, percepteur à Saint-
Etienne (Loire).
- 241, du 6 juin 1956. — *M. Henry PORCHIER*, percepteur à
Rumilly (Haute-Savoie).
- 242, du 6 juin 1956. — *M. LE BRIGAND*, percepteur à Mer-
lignac (Loire-Inférieure).
- 243, du 6 juin 1956. — *M. Etienne GUILLON*, percepteur à
Argentré-du-Plessis (Ille-et-Vilaine).
- 244, du 6 juin 1956. — *M. Pierre TIXIER*, percepteur à Varen-
nes-sur-Allier (Allier).
- 245, du 6 juin 1956. — *M. CHEVEAU*, percepteur, 1, rue Jean-
Aicard, à Saint-Raphaël (Var).
- 246, du 6 juin 1956. — *M. Fernand MARBOT*, percepteur re-
traité à Beynat (Corrèze).

- 247, du 6 juin 1956. — *M. Thomas JÉZÉQUEL, percepteur à Jugon (Côtes-du-Nord).*
- 248, du 6 juin 1956. — *M. Pierre, Privat MALLET, percepteur à Albertville (Savoie).*
- 249, du 6 juin 1956. — *M. CLAIR, percepteur à Saint-Jean-d'Arvey (Savoie).*
- 250, du 7 juin 1956. — *M. François BOUCHONNET, percepteur à Châteauneuf-sur-Cher (Cher).*
- 251, du 7 juin 1956. — *M. Pierre GILLET, percepteur à Montret (Saône-et-Loire).*
- 252, du 7 juin 1956. — *M. Léon, Pierre PÉDEBERNARD, percepteur à Saint-Etienne-de-Baigorry (Hautes-Pyrénées).*
- 253, du 7 juin 1956. — *M. Maurice DERET, percepteur à Clion (Indre).*
- 254, du 7 juin 1956. — *M. Georges GRAS, percepteur à Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire).*
- 255, du 7 juin 1956. — *M. Gaston FRÉDÉRIC, percepteur à Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).*
- 256, du 7 juin 1956. — *M. DELPERIE, percepteur à Lanouialle (Dordogne).*
- 257, du 7 juin 1956. — *M. LECAILLE, percepteur à Saint-Affrique (Aveyron).*
- 258, du 7 juin 1956. — *M. Georges, Jean, Vital PEJOUT, percepteur à La Loupe (Eure-et-Loir).*
- 259, du 7 juin 1956. — *M. Georges PAULIGNAN, percepteur, 1, rue Deyret, Lourdes (Hautes-Pyrénées).*
- 260, du 7 juin 1956. — *M. DUBROUIL, percepteur à Auterive (Haute-Garonne).*
- 261, du 7 juin 1956. — *M. François REBIÈRE, percepteur, 16, rue de Montségur, Toulouse (Haute-Garonne).*
- 262, du 7 juin 1956. — *M. GAYRAUD, percepteur à Langogne (Lozère).*

- 263, du 7 juin 1956. — *M. Georges LALASTRE-LOAGU-HOUNQ, percepteur à Castelnau-de-Montratier (Lot).*
- 264, du 7 juin 1956. — *M. Louis LE COMTE, percepteur, Vézelise (Meurthe-et-Moselle).*
- 265, du 8 juin 1956. — *M. Henri BLISNICK, percepteur à Eguzon (Indre).*
- 266, du 8 juin 1956. — *M. Lucien MEURISSE, percepteur, 16, rue du Château-d'Eau, Valenciennes (Nord).*
- 267, du 8 juin 1956. — *M. Auguste BELIN, percepteur à Moncontour (Côtes-du-Nord).*
- 268, du 8 juin 1956. — *M. Jules TOURNIER, percepteur, 5, rue Degombert, à Belfort.*
- 269, du 8 juin 1956. — *M. PITOT-BELIN, percepteur à Saulx-le-Duc (Côte-d'Or).*
- 270, du 8 juin 1956. — *M. HOUVENAGHEL, percepteur à Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie).*
- 271, du 8 juin 1956. — *M. Henri MAINDRON, percepteur, La Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).*
- 272, du 8 juin 1956. — *M. Jacques LETORT, percepteur, 10, rue Henri-Barbusse, Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne).*
- 273, du 9 juin 1956. — *M. Jean ARQUIZAN, percepteur à Bergerac (Dordogne).*
- 274, du 9 juin 1956. — *M. Maurice MEURET, percepteur à Bourgneuf-en-Retz (Loire-Inférieure).*
- 275, du 9 juin 1956. — *M. ROUVET, percepteur à Luzarches (Seine-et-Oise).*
- 276, du 9 juin 1956. — *M. VEL, percepteur à Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or).*
- 277, du 9 juin 1956. — *M. Gaston BESSEY, percepteur à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire).*

- 278, du 9 juin 1956. — *M. Joseph GUENIER, percepteur à Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or).*
- 279, du 9 juin 1956. — *M. Jean, Hervé PAUL, percepteur à Saint-Emilion (Gironde).*
- 280, du 9 juin 1956. — *M. Camille FABRE, percepteur, « Les Oliviers », avenue Aristide-Briand, à Antibes (Alpes-Maritimes).*
- 281, du 9 juin 1956. — *M. Gaston NAILLOD, Trésorerie aux armées, secteur postal 50.876.*
- 282, du 9 juin 1956. — *M. Emmanuel GERVAIS, percepteur retraité, à Pont-Avey (Finistère).*
- 283, du 11 juin 1956. — *M. HUIN, percepteur retraité, Donzenac (Corrèze).*
- 284, du 11 juin 1956. — *M. René MOLINIER, percepteur à Gail-lac (Tarn).*
- 285, du 11 juin 1956. — *M. PAUBERT, percepteur à Saint-Denis-de-Pile (Gironde).*
- 286, du 11 juin 1956. — *M. Gustave VERNADAT, percepteur à Joligny (Allier).*
- 287, du 11 juin 1956. — *M. Raymond PAYANT, percepteur à Chalais (Charente).*
- 288, du 11 juin 1956. — *M^{me} M.-L. EGLISEAU, Pont-de-Noblat, par Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne).*
- 290, du 12 juin 1956. — *M. Louis DELETTRE, percepteur à Bussière-Badil (Dordogne).*
- 291, du 12 juin 1956. — *M. PILLETTE, percepteur à Conlie (Sarthe).*
- 292, du 13 juin 1956. — *M. Daniel BISSEUIL, percepteur à Saint-Porchaire (Charente-Maritime).*
- 293, du 13 juin 1956. — *M. Georges VERRÉE, percepteur à Pacy-sur-Eure (Eure).*

- 294, du 14 juin 1956. — *M. Bernard d'HOSPITAL, percepteur à Mugron (Landes).*
- 295, du 14 juin 1956. — *M. BOFFY, percepteur à Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle).*
- 296, du 15 juin 1956. — *M. Dominique HÊCHES, percepteur retraité à Barzun (Basses-Pyrénées).*
- 297, du 16 juin 1956. — *M. BARRIER, percepteur, 8, rue des Prés, Périgueux (Dordogne).*
- 298, du 16 juin 1956. — *M. MERCIER, percepteur d'Argilly, Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).*
- 299, du 25 juin 1956. — *M. PEYRONNET, percepteur, à Margaux (Gironde).*

Ces pétitionnaires sollicitent l'appui du Conseil de la République en faveur de certaines catégories de percepteurs qui se plaignent de ne pas bénéficier de l'avancement auquel ils prétendent avoir droit.

M. Paul-Emile Descomps, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de renvoyer cette pétition au Ministre des Affaires économiques et financières.

(Renvoi au Ministre des Affaires économiques et financières.)

Pétition n° 289

du 11 juin 1956

M. J. CHARTIER, 60, avenue Foch, Paris (16^e), demande une assistance judiciaire.

M. Paul-Emile Descomps, *rapporteur.*

Rapport. — La Commission décide de classer cette pétition sans suite.

(Classement sans suite.)

RÉPONSES DES MINISTRES

sur les pétitions qui leur ont été envoyées par le Conseil de la République (application de l'article 94 du Règlement).

Pétition n° 192

M. Pierre RAYNAUD, 5, rue Voltaire, Lens (Pas-de-Calais), se plaint de ne pouvoir réinstaller son commerce dans l'immeuble reconstruit en remplacement du local, détruit par fait de guerre, où il exerçait sa profession avant 1940.

Cette pétition a été renvoyée le 21 février 1956, sur le rapport de M. de Montalembert, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions au Secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement.

Réponse de M. le Secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement :

Paris, le 20 avril 1956.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me communiquer le texte de la pétition n° 192 qui vous a été présentée par M. P. Raynaud, ancien locataire d'un immeuble sinistré sis 5, rue Voltaire à Lens.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la propriétaire de cet immeuble a obtenu l'autorisation de transférer sur Berck son indemnité de dommages de guerre et qu'elle a cédé à l'association syndicale de remembrement de Lens le terrain ayant supporté l'immeuble.

Dans ces conditions, il appartient à M. Raynaud de se prévaloir des dispositions de la loi n° 49-1096 du 2 août 1949 qui organise le report des baux à loyer de locaux à usage commercial sur les immeubles reconstruits, quel que soit le lieu de reconstruction. C'est notamment en ce sens que s'est récemment prononcée la Cour d'appel de Colmar, le 19 octobre 1955, dans une affaire opposant les époux Lang et la dame Nau à un sieur Morschel.

En tout état de cause, il n'appartient pas à mon Département de trancher les litiges pouvant s'élever entre locataires et bailleurs à l'occasion de l'application de cette loi et seuls les tribunaux judiciaires sont compétents pour son interprétation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher Ami, à mes sentiments les meilleurs.

Signé Bernard CHOCHOY.

Pétition n° 199

M. Mohamed ET-TAHAR ben Ali Ben Amor ben Hadj Boubaker à Slibat, Caïdat de Sbitla, Tunisie, demande réparation du meurtre de son père par les fellagahs.

Cette pétition a été renvoyée, le 21 février 1956, sur le rapport de M. de Montalembert, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions à M. le Ministre des Affaires étrangères.

*Réponse de M. le Secrétaire d'Etat
aux Affaires étrangères :*

Paris, le 4 avril 1956.

Monsieur le Président,

Par lettre du 22 février dernier, vous avez bien voulu me transmettre le dossier, ci-joint en retour, d'une pétition présentée devant la Commission du suffrage universel du Conseil de la République par M. Mohammed Et Tahar Ben Ali Ben Amor Ben Hadj Boubaker, qui demande à obtenir une indemnisation à la suite de la mort de son père qui a été victime d'un attentat terroriste en Tunisie le 6 mai 1954.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il appartient à chaque Gouvernement de promouvoir une législation permettant la réparation des dommages subis par les nationaux de cet Etat en cas de troubles à l'ordre public. C'est ainsi qu'est intervenu, au Maroc, un dahir du 30 septembre 1953, modifié par le dahir du 24 avril 1954 et s'inspirant de la loi municipale française du 5 avril 1884 (art. 106 à 109).

Malheureusement, le Gouvernement tunisien n'a cependant pas cru, jusqu'à ce jour, devoir donner suite au projet qui avait été préparé dans ce but. Il ne m'appartient pas d'intervenir en ce domaine.

En ce qui concerne le cas particulier de M. Mohammed Tahar Ben Hadj Boubaker, il convient de signaler que, s'il est exact que son père, ex-cheikh de Sbiba, a laissé à sa charge deux veuves et onze enfants, il n'en reste pas moins que le requérant est un agriculteur aisé possédant des terres à céréales et des plantations irriguées.

Enfin, pour ce qui est de sa réclamation concernant la prime revenant à son père pour les fonctions de khalifat qu'il aurait exercées, outre que cette prétention ne paraît pas fondée, son

appréciation ne peut relever que de la seule compétence du Gouvernement tunisien auquel M. Mohammed Tahar Ben Hadj Boubaker pourrait être invité à s'adresser.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : A. SAVARY.

Pétition n° 202

M. Marcel MONTAULT, Caserne Thourat, Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), demande à être relevé d'une peine d'interdiction de séjour.

Cette pétition a été renvoyée, le 21 février 1956, sur le rapport de M. de Montalembert, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, au Ministre de la Justice.

Réponse de M. le Ministre de la Justice :

• Paris, le 26 mai 1956.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu adresser à mes services le dossier d'une pétition enregistrée sous le n° 202 et relative à une demande de libération conditionnelle fournie par le nommé Montault (Marcel), incarcéré au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, en vous retournant le dossier communiqué que cette mesure de faveur a été accordée à l'intéressé par arrêté du 11 mai 1956 ; toutefois cette décision prendra effet à compter du 16 juillet prochain.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : François MITTERAND.

Pétition n° 205

M. WALLET, Resson-sur-Matz (Oise), demande que son fils soit démobilisé.

Cette pétition a été renvoyée, le 21 février 1956, sur le rapport de M. de Montalembert, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions au Ministre de la Défense nationale et des Forces armées.

*Réponse de M. le Ministre de la Défense nationale
et des Forces armées :*

Paris, le 20 mars 1956.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en retour, le dossier de la pétition n° 205 présentée par M. Wallet, demeurant à Ressons-sur-Matz (Oise).

Le sergent Duquenne Daniel, dont le pétitionnaire demande la libération, a été renvoyé dans ses foyers le 22 décembre 1955.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Signé : M. THEOBALD,
Chargé de mission.*

Pétition n° 208

M. OUSTEN, Fabian par Aragnouet (Hautes-Pyrénées), se plaint au nom des habitants de Fabian, de déprédations résultant des travaux d'E. D. F.

Cette pétition a été renvoyée, le 21 février 1956, sur le rapport de M. de Montalembert, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions au Ministre de l'Industrie et du Commerce.

*Réponse de M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie
et au Commerce :*

Paris, le 9 mai 1956.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'adresser une pétition par laquelle M. Eugène Ousten, domicilié à Fabian (Hautes-Pyrénées), proteste contre les travaux entrepris par « Electricité de France » dans cette localité.

J'ai l'honneur de vous communiquer, ci-après, les résultats de l'enquête effectuée par les Services intéressés de mon Département à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués.

Signé : Maurice LEMAIRE.

Texte
de la Pétition (1).

Exactions de l'E. D. F.

Le 30 septembre 1955.

Monsieur le Président du Conseil
de la République
et Messieurs les Sénateurs,

Nous soussignés, propriétaires à Fabian, commune d'Aragnouet, en Haute-Vallée d'Aure, Hautes-Pyrénées, avons l'honneur d'appeler respectueusement votre attention sur les excès de l'E. D. F. qui s'est installée, depuis fin 1946, dans notre localité touristique, climatique et pastorale, en maîtresse absolue, en violant toutes les lois protégeant la propriété. Elle a entrepris les travaux les plus considérables, *sans enquêtes réglementaires d'utilité publique* devant précéder tous travaux publics, sans donc possibilité pour les habitants intéressés de présenter et faire examiner par les pouvoirs compétents leurs justes observations, réserves et contre-dits, avec les graves conséquences de nous infliger, par surcroît, *sans indemnisation*, des préjudices qui pouvaient et devaient être évités (1).

Ces travaux bouleversant notre région ont été entrepris :

1° Au nom d'un certain Plan Monnet, lequel n'a jamais été soumis à examen et approbation du Parlement, au moment du hiatus des institutions, après la Libération ;

Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce (1).

(1) Deux décrets et un arrêté déclaratifs d'utilité publique ont couvert l'exécution des travaux dans la région d'Aragnouet :

1° Pour les études et les travaux préparatoires, les décrets du 31 décembre 1943 et du 26 juillet 1946, relatifs aux travaux de la chute de Bern, ancienne désignation, s'étendant aux deux chutes de Fabian et des Echarts ;

2° Pour les travaux d'aménagement proprement dits des chutes de Fabian et des Echarts, le décret du 18 septembre 1947 ;

3° Pour les ouvrages de la chute de Pragnères situés dans la vallée de la Neste sur le territoire de la commune d'Aragnouet (réservoir de Cap-de-Long), arrêté interministériel du 7 janvier 1952.

(1) Nota. — Les renvois que ce document comporte ont été, dans un souci de clarté, adaptés à la présentation typographique de la présente annexe.

**Texte
de la Pétition.**

2^o Au nom de l'urgence militaire, illicitement et abusivement invoquée contre une population de montagne, après le 1^{er} juin 1946, date de la cessation légale des hostilités (1).

L'E. D. F. ne peut déceimment faire remonter cette « urgence militaire » comme le prétend l'ingénieur en chef de la 5^e circonscription électrique de Toulouse, à un soi-disant décret du 31 décembre 1943, époque où l'autorité militaire qui commandait en France était, non pas française, mais allemande (2).

Décret, au surplus, non porté à la connaissance de la population et frappé de l'illégalisme des actes de Vichy (3).

De plus, aucune des formalités substantielles prescrites par le décret-loi du 30 octobre 1935 sur les travaux militaires et assimilés n'a été observée (4).

Le président du Tribunal civil n'a jamais nommé un juge commissaire et un expert pour se transporter sur les lieux et saisir notre territoire.

Il n'a jamais été procédé par le maire, auquel aucune ordonnance

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Il a été fait application du décret-loi du 17 juin 1938 sur le développement de l'industrie électrique en France qui facilitait, dans ce but, la préparation et l'exécution des travaux.

(2) Le décret du 17 juin 1938 assimilait les expropriations nécessaires à l'établissement de chutes d'eau à celles opérées pour le compte de l'autorité militaire. Il n'intervenait, pour déclarer d'utilité publique ces travaux, aucune autorité militaire.

(3) A l'époque où ont commencé les études et les travaux préparatoires des chutes précitées, aucune publicité n'était donnée aux décrets déclaratifs d'utilité publique des aménagements de chutes d'eau.

Ces décrets, pris en application du décret-loi du 17 juin 1938, n'ont cessé d'avoir des effets légaux qu'à partir du 1^{er} juin 1946 (arrêt du Conseil d'Etat du 20 janvier 1950).

(4) Les formalités dont il est question ci-contre sont relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

E. D. F. ayant pu s'entendre à l'amiable avec les populations et les collectivités propriétaires des terrains nécessaires aux aménagements réalisés, il n'y a pas eu d'expropriation et il n'a pas été nécessaire d'accomplir lesdites formalités.

**Texte
de la Pétition.**

n'a été notifiée, à des publications par affiches ou autrement.

Il n'a jamais été désigné par le préfet un agent de l'Administration des Domaines, ni d'expert, ingénieur, architecte ou arpenteur pour se transporter sur les lieux et se réunir au juge commissaire.

Aucun piquetage, ni levée de plans n'ont été opérés. Aucun procès-verbal n'a été dressé.

Aucune notification n'a été adressée aux propriétaires intéressés (voir plus loin).

Toutes les évictions, définitives ou temporaires, ont été opérées non contradictoirement, en violation des lois, *mais par voies de fait et violences*, sans égards ni ménagements pour les habitants.

Afin d'essayer de légitimer, *a posteriori*, ces violences, l'E. D. F. institua, en 1950, de prétendues enquêtes d'utilité publique sur les « avant-projets » de ses travaux, alors que ceux-ci étaient commencés, près de cinq ans auparavant, avec des milliers d'ouvriers. Purs simulacres rendant d'avance inopérants tous contredits, attendu que « les plans ne pouvaient plus être modifiés » (1).

La Chambre de Commerce, réglementairement consultée par avis, déclara vouloir s'abstenir, attendu que les travaux étaient déjà en partie réalisés en émettant le vœu qu'à l'avenir les Pouvoirs publics lui transmettent de tels dossiers, avant tout commencement d'exécution.

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Il s'agit des formalités d'enquête et de conférences relatives à l'octroi de la concession concernant des travaux effectivement entrepris sous le couvert des déclarations d'utilité publique indiquées à la page 20.

**Texte
de la Pétition.**

Enfin, en violation encore des lois, les enquêtes dites parcellaires sur les « projets définitifs » ne furent jamais ouvertes (1).

Si des décrets sont antérieurement intervenus, non portés en leur temps à la due connaissance de la population, ils ne concernaient que des « travaux d'études et préparatoires » et nullement « des travaux définitifs » (2).

De plus, en violation de la loi du 29 décembre 1892 sur la protection de la propriété privée, ces travaux d'études, prospections, jalonnements ne furent jamais précédés d'arrêtés préfectoraux les autorisant (3).

Arbitrairement, et de sa seule autorité, l'E. D. F. a établi à son profit un périmètre de servitude englobant nos eaux et rivières, nos bois et forêts, nos communaux et pacages, nos chemins et sentiers, nos installations publiques et privées, nos champs et prairies, nos cours et jardins, nos maisons et immeubles, en un mot tout notre territoire, pour en disposer despotiquement, *suivant son bon plaisir*, en faisant « hold up » sur tout ce qui lui convient, dans ces buts qu'elle dit « d'utilité générale », mais qui nous sont *totale-ment étrangers* (4).

En violation de l'article 4 du décret-loi du 30 octobre 1935 sur les travaux militaires ainsi libellé :

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Voir (4) page 21.

(2) Les travaux préparatoires et les travaux définitifs ont été déclarés d'utilité publique (voir page 20).

(3) La loi du 29 décembre 1892 a été respectée dans les rares cas où elle s'appliquait, c'est-à-dire pour les occupations temporaires, mais, d'une manière générale, la commune d'Aragnouet et les propriétaires intéressés ont autorisé E. D. F. à exécuter des travaux sur les terrains leur appartenant.

(4) Il s'agit probablement du périmètre à l'intérieur duquel peuvent être exercées les servitudes prévues à l'article 4 de la loi du 16 octobre 1919. Ce périmètre a été fixé par E. D. F. en accord avec l'Administration et indiqué sur le plan général des travaux soumis à l'enquête pour être annexé au cahier des charges de la concession.

**Texte
de la Pétition.**

« L'Administration militaire convoque pour le jour et l'heure indiqués par le juge commissaire, moins cinq jours à l'avance et par lettre recommandée :

- « 1^o Les propriétaires fonciers,
- « 2^o Les usufruitiers ou autres personnes intéressées, tels que fermiers, locataires ou occupants à quelque titre que ce soit, etc... »

Nous n'avons reçu aucune notification ou convocation, malgré notre double qualité de *co-propriétaires indivisaires et usagers* de nos communaux, complément indispensable de nos petites propriétés ou exploitations particulières, de superficie minime ou infime inviables à défaut.

Jouissance spéciale directe, en vertu du droit coutumier d'incolat, non comme amodiataires fermiers, locataires, etc., sans avoir à demander permission ou autorisation au conseil municipal, avec donc droits supérieurs à ceux des usagers ordinaires du Code civil (art. 625 et s.), attendu que nous n'avons pas à « fournir caution ni à faire états et inventaires », le conseil municipal ne possédant que le pouvoir de réglementation afin d'éviter les abus des uns par rapport aux autres (1).

Malgré ces qualités d'intéressés et occupants, dans le but d'é luder toute indemnisation, l'E. D. F. a appréhendé *sans formalités* nos communaux, rivières, bois, pacages, chemins, etc., en érigeant le prin-

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) E. D. F. a négocié avec le maire de la commune d'Aragnouet pour l'acquisition des terrains ou la cession des droits appartenant à la commune et qui lui sont nécessaires pour l'exécution des travaux et l'exploitation de ces chutes.

Si la municipalité de la commune d'Aragnouet n'a pas tenu compte, dans ces négociations, des intérêts de certains particuliers, il appartient à ces derniers d'exercer un recours contre elle devant les tribunaux compétents.

**Texte
de la Pétition.**

cipe qu'il n'y a pas à se gêner à la montagne avec les habitants.

Il nous a ainsi été fait délibérément grief, *en nous renvoyant ensuite indûment aux tribunaux*, en spéculant sur la difficulté ou impossibilité de petits particuliers ou propriétaires dans une région économiquement faible de soutenir des frais élevés pour défendre leurs droits contre les agissements dilatoires et frustatoires de l'E. D. F. *alors que nous avons droit à procédures gratuites d'indemnisation, devant être instituées d'office*, en vertu des droits sur l'expropriation et du décret-loi du 30 octobre 1935 sur les travaux militaires. Ce que l'Administration supérieure de contrôle n'a pas fait, par la plus regrettable des carences, en laissant constamment l'E. D. F. procéder à ses réquisitions et saisies (n'admettant pas de discussion) en nous plaçant toujours devant le fait accompli (1).

Par cette politique de tout laisser faire permettant à l'E. D. F. de se mettre systématiquement au-dessus des lois, en violation de la Constitution, elle en a profité à Fabian pour :

1^o *Tarir ou assécher totalement nos rivières, sans y laisser une goutte d'eau pour abreuver une seule brebis une unique matinée*, par exemple dans la vallée supérieure du Couplan, où la Neste, émissaire du bassin lacustre du

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Il n'est pas exact que la municipalité d'Aragnouet ait été placée devant le fait accompli. E. D. F. a également toujours pris soin de s'entendre avec les propriétaires intéressés avant d'exécuter les travaux sur leurs terrains.

**Texte
de la Pétition.**

Neouvielle (lacs d'Oredon, Aumar, Aubert, Capdelong, etc.), autrefois excessivement poissonneuse, est transformée en petit « Sahara » de cailloux brûlés l'été par le soleil, l'autorité préfectorale déclarant « ne pouvoir intervenir en l'absence de tout décret sur les débits réservés » (1) ;

2^o *Mettre la main sur toutes nos voies de communication* : chemins, sentiers, pour les accaparer. Tel notre chemin rural et forestier de Fabian à Oredon, inscrit comme tel au cadastre, desservant les pacages supérieurs et granges foraines de notre vallée du Couplan, en le déclarant « chemin privé », sur lequel ni la commune ni les habitants n'ont aucun droit, alors qu'indispensable et de circulation publique et continue de temps immémorial, d'abord comme carrière, puis chemin muletier et voie carrossable à traction animale (2) ;

3^o *Supprimer arbitrairement nos chemins, comme le chemin rural dit « Cami Bieil »* reliant entre elles, en aval de la route nationale, les diverses habitations de Fabian, menant par embranchement à la forêt communale et aux pacages au-delà de la Neste, autrefois seule voie de communication de la vallée et usagé notamment par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Sans égard pour les habitants usagers, ce chemin a été supprimé

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) E. D. F. n'a effectué aucun travail intéressant les lacs d'Oredon, d'Aumar et d'Aubert déjà aménagés en réservoirs par le Ministère de l'Agriculture depuis plus de cinquante ans.

A l'aval du réservoir d'Oredon, la Neste de Couplan est asséchée depuis cette époque.

(2) Le chemin de Fabian à Oredon appartenait au Ministère de l'Agriculture qui l'avait établi pour la construction des réservoirs de la haute vallée de la Neste de Couplan et ne pouvait être utilisé que pour le passage des chars à bœufs.

E. D. F. l'a transformé en une route accessible aux camions et qui, sans frais pour l'Etat, sera vraisemblablement classée dans la voirie nationale.

En outre, E. D. F. a participé, en accord avec le département, au prolongement de la route nationale n° 129, jusqu'au hameau du Plan, autrefois complètement enclavé.

**Texte
de la Pétition.**

en sa partie longeant le cimetière par l'E. D. F. qui l'a annexé, sans formalité, à ses magasins et ateliers pour y installer, notamment, un compresseur et effondré ailleurs, dans la vallée à pic en contre-bas, après avoir foré en dessous une galerie souterraine avec milliers de coups de mines, désagrégeant le terrain (1);

4° *Déverser des masses considérables de déblais mouvants* sur d'autres chemins rendus non seulement dangereux, mais désormais impraticables (2);

5° *Forer des galeries souterraines* pour capter notamment la Neste d'Aure, passant à Fabian, avec d'innombrables coups de mines, tirés jusqu'à vingt à la fois, de la dernière violence, avec bruit de tonnerre, jour et nuit, empêchant tout repos et sommeil dans le voisinage immédiat de Fabian, et même à quelques mètres de l'habitation la plus proche, ainsi violemment ébranlée, comme par tremblement de terre, en causant failles, dégâts, crevasses, etc.

Sans indemnisation, sous le prétexte que « ces préjudices sont inconvénients inhérents à un travail d'utilité publique ». La violence des explosions avait même ouvert un entonnoir de 16 mètres de circonférence et 2 mètres de profondeur, en proximité d'une maison de cette localité touristique et climatique (3);

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Le chemin dont il s'agit a été transformé partiellement en voie d'accès à l'usine de Fabian et a été raccordé d'une part à la route nationale et, d'autre part, aux anciens chemins au-delà de l'usine.

(2) Toutes les voies de communication ont été rétablies ou sont en cours de rétablissement.

(3) Les dégâts matériels occasionnés par les tirs de mines ont été, à notre connaissance, entièrement indemnisés ou réparés par les entreprises travaillant pour « Electricité de France ».

**Texte
de la Pétition.**

6° *Tarir en les détournant ailleurs* les eaux des sources de la montagne alimentant la grange établie avec petite habitation annexe d'un propriétaire, par forages de galeries exécutés en violation des lois et règlements sur les travaux souterrains sans dépôt des plans à la mairie. *Sans indemnisation* encore pour le propriétaire victime, malgré la gravité du préjudice (1);

7° *Accaparer par ses besoins industriels et même polluer l'eau potable* alimentant les quelques maisons au bas Fabian, en établissant la chaussée de la nouvelle route de Fabian à Oredon (créée en usurpant, sans formalité, nos communaux et notre chemin rural et forestier) sur le bassin et en le recouvrant d'une dalle mobile, munie d'un anneau, par les interstices de laquelle pénétraient en abondance, lors des pluies ou orages, les eaux de la route chargées de poussières et ordures de bétail et autres. Situation scandaleuse ayant duré des années, malgré nos protestations (2);

8° *Procéder dans les conditions les plus illégales*, au nom de l'urgence militaire, à l'expropriation d'une partie du domaine clos et bâti, ainsi coupé en deux, d'un petit propriétaire, chargé de famille, combattant de la première guerre, ne possédant que 2 ha. 91 a. de terre, moyennant une indemnité infime qui ne lui fut réglée qu'après longs retards, multiples réclama-

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Chaque fois qu'E. D. F. et les services intéressés du Département de l'Industrie et du Commerce ont été saisis de réclamations relatives à des faits analogues à ceux indiqués ci-contre, une enquête sur place a été faite et des mesures ont été prises pour le rétablissement de la situation antérieure dans toute la mesure du possible.

(2) Comme au (1) ci-dessus.

**Texte
de la Pétition.**

tions, démarches onéreuses ne lui permettant pas de se replacer en sa situation antérieure.

Expropriation ultra-abusive, afin d'établir la nouvelle route d'Oredon, alors qu'il était possible d'éviter cette mutilation d'un petit domaine agricole en élargissant le chemin rural et forestier ayant servi à la construction des anciens barrages.

La nouvelle route a été établie dans des conditions monstrueuses, en surplombant jusqu'au-dessus de la toiture de la maison de ce propriétaire, privé de seuil sur la nouvelle voie, et dont les fenêtres de la cuisine et de la chambre à coucher, les deux seules pièces de la maison ne comportant qu'un rez-de-chaussée, donnent dorénavant sur un étroit et profond caniveau la séparant de la chaussée, de laquelle on a, à travers le caniveau, vue directe et plongeante sur les chambres en contrebas, en violation de tous les règlements sur la salubrité et l'amélioration de l'habitat rural, attendu que cet état de choses engendre une humidité pernicieuse avec les eaux s'écoulant dans le caniveau et les neiges s'y accumulant l'hiver, en obstruant les fenêtres.

Abus tyrannique de droit de la part d'un service engageant par ailleurs les plus luxueuses dépenses pour loger son personnel. Devant tel scandale, le délégué de la C.G.A.

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

**Texte
de la Pétition.**

s'exclamait : « *Après cela, allez donc dire aux paysans d'être patriotes !* » (1) ;

9^o *Truffer de pylônes et lignes* non seulement les communaux, mais encore les propriétés particulières. Tel un petit propriétaire cultivant, avec ses sœurs, un patrimoine familial de 6 hectares sur lequel avaient été déjà implantés 25 pylônes et 1 transformateur et à qui a été encore imposé par l'E. D. F., récemment, outre un câble téléphonique souterrain, le surplomb d'une ligne de 63.000-150.000 volts, avec énorme pylône dominant sa propriété, moyennant une indemnité dérisoire, *représentant la rémunération de quelques minutes d'un haut fonctionnaire de l'E. D. F.*, alors que ces impositions de passage déprécient pour toujours la parcelle, actuellement cultivée, mais terrain à bâtir, en bordure de la route nationale et à côté de l'église, avec dorénavant lourdes servitudes pour l'entretien de ces lignes, accompagnées de destructions de récoltes, sans avertissements au propriétaire (2) ;

10^o *Tuer ou blesser le bétail*, par les travaux, *sans indemnisation*, pour leurs malheureux possesseurs, dont la tâche est déjà si rude à la montagne, notamment dans la vallée du Couplan, pacage principal de Fabian, alors qu'avant la venue de l'E. D. F. les propriétaires jouissaient de l'entière liberté et sécurité de dépaissance de leurs animaux (3) ;

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Voir (2) page 21.

Les propriétaires intéressés ont été indemnisés après *accord amiable*.

(2) Les propriétaires intéressés par les passages de ces lignes ont été indemnisés.

Les lignes électriques installées par E. D. F. pour l'exécution des travaux ont été remises à la commune pour sa distribution publique.

(3) *Les dommages réels occasionnés aux populations riveraines des travaux ont été indemnisés par E. D. F. ou par ses entrepreneurs.*

**Texte
de la Pétition.**

11^o *Hérissier d'entraves, obstacles et dangers, tous nos chemins, pacages et pâturages :*

— déblais instables sur pentes abruptes ;

— rochers déchaussés surplombants ou formant éboulis ;

— parapets de pont anormalement abaissés à 30 cm pour livrer passage au gros matériel de l'E. D. F. ;

— tranchées verticales ou quasi-verticales en remplaçant les anciennes pentes naturelles avec graves dangers de chutes de pierres et rochers et impossibilité d'accéder aux pacages contigus ;

— substitution de hauts et longs murs, faisant précipices, avec leurs parapets discontinus, déjà en partie démolis par malfaçons manifestes malgré le coût élevé, aux pentes gazonnées ou boisées, le long de la rivière, en empêchant l'accès à celle-ci et l'abreuvement indispensable du bétail, notamment dans la vallée du Couplan ;

— tirs de milliers et milliers de coups de mines et explosions avec 5.000 kilos de dynamite, bouleversant la région, etc. (1) ;

12^o *Ebranler les parapets de la R. N. et les murs particuliers, contigus à la route.*

Ex. Chemin vicinal jusqu'en 1931, établi pour traction animale et chars à bœufs, non conçu pour le trafic intensif des mastodontes

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Toutes précautions ont été prises pour assurer la sécurité des usagers. Les déblais instables signalés résultent de l'état même du terrain naturel et ne résultent pas des travaux. Les accès aux pacages sont aussi faciles que par le passé et ne comportent pas plus de risques.

Les routes et chemins construits par E. D. F. ont été exécutés suivant les règles de l'art et sont en excellent état.

Des tirs de mines ont effectivement été pratiqués pour l'établissement des ouvrages. Les règles de sécurité habituelles ont été observées et ces tirs n'ont pas atteint une importance exceptionnelle.

**Texte
de la Pétition.**

transportant le matériel gigantesque de l'E. D. F.

Une grange bergerie, en bordure de la route, a été ainsi mise à mal et son mur disloqué, la chaussée ayant été abusivement relevée jusqu'au-dessus de la toiture, sur laquelle les hivers les chasse-neige refoulaient et amoncelaient celle-ci, avec écrasement et pourriture de la charpente (1) :

13° *Achever de mettre à mal ce bâtiment*, par inondations provenant de la nouvelle route d'Oredon, dont le puisard, à l'embranchement de la route nationale s'était obstrué par suite d'avalanche.

Les eaux torrentielles suivant la chaussée de la route nationale ont pénétré par le mur disloqué et la toiture et raviné ensuite la propriété en contrebas, à pic sur la vallée, lors d'une tempête d'eau et neige en ouvrant une brèche dans son mur de soutènement, avec risques de solifluction pour toute la propriété.

Sans indemnisation, malgré la gravité des préjudices, alors que la réfection du seul bâtiment agricole, essentiel à la petite métairie, se trouvant sur la propriété, est déjà de l'ordre de plus du million (2) ;

14° *Troubler fréquemment les auditions de la T. S. F.*, ou même mettre hors d'état les postes par

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) E. D. F. n'a fait qu'utiliser entre Arreau et Fabian une route déjà classée dans la voirie nationale. Elle a supporté bénévolement et en accord avec le Service des Ponts et Chaussées, de notables améliorations à ladite route.

Il semble qu'il s'agisse d'une grange bergerie appartenant à M. Prudot qui a subi, du fait des travaux, quelques dégâts. La réparation de la grange a été effectuée aux frais de l'entreprise chargée des travaux en août 1949.

(2) E. D. F. n'a jamais été informée de l'inondation dont il s'agit. Il ne lui a donc été réclamé aucune indemnité. D'ailleurs, le ruissellement qui aurait permis d'amener les eaux de l'origine de la nouvelle route d'Oredon à la grange bergerie aurait suivi la route nationale sur 600 mètres, ce qui ne paraît guère possible.

**Texte
de la Pétition.**

la violence des explosions souterraines ébranlant le sol et les immeubles, avec désabonnement d'office par les inspecteurs de la radio venus sur place reconnaître le bien-fondé des plaintes, avec remboursement exceptionnel de la taxe. Mais sans indemnisation par l'E. D. F. pour la mise à mal des postes (1);

15° *Détruire les plus belles sapinières* de la forêt communale, en appréhendant pour toujours leur sol forestier et mutiler, à l'instar de la zone brûlée de la guerre, quantité d'autres arbres, par coups de mines tirés sans précautions (2);

16° *Arroser copieusement nos propriétés, nos immeubles, nos chemins, la route nationale et même la nouvelle église de Fabian* en en crevant la toiture de *pierres et éclats de rochers* pesant jusqu'à 15 et 20 kilos, par coups de mines tirés non seulement sans précautions, mais encore sans avertissements au mépris de la sécurité des habitants et passants. Il a fallu s'adresser au Parquet et à la gendarmerie pour essayer de faire mettre un terme à tel sans-gêne. *Mais sans indemnisation* pour les toitures des particuliers mises à mal (3).

Une jeep mal calée et abandonnée, lors de la construction d'un haut pylône surplombant l'église, tombant de plusieurs dizaines de mètres de hauteur, est venue s'écraser sur la route

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Les pétitionnaires n'apportent aucune preuve établissant que le non-fonctionnement des postes est dû aux explosions des mines. Les ébranlements résultant de ces explosions sont assez rapidement amortis par le terrain et il semble peu vraisemblable qu'ils aient occasionné le moindre préjudice ou le moindre trouble aux pétitionnaires, qui n'indiquent d'ailleurs pas les lieux où ils les auraient constatés.

(2) Tous les dégâts occasionnés par les travaux d'E. D. F. (construction de routes, lignes électriques, installations des chantiers) ont été payés sur la base des estimations des Eaux et Forêts.

(3) Tous les dégâts ont été réparés ou payés par les entreprises responsables.

Les tirs des mines faisaient l'objet des avertissements sonores réglementaires.

**Texte
de la Pétition.**

nationale, près de cette église, quelques instants après la sortie des enfants de l'école proche (1);

17° *Troubler ainsi gravement*, en détruisant ses sites, une station de tourisme et climatisme et ses habitants depuis près de neuf ans, en aggravant sans cesse ces troubles (2);

18° *Mettre le comble à ces troubles et préjudices*, en englobant illicitement dans le « périmètre de servitude » que l'E. D. F. s'est arrogé despotiquement à nos dépens sur notre territoire, la zone de protection de Fabian et de la route nationale contre avalanches et éboulements et de conservation des terrains en montagne, et en y établissant, outre un canal d'amenée souterrain, une ligne de 63.000-150.000 volts avec milliers de coups de mines ébranlant les falaises rocheuses verticales de la montagne abrupte et abattage, dans les parties boisées, des arbres et arbustes sur une largeur de 30 à 50 mètres (3).

Inadmissibles attentats, alors

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Accident pouvant arriver à n'importe quel véhicule, de chantier ou non, et qui, heureusement, n'a pas eu de conséquence grave.

(2) Aragnouet n'a aucun équipement qui lui permette de revendiquer le titre de station de tourisme, l'agglomération n'est pas dans un site classé et les travaux d'E. D. F. n'ont pas apporté au site un préjudice autre que celui causé, par exemple, au site de Luchon, par les usines hydro-électriques qui y sont construites.

En revanche, la commune d'Aragnouet a pu réaliser d'importants travaux grâce aux accords passés avec E. D. F. et aux impôts et taxes payés par le Service national et ses entreprises.

(3) Voir les observations ci-dessus, page 22.

**Texte
de la Pétition.**

qu'il était loisible d'établir ailleurs la ligne au droit des gens, à la sécurité des personnes et de leurs biens; alors que précédemment, lors d'hivers rigoureux, les avalanches avaient atteint des immeubles, détruit un hôtel, tué plusieurs personnes au centre de Fabian et alors qu'à diverses reprises des éboulements de rochers ont dévalé de la montagne, obstrué la route nationale, arrêté la circulation et atteint les propriétés riveraines en contrebas (1).

Après nous avoir imposé, en pleine paix, la procédure d'urgence militaire de la pire manière que la véritable autorité militaire se ferait scrupule d'employer, ou plus exactement, par l'absence de toute formalité, l'extrême urgence militaire, employée seulement exceptionnellement face à l'ennemi, l'E. D. F. n'a cessé de nous traiter en « pays conquis » avec ses réquisitions sans discussion, comme du temps de l'occupation, sans souci des habitants et de leurs moyens d'existence, en une localité et région en sous-expansion économique, aggravée par la cherté des denrées, constructions et réparations du fait des transports, Fabian étant à 1.100 mètres et plus d'altitude (2).

Dans un récent rapport, l'inspecteur général du Cadastre et le directeur de la Mutualité agricole disent qu'en raison du peu de terres cultivables dans les hautes régions du département, les reve-

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Les incidents signalés ci-contre n'ont aucun rapport avec les travaux d'E. D. F.

(2) Voir réponse page 21 .

**Texte
de la Pétition.**

mus des habitants proviennent de l'élevage en montagne et du tourisme, la jouissance des communaux en montagne étant le complément indispensable des petites propriétés particulières et la compensation nécessaire à la plus grande cherté de l'existence.

Parlant de notre commune, le rapport ajoute qu'Aragnouet est un « village très accidenté, situé au cœur de la montagne, presque à la frontière, longtemps privé de voies d'accès, où les productions sont limitées aux pommes de terre, seigle et sarrasin, du fait d'hivers interminables et d'étés éphémères ».

La population totale des divers quartiers de la commune est tombée de 510 habitants en 1872, à 256 habitants (1).

Il est exorbitant, dans ces conditions, qu'en violation de l'égalité des citoyens devant les charges publiques, l'E. D. F., dont nous n'avons ni demandé, ni désiré la venue, s'attaque aux moyens d'existence d'une population, sans dues indemnisations et compensations, pour les habitants particulièrement de Fabian, localité ou hameau, en aval et au débouché du bassin lacustre du Neouvielle, sur lequel s'est appesantie la mainmise de l'E. D. F. en le privant de ses eaux, détruisant, mutilant ou sabotant ses propriétés, ses communaux, ses chemins, etc.

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Cette diminution du nombre d'habitants dans les villages de montagne est générale et n'est pas due aux travaux d'E. D. F., qui, au contraire, en apportant des ressources nouvelles aux communes et aux populations, en améliorant les communications et en créant des usines, contribue à fixer les populations montagnardes dans les vallées.

**Texte
de la Pétition.**

A la présente, nous joignons copie d'un nouveau procès-verbal de constat en date du 23 juin 1955, que les excès de l'E. D. F. nous ont encore obligés à faire dresser (1) :

a) créant entraves, obstacles et dangers jusqu'aux portes de nos demeures et au-dessus de nos habitations et immeubles, par les attentats contre notre zone de protection (2) ;

b) confisquant notre rivière, autrefois si poissonneuse, fournissant complément appréciable aux habitants, attirant touristes, ayant permis à certains de vivre pendant les restrictions de la guerre, dans laquelle il est devenu désormais impossible, sans s'exposer à graves risques, dont l'E. D. F. décline la responsabilité, de laver, pêcher, même si, après son tarissement, elle était réalevinée, réalevinage-vain en raison des changements brutaux du niveau des eaux et encore si était respecté le débit réservé, « clause de style dont après on ne s'occupe plus », a-t-il été dit, baigner, abreuver et aiguayer le bétail, tirer le sable pour réparation des immeubles et constructions nouvelles, etc., attendu, disent les pancartes de l'E. D. F., « qu'il est dangereux de stationner dans le lit de la rivière ou sur les berges » (3).

Ces agissements portent atteinte à la productivité des prairies et terrains adjacents, privés du béné-

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Le procès-verbal du 23 juin 1955 fait l'objet d'un examen spécial dans les pages qui suivent.

(2) Voir réponse page 31.

(3) Le Service des Eaux et Forêts du Ministère de l'Agriculture, chargé de la défense des intérêts piscicoles, a été consulté et a fixé les débits à observer et les indemnités à prévoir. Les clauses correspondantes seront insérées dans le cahier des charges en cours d'examen par les Administrations centrales des Départements de l'Agriculture et de l'Industrie et du Commerce.

**Texte
de la Pétition.**

ficé de l'irrigation et du bienfait de la nappe souterraine dite « phréatique », alors que l'eau est la vie des pâturages et l'âme des paysages dans un pays de tourisme (1) :

c) accaparant et supprimant les chemins de la localité, etc. (2).

Que reste-t-il d'une localité, avec toutes ces atteintes à ses intérêts agricoles, pastoraux, touristiques, climatiques, piscicoles, sans aucune compensation pour les propriétaires victimes, comme s'il était poursuivi systématiquement, par une Administration sourde et aveugle, malgré les promesses du Gouvernement de venir en aide aux régions sous-développées, une politique de désertion de la montagne et d'exode de leur population, en la ruinant cyniquement, pour faire place à l'E. D. F. ?

Certains d'entre les habitants, las d'être brimés, demandent en effet qu'il leur soit donné ailleurs propriétés et situations équivalentes, avec toutes dues indemnités de déplacement.

Nous sommes ainsi *pillés et spoliés* par l'oppression inadmissible d'un service omnipotent, employant contre nous les pires méthodes (colonialisatrices) pour s'enrichir gratuitement à nos dépens, lui et son haut personnel, à *rémunération supérieure à celle des autres Administrations*.

Le *Journal Officiel* du 21 octobre 1953, page 1605, en réponse

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Si un préjudice réel n'a pas été indemnisé par E. D. F. dans des conditions satisfaisantes pour les réclamants, ils doivent en poursuivre la réparation devant les tribunaux compétents.

(2) E. D. F., ainsi qu'il a déjà été dit ci-dessus, les a, au contraire, largement améliorés.

**Texte
de la Pétition.**

à une question, fait connaître que le nombre des fonctionnaires de l'E. D. F., dont la rémunération est supérieure à celle des Conseillers d'Etat, est passé de 531 au 1^{er} janvier 1950 à 1.145 au 6 février 1953.

Nous demandons aux Pouvoirs publics aide, assistance et protection contre de tels excès attentatoires à l'élémentaire droit des gens, à sécurité et libre jouissance de leurs biens et réparation intégrale de tous les torts, griefs, troubles, dommages et préjudices devant même être assimilés d'office aux dommages de guerre, vu les pires procédés d'extrême urgence militaire employés systématiquement contre nous.

De telles exactions ou plutôt pirateries, contre une population de montagne, s'il n'y était porté remède, justifient, en vertu de la Constitution, les résistances sans limites et légitimeraient toutes représailles.

En vous exprimant d'avance notre reconnaissance, nous vous prions de vouloir bien agréer l'expression de notre profond respect (1).

Signatures : (28)

Vve Ousten.	Ousten Eugène.
Rumeau.	Carrère.
M ^{me} Rumeau.	Lay Léopold.
G.-A. Prudot.	Vve Modane.
Lay Lucien.	Biau.
Vve Serre.	Valencian.
Illisible.	J. Pierre.

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Les Services intéressés du Secrétariat d'Etat à l'Industrie et au Commerce n'ont pas qualité pour répondre à des critiques qui mettent en cause soit l'action gouvernementale, soit l'organisation du Service national « Electricité de France ».

**Texte
de la Pétition.**

Casteret.	Moulié J.-P.
G. Fouga.	Illisible.
Vve Fisse.	Vve Lay.
B. Cochou.	Courrège J.
Vve Riasoucla.	Vve Pichon.
P. Fisse.	Foureadet.
Moulié B.	Vve Esquerre.

Vu, le maire d'Aragnouet,
Signé : Illisible.

Etude C. Compagnet
Huissier
Arreau (Hautes-Pyrénées)

Procès-verbal de constat.

L'an 1955 et le 23 juin, par devant nous, M^e Compagnet Camille, huissier, près le Tribunal civil de Bagnères-de-Bigorre, demeurant à Arreau, soussigné.

Ont comparu :

MM. Georges Prudot, retraité des Douanes et Ousten Eugène, propriétaire, demeurant tous deux à Fabian, commune d'Aragnouet, lesquels nous ont exposé qu'ils avaient à se plaindre des agissements de l'Administration E. D. F. qui s'était installée dans la région de Fabian, en maître absolu, sans le souci des intérêts des habitants du lieu,

Que notamment, sans autorisation, elle installait les lignes électriques en traversant les récoltes,

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

**Texte
de la Pétition.**

Qu'elle se permettait, par des manœuvres de vannes, de supprimer ou de remplir d'eau le lit de la Neste (1),

Qu'elle n'entretenait plus le chemin d'Oredon, comme en témoigne une pancarte placée à l'embranchement de ce chemin (2),

Qu'en outre, le chemin dénommé « Cami Bieil » était rendu impraticable par suite de travaux effectués aux alentours (3),

Que, voulant nous faire constater ces faits, ils nous requéraient de nous transporter à Fabian,

Déférant à cette demande, nous nous sommes rendus sur les lieux et avons constaté ce qui suit :

Le hameau de Fabian s'étend depuis le pont Tisé jusqu'au pont du Moudang. La vallée est très étroite. Les maisons d'habitation de ce hameau et la route nationale sont dominées par des falaises rocheuses quasi verticales. Une ligne de haute tension traverse cette montagne abrupte.

Avant la construction de la route nationale, les habitants du fond de la vallée d'Aragnouet et ceux de Fabian utilisaient un chemin situé en aval des maisons et dénommé « Cami Bieil ». C'est un chemin que les exposants ont toujours utilisé pour exploiter leurs propriétés ou pour se rendre à

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) C'est une conséquence normale du fonctionnement de l'usine de Fabian. Toutefois, l'assèchement du lit n'est jamais total. Des débits réservés sont prévus pour l'éviter (article 5 du cahier des charges).

(2) Il est répondu à ce considérant à la page 43.

(3) Voir réponse ci-dessous, page 42.

**Texte
de la Pétition.**

la forêt. Aujourd'hui, ce chemin est devenu impraticable. En effet, un éboulement très récent s'est produit en face de la propriété de M. Pichon Jean, maire de la commune. Cet éboulement a fait disparaître le chemin sur une longueur d'environ cinq mètres. Il se situe à l'embranchement de la passerelle en bois conduisant à l'entrée de la galerie souterraine du canal (1).

A l'ouest de l'église de Fabian, l'E. D. F. a installé un câble téléphonique souterrain qui traverse le champ de M. Ousten sur une longueur de 8 mètres environ. Le seigle a été arraché sur toute cette longueur et sur une largeur de 2 mètres (2).

Un tas de terre provenant de l'installation du câble téléphonique souterrain encombre le « Cami Bieil ». En face des magasins de la Société Auxiliaire, deux tuyaux, provenant d'un compresseur, traversent le chemin et des blocs de pierre et de ciment ont roulé également dans ce chemin.

M. Prudot nous a fait remarquer en outre, que des rochers déchaussés surplombent une partie du « Cami Bieil » et le chemin de l'usine électrique construite par l'E. D. F. sur une longueur de 50 mètres environ, offrant un *danger* permanent pour les usagers du « Cami Bieil », lors des intempéries et surtout en hiver (3).

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Le chemin de Cami-Bieil est un chemin très étroit, accessible seulement à de très petits chariots roulant à vide. Bien avant les travaux d'E. D. F., l'état du chemin était déjà très défectueux : murs de clôture menaçant ruine, broussailles envahissantes, etc.

L'éboulement signalé à l'aplomb

de la fenêtre 1 de la chute des Echarts a effectivement diminué la largeur du chemin, mais E. D. F. a donné des instructions, en novembre 1955, en présence du maire de Saint-Lary, afin de rétablir le chemin dans sa situation antérieure. Ce travail sera fait dès que les conditions atmosphériques le permettront.

(2) Le câble téléphonique a été installé dans la propriété de M. Ousten, avec le consentement de ce dernier qui a été normalement indemnisé en exécution d'un contrat passé le 7 avril 1955, en particulier pour la perte du seigle.

(3) Les travaux d'E. D. F. paraissent sans rapport avec le risque de chutes de rochers qui existe malheureusement sur les chemins des régions montagneuses.

**Texte
de la Pétition.**

Les exposants nous ont fait remarquer en plus la présence de trois pancartes, deux en bordure de la Neste, l'une au pont du Moudang, l'autre placée à la passerelle, en face de la propriété Prudot, ainsi libellées :

« DANGER

« Il est dangereux de stationner sur les berges et dans le lit de la rivière, en raison du risque d'élévation brutale du niveau des eaux due au fonctionnement des usines et barrages. »

« Electricité de France. G.R.P.H. Pyrénées-Centre (1). »

La troisième, placée à l'embranchement de la route de Fabian à Oredon, est libellée comme suit :

« ROUTE PRIVÉE
« NON ENTRETENUE
« DANGER. »

En foi de quoi nous avons dressé le présent pour servir et valoir ce que de droit.

Coût : trois mille dix francs.

Signé : COMPAGNET.

Enregistré à Arreau, le 23 juin 1955, f^o 81, case 692.

Reçu : cinq cent soixante-quinze francs.

Pour copie conforme :

G. PRUDOT, retraité des Douanes, à Fabian, commune d'Aragnonet (Hautes-Pyrénées).

(Signature de la pétition dactylographiée ci-jointe) (2).

**Réponse du Secrétariat d'Etat
à l'Industrie et au Commerce.**

(1) Le texte ci-contre est un avertissement qui jalonne, dans tout le pays, les cours d'eau le long desquels existent des aménagements hydro-électriques susceptibles de provoquer des fluctuations du niveau des eaux.

(2) La route de Fabian à Orédon demeure, jusqu'au jour, d'ailleurs prochain, de sa remise à l'Etat, une route privée et E. D. F. serait responsable, en cas d'accident survenant à un usager non averti des risques que comporte la circulation sur cette route privée de montagne.

Une décision en date du 10 mars 1956, de M. le Secrétaire d'Etat aux Travaux publics, aux Transports et au Tourisme, vient de prendre son classement dans la voirie nationale en considération.

Pétition n° 211

M. N'DAW Mamadou, 38, cité de la Marine, Sour-Djejd, Casablanca, Maroc, demande à bénéficier du droit commun des congés.

Cette pétition a été renvoyée, le 21 février 1956, sur le rapport de M. de Montalembert, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions, au Ministre de la Défense nationale et des Forces armées.

Réponse de M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées :

Paris, le 12 mai 1956.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en retour, le dossier de la pétition n° 211 formulée par MM. N'Daw Mamadou, Diop Mamadou, Lopy Raymond, Wilson Corneille et Ahouanto Pierre, ouvriers de la Direction du Commissariat de la Marine à Casablanca, qui demandent à bénéficier de leur congé administratif en Afrique Occidentale Française, dont ils sont originaires.

Le problème de l'octroi aux intéressés d'avantages analogues à ceux qui sont reconnus aux ouvriers métropolitains s'insère dans la question plus vaste du remboursement des frais de transport, à l'occasion de leurs congés, aux fonctionnaires et agents de l'Etat originaires des Territoires d'Outre-Mer et exerçant dans la Métropole.

Les textes législatifs et réglementaires actuellement en vigueur, notamment la loi n° 49-1072 du 2 août 1949, ne permettent pas d'octroyer des congés administratifs, assortis de la gratuité du transport, aux ouvriers originaires des Territoires d'Outre-Mer, servant en Métropole ou en Afrique du Nord.

C'est par mesure de bienveillance que la Marine accorde aux ouvriers d'Afrique Occidentale Française ou d'Afrique Equatoriale Française en service au Maroc, la possibilité de bénéficier d'un congé administratif sur ce dernier territoire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : Jean-Louis THÉOBALD.
Chargé de mission.

Pétition n° 212

M. Marcel WACQUEZ, à la Nouvelle Ariana, rue Charles-de-Gaulle, Tunis (Tunisie), demande à être relevé d'une sanction disciplinaire.

Cette pétition a été renvoyée le 25 avril 1956, sur le rapport de M. Marcihacy, au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions au Ministre de la Défense nationale et des Forces armées.

*Réponse de M. le Ministre de la Défense nationale
et des Forces armées :*

Paris, le 31 mai 1956.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en retour, le dossier de la pétition n° 212 présentée par l'ex-gendarme Wacquez qui, mis en réforme par mesure de discipline, demande sa réintégration dans l'armée.

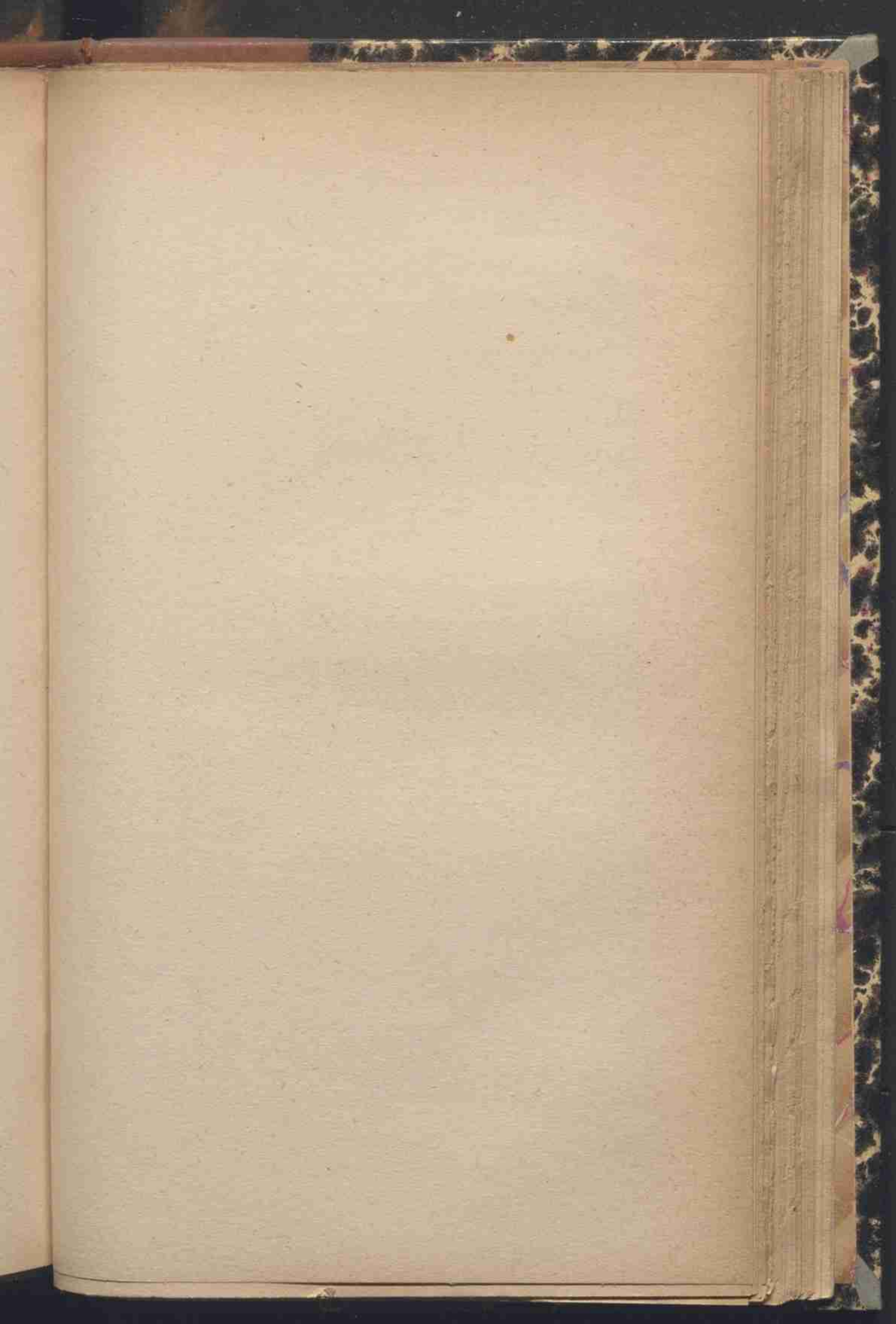
L'intéressé a été traduit le 20 juin 1955 devant un conseil d'enquête pour faute grave dans le service.

L'indélicatesse à laquelle le pétitionnaire fait allusion n'est pas la seule qu'il ait à se reprocher. Ayant agi frauduleusement en une autre occasion, il a donné le plus fâcheux exemple au personnel placé sous ses ordres.

En raison de la gravité des fautes commises et malgré un nouvel examen du dossier de l'ex-gendarme Wacquez, la mesure prise à son encontre n'est pas susceptible d'être reconsidérée.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : THÉOBALD.
chargé de mission.



à l
su
vis
pé
l'E
de

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 59

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 3 Juillet 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Jacques Debû-Bridel demande à M. le Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé de l'Information, si c'est à la suite d'ordres gouvernementaux que la Radiodiffusion et Télévision Française recommence, comme au temps de l'armée européenne, à présenter d'une manière partielle le problème de l'Euratom, dissimulant aux auditeurs et téléspectateurs la gravité de certains abandons qui seraient envisagés (n° 745).

II. — M. Ralijaona Laingo demande à M. le Ministre de la France d'Outre-Mer, compte tenu des très graves manifestations qui ont marqué le passage en Côte française des Somalis d'une Commission d'enquête sénatoriale, manifestations qui traduisent un sérieux malaise parmi les populations, conséquence d'une situation économique difficile, quelles mesures immédiates il compte prendre pour enrayer le développement d'une telle situation, développement qui aurait pour conséquence de détourner de la France des populations loyales et fidèles (n° 749).

III. — M. Edmond Michelet demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il ne lui paraît pas opportun de soumettre à la prochaine réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies certaines questions qui mettent en danger la paix du monde, notamment :

- le trafic des esclaves et l'absence de liberté au Yémen ;
- les emprisonnements arbitraires en Egypte ;
- la situation politique trouble de divers Etats du Moyen-Orient (n° 751).

IV. — M. Edmond Michelet attire une nouvelle fois l'attention de M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées sur la situation particulièrement digne d'intérêt des familles du personnel militaire servant jusqu'ici en Allemagne et appelé en Afrique du Nord.

Malgré les promesses faites, ces familles sont mises en demeure d'évacuer les logements qu'elles occupaient jusqu'ici en Allemagne et se trouvent dans l'impossibilité de se loger en France.

Compte tenu des garanties qui existent actuellement contre l'expulsion arbitraire des locataires, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour appliquer ces garanties aux familles des militaires (n° 753).

V. — M. Jean Bertaud demande à M. le Ministre de l'Intérieur quelles dispositions il entend prendre pour maintenir, de façon permanente, à la disposition des communes, notamment celles de la Seine, le personnel de police auquel leur donnent droit les crédits importants qu'ils doivent obligatoirement affecter dans leur budget aux services de sécurité et de surveillance.

Il lui signale tout spécialement qu'à l'occasion de certaines manifestations se déroulant dans Paris, et en particulier lorsqu'il s'agit de la réception d'hôtes étrangers importants ou présumés tels, les prélèvements effectués sur les effectifs de certains commissariats de la périphérie sont d'une importance telle qu'aucun gardien de la paix n'est souvent disponible pour assurer la surveillance des rentrées et sorties scolaires, procéder à la constatation d'accidents et répondre aux appels justifiés de la population.

Il attire son attention sur le fait qu'en de trop nombreuses occasions les postes de police ont dû être fermés en raison de ces prélèvements massifs pour des périodes quelquefois longues de vingt-quatre heures.

Il lui rappelle que le rôle des polices municipales est d'être d'abord et avant tout au service des collectivités locales à la sécurité desquelles elles sont indispensables et qu'il appartient au Gouvernement et à l'Etat de faire appel aux corps spéciaux dont ils disposent : garde républicaine, C. R. S., gendarmerie et troupe, toutes les fois qu'il est nécessaire d'assurer des services qui ne devraient être qu'exceptionnels mais qui ont tendance à se multiplier anormalement sans beaucoup de profit pour l'intérêt général (n° 754).

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ratification du décret n° 55-1717 du 30 décembre 1955 rétablissant la perception des droits de douane d'importation applicables à certaines catégories de chaussures. (Nos 502 et 572, session de 1955-1956. — M. de Villoutreys, rapporteur de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

3. — Discussion du projet de loi modifiant divers articles du Code rural. (Nos 432 et 565, session de 1955-1956. — M. de Pontbriand, rapporteur de la Commission de l'agriculture ; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. , rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de loi de M. Jozeau-Marigné, tendant à modifier l'article 2 de l'acte dit loi du 16 novembre 1940

relatif aux sociétés anonymes. (N^{os} 322, 414 et 571, session de 1955-1956. — M. Marcel Molle, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

5. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi, adopté avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, modifiant les articles 62 et 78 de la loi n^o 46-2426 du 30 octobre 1946 relatifs à la prescription du droit à réparation en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles. (N^{os} 195, 381, année 1955; 511 et 544, session de 1955-1956. — M. Maurice Walker, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à l'application de l'article 53 de la loi n^o 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et maladies professionnelles. (N^{os} 514 et 543, session de 1955-1956. — M. Maurice Walker, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

7. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Mari-gnan et Vincent Delpuech, tendant à inviter le Gouvernement à étendre le bénéfice de la loi n^o 55-141 du 2 février 1955 instituant un régime exceptionnel et provisoire d'indemnisation aux travailleurs privés de leur emploi du fait de la période de froid de février 1956. (N^{os} 312 et 545, session de 1955-1956. — M. Dutoit, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

Commission générale.

La Commission des finances a nommé :

Vice-Président : M. FLÉCHET, en remplacement de M. Jean Maroger, décédé.

La Commission chargée d'examiner une communication de M. le Garde des Sceaux faisant connaître qu'un membre du Conseil de la République a été déclaré en état de faillite

a nommé :

Président : M. DEUTSCHMANN

Secrétaire-Rapporteur : M. LE BASSER.

Documents mis en distribution le Mardi 3 Juillet 1956.

- N^o 547. — Proposition de résolution de M. Ralijaona Laingo, tendant à inviter le Gouvernement à prévoir la participation d'anciens combattants d'Outre-Mer aux manifestations organisées en France pour les fêtes du 14 juillet.
- N^o 548. — Proposition de résolution de M. Ralijaona Laingo, tendant à inviter le Gouvernement à organiser chaque année un pèlerinage à La Mecque pour les anciens combattants français musulmans.
- N^o 551. — Rapport de M. Jean Bertaud sur la proposition de résolution de M. Léo Hamon relative à l'enseignement du Code de la route.
- N^o 555. — Proposition de loi de M. Deguise tendant à modifier l'article 10 de la loi réglementant la monte des taureaux.
- *N^o 565. — Rapport de M. de Pontbriand sur le projet de loi modifiant divers articles du Code rural.
- N^o 567. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.

*N^o 571. — Rapport supplémentaire de M. Marcel Molle sur la proposition de loi de M. Jozeau-Marigné, tendant à modifier l'article 2 de l'acte dit loi du 16 novembre 1940 relatif aux sociétés anonymes.

*N^o 572. — Rapport de M. de Villoutreys, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, rétablissant la perception des droits de douane d'importation applicables à certaines catégories de chaussures.

N^o 574. — Proposition de loi de M. Marceilhac, tendant à rendre obligatoire pour les usagers des véhicules à deux roues propulsés par un moteur, le port d'une coiffure protectrice.

N^o 576. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale dans sa troisième lecture, tendant à compléter les articles 830 et 840 du Code rural en ce qui concerne les motifs de résiliation et de non-renouvellement des baux ruraux.

N^o 578. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier l'article 17 de la loi relative aux élections des membres de l'Assemblée Nationale.

N^o 579. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant report des dates d'application de certaines mesures d'ordre fiscal.

N^o 581. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation d'un contrat de bail entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, relatif à un terrain situé à Paris (16^e).

N^o 582. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier certaines dispositions du décret réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 2 juillet 1956.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 5 juillet 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 3 Juillet 1956.

COMMISSION des finances, à 10 h. 15 et 16 heures, local de la Commission.

SOUS-COMMISSION « Taxes parafiscales et de péréquation », à 14 h. 30, local de la Commission des finances.

1
Car
tion
Gén
Mr
cat
lois

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 60

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 5 Juillet 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de résolution de Mme Marie-Hélène Cardot, tendant à inviter le Gouvernement à hâter la réédification, à Buzancy (Ardennes), de la statue commémorative du Général Chanzy. (Nos 293 et 549, session de 1955-1956. — Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

(Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant organisation du Laboratoire national de la santé publique et modification de la législation pharmaceutique. (N^{os} 423 et 580, session de 1955-1956. — M. Henri Varlot, rapporteur de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique.)

3. — Discussion de la proposition de loi de MM. Waldeck L'Huillier, *Georges Marrane* et des membres du groupe communiste, tendant à faciliter l'organisation et le fonctionnement des colonies de vacances. (N^{os} 251, année 1955 et 569, session de 1955-1956. — M. Canivez, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

4. — Discussion de la proposition de résolution de M. Léo Hamon, tendant à inviter le Gouvernement à organiser et à généraliser l'enseignement du Code de la route. (N^{os} 214 et 551, session de 1955-1956. — M. Jean Bertaud, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

5. — Discussion de la proposition de résolution de M. Paumelle, tendant à inviter le Gouvernement à prendre certaines mesures en faveur des écoles normales d'instituteurs et du personnel enseignant du premier degré. (N^{os} 406 et 550, session de 1955-1956. — M. Southon, rapporteur de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs.)

6. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Michel Debré, Robert Aubé, Blondelle, Delrieu, René Dubois, Le Basser, Marcel Lemaire, Marcihacy, Edmond Michelet, Tharradin et Michel Yver, tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'extrême urgence les mesures politiques et civiles nécessaires pour lutter contre les propagandes de trahison ou de dissociation qui annihilent la portée de l'effort militaire consenti par la Nation. (N^{os} 453 et 561, session de 1955-1956. — M. Le Basser, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

Documents mis en distribution le Jeudi 5 Juillet 1956.

N° 566. — Proposition de loi de M. Rivièrez tendant à autoriser les dentistes et opérateurs tolérés de Tunisie à exercer en France et dans les Territoires d'Outre-Mer.

*N° 569. — Rapport de M. Canivez sur la proposition de loi relative aux colonies de vacances.

N° 577. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation.

*N° 580. — Rapport de M. Henri Varlot sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au Laboratoire de la santé publique.

N° 583. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au marché des céréales secondaires.

N° 584. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la collecte du blé de la récolte 1955.

N° 585. — Proposition de loi de M. Georges Maurice, relative à l'expulsion des familles dont le chef appartient à une unité stationnée en Afrique du Nord.

N° 587 (Tomes I et II). — Rapport général de M. Pellenc, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les sénateurs le 4 juillet 1956.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 5 juillet 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 5 Juillet 1956.

COMMISSION de l'agriculture, à 10 h. 30, local n° 214.

COMMISSION de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine, à 11 heures, local n° 201.

COMMISSION des finances, à 10 heures, 11 h. 30 et 15 h. 30, local de la Commission.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 30, local n° 202.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local n° 274.

COMMISSION de la reconstruction et des dommages de guerre, à 9 h. 45, local n° 213.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 61

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 10 Juillet 1956.

A DIX HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au reclassement des ex-pilotes de la station de Haïphong. (N^{os} 600 et 614, session de 1955-1956. — M. Symphor, rapporteur de la Commission de la marine et des pêches.)

2. — Discussion de la proposition de loi de M. Delalande modifiant le taux de compétence en dernier ressort des tribunaux civils de première instance et des tribunaux de commerce. (N^{os} 444,

521 et 610, session de 1955-1956. — M. Robert Chevalier, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la participation de la France à la Société financière internationale. (N^{os} 486 et 592, session de 1955-1956. — M. Armengaud, rapporteur de la Commission des finances.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956. (N^{os} 567 et 587, session de 1955-1956. — M. Pellenc, rapporteur général de la Commission des finances.)

— **Finances et Affaires économiques** (I. — Charges communes; II. — Services financiers).

— **France d'Outre-Mer.**

— **Industrie et Commerce.**

(Conformément à la décision prise par la Conférence des Présidents, en application de l'article 65 bis du Règlement, les amendements à ce projet de loi ne seront plus recevables après le Mercredi 11 Juillet 1956, à 18 heures.)

Organismes extraparlimentaires.

Dans sa séance du jeudi 5 juillet 1956, le Conseil de la République a nommé :

Mme Marcelle DEVAUD, membre de la Commission supérieure des Allocations familiales et

M. ABEL-DURAND, membre du Conseil supérieur de la Sécurité sociale.

ERRATUM

Au projet de loi (n° 567, session de 1955-1956), ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.

A l'Etat A. — Totaux pour les dépenses en capital,

Lire pour les autorisations de programme, *in fine* :

« 296.205.437 »

Documents mis en distribution le Mardi 10 Juillet 1956.

N° 573. — Rapport de M. Léo Hamon sur la proposition de résolution de M. Maurice Walker tendant à inviter le Gouvernement à continuer l'action traditionnelle de la France pour la sécurité collective internationale par le désarmement progressif.

N° 587 (Tome V). — Rapport général de M. Pellenc, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.

*N° 592. — Rapport de M. Armengaud sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la participation de la France à la Société financière internationale.

N° 593. — Rapport d'information de M. Jacques Debû-Bridel, sur les taxes figurant à l'état P annexé au projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.

N° 599. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'accord relatif au service militaire entre la France et l'Italie.

*N° 600. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au reclassement des ex-pilotes de la station de Haïphong.

N° 601. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à accorder un nouveau délai pour les demandes de titre ou de pécule formulées par certaines catégories d'anciens combattants.

N° 602. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant reconduction de la législation sur les emplois réservés.

N° 603. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant statut de l'agence France-Presse.

N° 604. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, autorisant la cession à l'Etat, par la Ville de Paris, d'une parcelle du Bois de Vincennes en vue de la construction d'un lycée de jeunes filles.

N° 605. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 37 de la loi relative à la nationalisation des combustibles minéraux.

N° 606. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, précisant le statut professionnel des représentants, voyageurs et placiers.

N° 607. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à accorder aux salariés rappelés sous les drapeaux le bénéfice des congés payés.

*N^o 610. — Rapport supplémentaire de M. Robert Chevalier, sur la proposition de loi de M. Delalande, modifiant le taux de compétence en dernier ressort des tribunaux civils de première instance et des tribunaux de commerce.

*N^o 614. — Rapport de M. Symphor, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif au reclassement des ex-pilotes de la station de Haïphong.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 9 juillet 1956.

CONVOCAATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 12 juillet 1956, à 15 heures, local n^o 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 10 Juillet 1956.

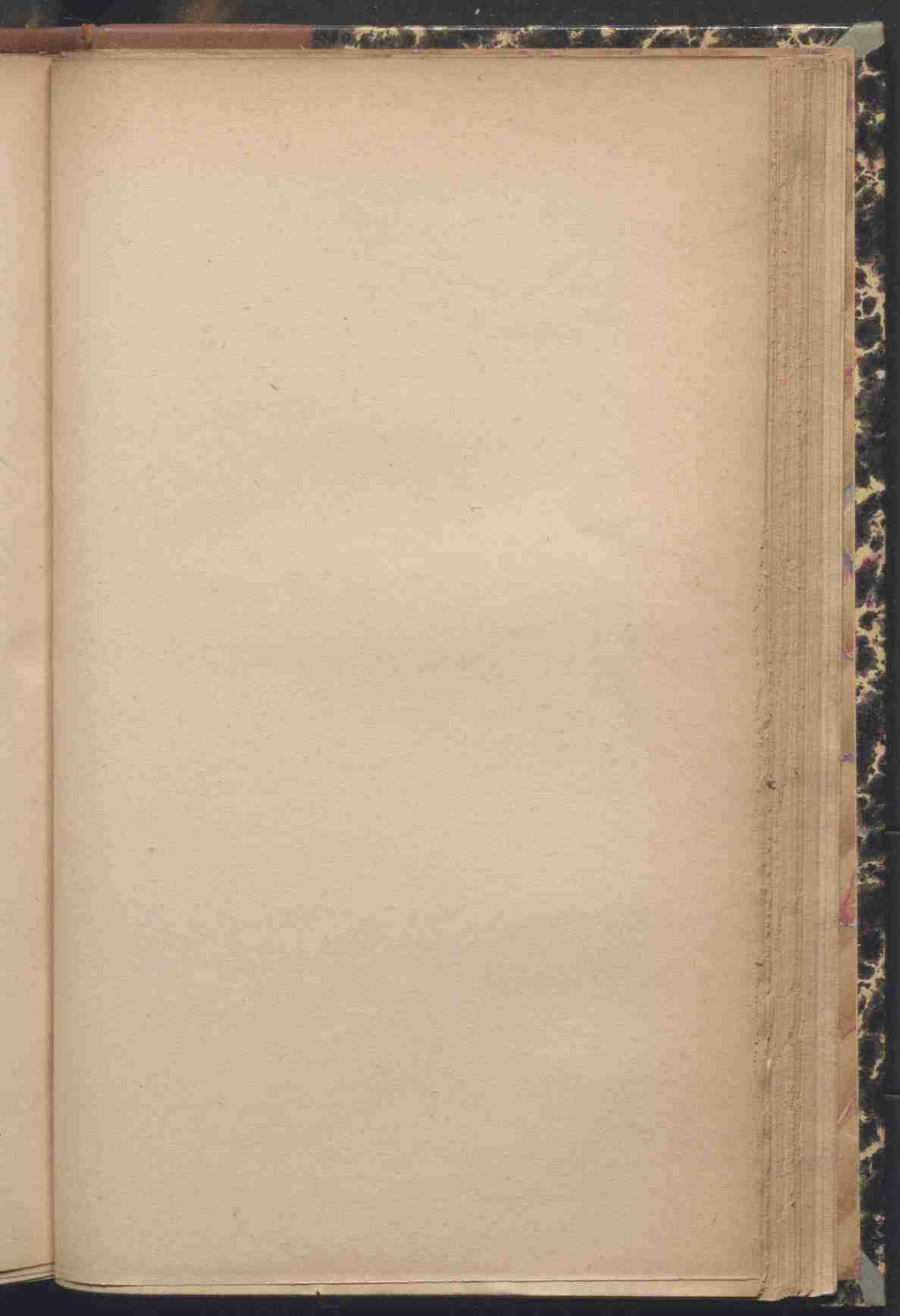
COMMISSION de l'agriculture, à 16 h. 30, local n° 214.

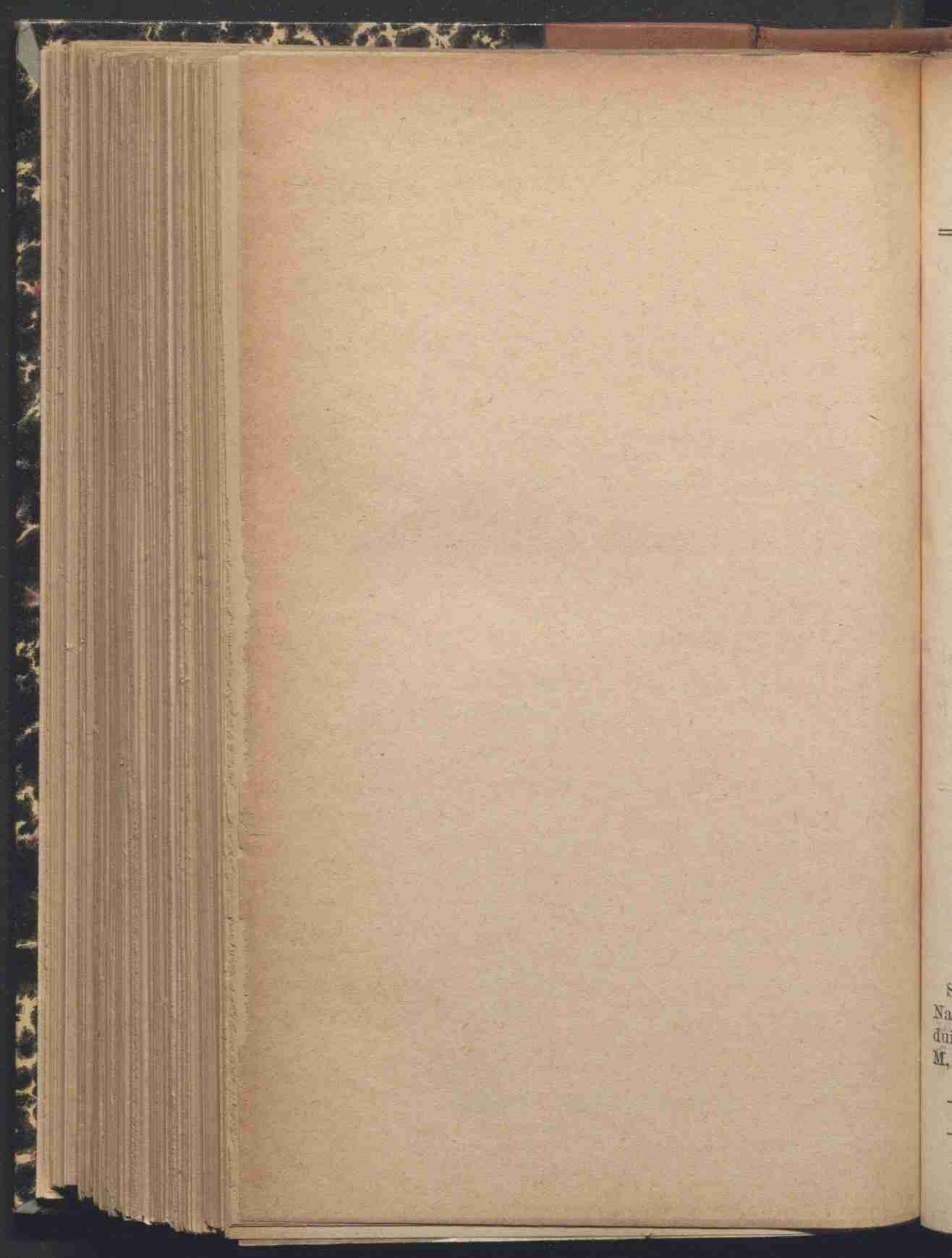
COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 15 heures, local n° 221.

COMMISSION des moyens de communication, des transports et du tourisme, à la première suspension de séance, local n° 202.

COMMISSION des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression), à 10 h. 30, local n° 221.

COMMISSION de la recherche scientifique et du progrès technique, à 14 h. 30, local n° 215.





S
Na
du
M,
-
-

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 62

ORDRE DU JOUR

Du Mercredi 11 Juillet 1956.

A DIX HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956. (Nos 567 et 587, session de 1955-1956. — M. Pellenc, rapporteur général de la Commission des finances.)

- Affaires étrangères.
- Agriculture.

- Anciens Combattants et Victimes de Guerre.
- Education nationale.
- Finances et Affaires économiques (III. — Affaires économiques).
- Intérieur.
- Justice.
- Présidence du Conseil.
- Reconstruction et Logement.
- Santé publique et Population.
- Travail et Sécurité sociale.
- Travaux publics, Transports et Tourisme.
- Budgets annexes.
- Articles de loi.

(Conformément à la décision prise par la Conférence des Présidents, en application de l'article 65 bis du Règlement, les amendements à ce projet de loi ne seront plus recevables après le Mercredi 11 Juillet 1956, à 18 heures.)

Documents mis en distribution le Mercredi 11 Juillet 1956.

N° 587 (Tomes III et IV). — Rapport général de M. Pellenc, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.

N° 598. — Rapport de M. Henri Cordier, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à réglementer l'usage des dénominations « Chambre de commerce », « Chambre de commerce et d'industrie », « Chambre de métiers » et « Chambre d'agriculture ».

N° 615. — Rapport d'information de M. Motais de Narbonne, relatif aux crédits affectés, en 1956, aux Etats associés.

N° 616. — Rapport de M. de Menditte sur sa proposition de loi tendant à étendre aux amers et aux phares les dispositions de la loi concernant les champs de vue des postes électro-sémaphoriques.

CONVOCAATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 12 juillet 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mercrèdi 11 Juillèt 1956.

COMMISSION des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à 10 heures, local n° 274.

COMMISSION de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, à 10 h. 30, local n° 207.

COMMISSION de la famille, de la population et de la santé publique, à 16 h. 30, local n° 207.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION de la production industrielle, à 15 heures, local n° 274.

COMMISSION de la reconstruction et des dommages de guerre, à 10 h. 30, local n° 213.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 63

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 12 Juillet 1956.

A DIX HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956. (N°s 567, 587 et 624, session de 1955-1956.)

— M. Pellenc, rapporteur général de la Commission des finances.)

— Travaux publics, Transports et Tourisme.

— Agriculture (*suite*).

— Finances et Affaires économiques (III. — Affaires économiques).

- Intérieur.
- Justice.
- Présidence du Conseil.
- Reconstruction et Logement.
- Santé publique et Population.
- Travail et Sécurité sociale.
- Budgets annexes.
- Articles de loi.

(Conformément à la décision prise par le Conseil de la République, en application de l'article 65 bis du Règlement, les amendements à l'article 12 de ce projet de loi ne seront plus recevables après le Jeudi 12 Juillet 1956, à 16 heures.)

NOUVELLE RÉDACTION,

proposée par la Commission des finances,
pour les articles 20 A (nouveau) et 20 B (nouveau).

(Tome V du Rapport Général n° 587, session de 1955-1956.)

Art. 20 A (nouveau).

Les Gouverneurs et administrateurs de la France d'Outre-Mer mis à la disposition du Ministre des Affaires étrangères, par le décret du 27 octobre 1955, et se trouvant rémunérés sur la section III du budget de ce département à la date d'entrée en vigueur du décret susvisé, seront, sur leur demande et dans la limite des deux tiers de leur effectif, intégrés, nonobstant toutes dispositions statutaires contraires, soit dans le corps des Ministres plénipotentiaires, soit dans le corps des Conseillers et Secrétaires des Affaires étrangères, soit dans le corps des Conseillers et Secrétaires d'Extrême-Orient.

Art. 20 B (nouveau).

Les Gouverneurs et administrateurs de la France d'Outre-Mer dont le *Ministère des Affaires étrangères* n'aurait pas l'utilisation et qui, de ce fait, ne pourraient bénéficier de l'intégration prévue à l'article 20 A, seront remis à la disposition de leur administration d'origine.

Dans ce cas, les crédits afférents aux emplois qu'ils occupaient précédemment et inscrits à la section III du budget des Affaires étrangères, seront transférés au budget du Ministère de la France d'Outre-Mer par décret pris sur rapport du Ministre des Affaires étrangères, du Ministre des Affaires économiques et financières et du Ministre de la France d'Outre-Mer.

Documents mis en distribution le Jeudi 12 Juillet 1956.

- N° 609. — Rapport de M. Brégégère, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, dans sa deuxième lecture, tendant à compléter l'article 9 de la loi portant statut de la coopération.
- N° 617. — Rapport de M. Julien Brunhes, sur la proposition de loi de M. Armengaud, tendant à autoriser les jeunes Français résidant à l'étranger à devancer l'appel de leur classe.
- N° 618. — Proposition de résolution de M. Arouna N'Joya, tendant à inviter le Gouvernement à adjoindre aux juges de paix du Cameroun des assesseurs africains.
- N° 620. — Projet de loi, présenté par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, modifiant l'article 198 du Code pénal.
- N° 624. — Rapport supplémentaire de M. Pellenc, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.

CONVOCAATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 12 juillet 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 12 Juillet 1956.

COMMISSION de comptabilité, à 9 h. 30, local n° 269.

COMMISSION des finances, à 9 heures, local de la Commission.

COMMISSION de la France d'Outre-Mer, à 15 h. 45, local n° 215.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION de la presse, de la radio et du cinéma, à 9 h. 45, local n° 201.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 heures, local n° 274.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 64

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 17 Juillet 1956.

A DIX HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à fixer le statut des officiers de réserve de l'armée de terre. (N^{os} 456 et 626, session de 1955-1956. — M. de Montullé, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

2. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956. (N^{os} 567, 587 et 624, session de 1955-1956. — M. Pellenc, rapporteur général de la Commission des finances.)

— Articles de loi.

(Conformément à la décision prise par la Conférence des Présidents, en application de l'article 65 bis du Règlement, aucun amendement à ce projet de loi n'est plus recevable.)

ERRATA

I. — *Au Tome III du rapport général de M. PELLENC (n° 587, session de 1955-1956), fait au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.*

A la page 49, 6^e et 7^e lignes :

Au lieu de :

« ... : « Soutenons les scientifiques » écrivait récemment M. Watt dans *Le Monde.* »,

Lire :

« ... : « Surpayons les scientifiques » écrivait récemment M. Viatte dans *Le Monde.* ».

II. — *Au rapport supplémentaire de M. PELLENC (n° 624, session de 1955-1956), fait au nom de la Commission des finances, sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.*

A la page 45,

a) 1^{re} colonne, *in fine* :

Au lieu de : « 117 »,

Lire : « 116 ».

b) 2^e colonne, pour la Sûreté nationale :

Ajouter : « 1 pharmacien-chef du Service central ».

Documents mis en distribution le Mardi 17 Juillet 1956.

- N^o 555 (rectifié). — Proposition de loi de MM. Deguise et Blondelle, tendant à modifier l'article 10 de la loi réglementant la monte des taureaux.
- N^o 590. — Proposition de résolution de M. Motais de Narbonne, tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi relatif à l'indemnisation des Français victimes des dommages subis au Nord-Vietnam.
- N^o 591. — Proposition de loi de MM. Rabouin et Brizard, tendant à modifier la loi relative à la durée du mandat des Sénateurs.
- N^o 608. — Proposition de résolution de M. de Menditte, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures pour favoriser entre collectivités de la Métropole et collectivités d'Outre Mer la pratique des « parrainages ».
- N^o 619. — Proposition de résolution de M. Arouna N'Joya, tendant à inviter le Gouvernement à organiser et favoriser l'art indigène au Cameroun.
- N^o 622. — Proposition de loi de M. Courrière, tendant à faire ristourner aux fermiers et colons partiaires les exonérations d'impôts accordées à la suite des calamités agricoles aux propriétaires.
- *N^o 626. — Rapport de M. de Montullé, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à fixer le statut des officiers de réserve de l'armée de terre.
- N^o 629. — Rapport de M. Ralijaona Laingo sur sa proposition de résolution, relative à la participation d'anciens combattants d'Outre-Mer aux manifestations organisées en France le 14 juillet.

- N° 633. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant modification de l'article L 9-1 du Code des pensions d'invalidité des victimes de la guerre.
- N° 636. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à suspendre la perception de certains droits de douane d'importation.
- N° 637. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier l'article L 189 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre instituant une allocation forfaitaire au profit des aveugles de la Résistance.
- N° 638. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en troisième lecture, après déclaration d'urgence, relative au renouvellement des baux à loyer d'immeuble ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal.
- N° 639. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, tendant à modifier la loi permettant de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel.
- N° 640. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, tendant à rendre obligatoire en premier ressort la compétence des conseils de prud'hommes pour connaître des différends intéressant les employés du commerce et de l'industrie.
- N° 645. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale après déclaration d'urgence, relatif au reclassement des fonctionnaires et agents français du Maroc et de Tunisie.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 17 Juillet 1956.

COMMISSION de la défense nationale, à 14 h. 45, local n° 221.

COMMISSION des finances, à 9 h. 45, local de la Commission.

COMMISSION des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression), à 14 h. 45, local n° 215.

à l
sui
vis
péc
l'E
de

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 65

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 24 Juillet 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des Ministres aux questions orales suivantes :

I. — M. Jacques Debû-Bridel demande à M. le Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé de l'Information, si c'est à la suite d'ordres gouvernementaux que la Radiodiffusion et Télévision française recommence, comme au temps de l'armée européenne, à présenter d'une manière partielle le problème de l'Euratom, dissimulant aux auditeurs et téléspectateurs la gravité de certains abandons qui seraient envisagés (n° 745).

II. — M. Philippe d'Argenlieu demande à M. le Ministre des Affaires étrangères de vouloir bien lui confirmer si l'information parue dans la presse, et d'après laquelle des armes lourdes et notamment des chars d'assaut d'un modèle récent aient été livrés au Gouvernement égyptien, est exacte, et dans l'affirmative, quelles raisons ont pu motiver, dans la conjoncture internationale actuelle, et compte tenu de l'attitude de l'Égypte vis-à-vis de la France, une telle livraison (n° 748).

III. — M. Durand-Réville demande à M. le Ministre des Affaires étrangères si le Gouvernement a arrêté les positions qu'il entend prendre à la Conférence des Ministres des Affaires étrangères des 29 et 30 mai 1956, concernant les conditions dans lesquelles les territoires extra-métropolitains de la zone franc pourront, éventuellement, être associés au marché commun européen, dont la création a été envisagée lors de la réunion des experts de Bruxelles du 21 avril dernier.

Il ne peut que s'étonner que la délégation française à cette réunion ait observé le silence le plus complet sur le problème des rapports des pays et territoires d'outre-mer avec la future communauté, problème dont il semble bien, aussi étrange que cela puisse paraître, que les administrations compétentes pour traiter des problèmes économiques, dans la mesure où ils intéressent l'Outre-Mer français, n'aient pas été saisies avant la réunion de Bruxelles (n° 755).

IV. — M. Léo Hamon demande à M. le Ministre des Affaires étrangères, devant les décisions et recommandations émises par les deux coprésidents de la Conférence de Genève, quelle est la position du Gouvernement français en ce qui concerne les élections prévues par l'article 14 de la Convention du 20 juillet 1954 et le paragraphe 7 de la déclaration du 21 juillet afin qu'elles assurent démocratiquement et pacifiquement l'unité du Viet-Nam, et quelles initiatives il envisage de prendre pour assurer le respect de ces dispositions dans la sauvegarde du rôle propre à la France et de la position particulière qu'elle doit conserver dans les pays d'Indochine (n° 763).

V. — M. Léo Hamon demande à M. le Ministre des Affaires étrangères s'il n'estime pas nécessaire, en raison des brimades,

représailles, discriminations et persécutions diverses dont sont aujourd'hui l'objet, en Sarre, les Sarrois qui ont soutenu ou simplement appliqué la politique des précédents gouvernements sarrois, de subordonner l'entrée en vigueur de tout accord politique sur la Sarre à la cessation de ces pratiques illégales et injustifiables et à la garantie de leur non-renouvellement (n° 764).

VI. — M. Bouquerel demande à M. le Président du Conseil, afin d'éviter toute surenchère aux emplois internationaux, s'il ne serait pas possible d'envisager :

1° de fixer un temps maximum à la période de détachement ;

2° de décréter qu'aucun fonctionnaire ou expert, ayant travaillé au statut d'un organisme international, ne pourra occuper un poste dans cette organisation (n° 765).

(Question transmise à M. le Ministre des Affaires étrangères.)

VII. — M. Philippe d'Argenlieu demande à M. le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé des Affaires tunisiennes et marocaines, de vouloir bien démentir les invraisemblables affirmations d'après lesquelles des soldats et officiers français capturés et séquestrés par des rebelles sur le territoire marocain seraient libérés contre rançon, fournie par le Gouvernement français, rançon se composant d'armes de guerre (n° 759).

VIII. — M. Ralijaona Laingo demande à M. le Ministre de la France d'Outre-Mer, compte tenu des très graves manifestations qui ont marqué le passage en Côte française des Somalis d'une Commission d'enquête sénatoriale, manifestations qui traduisent un sérieux malaise parmi les populations, conséquence d'une situation économique difficile, quelles mesures immédiates il compte prendre pour enrayer le développement d'une telle situation, développement qui aurait pour conséquence de détourner de la France des populations loyales et fidèles (n° 749).

IX. — M. Jean Bertaud demande à M. le Ministre de l'Intérieur quelles dispositions il entend prendre pour mettre fin à l'entreprise systématique de démoralisation des jeunes, organisée sous le couvert de faire cesser les combats en Algérie par certaines indi-

vidualités ou certains groupements constitués pour les besoins de la cause et qui n'ont d'autres conséquences que d'affaiblir, sur le plan international, la position de la France et de justifier les atrocités commises chaque jour à l'encontre des Français de la Métropole résidant en Afrique du Nord, des Musulmans amis de la France et de nos soldats (n° 756).

X. — M. Charles Naveau expose à M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture qu'à la date du 2 septembre 1955 un contingent de 11.000 tonnes d'huile de baleine en franchise de droit de douane a été ouvert au profit de l'industrie margarinière ;

qu'à la date du 25 novembre 1955, le Ministre de l'Industrie et du Commerce, répondant à une question écrite de M. de Pontbriand, déclarait que cette admission en franchise avait pour but « d'éviter la répercussion en hausse du droit de douane sur le prix de la margarine » ;

que le 28 janvier 1956 un arrêté nouveau augmentait de 7.000 tonnes pour 1956 le contingent d'huile de baleine détaxée admis en France ;

que l'administration, questionnée à ce sujet, déclarait normal ce contingent total de 18.000 tonnes d'huile de baleine en arguant des contingents antérieurement admis, qu'en réalité une telle importation hors taxe fait subir au Trésor une perte sérieuse de 18 % *ad valorem* au profit des margariniers et au détriment des producteurs de beurre métropolitains comme des producteurs d'huile végétale de l'Union Française ;

que la fabrication de margarine à base d'huile entièrement végétale est maintenant au point et que l'utilisation d'huile de baleine a simplement pour but de permettre aux margariniers, en rapprochant le point de fusion du produit fini de celui du beurre, la fabrication d'une margarine qui concurrence davantage le beurre ;

qu'au détriment des populations d'Outre-Mer comme des producteurs d'oléagineux et au seul profit des margariniers, une politique économique discriminatoire a été adoptée qui pénalise les huiliers et risque d'entraîner des conséquences graves pour ces derniers et pour leurs fournisseurs ;

que le Conseil de la République a déjà pris position à plusieurs reprises contre la concurrence déloyale que fait subir la margarine au beurre, et qu'il a notamment exigé le rétablissement des taxes fiscales frappant la margarine, et le 17 novembre 1955 la suppression de l'emploi de diacétyl dans la margarine;

qu'il n'a cependant été tenu aucun compte de ce dernier vote par le Gouvernement;

et lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter au Trésor le manque à gagner résultant de la faveur accordée aux margariniers et s'il n'envisage pas de reconsidérer sa politique des corps gras, de façon à éviter que soit pénalisée la production des huiles concrètes qui tendent de plus en plus à remplacer les huiles fluides en margarinerie, au bénéfice de cette industrie, mais sans profit, ni pour les producteurs de graines oléagineuses, ni pour les producteurs de lait de France et d'Union Française (n° 758).

(Question transmise à M. le Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce).

2. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à compléter l'article 9 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération. (Nos 28, 225; 513 et 609, session de 1955-1956. — M. Brégégère, rapporteur de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

3. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier certaines dispositions du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. (Nos 604, année 1953; 77, 202, année 1954; 582 et 649, session de 1955-1956. — M. Delalande, rapporteur de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à réglementer l'usage des dénominations « Chambre de commerce », « Chambre de commerce et d'industrie », « Chambre de métiers » et « Chambre d'agriculture ». (N^{os} 539 et 598, session de 1955-1956. — M. Henri Cordier, rapporteur de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier les articles 7 et 9 de la loi n^o 55-356 du 3 avril 1955 en vue d'accorder un nouveau délai pour les demandes de titre ou de pécule formulées par certaines catégories d'anciens combattants et de victimes de la guerre. (N^{os} 601 et 659, session de 1955-1956. — M. Robert Chevalier, rapporteur de la Commission des pensions [pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression].)

6. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant reconduction de la législation sur les emplois réservés. (N^{os} 602 et 660, session de 1955-1956. — M. Robert Chevalier, rapporteur de la Commission des pensions [pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression].)

7. — Décision sur la demande de discussion immédiate du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant modification de l'article L 9-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre. (N^{os} 633 et 661, session de 1955-1956. — M. Edmond Jollit, rapporteur de la Commission des pensions [pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression].)

8. — Discussion du projet de loi complétant la loi n^o 50-373 du 29 mars 1950 relative aux nominations et promotions de certains personnels des services de santé des Forces armées. (N^{os} 304 et 653, session de 1955-1956. — M. Parisot, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

9. — Discussion de la proposition de loi de M. Carcassonne et des membres du groupe socialiste et apparentés, tendant à ouvrir

un nouveau délai pour le rachat des cotisations d'assurance-vieillesse par les cadres ou leurs conjoints survivants. (N^{os} 8, année 1955 et 655, session de 1955-1956. — M. François Ruin, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

10. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant les dommages de guerre et la reconstruction. (N^{os} 483 et 654, session de 1955-1956. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.)

11. — Discussion de la proposition de résolution de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires en faveur des jeunes rappelés qui ont obtenu des prêts à la construction. (N^{os} 517 et 642, session de 1955-1956. — Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, rapporteur de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.)

Commissions générales.

Dans sa séance du mardi 17 juillet 1956, le Conseil de la République a nommé :

M. LONGUET, membre titulaire de la Commission de la France d'Outre-Mer, en remplacement de M. Ramampy, démissionnaire ;

M. RAMAMPY, membre titulaire de la Commission de la marine et des pêches, en remplacement de M. Longuet, démissionnaire ;

M. RAMAMPY, membre suppléant de la Commission de la France d'Outre-Mer, en remplacement de M. Longuet, démissionnaire.

Documents mis en distribution le Mardi 24 Juillet 1956.

N° 623. — Rapport de M. Menu sur sa proposition de loi, tendant à modifier les articles 2 et 3 du Livre IV du Code du travail relatifs à la création des Conseils de prud'hommes.

N° 628. — Proposition de loi de M. Georges Pernot tendant à modifier la loi instituant des mesures de protection en faveur des militaires rappelés ou maintenus sous les drapeaux, ainsi que la loi tendant à surseoir aux expulsions d'occupants de locaux.

N° 632. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'organisation des cadres d'active et de réserve de l'armée de l'air (corps des officiers du service de santé).

N° 634. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, ayant pour objet la protection des monuments et sites dans les Territoires de la France d'Outre-Mer.

N° 635. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier les accords intérimaires européens concernant la Sécurité sociale.

*N° 642. — Rapport de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre sur sa proposition de résolution, tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures en faveur des jeunes rappelés qui ont obtenu des prêts à la construction.

N° 644. — Rapport de MM. Armengaud et Coudé du Foresto sur leur proposition de résolution, relative à la réforme des méthodes de financement et de gestion des entreprises de droit français intéressées à des productions fondamentales de caractère concurrentiel.

- N^o 646. — Projet de loi, présenté par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, tendant à abroger l'article 46 de la loi sur la liberté de la Presse.
- N^o 647. — Projet de loi, présenté par M. François Mitterrand, Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, chargé de la Justice, modifiant certains articles de la loi sur la liberté de la Presse.
- N^o 648. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant création et statut du corps des magistrats militaires du service de la Justice militaire des Forces armées.
- *N^o 649. — Rapport de M. Delalande, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier certaines dispositions du décret réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer commerciaux.
- *N^o 653. — Rapport de M. Parisot, sur le projet de loi, complétant la loi relative aux nominations et promotions de certains personnels des services de santé des Forces armées.
- *N^o 654. — Rapport de M. Jozeau-Marigné, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant les dommages de guerre et la reconstruction.
- *N^o 655. — Rapport de M. François Ruin, sur la proposition de loi de M. Carcassonne, tendant à ouvrir un nouveau délai pour le rachat des cotisations d'assurance-vieillesse par les cadres ou leurs conjoints survivants.
- N^o 656. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'admission dans les cadres actifs des officiers de réserve de l'armée de l'air.
- N^o 657. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à rétablir dans leurs droits au regard de l'assu-

rance-vieillesse les bibliothécaires-gérants travaillant dans les gares de la S. N. C. F. et du chemin de fer métropolitain de Paris.

*N° 659. — Rapport de M. Robert Chevalier, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, accordant un nouveau délai pour les demandes de titre ou de pécule formulées par certaines catégories d'anciens combattants.

*N° 660. — Rapport de M. Robert Chevalier, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant reconduction de la législation sur les emplois réservés.

*N° 661. — Rapport de M. Edmond Jollit, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant modification de l'article L 9-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

*NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les Sénateurs le 23 juillet 1956.

CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 26 juillet 1956, à 15 heures, local n° 213.

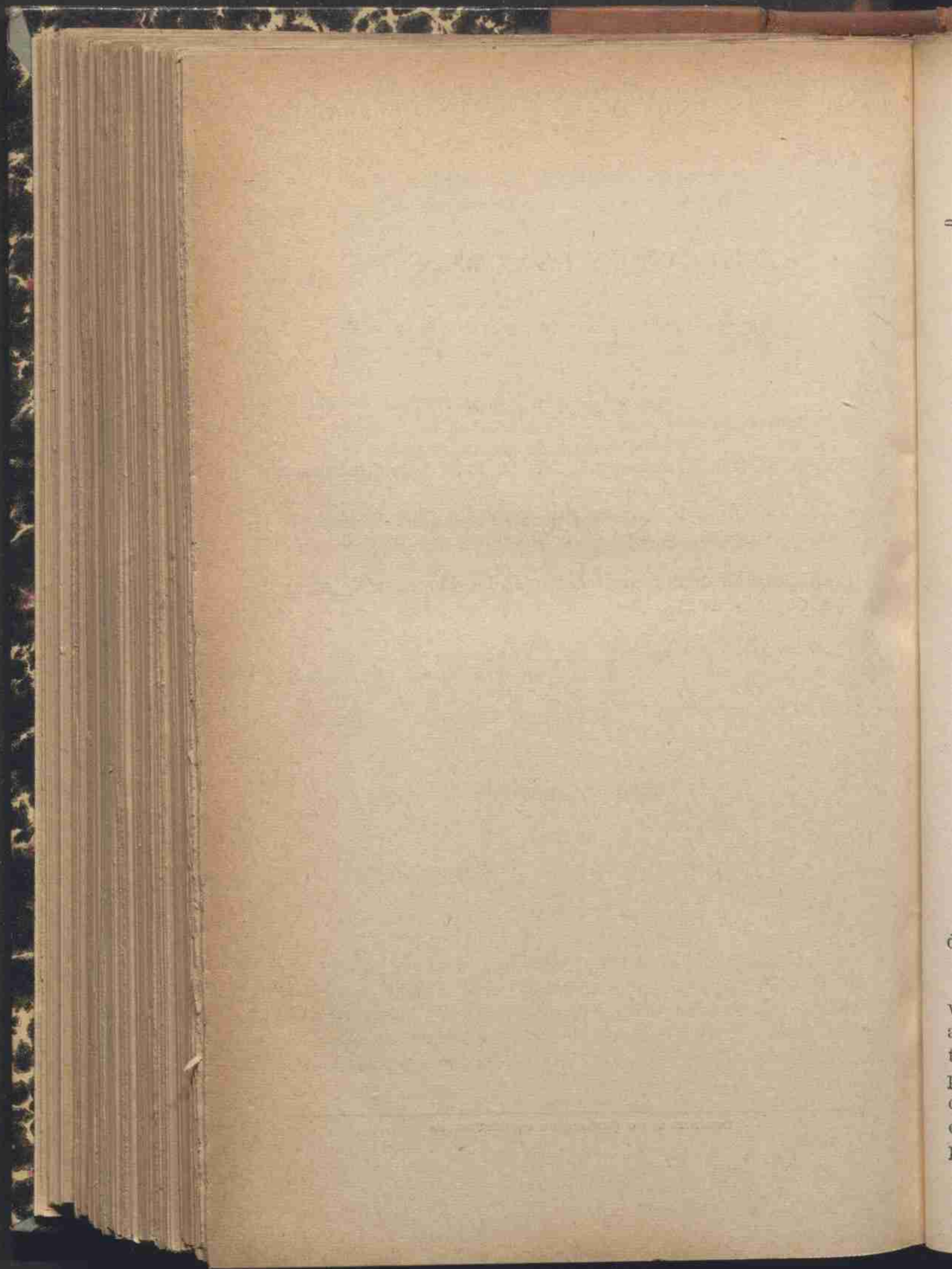
CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 24 Juillet 1956.

COMMISSION des finances, à 15 h. 30, local de la Commission.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 15 heures, local n° 221.

COMMISSION de la reconstruction et des dommages de guerre, à 10 h. 30, local n° 213.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 66

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 26 Juillet 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Fixation de la date de discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Marcellhacy demande à M. le Président du Conseil de bien vouloir affirmer que le sort de l'Algérie française ne saurait en aucune manière être discuté ou évoqué au cours d'une négociation internationale, cette affirmation paraissant indispensable pour couper court aux bruits qui trouvent dans la presse un écho dangereux pour l'unité nationale, et permettre aux mesures prises en Afrique du Nord d'avoir la portée morale et matérielle indispensable.

2. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Michel Debré demande à M. le Président du Conseil s'il n'estime pas que le Gouvernement, conformément à la fois à l'esprit de la Constitution et aux engagements pris, se doit de demander au Conseil de la République une discussion d'ordre général sur les différents projets d'Euratom avant de poursuivre les négociations en cours.

Election d'un Sénateur.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Bureau du Collège électoral du département de l'Aveyron, en date du 22 juillet 1956, que M. Robert LAURENS a été élu, à cette date, Sénateur du département de l'Aveyron, en remplacement de M. Jean Maroger, décédé.

M. Robert Laurens est appelé à faire partie du 5^e Bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Documents mis en distribution le Jeudi 26 Juillet 1956.

N^o 658. — Proposition de loi de M. Radius relative à la publicité par panneaux-réclame.

N^o 662. — Rapport d'information de M. Coudé du Foresto, sur la situation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

N^o 663. — Projet de loi fixant le régime des matériels de guerre.

- N° 664. — Projet de loi modifiant l'article 312 du Code pénal.
- N° 665. — Rapport de M. René Dubois, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative aux concours de médecin des hôpitaux de Paris.
- N° 666. — Rapport de M. Julien Brunhes sur la proposition de loi de M. Armengaud, relative à la dispense du service militaire en France des jeunes Français ayant satisfait aux obligations militaires d'un pays de l'O. T. A. N.
- N° 667. — Rapport de M. Monsarrat sur la proposition de loi de M. Marignan, tendant à définir la profession d'expert agricole.
- N° 669. — Rapport de M. de Montullé sur la proposition de loi de M. Chazette, relative aux conditions d'attribution des permissions agricoles.
- N° 671. — Rapport de M. Pellenc, sur le projet de loi, adopté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956.

CONVOCATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 26 juillet 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Jeudi 26 Juillet 1956.

2^e BUREAU, à 14 h. 45, local n° 201.

COMMISSION des boissons, à 10 h. 45, local n° 214.

COMMISSION de comptabilité, à 9 h. 30, local n° 269.

COMMISSION de la défense nationale, à 11 h. 30, local n° 215.

COMMISSION de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie), à 10 heures, local n° 221.

COMMISSION de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à 9 h. 45, local n° 202.

COMMISSION de la production industrielle, à 10 h. 30, local n° 274.

COMMISSION de contrôle de la Communauté « charbon-acier », à 15 h. 30, local n° 201.

SOUS-COMMISSION « Crédits de défense nationale », à 10 h. 30, local P 9.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 67

ORDRE DU JOUR

Du Vendredi 27 Juillet 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification de pouvoirs :

DEUXIÈME BUREAU

Département de l'Aveyron : Election de M. Robert LAURENS, en remplacement de M. Jean Maroger, décédé. (M. Lelant, rapporteur.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, relatif aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc et de Tunisie. (Nos 645 et 683, session de 1955-1956. — M. Léonetti, rapporteur de la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale et

communale, Algérie]; et n° , session de 1955-1956, avis de la Commission des affaires étrangères. — M. Philippe d'Argenlieu, rapporteur.)

(Conformément à la décision prise par la Conférence des Présidents, en application de l'article 65 bis du Règlement, les amendements à ce projet de loi ne seront plus recevables après la clôture de la discussion générale.)

**Modifications aux listes électorales des membres
des groupes politiques.**

Groupe du Centre Républicain d'Action Rurale et Sociale
*Rattachés administrativement aux termes de l'article 16
du Règlement.*

(1 membre au lieu de 2)

Supprimer le nom de M. Marc Pauzet.

Groupe de la Gauche Démocratique
Apparentés aux termes de l'article 16 du Règlement.

(2 membres au lieu de 1)

Ajouter le nom de M. Marc PAUZET.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Vendredi 27 Juillet 1956.

COMMISSION des finances, à 10 h. 30, local de la Commission.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 68

ORDRE DU JOUR

Du Lundi 30 Juillet 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande formulée par la Commission de la production industrielle tendant à obtenir l'autorisation d'envoyer une mission d'information en U. R. S. S., afin de s'informer de l'état de reconstitution, de modernisation et d'équipement des principaux secteurs de l'industrie de ce pays.

2. — Discussion, en troisième lecture, du projet de loi, adopté avec modification par l'Assemblée Nationale, dans sa troisième lecture, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à

l'exercice 1956. (Nos 567, 587, 621, 624, 625, 630, 631, 641, 643, 650, 652; 670, 671, 675; 689 et 697, session de 1955-1956. — M. Pellenc, rapporteur général de la Commission des finances.)

3. — Discussion éventuelle du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant pour les dépenses militaires de 1956 :

1° ouverture et annulation de crédits ;

2° création de ressources nouvelles ;

3° ratification de décrets.

(Nos 695 et 696, session de 1955-1956. — MM. André Boutemy et Pellenc, rapporteurs de la Commission des finances.)

Vérification de pouvoirs.

Dans sa séance du Vendredi 27 juillet 1956, le Conseil de la République a vérifié les pouvoirs de :

M. Robert LAURENS, Sénateur de l'Aveyron.

Modification aux listes électorales des membres des groupes politiques.

Groupe des Républicains Indépendants

(59 membres au lieu de 58)

Ajouter le nom de M. Robert LAURENS.

Documents mis en distribution le Lundi 30 Juillet 1956.

N° 677. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'Avenant n° 2 à la Convention générale du 10 juillet 1950 entre la France et la République fédérale d'Allemagne sur la sécurité sociale, ainsi que l'Accord complémentaire n° 5 à ladite Convention, signés le 18 juin 1955.

N° 678. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'Avenant à la Convention générale entre la France et la République fédérale d'Allemagne du 10 juillet 1950 sur la sécurité sociale, signé le 3 avril 1952.

N° 679. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, concernant le placement des capitaux de la dotation des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901.

N° 680. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, concernant les indemnités accordées aux titulaires de certaines fonctions municipales et départementales.

N° 681. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, sur le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles.

N° 682. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à interpréter les diverses lois sur les accords franco-tchécoslovaque, franco-polonais, franco-hongrois et franco-yougoslave.

N° 688. — Rapport de M. Claude Mont, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la nationalisation des combustibles minéraux.

N° 695. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant, pour les dépenses militaires de 1956 :

- 1° ouverture et annulation de crédits ;
- 2° création de ressources nouvelles ;
- 3° ratification de décrets.

N° 696. — Rapport de M. André Boutemy, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant, pour les dépenses militaires de 1956 :

- 1° ouverture et annulation de crédits ;
- 2° création de ressources nouvelles ;
- 3° ratification de décrets.

(Première partie. — Crédits et autorisations de programme.)

CONVOCAATION

DE LA

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 2 août 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Lundi 30 Juillet 1956.

COMMISSION de la défense nationale, à 14 h. 30, local n° 221.

COMMISSION des finances, à 10 heures, local de la Commission.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 69

ORDRE DU JOUR

Du Mardi 31 Juillet 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée avec modification par l'Assemblée Nationale dans sa deuxième lecture, tendant à rendre obligatoire en premier ressort la compétence des conseils de prud'hommes pour connaître des différends intéressant les employés du commerce et de l'industrie. (Nos 11, 243, 254 ; 640 et 698, session de 1955-1956. — M. Menu, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à accorder aux salariés rappelés sous les

drapeaux le bénéfice des congés payés. (N^{os} 607 et 702, session de 1955-1956. — Mme Marcelle Devaud, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier les Accords intérimaires européens concernant la sécurité sociale. (N^{os} 634 et 693, session de 1955-1956. — M. Abel-Durand, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à rétablir dans leurs droits au regard de l'assurance vieillesse les bibliothécaires-gérants travaillant pour le compte de l'entreprise concessionnaire des bibliothèques dans les gares de la S. N. C. F. et du chemin de fer métropolitain de Paris. (N^{os} 657 et 699, session de 1955-1956. — M. Menu, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale.)

5. — Discussion de la proposition de loi de MM. Roger Menu, François Ruin et Maurice Walker, tendant à modifier les articles 2 et 3 du Livre IV du Code du travail relatifs à la création des Conseils de prud'hommes. (N^{os} 262 et 623, session de 1955-1956. — M. Menu, rapporteur de la Commission du travail et de la sécurité sociale; et n^o , session de 1955-1956, avis de la Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Delalande, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à compléter l'article 37 de la loi n^o 46-1072 du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux. (N^{os} 605 et 688, session de 1955-1956. — M. Claude Mont, rapporteur de la Commission de la production industrielle.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord relatif au service militaire conclu le 28 décembre 1953 entre la France et l'Italie. (N^{os} 599 et 701, session de 1955-1956. — M. Piales, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

8. — Discussion de la proposition de loi de MM. Armengaud, Longchambon et Ernest Pezet, tendant à dispenser du service militaire en France, en temps de paix, les jeunes Français ayant satisfait à la loi militaire d'un pays de l'O. T. A. N., non lié à la France par un accord de réciprocité. (Nos 244, année 1955 et 666, session de 1955-1956. — M. Julien Brunhes, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

9. — Discussion de la proposition de loi de MM. Armengaud, Longchambon et Ernest Pezet, tendant à autoriser les jeunes Français résidant à l'étranger à devancer l'appel de leur classe. (Nos 266, année 1955 et 617, session de 1955-1956. — M. Julien Brunhes, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

Documents mis en distribution le Mardi 31 Juillet 1956.

N° 693. — Rapport de M. Abel-Durand sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à autoriser le Président de la République à ratifier les Accords intérimaires européens concernant la sécurité sociale.

N° 698. — Rapport de M. Menu sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture, relative à la compétence des Conseils de prud'hommes pour connaître des différends intéressant les employés du commerce et de l'industrie.

N° 699. — Rapport de M. Menu sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à rétablir dans leurs droits au regard de l'assurance vieillesse les bibliothécaires-gérants travaillant dans les gares de la S. N. C. F.

N° 701. — Rapport de M. Piales sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord relatif au service militaire conclu entre la France et l'Italie.

N° 702. — Rapport de Mme Marcelle Devaud sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à accorder aux salariés rappelés sous les drapeaux le bénéfice des congés payés.

CONVOCAATION
DE LA
CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La Conférence constituée conformément à l'article 32 du Règlement (Vice-Présidents du Conseil de la République, Présidents des Commissions et Présidents des Groupes d'au moins 11 membres) est convoquée par M. le Président, pour le jeudi 2 août 1956, à 15 heures, local n° 213.

CONVOICATIONS DE COMMISSIONS

Mardi 31 Juillet 1956.

COMMISSION de la défense nationale, à 15 h. 30, local n° 221.

COMMISSION de la reconstruction et des dommages de guerre, à 15 heures, local n° 213.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 70

ORDRE DU JOUR

Du Mercredi 1^{er} Août 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête, formulée par la Commission de la France d'Outre-Mer, sur la situation économique et sociale de Madagascar et, en particulier, sur les réalisations du F. I. D. E. S. et les perspectives d'avenir dans ce Territoire.

2. — Décision sur la demande de discussion immédiate du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'organi-

sation des cadres d'active et de réserve de l'armée de l'air (Corps des officiers du service de santé). (Nos 632 et 709, session de 1955-1956. — M. de Montullé, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

3. — Décision sur la demande de discussion immédiate du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, relatif à l'admission dans les cadres actifs des officiers de réserve de l'armée de l'air. (Nos 656 et 710, session de 1955-1956. — M. de Montullé, rapporteur de la Commission de la défense nationale.)

4. — Eventuellement, discussion, en cinquième lecture, du projet de loi, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956. (Nos 567, 587, 621, 624, 625, 630, 631, 641, 643, 650, 652; 670, 671, 675; 689, 697; 700 et 705, session de 1955-1956. — M. Pellenc, rapporteur général de la Commission des finances.)

Documents mis en distribution le Mercredi 1^{er} Août 1956.

N° 685. — Rapport de M. Suran sur la proposition de résolution de M. Brégégère, tendant à inviter le Gouvernement à assurer aux exploitants agricoles pratiquant l'échange blé-pain ou blé-farine les possibilités de continuer cet échange.

N° 686. — Rapport de M. Naveau sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la prophylaxie de la tuberculose des bovidés.

N° 691. — Rapport de M. Michel Yver, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation d'un contrat de bail entre la République française et l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord.

N° 694. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, déclarant d'utilité publique les travaux de construction d'un pont suspendu, sur la Garonne, entre Bordeaux et Lormont.

N° 703. — Rapport de M. François Valentin, tendant à modifier le règlement du Conseil de la République.

CONVOCATIONS DE COMMISSIONS

Mercredi 1^{er} Août 1956.

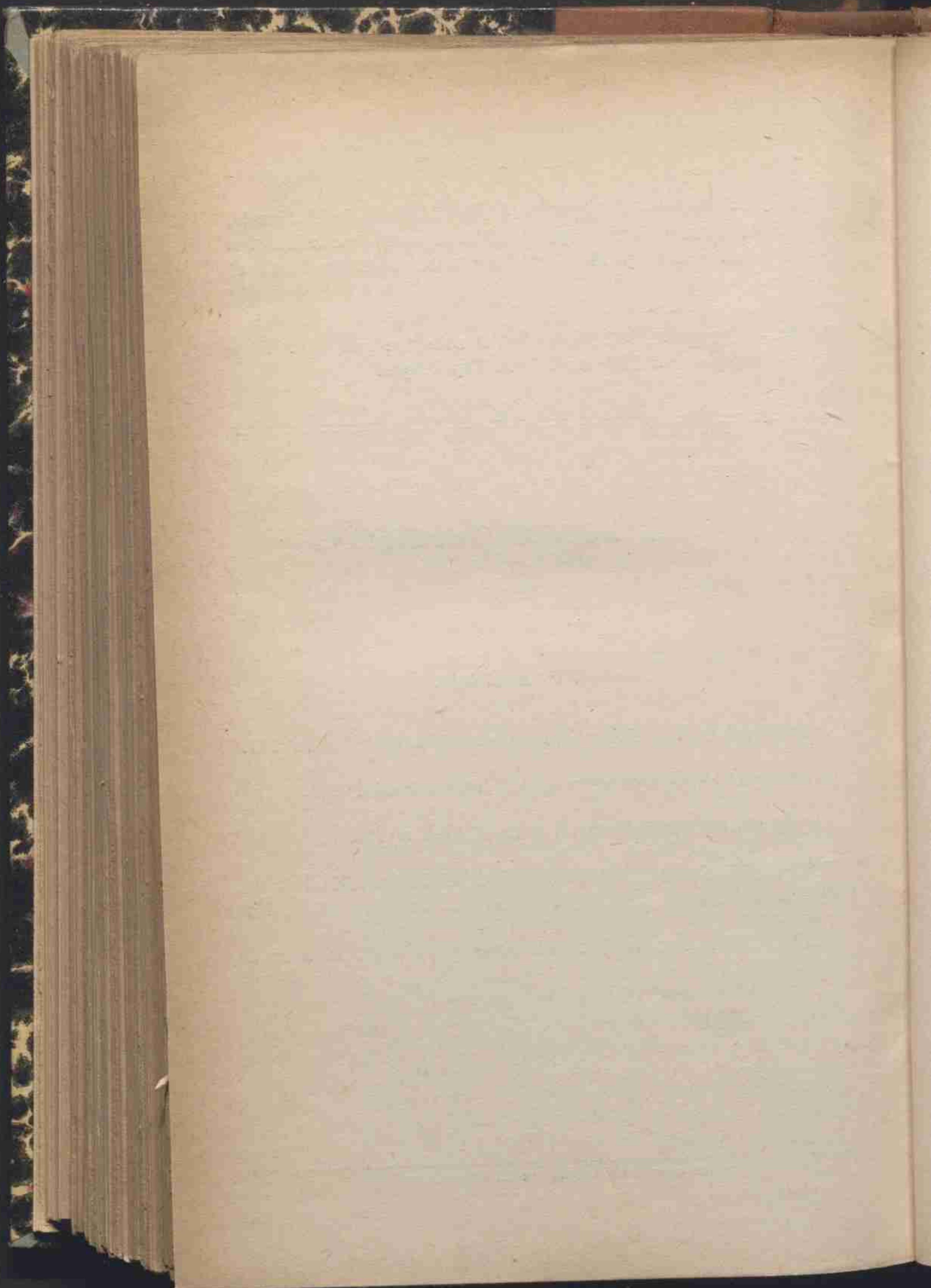
COMMISSION des affaires étrangères, à 15 heures, local n° 201.

COMMISSION de l'agriculture, à 15 heures, local n° 214.

COMMISSION des boissons, à 10 h. 45, local n° 214.

COMMISSION des pensions (pensions civiles et militaires et victimes de la guerre et de l'oppression) à 11 heures, local n° 215.

COMMISSION du travail et de la sécurité sociale, à 10 heures, local n° 213.



CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 71

ORDRE DU JOUR

Du Jeudi 2 Août 1956.

A SEIZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la question orale avec débat suivante :

M. Marcihacy demande à M. le Président du Conseil de bien vouloir affirmer que le sort de l'Algérie française ne saurait en aucune manière être discuté ou évoqué au cours d'une négociation internationale, cette affirmation paraissant indispensable pour couper court aux bruits qui trouvent dans la presse un écho dangereux pour l'unité nationale, et permettre aux mesures prises en Afrique du Nord d'avoir la portée morale et matérielle indispensable.

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, portant approbation du contrat de bail signé le 20 décembre 1955 entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, relatif au terrain situé à Paris (16^e), entre le boulevard Lannes, l'avenue de Pologne et l'avenue du Maréchal Fayolle, acquis par l'Etat suivant acte administratif du 24 août 1954. (N^{os} 581 et 691, session de 1955-1956. — M. Michel Yver, rapporteur de la Commission des affaires étrangères.)

3. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier les articles 217 et 327 du Code rural, relatifs à la prophylaxie de la tuberculose des bovidés et au contrôle de la salubrité des viandes. (N^{os} 563 et 686, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

4. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Brégère, Nayrou, Verdeille, Méric, Suran, Sempé, Paul-Emile Descomps et des membres du groupe Socialiste et apparentés, tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures légales pour assurer aux exploitants agricoles, pratiquant traditionnellement l'échange blé-pain ou blé-farine, les possibilités de continuer cet échange, par des mesures appropriées, à la suite de la situation causée par le gel aux emblavures. (N^{os} 526 et 685, session de 1955-1956. — M. Suran, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

5. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Georges Portmann et Longchambon, tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi portant exemption fiscale pour l'aide privée à la recherche scientifique. (N^{os} 348 et 503, session de 1955-1956. — M. Coudé du Foresto, rapporteur de la Commission de coordination permanente de la recherche scientifique et du progrès technique.)

6. — Eventuellement, discussion, en sixième lecture, du projet de loi, portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956. (N^{os} 567, 587, 621, 624, 625, 630, 631,

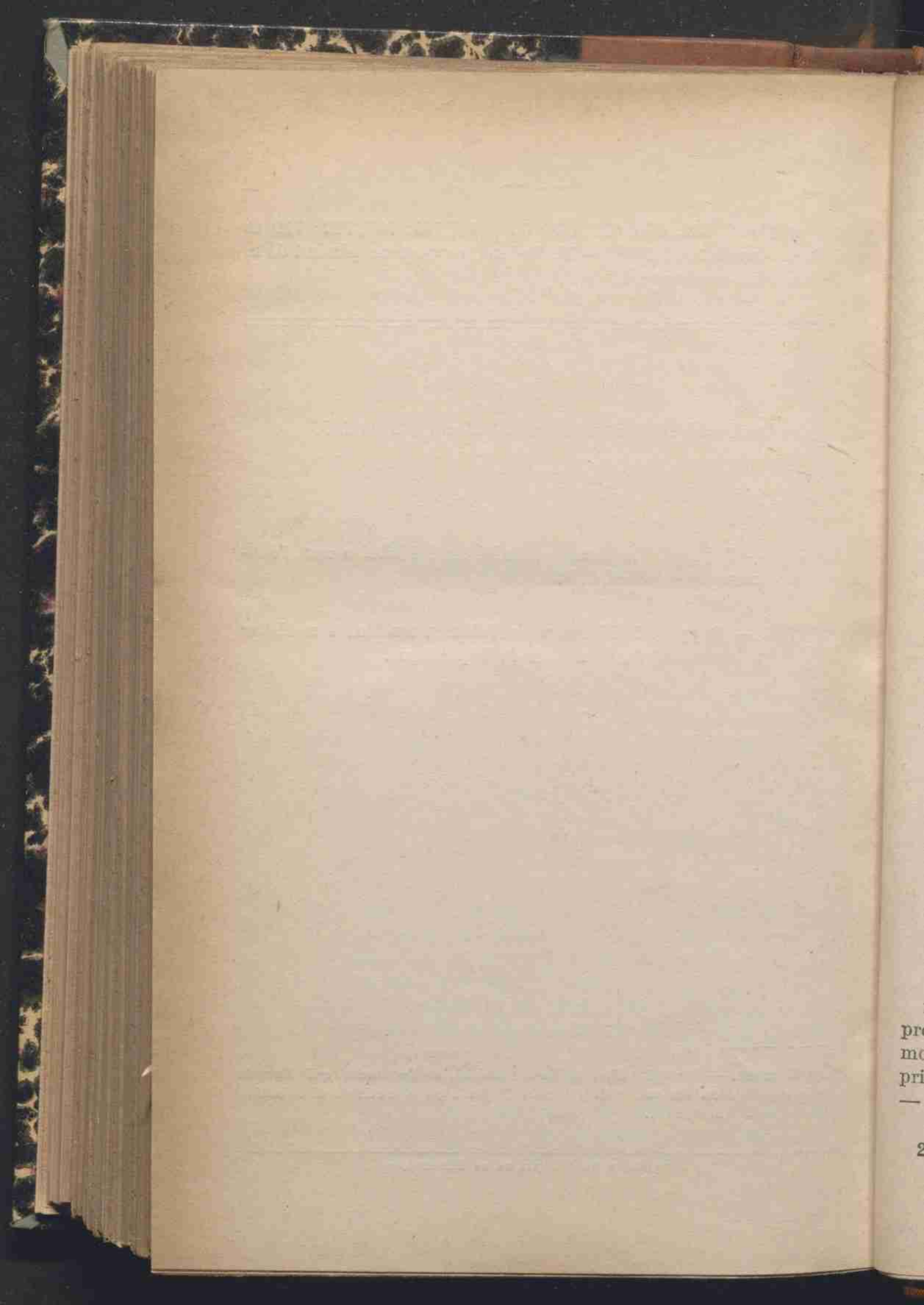
641, 643, 650, 652; 670, 671, 675; 689, 697, 700; 705, 712; 719 et 720, session de 1955-1956. — M. Pellenc, rapporteur général de la Commission des finances.)

Documents mis en distribution le Jeudi 2 Août 1956.

N° 684. — Rapport d'information de M. André Litaïse sur l'économat de la S. N. C. F.

*N° 703. — Rapport de M. François Valentin tendant à modifier le règlement du Conseil de la République.

* Erratum. — Par suite d'un incident matériel, ce document qui figurait à la distribution du mercredi 1^{er} août 1956 n'a pu être mis en distribution que le jeudi 2 août 1956.



pro
mo
pri

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1955-1956

FEUILLETON

N° 72

ORDRE DU JOUR

Du Vendredi 3 Août 1956.

A QUINZE HEURES

SÉANCE PUBLIQUE

1. — Décision sur la demande de discussion immédiate de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier la loi n° 51-676 du 24 mai 1951 relative à la culture et au prix de la chicorée à café. (N°s 724 et 729, session de 1955-1956. — M. Naveau, rapporteur de la Commission de l'agriculture.)

2. — Communication éventuelle du Gouvernement.

Document mis en distribution le Vendredi 3 Août 1956.

N° 687. — Proposition de résolution de M. Naveau relative aux
laits de vaches traitées à la pénicilline ou nourries avec
des aliments fermentés.

